LE RÈGNE DE L'ARGENT

II (1)

LE MAMMONISME ET LA DÉMOCRATIE

Autre cause du règne de l'argent, la démocratie. La démocratie fraye, malgré elle, les voies à l'usurpation de l'argent. Un des caractères de nos sociétés démocratiques, c'est la prédominance des intérêts matériels, autrement dit des intérêts tout court, c'est-à-dire de l'argent. Cela, en France, a été la marque de tous nos gouvernemens depuis 1830; et plus s'est accéléré le courant démocratique, plus ce trait s'est accentué. Presque partout, l'établissement de la démocratie aboutit, — au moins pour un temps, — à la royauté de l'argent. Rien là de sémite; c'est l'évolution naturelle de l'histoire. Plus de hiérarchie dans les sociétés nivelées; plus guère d'autres rapports entre les hommes que les relations établies par l'argent entre ceux qui payent et ceux qui sont payés.

On pourrait presque dire que l'argent est, de droit naturel, le souverain légitime des démocraties. Sur les ruines de la royauté, de la noblesse, de l'Église, se fonde la suprématie de la richesse. Du milieu des décombres accumulés autour d'elle, elle édifie son pouvoir sur la table rase des révolutions. Elle demeure l'unique supériorité reconnue de tous. A d'autres époques,

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

la puissance de l'argent avait des contrepoids; presque tous ont disparu; rien ne lui fait plus équilibre. Il est le vrai bénéficiaire du renversement de toutes les autorités anciennes, de la destruction de tous les privilèges de naissance. Resté seul debout, sur un sol uni, il est presque seul à tracer des rangs parmi les hommes.

I

Chaque forme de société est grosse d'une aristocratie, c'est-à-dire d'une classe dominante par sa situation sociale. Or, que voulez-vous qu'il sorte d'une démocratie, d'une société égalitaire dont toutes les autres distinctions ont été effacées, si ce n'est une aristocratie d'argent? Serait-ce, comme nos pères l'avaient rêvé, l'aristocratie du talent et de l'intelligence? Mais comment le peuple en serait-il bon juge? La foule n'a, pour cela, ni assez de lumières, ni assez de connaissances. Elle n'a pas de quoi apprécier le talent; il lui manque d'habitude une mesure pour en prendre la hauteur; et elle n'a pas assez d'humilité pour s'en rapporter à autrui. C'est beaucoup quand le peuple reconnaît ses grands hommes, et ne confond pas l'aventurier empanaché avec l'homme de génie. Si matérialistes que nous soyons, nous plaçons bien, en théorie, l'art, la science, le talent, au-dessus de l'argent; mais tout cela n'est désigné par aucun signe extérieur; et les récompenses honorifiques, les croix multiformes et les rubans multicolores, inventés pour distinguer le mérite, deviennent trop souvent le prix de l'intrigue ou de la bassesse. Il n'y a guère, pour le peuple, qu'une supériorité tangible, que tous comprennent : la richesse. On la jalouse, mais on la convoite; on l'admire presque malgré soi. Il entre une sorte de vénération mêlée d'envie dans les regards des foules devant le millionnaire, devant le milliardaire d'Amérique. Comme autrefois sur les saints, on fait courir sur lui des légendes, et à l'argent, comme naguère à Dieu, l'on attribue volontiers des miracles.

La démocratie enfante la ploutocratie, — jusqu'aux révoltes de la jalousie des foules contre l'aristocratie nouvelle. C'est une loi de la nature, et c'est une loi de l'histoire. Il en a été ainsi, de tout temps : antiquité, moyen âge, temps modernes; en Orient comme en Occident, en terre sémitique comme en terre aryenne. Ainsi déjà des républiques grecques; ainsi de Rome comme de Carthage, la punique. Les « meilleurs », *aristoi*, c'est de bonne heure, en Grèce, les riches. A Rome, lorsque l'ascendant du patriciat décline, l'influence passe aux chevaliers, à l'ordre équestre, c'est-à-

dire à la finance, aux sociétés de publicains qui afferment les impôts, les terres du domaine, les travaux publics (1). Ainsi des républiques italiennes du *medio evo;* et plus démocratique est leur constitution, plus absolue est la domination de l'argent. Prenez Florence : *Christo regnante* est-il encore gravé sur le portail du palais de la Seigneurie? Pieux mensonge des amis de Savonarole! le roi de la cité du lis est le florin d'or; et sous le Médicis, le florin devient souverain de droit, comme souverain de fait. Nos démocraties modernes seraient d'étroites cités, des communes, qu'elles risqueraient fort de finir, elles aussi, par la dictature, avouée ou sournoise, de l'argent.

Faut-il parler des contemporains? Regardez les États-Unis d'Amérique : c'est, par élection, le pays de Mammon et du Mammonisme. Quel est le souverain de la grande république, si ce n'est le roi dollar? — Et notre vieille Europe, à mesure qu'elle se délivre des legs de la tradition, est en train de faire comme l'Amérique. J'entends dire qu'elle se judaïse; encore une fois, il serait plus juste de dire qu'elle s'américanise. Ou mieux, la ploutocratie, s'il faut l'appeler de ce nom, n'est ni américaine, ni européenne, ni anglo-saxonne, ni sémitique; elle n'a rien à voir avec la race. La ploutocratie est la résultante de tout un état social. Elle naît, spontanément, de la prédominance de l'industrie et du commerce. Qu'est-ce qui dans nos démocraties contre-balance le pouvoir de l'argent? Une seule chose, en réalité, les convoitises des foules, anxieuses de jouir à leur tour.

Nos pères de 1789, en abolissant tous les privilèges, s'étaient flattés de fonder, à jamais, le règne de l'égalité, et sur cette égalité, ils avaient cru naïvement asseoir l'unité nationale. Plus de castes, plus de divisions de classes, s'étaient-ils dit; plus de hiérarchie sociale : une nation homogène faite d'une seule pâte, comme d'un seul morceau. Et voici que, la Révolution à peine achevée et tout privilège abrogé, surgit une nouvelle hiérarchie des rangs, de nouvelles luttes et de nouvelles haines de classes. La nation tend derechef à se couper en deux; et la déchirure se fait suivant le pli de la fortune : les riches d'un côté, les pauvres de l'autre. C'est la division antique des sociétés païennes, le schisme intérieur des cités de Thucydide.

« Il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais que deux classes réellement distinctes, affirmait, dès avant 1789, le *Cahier des pauvres :* les propriétaires et les non-propriétaires. Toute autre distinction

(1) Voyez A. Deloume, *les Manieurs d'argent à Rome.*

pour le peuple n'existe point (1). » Il y a deux nations dans chaque nation, comme le disait déjà, de l'Angleterre encore aristocratique, le jeune Disraeli, vers 1845, — « deux nations entre lesquelles il n'y a ni relation, ni sympathie; qui n'ont ni même éducation, ni mêmes sentimens, ni mêmes mœurs, comme si elles habitaient deux zones différentes (2). » Combien cela est-il plus vrai, depuis un demi-siècle! L'unité nationale est, partout, plus ou moins compromise, parce que, à l'intérêt national, tendent à se substituer les intérêts de classes. Cela même est une conséquence du règne de l'argent, car le royaume de Mammon est fatalement un royaume divisé contre lui-même.

Plus de privilèges! avions-nous assuré, de bonne foi, aux masses; mais la fortune, à son tour, leur paraît un privilège, et le plus odieux comme le plus enviable. Nous avons beau leur démontrer que, en droit, la richesse est accessible à tous; qu'elle est, d'habitude, le prix de l'intelligence et du travail; les foules ne voient que le fait matériel, l'inégalité dans ce qui les touche le plus, dans la répartition des biens de ce monde. Et comme nous leur avons appris que les hommes naissent égaux en droits, cette inégalité leur paraît une iniquité. Notre égalité théorique ne fait que leur rendre plus blessantes et plus douloureuses les inégalités réelles. C'est toujours la remarque d'Aristote : les hommes, égaux sous un rapport, ont voulu l'être en tout (3). Égalité devant la loi, égalité politique, suffrage universel ne leur semblent qu'un leurre, — à moins qu'ils n'y découvrent une arme pour conquérir l'égalité sociale et convertir l'égalité des droits en égalité des conditions. Alors seulement sera achevée, pour le peuple, l'œuvre de la Révolution; car, après l'ancien régime et la féodalité, reste à détruire la nouvelle aristocratie : la bourgeoisie capitaliste. Derrière le tiers état, parvenu à la richesse, se dresse le « quatrième état » qui, à son tour, se plaint de n'être rien et prétend être tout (4).

L'évolution est singulièrement rapide; la démocratie, arrivée au règne de l'argent, s'insurge contre l'argent. Elle pourrait dire à

(1) Voyez M. Ch. Gomel, *les Causes financières de la Révolution française*, t. II, p. 626; Guillaumin, 1893.

(2) Benjamin Disraeli, *Sybil or the two Nations*.

(3) Aristote, *Politique*, liv. V, ch. I.

(4) Chose peu connue, cette expression de IVe état, de IVe ordre, dont on abuse quelque peu aujourd'hui, et que nous ne saurions prendre à la lettre, est antérieure à la Révolution. « Que parle-t-on d'ordres dans la nation, disait, dès avant 1789, un pamphlet intitulé : *Le IVe Ordre;* il n'y a que des classes : celle des pauvres, celle des gens qui ont le nécessaire, enfin celle des riches. » Voy. Ch. Gomel : *les Causes financières de la Révolution*, t. II, p. 626.

la richesse : *Nec tecum possum vivere, nec sine te.* De là, désormais, le principe de toutes nos révolutions.

II

Et pourquoi ne pas l'avouer? De toutes les aristocraties présentes ou passées, l'aristocratie d'argent a beau être la plus ouverte et, à tout prendre, la plus légitime, c'est peut-être celle qui excite le plus d'envie, et inspire le moins de respect. N'est-ce pas souvent sa faute? Peut-on toujours dire d'elle qu'elle est l'aristocratie du mérite? ou qu'elle a su mettre en pratique le « noblesse oblige »? Oserions-nous affirmer de la richesse qu'elle est au plus digne? L'argent est un roi dont les faveurs s'acquièrent parfois d'une manière trop choquante, pour que ses favoris soient toujours entourés de considération.

Qui l'aurait cru? l'homme supportait, avec moins d'impatience peut-être, le privilège de la naissance ou le droit de l'épée. C'est que l'argent, dès qu'il réclame nos hommages de son propre chef, sans autre titre que ses écus, semblera toujours chose peu respectable. Il n'a rien de noble. Il n'a derrière lui, d'habitude, ni l'antiquité du temps, qui impose à l'imagination; ni le prestige de la race qui relève l'homme vis-à-vis de lui-même, aussi bien qu'aux yeux d'autrui; ni l'autorité des grandes charges et les traditions patriciennes qui semblent léguer à une famille un long héritage d'honneur; ni l'éclat des hauts faits et des mâles prouesses qui illuminent un nom d'un éclair d'héroïsme. Il n'a, le plus souvent, pour faire accepter sa suzeraineté, ni la distinction personnelle, ni les générosités natives et les élégances héréditaires, rien de ce qui semblait légitimer jusqu'aux noblesses de boudoir ou d'antichambre, issues, par caprice royal, des flatteries d'un favori ou des complaisances d'une favorite. On ne voit, presque nulle part, dans l'aristocratie d'argent, de quoi fonder un patriciat, justifiant sa situation sociale par ses services. Bref, de toutes les supériorités, c'est encore celle devant laquelle l'homme se courbe le moins volontiers ; et cette répugnance est à l'honneur de la nature humaine. En dépit de Pascal, nous n'aimons point, pour céder le pas, à compter le nombre des laquais.

L'argent sait-il au moins se faire aimer? Peut-on dire de lui que son joug est léger? Les rois de l'or daignent bien nous faire participer à leurs fêtes et à leurs plaisirs ; mais, alors même qu'ils n'y mettent pas de morgue, nous sommes enclins à trouver qu'ils y mettent trop de vanité. Inconséquence démocratique! Nous avons, à la fois, pour les conquérans de la richesse, des indulgences et des

exigences excessives. Nous voudrions, naïvement, qu'ils se fissent pardonner leur fortune à force de noblesse d'âme et de distinction d'esprit, deux choses, à coup sûr, malaisées aux enrichis. On leur passe, de mauvais gré, ce qu'on tolérait sans peine des aristocraties militaires ou des noblesses de cour, le luxe, le faste, ce dont l'aristocratie d'argent ne saurait se priver; car c'est par là qu'elle établit ses titres et qu'elle affirme sa royauté.

L'argent a besoin de paraître, et l'esprit démocratique, qui le provoque à se montrer, est choqué de ses exhibitions. Quand les distinctions sociales sont fondées presque uniquement sur la richesse, chacun est porté à faire parade de ce qu'il possède. Mammon, le roi nouveau, aime à se donner en spectacle; il n'est ni simple, ni modeste. C'est, plus ou moins, un parvenu; l'ostentation ne lui déplaît pas; il ne craint point de froisser autrui; il a besoin d'éblouir son prochain. Et comme on imite partout les puissans du jour, les petits sont portés à copier les rois de l'argent. C'est, pour eux, une manière de se tirer du commun. Rester au-dessous des autres semble s'avouer leur inférieur; on voit, du haut en bas de ce qui s'intitule le monde, jusque dans la plus mince bourgeoisie, une émulation de luxe, un assaut de banales et factices élégances. Il est souvent bien pauvre et de bien mauvais goût, ce luxe frelaté de bourgeois mesquins; il n'en est guère moins irritant pour le peuple. C'est une barrière artificielle, une cloison élevée à dessein pour séparer les hommes et leur rendre plus sensible la différence des conditions. L'orgueil des riches ne redoute point de provoquer, au-dessous d'eux, les comparaisons blessantes; il s'y efforce plutôt : c'est, pour lui, une façon de faire preuve de fortune, comme autrefois on faisait preuve de noblesse.

L'existence de certains riches (ce ne sont pas toujours les plus opulens) semble un défi à la multitude des pauvres; elle est, à coup sûr, une incitation aux passions révolutionnaires. La futilité outrageante d'une vie toute de plaisir est une prédication quotidienne contre la richesse et contre les riches. Rien de malsain, pour les foules entassées dans nos capitales, comme le spectacle des oisivetés bruyantes qui s'étalent insolemment sur les boulevards de nos grandes villes. Deux choses, dans nos démocraties, compromettent la richesse, et avec elle la propriété : l'une, c'est la manière dont se font tant de fortunes; l'autre, c'est la façon dont on use de la fortune.

Plus qu'aucune autre, peut-être, l'aristocratie d'argent soulève autour d'elle l'esprit de révolte. Le règne de Mammon n'est jamais longtemps paisible. Les masses s'insurgent contre ce qu'elles appellent les privilèges des riches, et le socialisme sort du mam-

monisme. Mais, en se révoltant contre les rois de l'argent, la démocratie s'attaque moins à la richesse qu'aux riches. Elle ne veut pas détruire la richesse, elle prétend s'en emparer. Ce n'est pas l'esprit chrétien qui la pousse, l'esprit de renoncement et de sacrifice, joyeusement détaché des biens de ce monde. Tout au rebours, le socialisme, chez le peuple, n'est guère que le syndicat des appétits et le formulaire des convoitises. Dans les guerres civiles du royaume de Mammon, satisfaits et mécontens sont, en réalité, imbus du même esprit, les uns voulant prendre, les autres voulant garder. Deux égoïsmes aux prises.

Les classes en possession du pouvoir en ont, de tout temps, fait un moyen d'arriver à la richesse. Ainsi, à son tour, la démocratie. Je ne sais si elle y apporte plus d'âpreté; mais ce qui était facile aux aristocraties, nobiliaires ou bourgeoises, lui est singulièrement plus malaisé. Tous les citoyens ayant part à la souveraineté, tous prétendent avoir part aux profits du pouvoir. « Enrichissez-vous, » disaient, à leurs électeurs censitaires, les ministres de l'oligarchie bourgeoise. « Enrichissez-nous, crient, à leurs élus, les masses du suffrage universel; donnez-nous ce qui, jusqu'à présent, a été le lot du petit nombre : bien-être et loisir. » Ce n'est rien moins qu'un miracle, une sorte de multiplication instantanée des richesses, avec diminution du travail, c'est-à-dire du grand facteur de la richesse, que promet aux multitudes l'extrême démocratie. Elle me fait songer aux alchimistes qui s'ingéniaient, sous la protection des princes, à transmuer en or le cuivre et les métaux vils. Elle cherche, elle aussi, la pierre philosophale. Elle s'est engagée, vis-à-vis des peuples, à fondre à nouveau les sociétés. Elle a beau avoir pour creuset l'État, et pour moule la loi, si elle réussit jamais, il lui faudra des siècles.

En attendant qu'elle annule le pouvoir de l'argent par le transfert de la richesse à tous, la démocratie semble offrir plus de prise à l'argent qu'aucun des régimes qui l'ont précédée à l'empire. Jamais peut-être Mammon n'a tenu plus de place dans la vie publique des nations chrétiennes; aussi, quand elles seraient dirigées contre lui, il ne semble pas que les révolutions prochaines doivent de sitôt mettre fin à son règne. C'est un souverain malaisé à renverser, car, pour le détrôner, il ne suffit pas de proclamer sa déchéance.

III

L'intrusion de l'argent dans la politique est un des symptômes les plus alarmans de notre malaise social. La politique redevient

matière à trafic, partant à courtage. Je doute que notre époque soit plus corrompue que les précédentes. Il fut un temps, dans l'Europe chrétienne, — témoin l'Angleterre de Charles II, — où, tout comme les parlemens, les rois étaient à vendre (1). En Allemagne, en Pologne, en Suède, à Rome même, partout où siégeaient des assemblées, Versailles connaissait le tarif des consciences. L'immoralité, la vénalité sont de tous les temps, mais les institutions démocratiques en ont démesurément agrandi le domaine. Quand il n'y avait guère d'autre élection dans le Saint-Empire que celle de l'empereur, les princes, séculiers ou ecclésiastiques, étaient seuls à pouvoir mettre leur vote à l'encan. La mendicité des places et des faveurs, la course aux pensions et aux emplois, le négoce des influences, l'effort pour vivre et s'enrichir aux dépens du public, le parasitisme politique en un mot n'était autrefois permis qu'à une oligarchie, à la noblesse de cour, aux privilégiés de la naissance ou de la fortune.

Il en est autrement, depuis que les rameaux de l'arbre du pouvoir ont été abaissés à la portée de toutes les mains, et que toutes en prétendent cueillir les fruits d'or. Le cercle de la corruption s'est élargi à l'infini, avec le suffrage universel et avec l'avènement des nouvelles couches, d'autant que ces nouveaux venus avaient plus de besoins et moins de vergogne. — Puis les progrès de la civilisation et de l'industrie, la création des sociétés anonymes, les émissions de titres, les syndicats de garantie, les participations des banquiers nous ont enrichis de modes de corruption moins grossiers et moins périlleux. L'abject, le vulgaire pot-de-vin de nos ancêtres s'est bien affiné avec les inventions modernes; il s'est fait propre, il ne salit presque plus les mains. Que de manières de faire de l'argent inconnues de Panurge! La savante vénalité de nos jours a des procédés discrets qui ne laissent guère plus de traces que les poisons végétaux de la chimie moderne.

Prévarications, exactions, péculat, dilapidations, malversations, concussions, la vénalité et la corruption sont protéiformes; elles n'appartiennent en propre à aucun régime. L'ancienne monarchie et la Révolution en ont presque également pâti. Je dirai plus, en dépit de l'Angleterre de Walpole, le défaut de liberté politique, par suite du manque de contrôle, me semble rendre la vénalité plus difficile à réprimer sous un gouvernement absolu, témoin la France

(1) « Les Anglais, disait Montesquieu, encore au XVIIIe siècle, ne sont plus dignes de leur liberté. Ils la vendent au roi, et si le roi la leur redonnait, ils la lui vendraient encore. Un ministre ne songe qu'à triompher de son adversaire dans la Chambre basse, et pourvu qu'il en vienne à bout, il vendrait l'Angleterre et toutes les autres puissances du monde. » Montesquieu, *Notes sur l'Angleterre*, 1729.

de l'ancien régime, témoin la Russie autocratique (1). Mais en Russie et dans les États absolus, l'argent peut fausser les ressorts du gouvernement; il ne fait pas la loi. Dans les démocraties, au contraire, surtout aux époques de désarroi moral, l'argent menace de faire la loi.

De tout temps, les républiques ont été exposées à la tyrannie et aux usurpations; l'usurpation sournoise de l'argent et la tyrannie occulte du pot-de-vin sont de celles dont il leur est le plus malaisé de se défendre. Pour s'en mettre à l'abri, il ne suffit pas d'édicter des lois contre les riches; il faut des mœurs, il faut de la vertu, — comme disait ce bon Montesquieu, — et quand les mœurs déclinent, là même où subsiste encore de la vertu, ce n'est pas chez les politiciens qu'elle a son refuge.

Ici encore, nous pouvons renvoyer aux États-Unis d'Amérique. Faisons grâce au lecteur des républiques hispano-américaines; tenons-nous-en aux États-Unis. Sur les plages où débarquaient, au chant des psaumes, les pèlerins de la *Fleur de mai*, fuyant devant la corruption du vieux monde, règne le gras, le lourd Mammon, au front chauve, à la peau luisante (2). C'est sous l'œil louche de Mammon que délibèrent les Chambres du congrès, vainement fidèles à la tradition d'ouvrir leurs séances par une prière au Christ. La politique, aux États-Unis, est devenue une besogne suspecte où les honnêtes gens répugnent à tremper leurs doigts. Les partis y ressemblent à des compagnies de mercenaires, équipées et soldées par des groupes financiers qui se disputent à coups de bulletins, avec les emplois lucratifs, la machine à légiférer. La puissance des *trusts* n'a d'autre contrepoids que les coalitions des « chevaliers du travail » et les violences des syndicats ouvriers. Des États entiers sont les vassaux d'une société industrielle; et législatures d'États ou congrès fédéral se font les serviteurs des cupidités privées. Propriétaires de mines et rois des chemins de fer savent dicter des lois: ils font voter le *bill Mac-Kinley*, ils font voter le *Sherman bill* (3), qui enrichissent un groupe de privilégiés et appauvrissent le pays. La longue administration du parti républicain a été le règne des accapareurs, des monopoles et des coalitions de capitaux. La victoire des démocrates et de l'honnête Cleveland, en 1893, est sortie d'une réaction des intérêts privés et de la conscience publique contre l'oppression de la ploutocratie.

(1) Voyez *l'Empire des Tsars et les Russes*, t. II, liv. II, 3e édition; Hachette, 1893.

(2) Se rappeler le tableau du peintre anglais Wats, exposé, chez nous, au Champ-de-Mars, en 1889.

(3) La loi sur la frappe du métal argent récemment abrogée.

Nulle part, en pays chrétien, la domination de l'argent n'a été aussi éhontée et aussi tyrannique ; et, bien qu'on y compte, de longue date, des juifs nombreux, personne, que je sache, n'a encore découvert que cela fût dû à l'invasion des « Sémites ».

Il n'en est pas encore de notre France comme de la fédération américaine ; mais le mal, chez nous, est déjà grand, et à en juger par les dernières élections, le pays en paraît si peu inquiet que je ne sais s'il aura l'énergie d'en triompher. Cette France qui, depuis le Consulat et durant tout le XIX[e] siècle, était restée le modèle de l'intégrité administrative, voilà que, depuis une douzaine d'années, elle semble atteinte de la répugnante maladie dont nous la croyions à jamais indemne. Le chancre, le lupus hideux a pris la république par la tête, par le personnel parlementaire, par les ministères et les Chambres. A tous les yeux qui n'ont pas voulu demeurer fermés, les demi-révélations du Panama ont laissé entrevoir l'étendue et la profondeur de l'ulcère. Les dossiers de Cornélius Herz et le carnet d'Arton ont beau nous avoir été soustraits, nous avons aperçu, dans le cabinet de plus d'un homme politique, de louches agences où l'on trafiquait simultanément des croix d'honneur, des influences de partis et des concessions de l'État (1). Le courtage s'est introduit dans nos mœurs politiques ; et, Levantins ou juifs allemands, les courtiers de race, les *makler* au crayon tentateur se sont glissés dans les couloirs du Palais-Bourbon. Paris semble devenu la terre d'élection des aventuriers et des aigrefins de toute origine ; c'est que, selon le proverbe talmudique, la brèche appelle le voleur. Et que de brèches béantes ont trouvées dans nos murs les rôdeurs de nuit ! Il ne leur a pas fallu longtemps errer autour de nos monumens ; ils n'ont même pas eu besoin d'escalades nocturnes. Les veilleurs, préposés par le peuple à la garde de la chose publique, leur ont fait signe du doigt et leur ont tendu la main, les aidant à enjamber les grilles et à sauter les fossés.

Des deux larrons alliés pour exploiter l'ingénuité populaire, — de l'aventurier sans patrie qui se fait décorer pour accroître le nombre de ses dupes, et du ministre ou député, serviteur de la démocratie, dénonciateur attitré des abus, qui trafique de ses votes ou de son influence, — le plus abject me semble encore le politicien. L'homme d'argent, le tripoteur exotique fait son vil métier ; l'autre, le démocrate, ment à sa vocation. Il commet le

(1) On savait, depuis longtemps, à l'étranger que telles feuilles républicaines payaient leurs bailleurs de fonds avec des croix de la Légion d'honneur. Voyez notamment Sir Ch. Dilke, *l'Europe en 1887* ; Quantin, édit. française, p. 70.

péché irrémissible dans une démocratie, le péché contre le peuple. Il ressemble au prêtre sacrilège qui n'a pas honte de profaner les mystères qu'il enseigne à révérer, et ne voit dans la religion qui le nourrit qu'une vache à lait. Et la République est-elle autre chose pour nombre des élus du peuple? La politique, à leurs yeux, n'est que l'art de traire sans l'irriter la vache populaire. — Comment se feraient-ils scrupule de soutirer des millions aux sociétés privées? De même que, autrefois, les chevaliers brigands du Rhin, les *Raubritter*, postés aux défilés du fleuve ou de la montagne, ils ont imaginé de lever un péage sur les marchands ou sur les industriels qui, pour passer, ont besoin d'une autorisation. Ils ont fait mieux: pareils aux naufrageurs du bon vieux temps qui, pour les piller, attiraient sur des écueils les vaisseaux en péril, les politiciens des nouvelles couches ont lié partie avec les écumeurs d'affaires pour exploiter en commun les sociétés en détresse. Panama nous les a montrés mettant à contribution la ruine des compagnies et vendant, à des financiers aux abois, le droit de dilapider les économies des petites gens.

Une des tristesses des hommes de mon âge, c'est de constater combien, depuis un tiers de siècle, a grandi, chez nous, le rôle de l'argent dans les coulisses de la politique. Nous nous indignions, jadis, contre « la corruption de l'Empire », corruption de cour, toute de surface, qui n'avait entamé aucun des organes essentiels de la nation. Qu'était cette corruption impériale en regard de ce que nous a valu l'austérité républicaine ? En vérité, nous avons été trop sévères pour le passé, ou nous sommes trop indulgens pour le présent. Déjà, sous l'honnête Louis-Philippe, vous savez ce qu'éprouvait Tocqueville : il lui semblait se trouver moins en présence d'un gouvernement que d'une compagnie industrielle. Il s'imaginait voir la France mise en actions au profit du parti au pouvoir (1). Ce morose Tocqueville, que dirait-il, aujourd'hui, de notre démocratie française, ou de sa démocratie américaine ?

Pour l'argent et par l'argent, telle semble, des deux côtés de l'Atlantique, la devise du gros des politiciens. Élus et électeurs travaillent réciproquement à se corrompre. A côté des syndicats de la Bourse, nous avons des syndicats électoraux qui se soutiennent par des procédés analogues. Les élections veulent de l'argent, et au lieu de se contenter des subventions de leurs amis politiques, certains démocrates, en France comme en Italie, ont trouvé plus commode d'y faire contribuer les banques privées ou

(1) Alexis de Tocqueville, *Souvenirs*. Et il n'était pas seul à avoir cette impression, témoin certaines lettres de La Mennais et de Léon Faucher, etc.

les établissemens financiers dans la dépendance de l'État. On s'expliquait mal, parfois, certaines connexités, devant le corps électoral, d'hommes et de groupes qui semblaient en guerre déclarée pour la conquête de la République. Le secret de ces scandaleuses alliances était, en partie, dans la complicité de certaines pratiques. Entre l'opportunisme et le radicalisme, ces deux frères ennemis, alliés des grands jours, il y avait un autre lien que l'esprit sectaire et la commune passion anti religieuse : le carnet de chèques. Plutus-Mammon est, après Vénus-Astarté, le dieu dont s'offusque le moins le zèle athée de nos laïcisateurs. Sous quels traits apparaîtra, dans l'histoire, cette concentration républicaine qu'on osait nous présenter comme l'arche du salut? Sous la figure du ministre des finances et du chef de l'extrême gauche, de l'opportuniste et du radical escortant, de concert, leur ami le baron de Reinach, chez leur ami Cornélius Herz. Qui voudrait peindre, en un vivant tableau, la politique des dernières années, aurait là le sujet d'un beau groupe symbolique.

Encore, n'est-ce pas dans les parlemens ou dans les ministères que se fait le plus sentir l'ingérence de l'argent. Son ascendant s'exerce plus encore, sur une puissance qui se dit supérieure aux autorités constituées, sur la presse. En France, en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Italie, tout comme dans les deux Amériques, peu de feuilles échappent entièrement à ce joug avilissant. La plupart ont au cou un collier d'or, sur lequel leur maître a soin de ne pas graver son chiffre. Les maisons de banque, les financiers subventionnent volontiers les journaux, les achetant ou les prenant à bail, en tout ou en partie. Les habiles consentent à y perdre de l'argent ; ils se rattrapent dans les émissions ou dans les fournitures, sur le dos du public ou sur le dos de l'État. Des faits récens l'ont montré : les feuilles les plus vénales sont souvent celles qui dénoncent le plus bruyamment « les exploiteurs du peuple ». Les journaux honnêtes (il en reste encore, Dieu merci) ne vendent ni n'afferment leur partie politique ; mais beaucoup ne se font pas scrupule de céder, au plus offrant, leur partie financière. Et le public est dupe de bizarres marchés ; telle feuille d'extrême droite, ultra-catholique, telle feuille d'extrême gauche, ultra-radicale, ont leur bulletin financier vendu au même courtier israélite ou protestant. Les gazettes les mieux pensantes ne dédaignent pas toujours de s'abreuver à ce Pactole. Aux époques d'émission, la presse, de toute nuance, passe à la caisse du banquier émetteur. Ainsi s'explique comment cette presse aboyante, pareille à un Cerbère aux cent têtes dont les gueules baveuses passent le temps à s'entre-mordre, montre tout d'un coup une

quasi-unanimité, psalmodiant à l'unisson la même litanie d'éloges.

Entre toutes les vilenies de l'affaire du Panama, le rôle de la presse a peut-être été le plus honteux, et sur cette complicité de la presse, d'autant plus pernicieuse qu'elle se reproduit à chaque occasion, on s'est tu dans tous les camps, les journaux quotidiens de toute couleur étant intéressés au silence. Encore si tous s'étaient tus ! Mais plusieurs ont érigé leur vénalité en maxime. Des journalistes, qui n'étaient pas tous juifs, ont posé en principe que le journal est un avocat qui plaide et se fait payer. Cette presse qui se vantait d'être l'éducatrice du peuple, qui prétendait remplacer auprès des foules émancipées le prêtre et le prône, se donnant comme le nouveau pouvoir spirituel appelé, sur les ruines des églises, à distribuer aux masses le pain de l'esprit, voilà comment elle pratique son sacerdoce ! Il n'est pourtant pas loin le temps où la plume nous semblait une épée, pure de tout sang versé ; où nous nous imaginions que, dans la confuse mêlée de la vie contemporaine, où les violences ne sont plus guère accomplies par la force, l'écrivain, le journaliste devait être le moderne chevalier, le redresseur de torts, combattant visière haute pour la défense des faibles. C'était trop demander à ces temps sans vertu. La plume du journaliste ressemble plutôt aux flèches empoisonnées du sauvage, et, pour écrire, il n'est, hélas ! nul besoin d'être armé chevalier. Nous avons vu se lever, derrière nous, une génération de condottieri de la presse, de *bravi* du journal, qui rançonnent effrontément les particuliers ou les sociétés, et entreprennent à forfait des *raids* financiers sur les terres du public. Certes, il y a encore de nombreuses et nobles exceptions ; mais, à tout prendre, il n'y a pas, pour nous écrivains, à être fiers de notre temps et de notre pays. Pour ne pas trop nous mépriser, nous avons besoin de nous rappeler l'époque peu lointaine où poètes et prosateurs étaient aux gages de qui les payait et tendaient publiquement la main aux grands seigneurs ou aux financiers. N'importe, de toutes les faillites dont a été témoin le XIX[e] siècle, je n'en sais pas de plus lamentable que la faillite de cette presse corrompue et corruptrice. Si l'on doit juger l'arbre à ses fruits, il faut bien avouer que, — chez nous au moins, — la liberté de la presse a fait banqueroute.

A cette corruption, à cette immixtion de l'argent dans la presse et dans la politique, certains docteurs apportent des remèdes d'apparence fort simple. Les uns recommandent de restreindre les libertés publiques et notamment la liberté de la presse ; les autres, — ou les mêmes, — conseillent de supprimer le parlementarisme,

de ramasser tous les pouvoirs dans une main, tout en accroissant les droits de l'État. Vieux remèdes qui n'ont jamais guéri personne. Le mal, qu'on ne s'y trompe point, n'est pas toujours imputable à la liberté ; les gouvernemens en sont, pour une bonne part, responsables. Les gouvernemens, ou les gouvernans ont beaucoup fait pour corrompre la presse, les Chambres, les électeurs. Ils ont employé, à cette œuvre de démoralisation publique, les subventions, les décorations, les faveurs de l'État. La vénalité a été, pour eux, un procédé de gouvernement. Les fonds secrets qui révoltaient nos pudeurs enfantines ne suffisent plus. En France, en Allemagne, en Italie, pour ne parler que de l'Europe, il a fallu inventer d'autres ressources. Nous avons entendu des ministres de la République se vanter d'avoir fait tomber, de préférence, sur leurs amis, la pluie d'or répandue par les courtiers des syndicats sur les journaux. De plus grands hommes n'ont pas dédaigné ces petites manœuvres. La presse de la vertueuse Allemagne n'a-t-elle pas, durant vingt-cinq ans, savouré la manne du fonds des Guelfes, du fonds des reptiles, artistement distribué par ce grand tentateur de Bismarck ? L'Italie a eu sa crise des Banques et son *Panamino*, plus grave peut-être en réalité que son homonyme français. C'est que, en politique aussi, l'argent trop souvent est le nerf de la guerre. Presque partout, sur le continent, les hommes ou les partis au pouvoir ont noué de louches alliances avec les financiers ; et, qu'on le remarque bien, si les banques ou les sociétés industrielles font parfois la loi aux gouvernemens, c'est, plus souvent peut-être, les gouvernemens qui exploitent les compagnies privées et les banques; témoin le Panama et le *Panamino*. Comme les extrêmes se touchent, on retrouve parfois dans nos démocraties les plus coupables pratiques des gouvernemens d'ancien régime : pour obtenir la protection des lois, il faut acheter la connivence des hommes en place. Ainsi trop souvent, chez nous, depuis le règne du syndicat électoral de la concentration républicaine. En pareil cas, ce n'est ni des particuliers, ni des compagnies, que vient l'initiative de la corruption, c'est des représentans du pouvoir. Les mains qui payent sont ouvertes de force par la main qui reçoit : le vrai corrupteur, c'est le corrompu.

Après cela, que dire des autres remèdes préconisés des empiriques? Faut-il parler de la revision? La corruption politique n'est qu'une éruption du virus intérieur : comment la guérir avec une revision constitutionnelle? En France, on est toujours enclin à chercher le salut dans une modification de la machine gouvernementale, comme si les textes de loi avaient une vertu curative. Qu'on ramène sénateurs et députés à leurs attributions

législatives; qu'on délivre l'administration de leur ingérence tyrannique, fort bien; mais faire nommer le chef du pouvoir par le suffrage universel, choisir les ministres en dehors des Chambres, risquerait fort de n'avoir d'autre résultat que de déplacer les abus. Il faut, dit-on, prendre modèle sur les États-Unis. Mais quand il serait possible, à une France unitaire, de copier la grande république fédérale, n'est-ce pas aux États-Unis que la plaie d'argent est la plus invétérée, et que le mammonisme est le plus puissant?

Reste la panacée à la mode : l'extension des attributions de l'État. Voilà, du coup, un traitement avec lequel on est sûr de voir le malade empirer. Étendre la sphère d'action de l'État, accroître les droits du pouvoir, lui conférer la haute main sur les banques, sur les mines, sur les sociétés financières et industrielles, c'est agrandir, à l'infini, le domaine de la corruption administrative, avec le champ d'exploitation des politiciens qui représentent l'État et vivent de lui. Voulez-vous de nouveaux Panama, élargissez les attributions de l'État. L'État, le gouvernement, n'est pas un être de raison infaillible, impeccable, incorruptible ; l'État est représenté par des hommes en chair et en os, sujets à toutes les passions et à toutes les cupidités, qui ne cherchent souvent au pouvoir que les satisfactions de leurs intérêts, de leur ambition ou de leurs haines. L'État, c'est, dans la pratique, le parti au pouvoir; c'étaient hier, en France, les patrons de Cornélius Herz; car, en ce sens, État ou gouvernement, c'est tout un. Hélas! ce n'est pas du dehors qu'il faut attendre la guérison. Le salut ne peut nous venir de l'État; tout au rebours, c'est à nous plutôt de sauver l'État. Ce ne sont ni les lois ni les institutions, ce sont les hommes, c'est nous-mêmes qu'il faudrait changer. Nous avons moins besoin de revisions constitutionnelles, de réformes législatives, que de réformes morales; et cela est autrement malaisé.

IV

Le mal est en nous, et ne peut être guéri par des remèdes extérieurs. Il ne nous est pas venu du dehors; ce n'est point une fièvre jaune ou un choléra des Indes importé d'outre-mer, avec des produits exotiques, par des marchands de race étrangère; c'est, à vrai dire, un choléra-nostras né, spontanément, chez nous, ou devenu endémique en Occident. Pour nous en défendre, peu nous servirait d'établir des lazarets à nos frontières, ou des léproseries aux portes de nos villes.

Le mal est en nous, mal organique qui tient à notre com-

plexion, à notre âge, à notre régime social, à toutes nos conditions d'existence; mal qui a gagné toutes les classes; non que toutes en soient également contaminées, mais aucune n'en est indemne. S'il est plus visible dans les couches moyennes ou supérieures, la pauvreté n'en préserve point. A trop de pauvres, il ne manque, pour avoir les vices des riches, que les moyens de s'y livrer. Le peuple est démoralisé par les exemples d'en haut. D'après ce qu'il en aperçoit, toutes les classes supérieures, tout ce qu'il confond sous le nom de bourgeoisie lui apparaît incurablement gangrené. « Que dit-on dans les ateliers? demandait à un ouvrier de sa connaissance un sénateur philosophe. — Monsieur Jules, on dit que tous les bourgeois sont pourris. Depuis le Panama, la démonstration est faite. »

La bourgeoisie, une pourriture! voilà le sentiment du peuple dans presque tous nos États modernes. Nous savons, nous autres, combien cela est faux; mais cette opinion s'enfonce dans les cervelles populaires; elle est en train d'y devenir un axiome. Les masses raisonnent des bourgeois, comme nombre de bourgeois raisonnent des juifs : tous exploiteurs, tous voleurs! Pour le peuple des villes surtout, tel est le sens de nos scandales politiques et financiers; Panama a été le procès de la société bourgeoise, enveloppée tout entière dans la même réprobation. Le peuple nous applique la théorie du bloc. Pas d'autre remède que de supprimer le bourgeois. Cela est radical, mais cela est au moins plus logique que de se contenter de supprimer le juif.

Supprimer le bourgeois, ce n'est point, il va de soi, la solution bourgeoise. Pas n'est besoin d'un remède aussi violent. Pour se délivrer de la corruption et s'affranchir des vilenies de l'argent, il n'y a, selon beaucoup, qu'à écarter les hommes d'argent. Mais où commencent, où finissent, de nos jours, les hommes d'argent? Bien simple qui les croit tous réunis sous les colonnades de la Bourse! Leur nom est légion. Le Fils de l'homme chassait les marchands des portiques du Temple, mais il leur laissait la ville et la campagne. Les philosophes grecs, plus sévères, mettaient les hommes de négoce en dehors de la cité ; ils leur permettaient d'y vivre, d'y trafiquer, non d'y prendre part aux affaires publiques. Aristote est formel à cet égard : il bannit les marchands de l'agora (1). Il n'y veut que des hommes libres, affranchis des préoccupations mercantiles qui s'opposent à la pratique de la vertu, car la recherche du gain empêche l'acquisition de la sagesse. Pareille

(1) Aristote, *Politique*, liv. I, ch. VIII; — liv. VII, ch. IX. Cf. Platon, *les Lois*, liv. XI.

exclusion était bonne, en Grèce, pour ces démocraties d'aristocrates fondées sur l'esclavage. Mais rayez des listes électorales, dans nos démocraties modernes, les hommes dont le gain est le principal souci, combien restera-t-il d'électeurs? L'Évangile dit bien : Si ton œil te scandalise, arrache ton œil, et si ta main te scandalise, coupe ta main; mais ici ce n'est pas un membre qui est malade : c'est tout le corps. Ou mieux, c'est l'âme elle-même. Notre mal, on ne saurait trop le redire, ce n'est pas l'argent, ce n'est pas la richesse; c'est la soif dévorante, la soif diabétique de l'argent, l'idée que le bonheur dépend de la richesse et que dans la fortune gît toute félicité.

Un écrivain du xve siècle raconte que le médecin juif du pape Innocent VIII (les papes, comme les rois, avaient encore des médecins juifs), ayant épuisé tous les moyens de guérison, inventa de sauver le vieux pontife à l'aide d'un élixir fait d'une dissolution de perles fines (1). Qu'était la fabuleuse potion du médecin sémite, sinon un symbole de notre foi, déjà ancienne, dans la toute-puissante vertu de la richesse? Et cette foi en la richesse n'a fait que grandir depuis le moyen âge. Jamais l'on n'a autant cru à sa vertu curative. C'est d'elle, c'est d'une infusion de richesse et de bien-être que presque tous les modernes attendent le salut des sociétés.

Eh bien! non; à quelque dose qu'elle soit prise, gaspillée témérairement par l'empirisme brutal des socialistes, ou prudemment administrée par la main savante des économistes, la richesse ne suffira point à nous guérir. Notre sang ne se refera point avec l'or. Le bien-être ne saurait nous rendre la santé. Notre mal, il faut toujours en revenir là, est avant tout un mal moral, et à mal moral remèdes moraux. La question d'argent, comme la question sociale, se ramène à une question de morale. Qu'on me pardonne d'insister sur des idées que j'ai déjà exprimées plus d'une fois ici même (2). Il y a des vérités auxquelles nous sommes toujours rappelés. Le mal est dans les âmes, et c'est des âmes qu'il faut d'abord s'occuper; c'est elles qu'il faudrait affranchir de la servitude de l'argent. Nous aurons fait un grand pas dans la voie libératrice, quand nous aurons cessé de croire au salut par la richesse et par la civilisation matérielle.

C'est là le premier point; le second serait de cesser d'attendre la guérison de l'État, de la loi, qui ne peut refaire l'homme intérieur. La loi est chose morte; elle n'a point en elle de principe de vie.

(1) Gregorovius, *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter*, t. VII (1870), p. 306.
(2) Voyez notamment, *la Papauté, le Socialisme et la Démocratie.*

Elle n'a jamais arrêté la décadence des nations. Tolstoï et les mystiques ont raison, à travers toutes leurs outrances : ni l'État, ni la loi, ni même la science n'ont de quoi fermer les plaies de nos sociétés. Le remède efficace est au dedans de nous, dans la rénovation morale.

Ici encore, si nous prétendons réformer la société, commençons par réformer l'individu, commençons par nous réformer nous-mêmes. Si nous voulons vaincre Mammon, sachons nous affranchir de tout ce qui donne à Mammon prise sur nos âmes. Et qu'est-ce qui lui donne prise sur nous, si ce n'est nos vices, notre mollesse affadie et débilitante, notre lâche amour du bien-être, notre fièvre de plaisirs ineptes et vides, la vanité qui est au fond de nos goûts de luxe, la sensualité qui est à la racine de nos besoins de confort, la satiété de blasés qui nous fait rechercher le ragoût des nouveautés coûteuses? Est-ce tout? Est-il besoin de nommer le vice qui est la grande anse par où l'argent a prise sur tant de nos contemporains? la débauche secrète ou cynique, le libertinage grossier ou raffiné, dont notre époque a étendu les ravages à toutes les classes et à tous les âges? La volupté, tel est le suppôt attitré de la royauté de l'argent, le grand agent de la corruption publique et privée. Asmodée l'impudique a toujours été le ministre de Mammon. Demandez aux bénéficiaires innomés des chèques d'Arton les conseils de probité que leur ont donnés le foyer de l'Opéra ou les coulisses des petits théâtres. Une société qui fait à l'Ève déchue, à la femme de luxe et de luxure, abjecte héritière des hétaïres grecques et des kedeshot syriennes, une place quasi officielle est vouée au joug de Mammon, à la servitude de l'argent. Les deux corruptions, la sensuelle et la vénale, les deux concupiscences de la chair et des yeux, comme s'exprime la vieille Église, se tendent la main. La vie morale forme une chaîne dont les anneaux se tiennent. Purifions-nous, élevons nos âmes, écartons de nous tout ce qui est vil, faisons fi des vaines délicatesses des sens, et Mammon n'ayant plus de prise sur nous, le règne de l'argent prendra fin.

V

Mais c'est trop demander à notre mollesse. Sommes-nous prêts à changer de vie? Avons-nous seulement la sincérité de nous reconnaître coupables? Il y a comme une vertu, un commencement de relèvement dans la confession du péché. Si nous n'avons pas le courage de nous convertir et de faire pénitence,

ayons au moins la franchise d'avouer notre faute, et sachons dire : *Pater, peccavi.* Voilà qui serait viril, et qui serait chrétien. Est-ce ce que nous faisons? Est-ce ce que nous conseillent les dénonciateurs patentés des corruptions de l'argent? Non, tout au rebours; ils refusent de nous laisser nous accuser nous-mêmes; ils nous invitent, selon la déloyale méthode des lâches de tous les temps, à chercher, à côté de nous, un bouc que nous chargions de nos péchés. Ainsi, notamment, les antisémites, oublieux qu'en cela ils empruntent aux juifs une des pratiques les moins recommandables de l'ancienne loi. Désignant au peuple un groupe minuscule, ils rejettent sur lui toutes les fautes de la nation, disant : C'est lui le coupable, chassons-le du camp et le peuple sera sain.

Ce n'est pas que dans l'antisémitisme, allemand ou français, il n'y ait qu'hypocrisie ou haines surannées. Non, certes! L'antisémitisme, chez les plus honnêtes de ses adeptes (et parmi eux, les honnêtes gens, les naïfs sont après tout en majorité), l'antisémitisme a pu être, à sa façon, une révolte de la conscience publique contre le règne de l'argent. C'est, à travers ses injustices et ses ignorances, une protestation contre les tendances matérialistes de notre âge (1). Par là, ce vilain revenant du passé s'adresse aux meilleurs sentimens de notre nature, à ce qui reste de chrétien dans nos sociétés redevenues païennes. Mais, en même temps, avec une aveugle inconsistance, cette apparente réaction contre le matérialisme pratique de nos jours fait appel à tous les instincts mauvais qu'elle semblait devoir combattre, aux convoitises, aux cupidités, à tout ce qu'il y a de bas dans l'homme. Ainsi, dans ce torrent aux eaux troubles se mêlent et s'entre-croisent les sentimens les plus divers, la probité indignée de l'honnête homme et l'avide avarice des jaloux qu'irrite la richesse d'autrui ; les regrets douloureux des simples, dépouillés par la fraude des agioteurs, et les rancunes inavouées des intrigans ou des malhabiles, déçus de leurs rêves de fortune. Impur mélange d'instincts généreux et de vils appétits qui fait la force de l'antisémitisme, car il lui vaut simultanément les cœurs honnêtes et les âmes basses.

On a dit souvent que l'envie était la passion dominante des démocraties. Cela seul expliquerait l'antisémitisme ; s'il a grandi si vite, c'est qu'il a été semé dans la terre de l'envie, un sol qui ne manque nulle part. Toute rébellion du sentiment public contre la domination de l'argent devait, du reste, en Europe, tourner contre les juifs. Les peuples ont besoin de tout personnifier dans

(1) *Die Judenfrage; eine ethische Frage,* dit un Israélite allemand, le Dr Léopold Caro; Leipsig, 1892.

un homme, dans un nom; ils devaient personnifier l'argent dans le juif. Peu leur importe que la majorité des fils de Jacob soit pauvre; ils ne veulent voir en Israël que les rois de la finance; et poussés, à leur insu, par des réminiscences lointaines et par une aversion héréditaire, ils incarnent dans le juif la tyrannie de l'argent. La finance, c'est vague; le capital, c'est abstrait; — le juif, cela semble précis, cela donne un corps aux haines et une cible aux traits. Aux yeux des foules, le juif, c'est la spéculation, c'est le million fait homme.

Autre raison de cette identification du juif et de l'argent. Les juifs, par le fait de leur religion et de leur isolement séculaire, forment, parmi les nations, comme une sorte de classe, de caste à part, contre laquelle il est d'autant plus aisé d'ameuter les antipathies populaires que l'on peut les représenter comme des étrangers, des intrus d'un autre sang, n'ayant d'autre patrie que la Bourse et d'autres dieux que l'or (1). A la démocratie, naturellement jalouse de toute supériorité, il est facile de dénoncer Israël comme le noyau d'une nouvelle aristocratie, l'embryon de la vile noblesse d'argent qui va conquérant le monde à coups de millions. On voit en lui (bien à tort souvent) le nerf de cette antipathique « féodalité financière » qui règne par le droit de l'or. Les rois, en temps de révolution, sont victimes de leur royauté; et, pour la foule des petites gens, les juifs sont les rois de l'argent. Elle s'imagine qu'en les détrônant, comme nous avons fait de nos rois, elle s'affranchirait de la souveraineté de l'argent.

Erreur éternelle du vulgaire qui, pour conquérir la liberté, croit qu'il n'y a qu'à tuer César. Les dynasties de banquiers juifs viendraient à périr sur l'échafaud ou dans l'exil, comme les Stuarts et les Bourbons, que l'argent n'en continuerait pas moins à régner sur nous. Comme après bien des révolutions, il n'y aurait qu'un changement de personnes ou des mutations de familles. Le sceptre de la Bourse passerait à d'autres, à des protestans, à des Anglo-Saxons, à des Levantins, peu importe; pour être en des mains chrétiennes, peut-être n'en serait-il pas plus léger. La domination de l'argent, Israël en a profité plutôt qu'il ne l'a établie; ce n'est pas une royauté qu'il ait été seul à fonder, qu'il soit seul à faire durer. Nous avons dit ses origines; elle est sortie spontanément de notre évolution démocratique et de notre civilisation industrielle. Pour y mettre fin, il faut bien autre chose que la chute du juif. Il est très vrai que l'ascendant des juifs

(1) Voyez *Israël parmi les Nations;* Calmann Lévy, 1893, ch. XII.

tient, en partie, à la puissance de l'argent; mais ce n'est pas Juda qui fait la puissance de l'argent; c'est, à l'inverse, la domination de l'argent qui fait la puissance du juif. Ne prenons point l'effet pour la cause. Avec le rôle de l'argent, tend à grandir, partout, en Asie comme en Europe, le rôle des races que l'histoire et la persécution ont longtemps vouées aux affaires d'argent : Juifs, Grecs, Arméniens, Parsis. L'or étant roi, ses ministres règnent. Mais, hélas! il nous paraît moins dur d'incriminer « le Sémite » que de nous réformer nous-mêmes.

Allons jusqu'au bout de notre examen de conscience. S'il est inique d'imputer le mammonisme au juif et de rejeter sur les « Sémites » nos fautes et nos vices, est-il toujours juste de s'en prendre à la richesse? Il ne faut calomnier personne, pas même la richesse et les riches. Le coupable, force est bien de le répéter, ce n'est pas la richesse, mais l'amour immodéré des richesses. La richesse, avons-nous dit, n'est, en soi, ni bonne ni mauvaise; elle n'est ni belle ni laide. Elle est ce que nous sommes, et ce que nous la faisons. N'en déplaise à ses détracteurs, la richesse, l'opulence même, garde, dans notre culture moderne, un rôle essentiel. Elle a sa fonction sociale, fonction multiple que, par ces temps de démocratie, elle est seule à pouvoir remplir. Frêles ou durables, parmi les choses qui donnent du prix à la vie, plus d'une risquerait de périr avec elle. Ni l'art ni la science, pour ne point parler du reste, ne sauraient longtemps se passer d'elle; la supprimer, sous prétexte que ses élégances sont superflues, ce serait couper dans sa tige la fleur suprême de la civilisation. Ne faisons pas les raffinés : sa mission a beau être presque aussi mal comprise du riche que du pauvre, la richesse n'en est pas moins un des facteurs de ce que nous nous plaisons à nommer le progrès, et si elle venait à disparaître, le riche ne serait pas seul à en pâtir. N'en croyons pas des moralistes trop chagrins : la richesse n'est pas forcément chose vile et avilissante; il n'est pas toujours vrai qu'elle matérialise l'âme et qu'elle « prosaïse » la vie; si elle n'a pas de poésie en elle-même, elle a moins de peine à se défendre contre le prosaïsme de l'existence. Elle n'est pas toujours oppressive de l'esprit et desséchante du cœur; il est faux qu'elle étouffe partout l'âme sous le poids de plomb des soucis matériels, ou sous le lourd édredon du bien-être. Elle peut, elle aussi, être libératrice : elle peut émanciper ou soulager l'esprit, en allégeant le fardeau incommode des nécessités quotidiennes. Ceux-là seuls savent être riches qui de leur fortune ont fait un instrument de liberté.

De même, la richesse n'est pas toujours une cause d'isolement.

Plaignons les riches qui s'enferment dans leur argent, comme dans une prison aux grilles d'or dont les barreaux les séparent de leurs frères. Ceux-là, non plus, ne savent pas être riches. Ils ignorent les meilleures joies de la fortune. La richesse n'est pas toujours corruptrice; elle ne corrompt que ceux qui mettent leur cœur en elle. Bien mieux, selon le mot d'un contemporain (1), sa fonction, trop méconnue, est de créer autour d'elle les conditions matérielles de la moralité. Ainsi du logement, par exemple. C'est pour cela qu'il nous est permis d'en souhaiter la diffusion parmi nous; — non pour le confort des sens, non pour donner à tous les aises amollissantes et les joies banales du bien-être matériel; mais pour la pureté du foyer et l'intégrité de la famille; pour que le corps étant moins durement ou moins longtemps courbé vers le sol, l'âme aussi se tienne plus droite; pour que l'esprit ait plus d'aise et de liberté, et que, partout, dans la vie humaine, il entre plus d'humaine dignité.

La règle de la sagesse, elle nous a été donnée, voici bientôt deux mille ans, sur les collines de Galilée. Soyons pauvres en esprit, ce qui veut dire n'ayons pas notre cœur aux richesses. Et, pour être pauvre en esprit, le chrétien n'a pas besoin, comme le stoïcien de la Rome impériale, d'avoir dans son palais une chambre du pauvre, où s'enfermer, à certains jours, sous un vêtement grossier, avec un pain d'orge ou un peu de farine détrempée, comme pour se donner une heure la sensation de la pauvreté, et se prouver à soi-même que les privations n'en sont pas si dures. Il suffit au sage de ce versant du Calvaire (chose malaisée peut-être aux mondains affairés) de se retirer en silence dans la solitude de sa conscience et de sentir que son âme n'est par l'esclave des fades délicatesses du bien-être ou des fastueuses jouissances du luxe. Mais, riches ou pauvres, et juifs ou chrétiens, combien, parmi nous, savent être pauvres en esprit? Si les riches ne le savent plus, les pauvres eux-mêmes l'ont désappris. A suivre les convoitises des yeux, à surprendre les battemens des cœurs, je ne vois guère, autour de nous, que des riches en esprit. Les plus ardens à déclamer contre l'argent et contre le mammonisme n'ont, le plus souvent, d'autre dieu que Mammon. C'est pour cela que nos sociétés sont malades; car l'amour de la justice n'est pas seul à travailler notre démocratie.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) M. Paul Desjardins.

PERLE FAUSSE

DEUXIÈME PARTIE (1)

IV

Le surlendemain de ce jour, vers deux heures, Marvège était assis en face d'Alice dans un des petits salons de l'hôtel Treillot.

Après plus d'une semaine consacrée à Fédine, Raoul, privé de son convalescent, s'était demandé ce qu'il pourrait bien faire de son après-midi. Tout à coup il s'était souvenu de cette singulière amie avec qui, certain soir, il avait échangé un sourire, de si près qu'il semblait un commencement de baiser; et, s'étant souvenu, il n'avait pas hésité : il était accouru auprès d'elle... C'est qu'il y a des heures, — qu'on pourrait appeler nos heures féminines, — où nous ne désirons rien, sinon la compagnie d'une femme; où c'est bien cela qu'exige notre être spirituel; où notre pensée se coulerait difficilement dans le moule d'une conversation masculine; où il nous faut des idées, des paroles, même des gestes féminins; et cette femme, nous la choisissons, selon notre variable aspiration, rêveuse ou gaie, candide ou savante, coquette ou sentimentale...

Marvège n'avait peut-être pas songé à tout cela ou du moins il n'y songeait plus. Maintenant, dans le petit salon, dont les rideaux pesans et les stores à demi baissés repoussaient l'assaut des clartés gênantes, il tenait sous son regard sa vive amie babillante, n'y touchant pas, mais la croyant un peu à lui, comme un enfant qui admire, derrière les barreaux de sa cage, l'oiseau qu'il n'ose

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1894.

prendre, de peur qu'il ne s'échappe; un de ces oiseaux rares et dont on ne saurait que faire, si on les tenait captifs dans la main, puisqu'ils ne s'apprivoisent guère, et qu'on ne peut pas les croquer.

Et ce fut à peu près cette pensée que le jeune homme finit par exprimer.

— Oui, je suis venu, ma chère, parce qu'il n'y avait rien d'autre qui me tentât, que de vous voir et de vous entendre; parce que vous êtes la seule qui me donniez, qui m'ayez jamais donné la sensation inconnue, irritante, et délicieuse que j'éprouve...

Elle sourit :

— Vraiment... mais j'y compte bien!

Elle le regardait avec une juvénile effronterie, tout en balançant ses deux petits pieds croisés l'un sur l'autre, au bord du très large divan où elle s'était enfouie. Il reprit, plus gravement, comme pour marquer sa sincérité :

— Voyez-vous, ma pauvre amie, je suis terriblement blasé. Je n'ai aucune envie d'un grand amour, d'une de ces passions qui...

Elle l'arrêta d'un mot de gamin :

— Comme ça se trouve!

Il ne put s'empêcher de rire.

— C'est pourtant vrai, ce que je vous dis, et je ne joue pas la comédie, surtout avec vous. C'est même ce qui me ravit, que, jeune fille, vous ayez une âme de femme, comment dirai-je?.. très... achevée. Avec vous, inutile de mentir; vous saurez discerner ce qu'il y a de bon en moi, et il y en a encore un peu; — ainsi je ne suis pas insensible, mais ma sensibilité n'est qu'une mélancolie provenant de mon entière désillusion. Quand par hasard je m'attendris, c'est tout bêtement que je me rappelle un temps où j'ai eu des chagrins, des joies, des amours, toutes ces émotions qui m'évitent maintenant comme si elles savaient qu'il n'y a rien à faire avec cet homme-là; moi-même, n'ayant plus foi en leur puissance, je les évite aussi; j'en veux d'autres plus fines, plus délicates, plus subtiles. Vous voyez que je ne suis pas un indifférent, un endurci, tout au contraire. Je voudrais aimer encore et être aimé.

— Oh! mon cher! je vous en prie, vous aviez bien commencé, vous allez devenir banal.

— Rassurez-vous... je ne vous ferai pas une déclaration; je suis très moderne, autant que vous. Eh bien! supposez que je vous plaise un peu, — à vous que l'amour ennuierait, — et que vous me plaisiez infiniment, — à moi que rien ne touche plus, — alors je vous dis : Si nous inventions une façon de nous aimer qui ne serait celle de personne, qui ne serait ni l'amour, ni le flirt, ni le mariage... mais le simulacre de toutes ces choses; par exemple, une sorte de

camaraderie. Jamais entre nous un seul mot de passion, jamais un serrement de main, jamais, au grand jamais, le moindre petit baiser... pas même un regard de tendresse, rien !! Ce serait la sécurité parfaite et en même temps...

Il s'arrêta. Tous deux se regardaient au fond des yeux.

Elle était impatiente qu'il continuât. Cette offre d'étrange sympathie l'avait séduite. Une curiosité la tenait et une émotion de plaisir avait légèrement rougi ses joues.

Elle répéta, d'un ton interrogateur, avec un sourire d'attente, les dernières paroles de Marvège :

— Ainsi, une sécurité parfaite.., et en même temps?...

— En même temps, ce serait une tentation de toutes les secondes; la tentation à laquelle il ne faut pas succomber et à laquelle nous ne succomberions pas... Elle ne viendrait pas tout d'un coup... mais, dans cette sécurité, elle finirait par se glisser, lentement et nous fascinerait, et nous envelopperait, comme le serpent, et ce serait exquis! Songez donc; être sûrs de nous-mêmes, sûrs de notre force, et pourtant sentir combien la faiblesse aurait de douceur. Passer à côté des périls suprêmes en sachant que le seul effort de notre volonté nous en protège! Par la pensée, échanger des paroles ardentes; par les yeux, toutes les caresses, et rester impassibles; vivre dans nos cerveaux toute une vie d'amour, et n'en rien laisser voir; nous offrir tout entiers l'un à l'autre, et ne rien nous accorder. Oh! cette perpétuelle tentation d'aimer, repoussée toujours et toujours assaillante! Voyons, dites-moi, ma très moderne et très blasée cousine, qu'en dites-vous? n'est-il pas digne qu'on l'étudie, ce projet d'amusement, et ne croyez-vous pas qu'il peut réussir, pourvu... pourvu que la tentation vienne?

Il ajouta en souriant :

—Croyez-vous qu'elle viendra?

Elle baissa les paupières sur son regard malin, consentant et langoureux.

Si vieilli que se disait Raoul, il eut un afflux de sang au cœur. Il reprit :

— Alors à partir de maintenant, deux camarades, c'est convenu.

— Oui, deux camarades!

Elle s'était levée à ces mots ; elle rayonnait. Elle avait posé à ses hanches ses mains souples où scintillaient de riches bagues de femme ; elle cambrait la ligne pure de sa taille, faisant aux regards de celui qui la contemplait l'offrande superbe de sa beauté ; elle l'en éblouissait, orgueilleuse et tentatrice; et, tout de suite, elle répéta le mensonge qui lui était venu aux lèvres :

— Oui, deux camarades...

Raoul se tut, mais l'éloge de ses yeux suffisait sans doute, car la jeune fille vint s'asseoir près de lui, satisfaite, et dit :

— De quoi parlerons-nous donc, si nous ne parlons pas de nous-mêmes ?

— Ah! voilà! fit Raoul gaiement, j'y pensais en vous regardant tout à l'heure. En effet, vous n'avez pas besoin de parler, vous; c'est assez de vous laisser regarder, pour nous tenter; mais, nous autres hommes, il faut bien nous permettre au moins de parler.

— Soit! vous aurez ce droit, mais n'en abusez pas!

— Je vous le jure.

— Et d'abord décidons, mon camarade, comment nous arrangerons notre existence... Vous viendrez souvent me voir?...

— Oui. Mais vos parens?

— Peu importe. Je suis libre. Nous sortirons ensemble à cheval?

— Je n'ai plus de chevaux.

— A pied, alors?

— Vous n'avez pas peur du monde?

— Non, et même... si le monde nous calomniait, je trouve que cela pimenterait un peu notre camaraderie.

— Il vaut mieux se passer de ce piment-là.

— Soit! — Donc, vous ne me compromettrez pas?

— Non. A mon tour : mes visites, vous me les rendrez chez moi, voilée?

— Quel programme! vous n'avez pas honte?

— Et vous?

— Non, c'est original.

— Seulement nous n'avons pas tout prévu.

— Quoi, par exemple?

— Votre mariage!

— Avec vous? grands dieux!

— Non, avec un autre. Si jamais vous vous mariez!

Elle haussa les épaules.

— Peu de chance! Enfin, admettons. Qu'est-ce que cela pourrait vous faire?

— Beaucoup, si je dois en souffrir.

— Êtes-vous donc capable de souffrir par une femme?

— Je l'espère.

— Pourquoi ce : je l'espère?

— D'abord, parce que l'une des plus grandes tristesses pour un homme est de sentir qu'il a perdu jusqu'à la faculté d'être triste à cause d'une femme; ensuite parce que vous-même déjà m'avez donné un moment de joie, l'autre soir.

— Une joie... de tristesse?

— Oui, la dernière fois que je vous ai vue, quand nous avons été chercher ces aquarelles, vous rappelez-vous? Je vous ai regardée de tout près, et vous n'avez pas reculé; j'ai eu l'illusion que vous étiez un peu à moi, tout d'un coup; c'était une sensation de rêve. Et je vous l'aurais dit, avec bien d'autres choses encore. Mais on est venu me chercher pour ce nigaud de Fédine! je vous ai quittée; alors ma sensation s'est changée en mélancolie; et, dans le fiacre qui m'emmenait, j'aurais pleuré si j'avais eu quinze ans de moins... Il me semblait que j'allais grelotter de solitude en rentrant chez moi. Eh bien! cette tristesse d'amitié, je l'ai reçue en souriant, à bras ouverts, comme la messagère qui viendrait me dire: « Tu n'es pas si vieux que tu crois, puisqu'il y a une femme que tu regrettes. »

La jeune fille, narquoisement, l'interrompit:

— Tout serait donc pour le mieux si je me mariais; vous auriez une de ces chères mélancolies.

— Ah! pardon, ce serait tout autre chose!

— Quoi donc? de la jalousie?

— Oui, mais très spéciale.

— Expliquez-vous.

— Ce serait la souffrance d'un amateur voyant un précieux objet d'art en la possession d'un ignare incapable d'en comprendre les beautés, les finesses...

— Pardon, je vous arrête; pourquoi serait-ce forcément un ignare?...

— Forcément... comparé à moi. Oui! j'ai la prétention d'apprécier en votre personne cent détails qui n'appartiennent qu'à moi seul, parce que seul je les vois;... autant vos grâces invisibles que les autres: des attraits impalpables, spirituels et que je découvre au fond de vous-même. Ainsi, qu'est-ce qu'un sourire? tout ou rien, suivant le sentiment qui l'amène à vos lèvres. De même l'éclair d'un regard peut illuminer toute votre âme; ainsi, le geste, l'attitude, la démarche, une parole, un haussement d'épaules!... Et, en vous, toutes ces manifestations de votre être physique me révèlent votre être moral... Donc, après trente-trois ans, pas mal de chagrins, et beaucoup d'écoles faites, enfin, j'ai rencontré la femme qu'il me faut... Ne vous effrayez pas, il ne s'agit pas de mariage. Non, je serais capable, marié, de devenir aveugle, et insensible, et je ne m'en consolerais pas! Ce serait renoncer au bonheur tout cérébral que je me promets. Nous voulons quelque chose de plus élégant que de la passion ou même de l'amour; nous aurons mieux, l'un et l'autre. Vous aurez, vous, la parfaite satisfaction féminine d'être comprise, admirée par un

homme qui ne vous demande rien, rien... J'aurai, moi, la volupté singulière de ne rien vous demander de ce que vous me donneriez peut-être. Ce sera l'amusement de se griser à demi, sans jamais perdre la tête, à la façon de ces buveurs délicats qui boivent à petits coups, tout doucement. Voulez-vous?

Elle écoutait, M[lle] de Pompeuil, charmée, malgré ses naturels dédains; elle écoutait ces paroles qui l'effleuraient, caressaient toutes ses plus secrètes vanités... Et fière d'inspirer de si modernes sensations, elle approuvait de ses grands yeux contens.

— Allons, parlez-moi, dit Raoul, après un silencieux échange de regards.

— N'exigez pas que je parle! A vous de deviner!

— Mais, si je me trompe?

— Vous n'en devinerez jamais trop.

Elle eut un troublant sourire; mais, pour atténuer aussitôt cet aveu, reprendre un peu de ce qu'elle venait d'accorder:

— Si pourtant je me mariais, dit-elle, m'oublieriez-vous?

— Je tâcherais, à moins que vous ne me forciez de n'en rien faire.

— Et comment vous y forcer?

— En me consolant.

— Quelle consolation?

— Par exemple la promesse de ne pas aimer votre mari; de le subir seulement. Et de vous à moi, pas de mensonges, n'est-ce pas?

— Hum! cette promesse!... Peut-on savoir? Nous avons le mensonge dans le sang, nous autres femmes. D'ailleurs, c'est une piètre consolation que le déplaisir d'un autre. Décidément, je préfère le moyen de mon amie, l'Espagnole.

— Qu'est-ce donc?

— Un homme, un Français galant et charmant passa trois mois à Madrid. Là, il connut une jeune fille, de très bonne maison, je vous prie de croire, et qui prouva qu'elle était fille d'esprit. Notre compatriote lui fit la cour; un petit flirt seulement. Puis il dut revenir en France. Il emportait avec lui, pour tout souvenir, le regret dont vous me parliez : cette mélancolie de n'avoir rien pris, rien reçu, rien demandé, alors que maintenant il sentait, trop tard, qu'il aurait obtenu... pas mal de choses... Et il paraît que Rosita de son côté eut un regret semblable. Savez-vous ce qu'elle fit? Il n'y a que nous, les femmes, pour avoir de ces franchises-là. Elle lui envoya, huit jours après leur séparation, sa photographie, avec ces mots écrits de sa main, en espagnol : *Vaya usted con Dios, y vuelva cuando estare casada.* Ce qui signifie : « Dieu vous garde et revenez quand je serai mariée. » — Ce n'est pas mal, avouez!

— Pas mal. Et... elle... s'est mariée!

— Oui, elle a épousé un duc!

— Et... l'autre?

— Mon cher, je n'en sais rien... Je n'y étais pas. Mais... comme ici-bas il n'y a guère que les montagnes qui ne se rencontrent pas... j'en conclus...

— Parfait, dit Raoul.

Il se leva et vint s'asseoir à côté d'Alice, sur le divan. Puis, la regardant en face :

— Écoutez, ma cousine, si vous vouliez me rassurer tout à fait pour l'avenir, vous me signeriez un billet de ce genre.

— Vous n'êtes pas gêné!

— Dame! au moment de tout risquer au jeu, je préfère ne pas jouer sur parole... et je vous demande un billet.

Elle éclata de rire.

— Vous vous rappelez que mon grand-père était banquier et que sa signature était bonne. Tenez, quand ce ne serait que pour voir la mine que vous ferez; attendez...

Elle alla à un chiffonnier, qu'elle ouvrit, fouilla dans un tiroir et en sortit une photographie d'elle-même qu'elle présenta à Marvège :

— Vous plaît-elle?

Il répondit oui, d'un signe de tête, tout en admirant la très séduisante image de la jeune fille, le souriant profil et les épaules nues qui surgissaient du dégradé nébuleux de la photographie comme un buste de déesse hors d'un nuage ou d'une vague.

— Elle vous plaît, celle-là... Très bien...

Elle se rassit, prit une plume et traça quelques lignes au haut de la carte-album, puis elle revint à Raoul et lui dit :

— Lisez!

Mais comme il avançait la main :

— Non! Pardon! Je vous permets de lire seulement, non pas de prendre.

Elle gardait en main la photographie.

— C'est en bon français, je pense? demanda-t-elle.

— En excellent français, répondit Marvège en riant, mais pas très commercial, pour une petite-fille de banquier.

— Comment cela?

— Non! pas commercial du tout.

Et à haute voix il relut :

« *Payable au porteur dans les deux mois qui suivront mon mariage.* »

Ce n'est pas *au porteur* que vous auriez dû écrire, mais *à M. Marvège*. Après ça, je sais bien qu'une fois entre mes mains,

il n'y a pas de danger que je perde ce billet ou que je le mette en circulation.

— Il ne manquerait plus que ça! Du reste, je n'ai jamais compté vous donner ma signature et pour plus de sûreté... voilà...

Et avant que Raoul eût pu s'y opposer, elle déchira la photographie en quatre morceaux.

— Maintenant je suis sans garanties, fit Marvège avec une gravité comique.

Elle le regarda un instant de côté, avec malice et pitié, et dit, assez bas :

— Ma parole ne suffit donc pas?

Cette fois il s'avança vivement et posa sa main sur le bras de la jeune fille en murmurant :

— Ainsi, vous me le jurez?

Elle se dégagea.

— Vous sortez déjà de votre rôle! Restez donc homme d'esprit. Vous savez,... la tentation, rien que la tentation... la volupté étrange... Mais le temps passe! Il faut songer à notre programme. Quand nous revoyons-nous?... Allons, venez ici.

Elle était debout dans l'embrasure de la fenêtre, une main à l'espagnolette et la tête penchée sur son bras tendu. Son sourire appelait Raoul, qui s'approcha.

Alors elle se mit à lui parler à l'oreille, en petites phrases brèves; et cette confidence avait un charme criminel et mystérieux; cela ressemblait à un complot de deux voleurs d'amour. Elle disait :

— Demain soir, à neuf heures, je sortirai à pied pour aller chez une de mes amies qui demeure boulevard Haussmann, pas loin de chez vous ; un domestique m'accompagnera ; je le laisserai à la porte en lui donnant l'ordre de revenir à onze heures et demie. Je ne monterai pas chez mon amie. La maison a une autre issue qui donne sur le square de Messine. Vous attendrez là ; je serai voilée. Nous nous promènerons à pied ou en fiacre, ou dans un coupé de cercle, ou en omnibus... peu importe... Ou encore nous ne nous promènerons pas... qu'est-ce que cela fait puisque nous serons sages comme deux images?... Très drôle, n'est-ce pas? Une fière idée que nous avons eue là! C'est égal, nous sommes de jolis blasés, et il n'y a peut-être pas deux Parisiens qui trouveraient pareil plaisir à l'agacement voulu que nous allons faire durer... toujours...

Elle s'interrompit.

— Car, je compte sur votre parole. N'allez pas devenir banal, en voiture ; un seul baiser et tout cela retomberait au-dessous du médiocre.

— C'est promis.

— Bon! à demain! Filez vite.

Et, au seuil de la porte où elle l'avait reconduit, elle tourna sur les talons sans même lui tendre la main.

Ridicule, impossible, insensé, dira-t-on, le pacte qu'ils venaient de conclure! Et ils le savaient bien; et les sourires qu'ils avaient aux lèvres étaient une raillerie d'eux-mêmes... Sincères, leurs paroles? Non pas. Oser prétendre que cette camaraderie ne serait pas un prétexte à des privautés d'une autre sorte! Vouloir se contenter du frôlement de la tentation!... Hypocrisie de roué et de coquette, ou sinon folie pure! Depuis que le monde est monde, les hommes attaquent, les femmes cèdent. La guerre d'amour sévit. La paix n'est jamais signée. Deux ennemis ne se rencontrent pas en champ clos sans qu'un défi soit porté. Et c'est ce Parisien, ce Raoul Marvège, ce très véritable amateur de femmes, qui parle de jouer à l'amour platonique! C'est cette Alice de Pompeuil, qui feint de croire à ces paroles! Cette jeune fille, déjà femme depuis longtemps, de par sa précocité, la maturité même de son esprit, la curiosité de son imagination qui lui aurait tout révélé, tout enseigné, même si le monde où elle a vécu ne s'était chargé de le lui apprendre. Elle et lui? mais c'est un flirt vulgaire pour lequel ils viennent de s'engager là. Peut-être se sont-ils d'avance et tous deux résignés à la faute possible. Peut-être ont-ils déjà prévu, avec leur sang-froid de vicieux réfléchis, la minute où l'on s'oublie, où l'on succombe, où les plus délicats subissent le suprême et habituel entraînement de la passion.

Eh bien! non, ils étaient sincères! Fous peut-être, mais sincères! Et cela se comprend. Lui, Marvège, n'était-il pas de ceux qui auraient pu vivre d'un seul amour, tout simple, tout honnête, sans regrets ni malsaines mélancolies, ni lassitudes, ni désirs d'infidèle! Oui, il aurait pu, — qui sait? — dans un élan de sa franche et sensible nature, se donner, le cœur gros de tendresse et d'amicale reconnaissance pour la femme choisie et consentante. Mais la vie n'a pas voulu qu'il fût cet homme. La vie l'a pris trop jeune, comme tant d'autres, l'a entraîné, l'a fait marcher trop vite et l'a laissé en route, découragé. L'amour l'a déçu; il a voulu aimer; il a vu des femmes ayant de grands yeux pensifs et des sourires prometteurs; il a cru qu'elles étaient bonnes et l'aimeraient, et chaque fois, elles lui ont menti, toujours avec des sourires et des baisers; celle-ci le trompait; celle-là voulait de l'or, seulement; une autre s'est moquée de lui quand il a prononcé certains mots naïfs de nos vingt ans, quand il lui a fait l'hommage de toutes les douces illusions qu'il cachait en lui. Une autre, enfin, — moins mauvaise celle-là, — est restée grave

en face de cette jeunesse croyante, a soupiré et lui a dit : « Pauvre enfant, tu méritais mieux que de m'aimer ; je n'en vaux plus la peine ; oublie-moi ; oublie les femmes ou plutôt évite de les aimer comme tu allais m'aimer. Joue avec elles, ne leur livre pas ton âme. Va, pars, pauvre amant qui pleure ! Je te fais mal, mais un jour, quand tes cheveux seront gris, tu penseras que j'avais raison et tu m'enverras un lointain merci. » Elle avait raison, celle-là. Ainsi qu'un arbre secoué par les orages, desséché par les vents, et ne trouvant plus, dans le sol où plongent ses racines, la fraîcheur qui désaltère et vivifie, cet homme s'est résigné. Il a renoncé à chercher l'amour dont il voulait se nourrir. Il va vivre désormais, sans espoir, sans foi, raillant même ces bonheurs de rêve, jadis entrevus... Il aura ce que les indulgens nomment une douce philosophie, il sera ce que les sévères appellent un sceptique. Mais ce scepticisme qu'on montre au doigt, cette plaie qu'il porte en lui, c'est sa crédulité meurtrie et sanglante. Ce scepticisme, s'il n'est pas une gloire, n'est pas non plus une honte ; il est une douleur, et aucune douleur n'est sans noblesse !...

Et voilà qu'un jour cet homme, qui ne croit plus, a rencontré sur sa route une femme telle qu'il l'eût aimée avec ivresse autrefois, une femme belle de corps et alerte d'esprit, fine et même sensible, peut-être, mais ne le disant pas, et riant dans la vie de ce rire dont se servent les braves et les fiers pour chasser leurs larmes... Ils se rencontrent, et aussitôt ils se comprennent. A-t-elle donc souffert aussi, elle ? Oui. Non pas qu'elle ait jamais plié sous un de ces grands souffles d'amour qui nous laissent pour toujours courbés en deux vers la terre... Non pas qu'elle eût de bien précieuses illusions. Elle n'est ni meilleure, ni pire qu'une autre ; mais elle est plus intelligente et plus riche. Plus riche, et elle a éprouvé la désespérante satiété des plaisirs de l'argent, elle a eu autour d'elle des hypocrites à démasquer ; plus intelligente, et vite elle a soupçonné tous les mensonges, toutes les vilenies de ce monde. Et le doute l'a prise aussi, comme Raoul ; et ce mal dont ils souffraient tous deux les a rapprochés, unis. — Et tout de suite, lui l'a si bien devinée ! Or, les femmes veulent être aimées pour ce quelque chose d'immatériel qu'il nous faut chercher en chacune et dont la découverte les émeut et les charme. Et voilà comment Mlle de Pompeuil n'avait pu s'empêcher de sourire, indulgente et amusée, en écoutant Marvège lui faire sa très singulière et très moderne déclaration de sympathie.

Et puis, soyons juste ! N'était-ce pas chose capable de plaire à une femme, capable au moins de la tenter, ce qu'il lui offrait ? Braver le péril d'amour ; avoir l'émotion du crime sans en connaître le remords ; laisser éveiller en soi les intimes et intellec-

tuelles sensations de celle qui aimerait et serait aimée, et n'éprouver ni déceptions, ni hontes, ni jalousies; faire de la fantaisie avec son cœur et son âme; avoir près de soi, dans la vie, un être assez délicat, assez subtil, pour prendre plaisir à ce simulacre de passion humaine et pour avoir deviné que cela vous plairait? Pourquoi donc eût-elle refusé la distraction proposée à son désœuvrement, à son ennui? et quelle est la sotte ou la sainte qui n'eût pas, comme elle, murmuré à ce rare ami, en le quittant :

— Demain, neuf heures...

Elle y alla, au rendez-vous!

C'était un soir étoilé de février; un vent du sud passait, apportant des parfums mystérieux et ténus, cueillis en plein soleil, sous d'autres cieux... Il y avait dans l'air des promesses de printemps; et les platanes des avenues, dressant sur le bord des trottoirs leurs hautes branches encore nues, devaient rêver de bourgeons et de fleurs. Paris, dans cette douceur inattendue, semblait s'égayer. Les voitures, sur la chaussée sans boue, filaient au trot assoupli des chevaux. Les cochers n'avaient plus leurs pèlerines de fourrure, et, sur les trottoirs, les piétons marchaient d'un pas ralenti, flânant presque, pour le seul plaisir de respirer longuement, après les brouillards glacés, la tiédeur de cette nuit.

Et la jeune fille, subissant, elle aussi, cette influence toute physique des fins d'hiver, allait joyeusement, plus joyeusement qu'elle ne l'aurait cru, au rendez-vous donné. Escortée d'un domestique, elle gagna le boulevard Haussmann, franchit la porte cochère de la maison qu'elle avait indiquée à Raoul et congédia l'homme qui l'avait accompagnée. Puis, la porte retombée, sans s'arrêter sous la voûte, elle passa devant la loge du concierge et gagna l'étroite avenue, bordée d'une haute muraille, du square de Messine. Là, elle s'arrêta : c'était le silence, la solitude, presque l'ombre... Elle regarda et aperçut à vingt pas le feu rouge d'une cigarette. Quelqu'un venait à elle; c'était Raoul. Ils se rejoignirent.

— Bonsoir!

— Bonsoir!

— Comme vous êtes exacte! Cela vous amuse donc?

— Oui, et vous?

— Quelle question! mais nous n'allons pas rester là!

— Non! je m'en remets à vous, mon cousin.

— Sortons d'ici. Voulez-vous mon bras?

— Pas encore... plus loin... ailleurs.

— Vous avez une bonne voilette, il me semble. Impossible de vous reconnaître.

— Impossible! elle me garantit contre tout!

— Même contre moi?

— Contre vous? à quoi bon? puisque vous avez juré...

— C'est vrai. Allons! J'ai, à tout hasard, pris une voiture qui m'attend à la grille du square!

— Parfait! nous irons jusqu'à la porte du bois de Boulogne, au pas, les vitres baissées. Et puis nous marcherons un instant.

Deux minutes plus tard, ils montaient dans le coupé qui avait amené Raoul et roulaient lentement vers l'Arc de Triomphe.

Fut-elle sincère, ce soir-là, leur camaraderie à voilette? Leur promenade, au bras l'un de l'autre, dans l'avenue du Bois de Boulogne, déserte et sombre, fut-elle celle de deux amis? Il faut le croire, car pas une fois la voilette ne se souleva pour le passage furtif d'un baiser; pas une fois leurs mains ne se pressèrent dans le côte-à-côte de l'étroite voiture. Et, tandis qu'ils marchaient, le bras d'Alice, sur celui de Raoul, eut toujours la légèreté indifférente qu'il aurait eue dans un salon!

Et les paroles? Certes, il y en eut d'aimables, de galantes même, et c'était justice. Mais Raoul n'avait pas plus juré de se taire qu'on ne le lui avait ordonné!...

Et des regrets, ensuite?... En eurent-ils?... Cela, nul, pas même eux, ne l'aurait pu dire à coup sûr. Mais tout paraît prouver qu'ils n'en eurent pas et que telle était leur fantaisie de grands fous ou de grands sages de ne voler ce soir-là que ce qu'ils avaient le droit de prendre, ou, plutôt, de n'avoir du voleur que l'apparence, l'allure... et... la chanson.

Et puis, c'était leur premier rendez-vous!

V

Ce rendez-vous ne fut pas le seul. Il y en eut d'autres, ici ou là, sous les arbres d'une solitaire allée, au bois de Boulogne, ou parmi la foule anonyme des grands magasins, ou dans les salles silencieuses des musées.

Ils étaient satisfaits.

Après des siècles d'ennui, comme disait Raoul, leur vie avait une occupation, un divertissement, mieux encore : une rêverie. Le singulier plaisir de ces rencontres clandestines, loin de s'user, se renforçait. Dans le monde, ils se témoignaient des égards cérémonieux, dont le contraste avec les familiarités de leur récent tête-à-tête les amusait; ils dégustaient, en gourmets de sensations, cette inexplicable jouissance de bien cacher un secret aux yeux de tous. Ils se voyaient, souvent aussi, à l'hôtel de la rue de Lisbonne. Car M[me] Treillot recevait beaucoup cette année-là, disant: « J'arrive à l'âge où l'on a le droit d'attendre ses amis chez soi. »

La vérité est qu'elle ne pouvait supporter la seule compagnie de son mari et de sa fille, et qu'elle improvisait un dîner ou un concert intime dès que le monde la laissait chômer.

Raoul était assidu à ces réunions, ainsi que les Daizery et Suzette Fédine. Horace même y avait, à deux reprises, fait acte de présence. Trois semaines environ s'étaient écoulées depuis son « accident », et il avait franchement repris sa vie de cercle et de sport... celle d'un homme aussi consolé qu'il était guéri : ce qui devait rassurer Marvège sur l'état moral de son ami, si toutefois il prenait le temps d'y penser encore. Quant à Suzette, elle considérait la réapparition d'Horace dans le monde comme le symptôme d'une définitive conversion. Elle triomphait :

— C'est charmant de sortir avec son frère. Et voyez Horace ; il n'a vraiment pas l'air de s'ennuyer ; il cause avec Alice. Tenez, il rit ! c'est votre œuvre, ce miracle.

Raoul protestait.

— Enfin, reprenait-elle, avec un enjouement drôle, si jamais il fait des sottises, je vous l'envoie.

Bien que touché de cette gratitude et de cette confiance, Marvège ne laissait pas l'entretien s'attarder. Il apercevait, là-bas, dans un salon voisin, Alice trônant au milieu d'une petite cour, et une crainte jalouse le ramenait vite auprès d'elle. Suzette, le plus souvent, restait à l'écart, avec d'autres jeunes filles ; elle évitait de se mêler à l'entourage de sa cousine, devinant que sa présence gênerait la gaîté badine des interlocuteurs.

— Votre vertu, disait un soir Mlle de Pompeuil à Daizery, est une originalité que j'envie. Vous n'êtes pas d'un autre âge ; vous n'êtes d'aucun âge, vous, mari fidèle, père admirable, homme des champs et liseur de poètes latins... vous arrivez, oiseau rare, dans notre société croulante ; vous vous perchez sur ces ruines et vous chantez en paix. Vous me faites, au milieu de nous, l'effet d'un honnête bouvreuil égaré parmi des bengalis nés en cage...

Daizery s'inclina en riant :

— Honnête, cela n'est pas prouvé ; mais, en tout cas, le plus indulgent des hommes, attendu que je ne sais pas où est le vrai pour les autres.

— Vous nous considérez avec pitié !...

— Pas toujours ; seulement quand vous êtes ridicules.

— Merci ! Et cela nous arrive souvent ?

— Chaque fois que vous n'êtes pas sincères.

— Des exemples, s'il vous plaît. Citez-moi les choses qui sont ridicules quand elles ne sont pas sincères.

— Tous les actes ; toutes les qualités, tous les sentimens, toutes

les passions : la haine, la colère, la politesse, la piété, l'amour.

— L'amour aussi ?

— L'amour surtout.

— Alors, il me semble que je dois être profondément ridicule. Et vous, Raoul ?

— Ma chère, nous sommes tous les deux de la même race... une race de décadence. Et nous nous trouverions plus ridicules si nous étions sincères que si nous ne l'étions pas. Nous sommes des perles fausses, comme dirait Daizery.

A ce moment, Mme Daizery s'approchait.

— Venez, perle vraie, s'écria Alice. Votre mari nous traite de perles fausses, n'est-ce pas, Raoul ?

Mme Daizery souriait.

— Est-ce vrai, monsieur Marvège ?

— Oui et non, madame ; il m'a fait un jour une théorie sur les perles fausses, — et les gens qu'on pouvait leur comparer ; — et je me suis aussitôt reconnu pour un magnifique échantillon de cette marchandise-là.

— Moi aussi, dit Alice... Oh ! c'est un homme terrible que Daizery... un homme à théories ! L'autre soir, il a voulu me démontrer qu'on avait le droit de refuser l'hommage qu'une femme vous fait de son amour... Cela m'a rappelé le cas d'un certain personnage très antique, aussi pudibond que peu courtois... Et quant à moi, femme ou plutôt jeune fille qui ai accroché à un clou mon ignorance de convention, je m'insurge... Voyons, messieurs, qui me soutiendra ? Vous, Raoul ?...

Et son regard brillant alla chercher celui de Marvège qui eut un geste de doute et ne répondit pas...

Il se fit alors un mouvement dans le petit salon. Quelques personnes entraient, d'autres sortirent. Les discoureurs se séparèrent : Mlle de Pompeuil s'était rapprochée de Raoul. Ils étaient un peu à l'écart. Elle était campée en face de lui, bien droite, les bras presque croisés, la tête relevée d'un air de défi, sûre de sa beauté, de sa jeunesse, du charme irritant de tout son être : ses yeux regardaient Raoul étrangement. Il y avait un peu de tendresse dans ce regard, un peu de malice, et peut-être aussi la lueur subtile d'une curiosité d'amoureuse. Et tandis que ses lèvres entr'ouvertes allaient laisser glisser une parole, Raoul lui dit :

— Ne me regardez donc pas avec ces yeux-là...

Elle sourit :

— N'ayez pas peur. Il y a cinquante personnes autour de nous... Mais, une question ?

— Quoi ?

— Y a-t-il une chose en ce monde que vous me refuseriez ?

— Oui.

— Quoi donc?

— La promesse de vous oublier.

— Bah! vous êtes un oublieux. Après tout, notre sympathie durera parce que nous la savons peu viable et que nous la ménageons... Au fond, c'est charmant, ce marivaudage... pour rien... pour l'art... un sport. Adieu, mon cousin!

Il la retint:

— Quand nous reverrons-nous?

Elle rêva un instant.

— Êtes-vous bien toujours l'ami que rien n'étonne, que rien n'émeut?

— Oui.

— Alors... espérez!

Cette fois, elle le quitta, de son pas nonchalant, après un petit clin de tête et un signe d'adieu de son éventail fermé, tandis que Marvège demeurait immobile, dans cette griserie d'orgueil où nous jettent certains regards de femme.

... Le lendemain il fut quelque peu déçu de voir les heures s'écouler sans qu'il reçût aucune nouvelle d'Alice. Vers la fin de l'après-midi, las d'attendre, il se préparait à sortir quand la sonnette de la porte d'entrée tinta. Il alla ouvrir lui-même et recula, interdit.

— Vous! vous!

— Moi!

C'était Alice. Elle reprit:

— Voyons, faites-moi entrer. Vous n'allez pas me recevoir dans l'antichambre... A moins que... je ne vous dérange.

Déjà il introduisait le jeune fille dans le salon.

— Oui, moi, tout simplement, dit-elle en s'asseyant sur un grand divan bas... Je passais devant chez vous, seule, en fiacre; j'ai stoppé et je suis montée. Je ne me cache pas... Du reste, je suis venue pour causer affaires.

— Soit. Causons affaires... d'abord...

— D'abord et surtout, redit-elle avec son fin sourire.

Puis, redevenant sérieuse:

— Vous ne devinerez jamais ce que mes parens ont imaginé, depuis quelques jours?

— Quoi donc?

— Écoutez bien: ils veulent me marier.

Elle ricana:

— Parfaitement. Un marquis, un prince; enfin, un gros titre... étranger, cela va sans dire, et décavé... cela va sans dire encore.

Mais marquis, très marquis. Ne cherchez pas... L'affaire se traite à distance ; le sujet n'est pas à Paris. Je l'ai vu, en tout, deux ou trois fois, il y a longtemps. Il me guette depuis lors. Et ma douce famille, qui avait renoncé à me marier et me laissait vivre en paix, revient à la rescousse. Mon père a refait la généalogie du marquis et la trouve suffisante. C'est à se pâmer, n'est-ce pas? Ma mère insiste ferme aussi; ce mariage lui ouvrirait certains salons, le marquis étant bien apparenté à Paris. Bref, mon cher cousin, il paraît que c'est un parti merveilleux; qu'en dites-vous?

— Mais, je n'en sais rien! ou plutôt je dis que vous me faites tomber des nues.

— Merci! Cela vous étonne qu'on ait envie de m'épouser.

— Non, mais que vous vous occupiez encore de ceux qui vous recherchent. Vous m'avez affirmé que c'était fini, que vous étiez une émancipée. Et voilà qu'il est question de mariage ; et cela juste au moment où...

— Au moment où?... quoi?

Vite et bas, Raoul murmura :

— Au moment où vous avez rencontré un ami... C'est donc seulement pour me taquiner que vous avez ressorti ce marquis de l'armoire aux prétendans?

— Pas du tout ; il existe, et il intrigue de son mieux, croyez-moi!... Et il n'est pas impossible que je l'épouse, lui ou un autre.

Raoul sursauta, et, avec humeur :

— Épousez-le donc; mais ne venez pas m'en parler avant.

— Au contraire, c'est avant qu'il faut vous en parler. Le marquis n'est qu'un prétexte. Supposez que je me marie...

— Supposons!...

— Promettez-moi que tout de suite, au premier signe, vous viendrez me consoler de mon mariage.

— Avec enthousiasme! Seulement...

— Pas de seulement. J'ai votre parole?

— Vous l'avez.

Elle inclina la tête, gravement.

— Merci, dit-elle. Vous m'avez inquiétée hier soir; vous ne m'avez pas soutenue, dans ma discussion avec Daizery. — L'amour d'une femme ne se refuse pas. — Vous paraissiez l'ignorer. A présent, je suis tranquille, et presque heureuse.

Elle se tut, l'air songeur. Marvège fit quelques pas dans le salon, puis vint s'asseoir à côté de la jeune fille. Elle avança vers lui sa main, doucement, négligemment. Il la prit.

Une mélancolie s'abattit sur eux. Ils se taisaient. A la fin, Raoul parla :

— Je ne vous comprends pas. Vous êtes heureuse, dites-vous? Moi, je ne le suis plus. Nous avions fait un pacte d'amitié... sans échéance... éternel peut-être. C'était parfait... Et vous le brisez tout à coup. Pourquoi? Et qui donc pourra jamais vous obliger au mariage?

Elle l'interrompit, railleuse.

— Moi-même, qui sait?... Je me connais, je suis capable de faire un coup de tête, un jour, et de m'en repentir le lendemain. En vous attachant à moi pour l'avenir, je m'assure contre moi-même. Oui, c'est une police d'assurance, mon bel ami. Vous êtes mon assureur. Vous en plaignez-vous?

Il ne répondit à cette question qu'en pressant la main qu'il tenait, mais il reprit aussitôt:

— Pourquoi un coup de tête?

— Ah! pour bien des raisons, dit-elle, en s'animant. Je puis me marier par lassitude, pour céder à mes parens; ou, au contraire, faire un mariage baroque, pour les ennuyer; ou encore; par dépit... parce que vous m'aurez oubliée; ou enfin, pour me venger.

— De qui?

— De tous les hommes sur un seul.

— Des hommes! Que vous ont-ils donc fait?

— Ce qu'ils m'ont fait? Ah! mon cher, quelle race! il faut être une fille riche et jolie et un peu libre d'allures comme je le suis, pour bien savoir ce qu'ils valent, les hommes. Depuis que j'ai vingt ans, j'en ai vu défiler devant moi une jolie collection. Ils venaient, les uns pour ma dot, les autres pour ma personne; d'autres pour les deux choses... Les uns, les décavés, jouaient la comédie de l'amour, baissaient les yeux, se tiraient, je ne sais d'où, une vieille larme. Quelques-uns même avaient l'aplomb de déplorer que je fusse riche. Alors, je m'offrais sans dot, avec serment de donner aux pauvres tout mon bien à venir... Ah! mon ami! quelle fuite! quelle déroute! « Mademoiselle, ai-je vraiment le droit d'accepter, de vous condamner à une vie de privations?... ma conscience s'y oppose, etc., etc. » Ceux-là étaient légion. Il y avait aussi les cyniques, jeunes ou vieux, surtout des vieux, qui auraient trouvé amusant de me prendre comme joujou. Ils essayaient tous les moyens d'éveiller mon... imagination. Et quels moyens! Quels discours! Dieu! que les hommes sont maladroits, quand ils veulent aller trop vite... Et comme ils nous paraissent laids! Figurez-vous que j'en ai même vu m'offrir discrètement de l'argent, à moi!... Oui, cela m'est arrivé, deux ou trois fois; un soir, entre autres, dans le salon de la rue de Lisbonne, un vieux banquier s'est mis à ma disposition pour me payer mes dettes,

— si j'en avais, — ou pour m'aider à augmenter mon écurie.

Elle s'était retournée vers Raoul, les poings crispés sur les genoux, encore tout énervée de cette confession.

— Pauvre enfant! dit tout bas Marvège.

Elle se détendit.

— Vous, du moins, vous jouez franc jeu. Vous êtes très blasé, sans amour, mais non sans délicatesse. Vous ne vous vendez pas et vous n'offrez pas d'acheter. Vous ne réclamez ni mon argent, ni mon honneur,— comme eût dit Ponsard, — je vous en récompenserai en ne vous épousant jamais.

— A la bonne heure, vous voilà redevenue vous-même. Pas de mariage, n'est-ce pas?

— Non. En arrivant, j'étais encore tout agacée d'une discussion de famille, à propos du marquis, et j'avais besoin de dire du mal des hommes et du mariage.

— Ainsi, pas de coups de tête?

— A moins que vous ne m'y forciez.

— Comment cela?

— Et si c'était le seul moyen de vous faire revenir à moi!

— Par jalousie, alors?

— Un peu. Et aussi pour tenir votre parole.

— Quelle folie!

— Vous vous dérobez?

—Non.

— A la bonne heure! C'est ainsi que je vous apprécie.

Elle dégagea sa main que Marvège reprenait, puis se leva et regardant autour d'elle :

— Laissez-moi inspecter votre garçonnière.

Suivie de Raoul, elle fit le tour du fumoir, jugeant les bibelots et les meubles.

— Peut-on entrer? dit-elle tout à coup en s'arrêtant devant une porte fermée.

— Si vous voulez. C'est ma chambre.

Elle ouvrit la porte, mais resta sur le seuil.

— Pas mal, pas mal. Du Henri II. Un beau lit. De l'art et du confort anglais. Mes complimens! Et là-dessus, adieu... je pars.

— Comme ça, tout de suite?

— Parfaitement.

— Eh bien, non! Je ne veux pas. Vous m'avez fait de la peine, vous avez remué de vilaines cendres. Ne partez pas encore, ma gentille amie... Rendez-moi un peu de gaîté, avant. Tenez, voici des fleurs.

Il prit quelques roses thé dans un vase, une à une, les choisissant, et en fit une petite gerbe.

— Je vais les mettre à votre corsage. Allons, venez.

— Quel enfantillage!

Pourtant elle s'était approchée avec un sourire qui acceptait. Lui, s'était assis. Elle, debout, attendait.

— Comment vous y prendrez-vous?

— C'est bien facile.

Et de ses mains, qui tremblaient un peu, il glissa le bouquet entre la taille et l'étroit ruban de soie qui l'entourait.

— Vous allez tout déchirer.

— Non, laissez!... maintenant il faut une épingle... Restez!

Il chercha des yeux autour de lui, puis, brusquement, comme s'il trouvait dommage de s'éloigner de la jeune fille, il retira de sa cravate une épingle d'or et s'en servit pour fixer les tiges.

— Ne me piquez pas, dit-elle en riant.

Mais elle riait du bout des lèvres. Ses joues s'étaient rosées; ses yeux évitaient ceux de Raoul...

Et lui! ses mains avaient cessé de manier les roses et pris les mains de la jeune fille. Ses yeux suppliaient avec la tendresse résignée de qui ne peut espérer... Cette contemplation dura quelques secondes. Ce fut Alice qui, d'un coup, se réveilla et s'arracha de cette torpeur.

— Au revoir, cette fois je pars.

Elle gagna la porte. Il la suivit, n'osant la retenir... Il avait peur.

Il lui dit adieu très bas et de tout près, mais ne tenta même pas un baiser. Elle ne lui en voulut pas de sa réserve, elle voyait dans le regard de son ami assez de regret pour satisfaire son amour-propre de femme. A son adieu murmuré, elle ne répondit rien. Leur silence, mieux que leurs voix, parlait du doux péril affronté, racontait le charme et la cruauté de cette tentation qu'un jour, étourdiment, ils avaient appelée à leur aide pour combattre l'ennui. Alice, lentement, descendit l'escalier sans se retourner, sans relever la tête, tandis que Marvège, lentement aussi, refermait la porte. Il semblait qu'une même tristesse reliât leurs deux âmes, ainsi qu'un fil qu'ils avaient peine à briser...

... Cette mélancolie qui nous prend après certaines visions féminines, Raoul la subit quelques heures. Étonné, mécontent, il se railla lui-même... Pourquoi cette sotte intrigue, sans heureux dénouement possible? Un mariage? Non, il n'était pas à marier, lui!... Et Alice, pas plus que lui! Pourraient-ils seulement se regarder sans rire, si, dans une minute d'énervement, il s'oubliait jusqu'à lui dire : « Voulez-vous être ma femme? » Ils étaient trop bien consciens de leur scepticisme et de leur prochaine infidélité... S'aimer un peu, ou faire semblant, à la bonne

heure... mais s'épouser, mettre en commun leur deux vies... constituer un ménage... fi donc!... ce mot les eût dégrisés tous deux!... Alors, que leur restait-il à attendre? un affolement passionnel?... une faute après laquelle ils sentiraient peser sur eux le ridicule de leur faiblesse aussi lourdement que le remords de leur acte? Ou bien une séparation loyale et douloureuse, en prévision du crime possible et qu'on ne peut éviter qu'au prix du sacrifice des joies présentes ?...

... Et il se disait: « Oui, c'est inutile, et bête, et fou, mais rare et charmant, une pareille amitié, et je la regretterai s'il faut la perdre. » Il finit par conclure que le mieux était de n'y pas tant songer et il se força d'aller jusqu'à son cercle, ce qui suffit à lui faire croire qu'il avait l'esprit libre.

. . . .

Comment était-il, quelques heures après, assis côte à côte avec Daizery aux fauteuils d'orchestre d'un petit théâtre?

C'est que, malgré nous, lorsqu'une femme nous préoccupe, ou nous agite, nous recherchons ceux qui, peut-être, nous parleront d'elle.

Raoul avait rencontré son ami et l'avait confisqué à son profit pour la soirée. Et c'est ainsi que, d'aventure, ils étaient entrés aux Variétés.

Pendant un entr'acte, après avoir fumé une cigarette sur le trottoir, ils allaient regagner un peu tardivement leurs places, lorsqu'en passant dans le couloir désert, ils se trouvèrent tout à coup face à face avec Mlle Nora Chavac, l'infidèle amie de Fédine. Celle-ci, avec un rare aplomb, aborda Raoul qu'elle ne connaissait guère, et tout de suite s'informa d'Horace. Ennuyé, Marvège éluda toute question et chercha à s'esquiver. Mais, debout dans le couloir, devant la baignoire dont elle avait refermé la porte, elle barrait le passage aux deux hommes.

— Je ne sais rien, disait Raoul; je ne suis pas chargé de garder Fédine.

— Pourtant, vous vous en êtes occupé pendant sa convalescence... après le coup de pistolet... C'est gentil de se tuer pour une femme, et c'est très adroit de se manquer. J'ai tout appris. J'ai ma petite police... Et maintenant, il paraît qu'il va dans le monde, très souvent, rue de Lisbonne, chez la grosse Mme de Pompeuil, votre parente. On veut, je pense, lui faire épouser la fille, celle qui mène au Bois le matin. Il est dans de jolis draps, ce pauvre Horace.

Marvège, mal à l'aise, prit un air de moquerie.

— Vous êtes très fine, c'est possible, mais je crois, franchement, que cette fois vous vous trompez.

— Si fait, si fait!... il l'épousera, c'est indiqué! Et vous, deux mois après, vous vous offrirez sa femme, c'est la règle.

Raoul se tourna vers Daizery:

— Voulez-vous que nous rentrions? J'ai horreur de ces conversations dans les couloirs.

Il passa devant la belle Nora, qui, enchantée de sa plaisanterie, se retira dans sa loge.

Et, lorsque à son tour Marvège eut repris sa place à l'orchestre, il se pencha vers Daizery :

— Ces filles sont insupportables. On devrait leur interdire l'entrée des théâtres. Qu'en pensez-vous?

— Je pense que ce serait difficile; mais on devrait avoir le droit de gifler les femmes. Celle-ci, je l'aurais volontiers empoignée à bras-le-corps et envoyée par-dessus le balcon, dans le parterre. Mais vous êtes bien bon d'y penser encore. Tenez, écoutez plutôt Baron.

Ce soir-là, il ne fut plus question entre eux d'Alice de Pompeuil. Ce nom les gênait maintenant à prononcer.

Il n'est pas rare que tel fait, telle parole émanant d'un être que nous considérons comme un indifférent agisse grandement sur notre vie. C'est ainsi que Mlle Chavac, la peu intéressante personne que Raoul avait rencontrée au théâtre, devait bientôt avoir sur les principaux personnages de ce récit une influence qu'elle ne croyait pouvoir exercer que sur le seul Horace Fédine.

En effet, trois jours après l'entrevue de Nora et de Marvège, celui-ci trouva dans son courrier un journal sous bande dont l'adresse était d'une écriture de femme. Il reconnut la main d'Alice.

Tiens! l'*Écho Mondain* d'hier! Pourquoi me l'envoie-t-elle?

Il déplia la feuille et, en première page, remarqua aussitôt cet entrefilet entouré d'un coup de crayon bleu:

« Le Tout-Paris qui aime n'a pas oublié l'accident qui a failli coûter la vie à l'un de nos jeunes et sympathiques clubmen, M. Z... Il y a trois semaines environ, en jouant avec un revolver, M. Z... se logeait une balle en pleine poitrine. Or, il paraîtrait que le mot « accident » aurait été employé à tort, et qu'on aurait dû y joindre l'épithète de « volontaire ». Cherchez la femme... Celle qui a engendré une si meurtrière mélancolie serait la toute jolie N. C..., retour d'Italie depuis quelques jours. L'infidèle n'a pas tardé à se repentir de sa cruauté, et l'on assurait hier que, pour achever de guérir le blessé, elle avait répandu devant lui toutes les larmes de ses beaux yeux. Et lui, qui ne voulait plus croire à l'amour, y croit plus que jamais; ce qui faisait dire à

l'un de nos plus incorrigibles faiseurs d'à peu près : « Les larmes « de femmes sont le meilleur *antisceptique*. »

Au-dessous de l'entrefilet, Alice avait écrit ces mots :

« Vous auriez bien pu me dire la vérité, à moi! Demain, trois heures, chez vous. »

Raoul plia le journal qu'il enfouit dans sa poche, et se mit à songer, non sans humeur à cette sotte histoire. Évidemment, c'était Nora qui avait fourni les renseignemens à l'*Écho Mondain*, toujours friand d'indiscrétions de ce genre. Comment Horace prendrait-il la chose? Allait-il demander raison au trop bien informé reporter? Il en était bien capable. Et ce serait commettre une seconde bévue, renforcer l'importance de cet article en attirant l'attention du public sur ce qu'il valait mieux laisser ignorer.

En tous cas, Raoul tenait à se disculper d'avance auprès d'Horace de toute accusation de bavardage ; il n'avait confié le secret du jeune homme qu'à Daizery qu'il ne pouvait soupçonner d'avoir parlé. Il s'en alla donc chez Fédine. Celui-ci venait de rentrer après avoir envoyé ses témoins à l'auteur de l'article. Il était dans la plus grande excitation, parlait de pourfendre tout Paris et s'indigna quand Marvège lui dit :

— Voyons, mon cher, vous avez pu être un peu ridicule avec votre pistolet... mais à qui la faute?... Laissez cela finir en queue de poisson.

— Mon ridicule m'appartient, s'écria Horace. Quelqu'un le livre au public ; je me fâche et je me bats avec ce quelqu'un. Voilà! Du reste, à cette heure, mes témoins marchent.

Donc Marvège arrivait trop tard. Il se borna à dire qu'il n'était pour rien dans la publicité donnée à cette affaire. Puis, revenant au duel, il hasarda ceci seulement.

— Tâchez au moins que l'on n'en parle pas.

— Je m'en moque. Personne ne se soucie moins que moi du qu'en-dira-t-on, et je le prouverai.

Raoul n'insista pas.

— Quand vous battez-vous? dit-il.

— Demain matin, probablement.

— Allons, bonne chance, et pour peu que vous ayez besoin de moi, — avant, pendant... ou après, faites-moi signe.

— Merci ; je sais que vous êtes un bon ami, et c'est pour vous épargner une corvée que je ne me suis pas adressé à vous.

Marvège lui serra la main et partit.

Il avait évité de nommer Nora, ne voulant même pas avoir l'air de supposer qu'Horace l'eût revue. Il avait en vain attendu de lui un mot démentant certaines allégations de l'article ; et ce silence du jeune homme au sujet de sa réconciliation avec son

amie semblait prouver que le reporter avait dit vrai. Mais qu'y faire?... Il n'y avait qu'à laisser les choses aller leur train. Tant pis pour ce folâtre dont il n'était après tout ni le père, ni le frère aîné, ni le tuteur.

Tout à coup il pensa à Suzette ; une crainte lui venait qu'elle n'eût lu l'article et ne s'inquiétât. Il cherchait à se rassurer, disant :

— Elle ignore et ignorera tout.

Pourtant, tout le reste du jour, une inquiétude le harcela que ses plus solides raisonnemens ne purent chasser. Lui qui croyait avoir perdu la faculté de s'attendrir, se sentait pris d'une vague pitié pour la jeune fille dont la sensible affection allait encore souffrir. Elle, qui ne connaissait de la vie que si peu de chose, devait s'étonner de nos faiblesses et s'effrayer de nos passions! Cette petite Suzette, — c'est ainsi qu'il la nommait familièrement dans sa pensée, — cette petite Suzette ! il l'avait oubliée, depuis quelque temps, depuis qu'Alice avait mis dans sa vie à lui des sensations troublantes, autant que certains parfums très compliqués... Mais maintenant il la revoyait telle qu'il l'avait vue un jour, toute craintive, chagrine et se laissant prendre la main pour qu'il la consolât. Il lui avait menti, alors, lui avait juré qu'Horace n'avait pas voulu « se faire du mal ». Et aujourd'hui vraiment, il était embarrassé par ce mensonge qu'il avait dû faire et qu'elle lui reprocherait peut-être.

Seulement, comme il était charmé aussi par le souvenir de cette émotion d'enfant, de cette gentille confiance un instant témoignée, il en arrivait presque à souhaiter de redevenir son consolateur, son confident, même s'il fallait d'abord qu'il fût blâmé d'avoir menti; il se demandait si son devoir de galant homme, qui l'avait obligé au mensonge, n'exigeait pas à cette heure qu'il prît les devans et allât se faire pardonner. Il reconnaissait à part lui, — n'ayant plus guère d'illusions sur lui-même, — que ce subit accès de sincérité pourrait bien n'être qu'un prétexte pour se rapprocher de cette délicate amie... Et puis, il faudrait mentir encore, les lois du monde lui interdisant d'informer Suzette du duel probable de son frère. Perplexe, énervé, il renonça donc à toute démarche auprès de la jeune fille, se résignant à voir venir les événemens.

En les attendant, il alla chez Alice. Mais il lui fut impossible de dissimuler sa mauvaise humeur ; il lui en avoua même la cause ; de sorte que M[lle] de Pompeuil ne lui ménagea pas les railleries, le taquinant sur la façon dont il avait conduit cette affaire, l'accusant d'avoir fait « l'homme important », lui reprochant d'avoir voulu jouer au plus fin; si bien qu'il finit par lui répondre :

— C'est à croire que vous êtes jalouse de Suzette. Vous m'en voyez tout confus.

Elle se mit à rire.

— Non, pas jalouse, mais agacée. Vous avez caché cette aventure, qui n'a rien de condamnable, au contraire. Un homme qui veut se tuer pour une femme, ce n'est déjà pas si mal. Il y en a tant qui ne sont même pas capables d'un sacrifice infiniment moins sérieux que celui de leur vie.

— Ainsi, vous approuvez Horace, vous, la moins romanesque des femmes?

— Approuver, c'est trop dire; mais il ne m'est plus aussi indifférent. Il y a eu quelque chose dans sa vie.

— Dans la mienne aussi.

— Qu'y a-t-il eu?

— Il y a eu vous.

— Fadaises.

— Comment cela?

— Une femme en elle-même n'est rien dans la vie d'un homme. Tout est dans la manière dont cet homme l'a aimée. Graziella était une marchande de cigares!

— Théorie connue! D'ailleurs, moi, je vous aime absolument comme vous devez être aimée!...

— Dommage du peu. Réservez-vous pour Suzette, votre pupille. Il ne vous manque plus, consolateur, que de consoler Mme Chose... après Suzette.

— Qui?

— Mme Chavac. Ce sera complet.

— Toujours jalouse donc?

— Pas de celle-là, non!

— Et de qui?

— De celle que vous aimeriez à peu près comme vous prétendez m'aimer... moi.

— Platoniquement.

— Appelez cela platoniquement si vous voulez, et adieu.

— Quand vous reverrai-je?

— Ça, c'est l'inconnu. Cependant, tenez, envoyez-moi Fédine un jour, cela m'amusera de l'interviewer. Au fait, je l'inviterai à dîner. Vous viendrez aussi?

— Certainement.

— J'inviterai Suzette par la même occasion... suis-je assez aimable?

— Charmante!... Seulement, voulez-vous l'être tout à fait?... Oui. Eh bien! tâchez qu'elle n'apprenne pas la vérité sur l'accident de son frère. Laissez-lui croire...

— Croire à vos inventions?... Mais, mon pauvre ami, vous ignorez que Mlle Martens est une abonnée, peut-être une actionnaire de l'*Écho Mondain*, et qu'elle aura déjà mis Suzette au courant de tout.

— Ah! fit Raoul sèchement... Drôle de gouvernante, cette Martens!

Il ne prolongea pas la conversation. Alice, d'ailleurs, lui avait annoncé, en le recevant, qu'elle n'avait que peu d'instans à lui consacrer... Il prit congé d'elle. En se serrant la main, ils n'osèrent pas se regarder en face; ils auraient voulu s'avouer que leurs lèvres avaient parlé faux, tout le temps ; ils sentaient la fragilité de leur sympathie à la fois sensuelle et platonique ; ils souffraient de ne pas mieux s'aimer. Leur adieu fut triste comme un regret.

VI

Une semaine a passé. Le duel de Fédine s'est terminé très normalement. Une piqûre au doigt a mis l'adversaire dans l'impossibilité de continuer le combat. Raoul, informé, s'est aussitôt rendu chez Horace, qui lui a fait cette extraordinaire profession de foi :

— C'est pour Nora que je me suis battu. Elle a tout quitté pour moi; elle est accourue à Paris, dès qu'elle a su que j'avais voulu en finir avec l'existence; je l'ai reniée tout d'abord: aujourd'hui, je répare l'injuste chagrin que je lui ai causé. Son affection m'est précieuse.

Raoul, exaspéré par cette incurable niaiserie, est venu se planter devant Horace, et lui a dit :

— Tenez, regardez-moi. Voici tout ce que je puis vous répondre.

Par trois fois il a haussé les épaules, puis s'en est allé.

Les jours suivans, il a entendu dire, ici et là, que Fédine de nouveau se montrait en public avec Nora. On assurait même qu'il était décidé à l'épouser. Raoul ne s'est guère laissé émouvoir par ces propos. Ce qui l'a troublé davantage, c'est qu'il a rencontré chez les Daizery, en visite, la petite Suzette, et qu'elle l'a regardé d'un air si triste qu'il en a eu un froid au cœur. Il aurait voulu aller à elle, lui parler; mais elle est partie presque aussitôt, le saluant d'un lent et grave mouvement de tête. Elle ne lui a pas tendu la main. Il a semblé à Raoul qu'elle devenait un peu rouge et que ses paupières battaient.

Resté seul avec Mme Daizery, Marvège a risqué cette phrase :

— Elle a l'air malheureux, ne trouvez-vous pas?

— Oui ! c'est une nature très délicate et impressionnable.

— Son frère la préoccupe?

— Je le crois.

— Elle vous l'a dit?

— A peu près.

Et Mme Daizery, après un silence, a repris tout à coup :

— Ah çà! vous, monsieur Marvège, ne pourriez-vous pas arranger les choses? Non pas que je m'intéresse outre mesure à ce petit viveur de Fédine, mais, du moment qu'une innocente pâtit...

Raoul ne demandait pas mieux que de traiter ce sujet avec Mme Daizery... Elle était femme à tout comprendre. Elle serait volontiers son alliée, sa confidente. Il commençait, ne fût-ce que par dilettantisme de cœur, à souhaiter d'avoir à côté d'Alice, l'amie passionnelle, une autre amie, cette Suzette idéale et chaste; et, à défaut de Suzette elle-même, il aurait à qui parler d'elle; car Mme Daizery aimait la jeune fille, la plaignait, désirait son bonheur.

— Voyez-vous, monsieur, elle est femme, cette enfant, au sens noble du mot. Elle a le dévouement et le courage des meilleures d'entre nous. Et sa pureté, qui n'est pas celle d'une ignorante, frissonne devant certaines découvertes. L'aventure de son frère lui a produit une impression physique; celle que souvent éprouve une mère quand elle s'aperçoit que son fils n'est plus le petit garçon d'autrefois, qu'il a toutes les passions d'un homme et cache de vilains secrets.

Marvège crut devoir douter.

— C'est bien rare, madame, les jeunes filles de cette espèce. J'en ai connu beaucoup qui s'amusaient prodigieusement des amourettes de leurs frères et qui, entre elles, désignaient même l'objet de ces amourettes du nom de « belle-sœur ».

— Suzette n'est pas de celles-là. Elle n'a dans la vie que son frère à aimer.

Un instant ils se turent. L'entretien pouvait devenir gênant si l'on prenait pour thème la solitude de Mlle Fédine.

Mme Daizery revint à Horace.

— Emmenez-le faire un voyage, une chasse. Débarrassez-le de cette femme.

Et comme il se récusait :

— Pourquoi pas? mon mari vous aidera. Je vous le prête... Partez ensemble, tous les trois.

Raoul objecta que, pour bonne que fût cette œuvre, il n'avait pas reçu mission de l'accomplir. D'ailleurs, on exagérait la gravité de la situation. Horace n'avait jamais pu sérieusement songer à épouser cette Nora; et si, par malheur, ces racontars venaient à se confirmer, lui Raoul interviendrait.

Mme Daizery parut se résigner; cependant, à l'instant où il la quittait ;

— C'est égal, dit-elle, j'aurais voulu voir Suzette consolée.

A ces mots, Raoul revit passer devant lui le visage mélancolique de la jeune fille... Et ce souvenir lui fit répondre à Mme Daizery :

— Si vous croyez qu'elle ait à me parler, je suis tout à vos ordres, ici ou ailleurs.

Cette phrase à peine prononcée, il la regretta. Il sortit furieux contre lui-même. Il pressentait qu'il venait de s'engager dans une affaire sinon désagréable, au moins ridicule. Il avait peur des moqueries d'Alice et des attendrissemens de Suzette. Il s'étonnait de prendre tant à cœur la sotte aventure d'Horace... Il était près de donner raison à Alice. Elle, du moins, jugeait les choses en Parisienne, en femme de bon sens et d'esprit; elle n'admettait pas qu'on laissât une fillette s'immiscer à la vie privée de son frère et le protéger contre les entreprises d'une Nora Chavac...

Tout en raisonnant ainsi, Raoul ne s'apercevait même pas que, cinq minutes avant, il se réjouissait à l'idée de se rapprocher de Suzette. C'est qu'alors il ne s'agissait, pour lui, que d'écouter les délicates confidences de la jeune fille, de les savourer en amateur d'émotions féminines, et non de morigéner Horace... Aussi fut-il d'abord satisfait de voir que Mme Daizery laissait passer deux ou trois jours sans l'appeler. A vrai dire, il s'étonnait un peu qu'ayant consenti à un entretien avec Suzette, celle-ci n'eût pas aussitôt profité de cette faveur. Chaque matin, en recevant son courrier, il se répétait :

— On n'a pas besoin de moi.

Peu à peu son étonnement se changea en une sorte de dépit, surtout quand il apprit au cercle qu'Horace avait joué très cher et perdu gros depuis quelques jours; enfin, qu'on lui avait entendu murmurer, après sa première déroute, cette formule de résigné, facile à comprendre pour qui connaissait les dessous de sa vie :

— Bah! plaie d'argent n'est pas plaie de cœur. Je sais où me faire consoler.

Raoul n'avait pas revu Horace. Il l'évitait même, n'ayant nulle intention d'intervenir de sa propre initiative; et la réserve de Suzette envers lui le fortifiait dans sa résolution. La seule personne qui lui parlât d'Horace était Alice. Il était retourné chez elle, par habitude et comme pour se convaincre lui-même qu'elle était bien la seule femme qui l'intéressât un peu. Elle lui avait vite accordé sa grâce :

— A la bonne heure, mon cher, vous recommencez à être égoïste. Vous vous occupez de vous et... de moi. Avouez qu'au lieu de remettre dans la bonne voie un jeune égaré, il est mille fois plus drôle de chercher à faire dérailler une cousine... Par-

don! Il n'y a que les maladroits qui déraillent; ce qui est, selon les hommes, le but de l'amour en est la mort. Nous deux qui ne sommes pas trop bêtes, nous repoussons les réalités. Vos caresses virtuelles me plairont toujours. Et vous, que dites-vous de mes faveurs idéales?

Marvège n'avait garde de se plaindre. Le moyen de refuser sa gratitude et sa tendresse à la femme qui vous choisit comme seul digne d'aussi intimes aveux? Comment ne pas l'aimer d'un amour délicieusement factice, cette petite moderne qui, dans sa désinvolture sans familiarités, avait, en même temps, le charme de la femme qui se livre et l'élégance de celle qui se refuse?...

Alors, très sincèrement, si elle l'interrogeait à propos de Suzette, il répondait qu'il n'en avait que faire, ni pour le mariage, ni pour le flirt, et qu'il refuserait à l'avenir tous les rôles d'amoureux, s'en tenant à celui qu'il venait de créer, avec le gracieux concours d'une artiste parisienne, Mlle de Pompeuil.

Il y eut une ou deux semblables entrevues. Circonspects envers le monde, ils firent en sorte que personne ne se doutât de cette intrigue; mais leur prudence à l'égard d'eux-mêmes ne fut pas sans quelques défaillances. Ils oublièrent de temps en temps que cet amour cérébral, dont ils se disaient les inventeurs, défend que l'on demeure longtemps côte à côte, la main dans la main, les yeux dans les yeux; que l'on respire de trop près, dans les frisons de la nuque, le parfum de l'adorée; que d'un geste fraternel, distrait, un bras entoure sa taille souple ou ses rondes épaules... Mais tout cela vraiment devait avoir peu d'importance, car ni Raoul, ni son amie ne semblaient s'en apercevoir... peut-être afin de n'être pas obligés de s'en priver.

Pourtant ces choses insignifiantes rendirent à Marvège beaucoup de son insouciance de cœur et d'esprit. La vision de Suzette, avec sa figure grave et ses yeux voilés, ne lui apparut plus que rarement, et s'il pensait à elle, c'était pour conclure : « Je n'ai rien fait que je puisse me reprocher. » Ignorait-il qu'on peut souvent se reprocher de ne rien avoir fait?

...Or, un jour, vers trois heures, comme il s'habillait pour sortir, tout en sifflotant un air de chasse, on lui annonça Mlle Martens.

Du coup, Marvège interrompit sa fanfare et le nœud de cravate qu'il était en train d'exécuter.

— Vous dites, Mlle Martens!

— Oui, monsieur, Mlle Martens.

— Bien, faites entrer au salon.

Cinq minutes après, il était face à face avec la visiteuse.

Elle semblait un peu décontenancée, la digne Allemande,

etne releva la tête qu'à ces motsde Raoul aimablement prononcés :

— Je suis enchanté, mademoiselle, de votre visite, et j'espère bien que c'est un service, grand ou petit, que vous venez me demander?

La gouvernante, d'un ton raffermi, articula aussitôt :

— Je viens de la part de Mlle Fédine. Elle voudrait vous voir. Je ne sais pas ce qu'elle a à vous dire; je ne le lui ai pas demandé; mais je sais que Suzette ne ferait rien de mal...

Émue de nouveau, elle barbotait.

Raoul lui vint en aide, et riant :

— Comment donc, mais c'est la chose la plus naturelle du monde, que Mlle Fédine s'adresse à moi pour... n'importe quoi.

A son tour, il perdait pied. Brusquement il demanda :

— Dois-je aller la voir aujourd'hui?... A quelle heure?

— C'est que voilà, monsieur, Mlle Fédine est en bas dans un fiacre... Elle attend pour savoir si vous voulez bien...

— Par exemple! mais je cours...

— Pardon. Ce n'est pas la peine. Je vais descendre. Cela vaut mieux.

— Parfaitement!

Il accompagna Mlle Martens jusqu'à la porte et rentra au salon, très agité. Déjà il s'effrayait d'avoir probablement à s'occuper d'Horace, tout à l'heure... Il lui faudrait entendre quelques lieux communs et il ne saurait que répondre. On lui demanderait des conseils qu'il serait incapable de donner. Mlle Martens ne manquerait pas de faire une petite oraison sentimentale ou religieuse; Suzette prononcerait innocemment l'apologie de son frère ; et lui, Raoul, aurait une attitude grotesque entre ces deux femmes qui voulaient régénérer le monde où l'on s'amuse.

Ces réflexions lui prirent le temps normal qu'il fallait à Mlle Martens pour aller chercher Suzette... Un coup de timbre retentit qui arrêta Raoul dans son va-et-vient d'homme inquiet. Presque aussitôt la porte du salon s'ouvrit, et Suzette entra.

Elle était seule.

Tout de suite elle comprit le regard étonné de Raoul, et sans lui laisser le temps d'une parole :

— Bonjour, monsieur : j'ai préféré que Mlle Martens ne remontât pas avec moi. Cela m'aurait embarrassée de causer devant elle avec vous... Elle n'a pas fait de difficultés... c'est même elle qui m'a offert...

Suzette s'interrompit. Elle avait récité ces phrases comme si elleles eût apprises d'avance, mais maintenant qu'elle était assise, maintenant qu'il lui fallait commencer son vrai discours, improviser, elle se taisait, cherchant un début.

Heureusement Raoul aimait les femmes; il en avait si souvent eu à rassurer lors d'une première visite d'amour, de ces jolies effarouchées qui veulent qu'on les égaie en les charmant, et qu'on les console avant de les aimer; il savait trop bien son devoir d'ami délicat, pour ne pas s'en souvenir devant cette enfant candide et troublée. Certes, il ne la comparait dans son esprit à aucune de celles que leur fantaisie ou leur tendresse avait amenées là, chez lui. Sa fatuité d'homme n'avait pas d'arrière-pensée... et pourtant cette confiance témoignée, cette hardiesse contre tout préjugé le flattait, l'impressionnait. Toute soudaine solitude à deux nous émeut comme si c'était une permission de parler d'amour.

Aussi, malgré lui, sa voix devint caressante :

— Je suis très touché, mademoiselle, que vous me traitiez en vieil ami. J'ai dit à Mlle Martens que je souhaitais qu'elle vînt me demander un service. Je vous le répète à vous de tout cœur.

Suzette sourit des lèvres tandis que son regard demeurait tristement et distraitement fixé sur un point quelconque de la chambre.

— Voyons, reprit Raoul, qu'y a-t-il? dites-moi...

Il y avait, dans cette question, une indulgence toute gracieuse, presque de la tendresse.

Elle, assouplie, ramena ses yeux vers lui, puis, les détournant aussitôt, murmura :

— Je n'ose pas.

— Pourquoi?

— C'est si difficile... et si long... Enfin, puisque je suis venue...

— Je parie qu'il s'agit d'Horace, fit Marvège.

— Oui, d'Horace... vous savez que cela va très mal.

— Très mal?... Cependant le voilà guéri.

Cette fois, elle le regarda bien en face, en hochant la tête.

— Vous ne m'avez pas dit la vérité... ce certain jour!... il a voulu se tuer.

— C'est vrai, j'ai menti... mais je ne pouvais faire autrement.

Elle eut un geste résigné.

— Voilà comment le monde est fait. Cela paraît inconvenant de parler à une jeune fille de certaines choses quand ce serait utile, et on ne se gêne pas pour parler devant elle de certaines choses inconvenantes et inutiles.

— Mademoiselle, un homme n'a pas le droit de livrer le secret de son ami, ni celui de venir troubler l'âme paisible d'une jeune fille par le récit de nos sottises et de nos misères. Vous les connaîtrez assez tôt.

— C'est déjà fait, murmura-t-elle.

La mélancolie toute simple de ce mot était navrante. Elle révélait que la vie avait forcé cet être si jeune et si chaste de regarder ce qu'elle eût voulu ne pas voir. Marvège le sentit, et avec une sympathie vraie, à son tour, il murmura :

— Pauvre enfant!

Cette parole suffit. De ces deux êtres, l'un avait assez vécu et assez aimé pour ne jamais rire d'une douleur, fût-elle puérile, et de celles qui ne pouvaient l'atteindre; l'autre avait toutes les pudeurs, celle même de ses tristesses; mais ce double aveu échangé, aveu de désillusion et aveu de pitié, valait un aveu de mutuelle confiance. Et Suzette se mit à parler.

— Merci, vous avez raison de me plaindre et vous me rendez courage. Cela doit vous paraître un peu ridicule, cette petite sœur qui se croit un chef de famille. Mais il faut bien que je veille sur Horace. Il a déjà voulu se tuer, il est capable de recommencer... Vous ne croyez pas, monsieur Marvège?... Non? Vraiment?... Ah! c'est que j'ai peur, peur!... Vous comprenez... je sais tout... je sais qu'il y a dans sa vie des choses... J'ai appris tout cela peu à peu, par des amies qui en riaient. Moi, je riais aussi... ou plutôt je me forçais de rire, pour qu'on me racontât tout... J'avais plutôt envie de pleurer... Enfin, cette... personne... — C'est ce que je voulais d'abord vous demander, à vous, monsieur Marvège, et je ne pouvais le demander qu'à vous... — Cette personne en question... qui aime Horace... elle n'est pas... de celles qu'on épouse?

— Oh! non!

— Je le pensais bien.

— Voyons, reprit-il avec une brusque décision, voulez-vous que nous parlions tout franchement, comme deux garçons? voulez-vous que je vous dise, moi, ce que vous avez à me dire? Ce sera peut-être plus facile pour tous les deux, cette façon de converser. Voulez-vous?

Elle eut un petit sourire qui répondit oui.

— Eh bien! voici, continua Raoul : vous avez un frère que vous aimez tendrement et qui subit l'influence d'une mauvaise femme. Ce frère a déjà fait une folie et vous avez peur qu'il n'en fasse d'autres, n'est-ce pas? Or, quelles folies peut-il commettre? Se tirer dessus encore une fois? Non ; la mort est laide à voir de près, et qui l'a seulement entrevue ne retourne pas la chercher, s'il peut se passer d'elle. Autre folie : épouser cette femme? Non!

— Qui sait?

— Oh! vous croyez?

— Pas précisément, mais il parle souvent de son mépris des conventions.

— Je connais le plaidoyer... Cependant, je n'ai pas la même crainte que vous... Je redouterais plutôt la prolongation de la... situation présente... qui coûterait à Horace sa liberté... et beaucoup d'argent.

Suzette eut un geste dédaigneux :

— L'argent n'est rien.

— Cela n'est pas tout, en effet... Mais... continuons ; nous avons prévu les maux possibles, voyons les remèdes... Il n'y en a qu'un : la séparation. Or, pour séparer, il y a deux systèmes : agir sur Horace par la persuasion... l'appel aux bons sentimens... Avez-vous envie d'essayer? Croyez-vous au succès?

Tristement, elle secoua la tête.

— Je ne sais pas, dit-elle. Horace est faible, il promettra et ne pourra tenir.

— Oh! les femmes, pensa Marvège, comme elles connaissent nos cœurs avant même de les avoir appris!

Il continua tout haut :

— Alors, il faudrait, en même temps que l'on persuaderait Horace... éloigner... la tentation... Cela ne sera pas commode... Mais en employant les grands moyens...

Il suivait sa pensée, monologuant, oubliant peu à peu qu'une jeune fille l'écoutait.

Et il poursuivit, errant à travers ses souvenirs :

— J'ai déjà eu deux fois semblable affaire sur les bras, et j'ai réussi... seulement...

Tout à coup, il s'arrêta. Suzette s'était levée timidement, et du porte-cartes qu'elle tenait à la main, elle venait de tirer une enveloppe. Raoul la regardait faire, surpris. Elle balbutia, les yeux baissés :

— Si vous avez besoin d'argent, voilà!

Et elle tendit l'enveloppe à Raoul.

Elle était toute rouge, comme oppressée et souffrant du déshonneur de cette autre femme, de cette inconnue. Elle avait honte pour son sexe et, pour elle aussi, honte d'avouer qu'elle n'ignorait plus les vilenies des fausses amours.

Marvège, à son tour, s'était levé, et, sans prendre le papier que Suzette avait laissé tomber devant lui, sur la table, il demeurait tout interdit, ne trouvant que des mots sans suite.

— Oh! non, mademoiselle, je vous en prie, ne m'en veuillez pas... c'est moi qui...

Elle se taisait et, sur ses joues brûlantes, jaillissaient des larmes.

— Pardon, reprit-il, c'est moi qui suis cause que vous pleurez!... Je n'ai ni cœur ni esprit, j'aurais dû...

Elle le contredit à travers ses larmes d'un lent signe de tête et sourit presque...

Lui continuait :

— Oui, j'aurais dû vous mentir encore et vous rassurer... Je suis coupable, mais je vous jure que j'en suis puni... je sens tout ce que vous éprouvez et j'en souffre plus que vous.

Et attendri soudain :

— Vous êtes mille fois trop bonne et trop délicate pour nous; plus d'un rirait de votre chagrin et ne comprendrait pas tout le courage qu'il vous a fallu pour me parler de ces tristes choses.

Elle avait séché ses larmes.

— C'est vrai, dit-elle, je ne vous vois jamais que pour vous parler de choses tristes ou de choses laides.

Et elle ajouta avec une grâce mélancolique :

— Je dois bien vous ennuyer; ce serait à moi de demander pardon, et non à vous... Vous n'avez rien à vous reprocher; mon chagrin ne vient pas de vous... Il vient des autres... et de moi aussi... Vous dites que je suis trop bonne; je suis surtout un peu bête, je crois... j'ai pensé bien faire en agissant ainsi... Mon tuteur est un brave homme qui a fini par me laisser disposer de cet argent. Je lui ai dit que c'était pour une bonne œuvre... un prêt qui sauverait quelqu'un que j'aime. C'est bien un prêt, puisque cet argent nous sera rendu un jour, en bonheur, à Horace et à moi. Et c'est aussi une bonne œuvre, n'est-ce pas?

Marvège avait écouté Suzette sans l'interrompre. Il songeait, le cas présent étant sinon difficile, au moins inattendu; mais il arriva vite à cette conclusion qu'il exprima tout haut :

— Mademoiselle, il ne m'est pas permis de disposer de cet argent. Ce serait dépasser les droits de l'amitié. Votre tuteur vous absout, c'est bien; mais Horace lui-même ne pourrait-il pas me reprocher un jour d'avoir abusé de votre inexpérience? Car enfin, — et il ne put réprimer un sourire, tant lui apparaissait bizarre de plus en plus cette conversation, — car enfin, mademoiselle, ce n'est sans doute pas une somme insignifiante dont il s'agit et que vous m'apportez là dans cette enveloppe.

Et il ajouta, essayant de sourire :

— Me voyez-vous allant encaisser cette traite chez votre banquier?

— Ce sont des billets de banque, hasarda Suzette.

— Ah! fit Raoul, des billets!

Et il considéra l'enveloppe jaune qui lui parut un peu plate.

— Oui, continua Suzette... des billets... auriez-vous préféré?...

— Pas du tout...

Il hésitait. Enfin la question qu'il avait aux lèvres lui échappa.

— Et... combien... combien avez-vous apporté?

— Cinq cents francs, répondit-elle en mettant son grand regard naïf dans celui de Marvège.

Elle reprit :

— N'est-ce pas assez?... J'y ai réfléchi longtemps... et j'ai cru...

— Oui, mademoiselle, c'est assez, répondit Marvège, dont la voix tremblait un peu. C'est assez, et vous êtes la meilleure créature qui soit au monde... Maintenant, je cède, vous m'avez convaincu, je prends cet argent et je vous jure que tout ce qui dépendra de moi sera fait pour que vous soyez heureuse.

Elle se taisait, tout étonnée, ignorant qu'une pure émotion avait pris tout à coup l'âme de ce viveur; ne se doutant pas qu'elle valait d'être admirée pieusement, sa charmante erreur, son offre naïve d'une somme dérisoire, pour racheter ce qu'elle jugeait être l'honneur et la liberté de son frère. Car il eût fallu vraiment être un méchant pour en rire ou un impassible pour n'en être pas ravi. C'était la confiance de l'enfant ramassant des pierres pour se défendre contre des brigands et des fauves; c'était la sincère générosité de quiconque accomplit un sacrifice qu'il ne sait pas inutile; c'était mélancolique et délicieux... Et voilà pourquoi Raoul avait menti à Suzette, ayant pitié d'elle, voulant qu'elle gardât toujours l'illusion que ses efforts n'avaient pas été vains. — « J'accepte, avait-il dit, et je ferai tout ce qui dépendra de moi. »

Déjà il avait un projet; un projet qu'il n'eût pas conçu dans le calme, ni bien exécuté sans un peu d'émotion; mais, en certains cas, jouer son va-tout est un acte de sagesse. Il s'était levé.

— Écoutez! voici. Vous allez rentrer. Attendez-moi chez vous, et j'espère vous y apporter bientôt une bonne nouvelle... Vous le méritez bien.

Il se tut un instant pour la contempler mieux et reprit :

— Quoi qu'il arrive, vous pouvez vous vanter d'avoir réchauffé le vieux cœur tout froid d'un vieux garçon. Si je ne croyais plus ou pas aux petits anges gardiens... j'y croirais maintenant.

Elle rougit et marcha vers la porte. Là elle se retourna et lui tendit la main, sans un mot. Elle aurait eu peine à parler. Marvège prit cette main et voulut la monter jusqu'à ses lèvres; mais, sentant que le bras de la jeune fille se raidissait un peu, il céda, renonçant à ce baiser. Cette résistance ne lui déplut pas : quand les femmes se défient d'elles, n'est-ce pas qu'elles avouent leur sympathie?...

Tandis que Suzette s'en retournait chez elle, Marvège arrivait chez Horace. Il entra comme un boulet, et tout de suite, avec une

verve qui l'eût étonné lui-même, s'il se fût écouté, il raconta la visite de Suzette, son embarras, son chagrin, son naïf complot, son espoir et la promesse qu'il venait de lui faire.

L'émotion se gagne et le désir d'une bonne action s'impose parfois, d'autant plus impérieux qu'il est, hélas! plus rare. Fédine n'hésita pas. Et il témoigna sa résignation en ces termes :

— Allons! il faut s'exécuter... Il me semble que je viens de perdre un coup sévère au baccarat. Je serai beau joueur... Et je laisserai croire à Suzette qu'elle a gagné toute seule...

Et c'est ainsi que l'erreur d'une jeune fille, un trait d'ingénuité relative, avait agi plus vivement sur Marvège, avait mieux converti Horace que les plus hautes considérations de morale et d'amitié ; d'où l'on pourrait conclure que deux Parisiens très sceptiques ou très énervés redeviendront pour un instant très attendris et très croyans, grâce à un tout petit événement sentimental, dont l'imprévu les surprend et la sincérité les touche...

C'est ainsi que, le soir même de ce jour, Mlle Nora Chavac se consolait, en soupant avec quelques amis, du définitif adieu qu'Horace lui avait envoyé par Marvège... avec un chèque respectable... C'est ainsi que Suzette, à qui Raoul avait porté lui-même l'heureuse nouvelle, s'endormit paisible et fière, en rêvant qu'elle venait de sauver une âme de la perdition... C'est ainsi qu'il y eut un billet de cinq cents francs, celui de Suzette, mis dans le tronc d'une église par Fédine, qui ne voulut pas le donner à qui on l'envoyait et ne pouvait le rendre à qui l'avait envoyé... C'est ainsi enfin, et ce fut là le plus triste de tout, que Raoul, cet homme à contrastes, éternel douteur sujet à des accès de sentimentalisme, se déjugea dans les vingt-quatre heures et osa penser ceci :

— Après tout, je crois que j'ai été profondément ridicule en cette affaire...

Pour la première fois depuis longtemps que sa conscience lui avait donné un bon conseil, c'était là tout le gré qu'il lui en savait.

ADOLPHE CHENEVIÈRE.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

UN PORTRAIT

DE L'ANCIENNE FRANCE[1]

M. Hanotaux a publié le premier volume de son histoire du cardinal de Richelieu. Il convient, pour juger ce grand ouvrage, d'attendre qu'il soit achevé. Mais on peut en détacher dès à présent un morceau considérable qui est un livre dans un livre, car il ne remplit pas moins de 400 pages. Sous ce titre : « Le royaume et la royauté en 1614, » c'est un tableau complet de l'état physique, social, politique et moral de la France, depuis les origines jusqu'aux États-Généraux dans lesquels Richelieu devait faire ses premières armes.

Il fallait un certain courage pour entreprendre un pareil travail. — « Messieurs, nous disait jadis un de nos maîtres, si vous voulez réussir, spécialisez-vous. » — Comme il disait vrai ! Voulez-vous obtenir le sourire indulgent des savans, l'approbation des gens du monde, et la consécration suprême, à savoir l'admiration des ignorans ? Faites choix d'un sujet, comme disait cet excellent Boileau, compulsez les petits papiers, épluchez les comptes de cuisine et d'arrière-boutique, en un mot, soyez spécial, et vous serez inattaquable. L'homme le plus médiocre en sait toujours plus long que son voisin sur la question qu'il a retournée dans tous les sens. Mais si vous vous mêlez d'avoir des vues d'ensemble, gare à vous ! — D'où vient ce trouble-fête ? ne pouvait-il pas se tenir tranquille ? Nous en savons aussi long que lui. — Voilà ce qu'on vous dira : trop heureux encore si l'on vous fait l'honneur de vous contredire, et si l'on ne se borne pas à vous passer sous silence, comme indigne de pénétrer dans les petits cénacles.

(1) G. Hanotaux, *Histoire du cardinal de Richelieu*. I. La jeunesse de Richelieu. — La France en 1614.

M. Hanotaux ne s'est risqué qu'à bon escient. Il a commencé par fouiller son Richelieu de manière à désarmer la critique la plus exigeante. Cependant, c'est tout juste si on lui pardonne ses vues générales. On discute longuement la partie biographique; mais, sur ce grand effort de reconstruction de l'ancienne France, on n'insiste guère. La *Revue historique* fronce légèrement le sourcil, devant ce bon élève qui se permet des développemens en dehors de la *matière*. C'est bien pour cette fois, mais n'y revenez plus! « En donnant pour perspective à son héros toute l'histoire de France, l'auteur s'est dit qu'il flattait le goût du public français pour les résumés et les tableaux historiques. » D'ailleurs cet exposé « confirme généralement les idées reçues, ce qui est la meilleure garantie de son exactitude (1). » Chacun sait en effet qu'on ne saurait avoir la prétention d'émettre des vues originales, à moins de travailler sur des documens de première main. Donc, c'est le document, non l'historien qui a le droit d'être *original*. L'histoire devient ainsi comme une immense entreprise de reportage, et le jugement du narrateur a tout au plus la valeur d'une revue de fin d'année dans un journal.

J'estime, quant à moi, qu'en histoire comme ailleurs la première originalité est encore celle de la pensée, laquelle doit être la plus haute expression du bon sens; que, si la vérité veut être recherchée pour elle-même, les collectionneurs de petits papiers se trompent comme les autres et plus que les autres; que tous les érudits de grande race ont eu des idées, à commencer par les Ranke et les Mommsen, ces illustres Allemands qui ont fait aussi des tableaux historiques; — que, de plus, une vue d'ensemble, un tableau juste et vivant diffère d'une idée abstraite autant qu'un paysage ou une bataille diffère d'un dessin géométrique, et que les bons tableaux de cette espèce sont fort rares, en France et ailleurs. Il faut donc savoir gré à M. Hanotaux d'avoir prouvé par son exemple qu'en France comme ailleurs, on peut allier un savoir solide à des vues générales et le détail pittoresque à l'intelligence de l'ensemble.

Mais je lui suis particulièrement reconnaissant de nous donner une image vraie de notre pays, et je tâcherai d'expliquer en quoi cette image se distingue de celles qui l'ont précédée.

I

Si notre littérature historique abonde en réflexions profondes et en morceaux bien venus, ce qu'on y trouve le moins, c'est jus-

(1) M. G. Fagniez, *Revue historique*, septembre-décembre 1893.

tement un portrait fidèle et complet de l'ancienne France : — non point une allégorie banale, drapée à la Rubens dans un manteau de fleurs-de-lys et dissimulant, sous une fade régularité, les saillies du modèle ; — encore moins une toile grossière, brossée à la hâte par quelque peintre d'enseignes politiques ; mais un de ces raccourcis vigoureux, qui, rassemblant les membres épars d'un grand peuple, nous montre sa croissance à travers les siècles, et nous aide à retrouver, dans sa maturité, les traits de son enfance. Il semble que les historiens scrupuleux aient toujours reculé devant la grandeur de la tâche.

Les témoins de l'ancien régime étaient trop près : ils manquaient à la fois de perspective et de liberté d'esprit. Il y a des vues hardies dans les écrits du XVI[e] siècle. Plus tard, la pompe du grand règne efface tout. Voltaire n'aperçoit guère, avant Louis XIV, qu'un chaos gothique et les crimes de l'Église. Montesquieu, plus pénétrant, ne parle de son pays qu'avec des ménagemens infinis. Sa robe de magistrat le gêne. Sans doute, il fait la théorie de l'ancien régime : ses maximes sont des gazes transparentes derrière lesquelles on voit paraître les contours de la France ; mais enfin ce n'est qu'un profil, et l'on n'a pas fait œuvre de peintre quand on a dit que « l'honneur est le ressort de la monarchie. »

De nos jours, c'est autre chose. Le siècle historique par excellence étudie avec passion l'ancienne France. Il la célèbre en vers et en prose. Il remonte aux vraies sources. Mais, quand il s'agit de porter un jugement d'ensemble, l'esprit de système s'en mêle et fait dévier le pinceau des historiens. C'est que la plupart d'entre eux sont obsédés par le souvenir de la Révolution. Ce qu'ils demandent à l'ancien régime, ce sont des argumens pour l'absoudre ou pour la condamner. Vainement ils s'efforcent de l'oublier. Vainement ils s'enfoncent dans les ténèbres du passé : c'est elle encore qu'ils contemplent du fond des siècles.

Augustin Thierry, ce peintre si ferme des temps barbares, est moins impartial quand il se rapproche des temps modernes. Il nous montre un colossal Tiers-État, dont l'ombre s'allonge sur toute la monarchie. Tel ce bourgeois légendaire, qui se faisait représenter en pied devant un tout petit Mont-Blanc. — Guizot, professeur éloquent, couche le cadavre de l'ancienne France sur la table de marbre, et lui voilant avec soin le visage, il démontre sur son corps le jeu des grands organes sociaux. Il la félicite de lui offrir le plus beau cadavre, le moins individuel et par suite le plus propre à établir des vérités générales. Il s'écrie fièrement : « Si j'en avais connu un meilleur, je l'aurais choisi ! » Du reste, sa leçon s'arrête au moment précis où la France, prenant conscience d'elle-

même, s'éveille à la vie nationale. — Michelet la ressuscite au contraire, ou du moins la galvanise. Il lui communique l'étincelle de son imagination brûlante. La vieille France se dresse devant nous, fait quelques pas, puis retombe dans sa léthargie. On dirait que le prestige de l'enchanteur s'évanouit avec les premiers rayons du soleil, c'est-à-dire avec le progrès de la raison d'État. Son XVIe siècle est faible, son XVIIe siècle n'existe pas. Chose étrange, ce prodigieux visionnaire cesse de voir en même temps que le doctrinaire cesse de professer, c'est-à-dire à la fin du moyen âge. Tous deux, en effet, ne s'intéressent qu'aux grandes transformations sociales : l'œuvre politique de l'ancienne monarchie les touche peu. Seulement, tandis que Guizot démontre, Michelet prophétise, après coup : naturellement, c'est la meilleure manière. Il traite l'ancien régime à peu près comme les apologistes chrétiens traitaient l'Ancien Testament : il voit partout l'annonce des temps nouveaux, la marche de l'humanité souffrante vers la lumière.

L'école de l'érudition pure, qui domine depuis une trentaine d'années, a du moins le mérite de n'être pas systématique. Elle laboure patiemment le champ de l'histoire nationale, sans aucune préoccupation de polémique. Seulement le terrain lui a paru si vaste, qu'elle l'a partagé en une infinité de petits domaines. Il y a même, entre les savans, une émulation de modestie. L'un dit : j'apporte ma pierre à l'édifice. — Moi, dit le second, je fournis seulement le bloc dans lequel on taillera la pierre. — Et moi, dit un troisième, je suis le maçon qui gâche le ciment. — Il paraît qu'il s'est trouvé quelqu'un pour renchérir, et pour apporter le grain de sable avec lequel on pétrira le ciment... — En attendant, le gros œuvre n'avance pas. Sans doute, il faut louer la prudence de ces chercheurs qui remettent aux siècles futurs le soin d'avoir une opinion. La science peut attendre, elle est éternelle; mais la vie est courte, et nous, qui passons, nous sommes forcés de conclure tant bien que mal.

Cela est d'autant plus nécessaire qu'il n'est plus permis aujourd'hui d'ignorer l'ancien régime. On s'était figuré longtemps que, la Révolution ouvrant une ère nouvelle, la connaissance d'un passé plus lointain était une sorte de luxe, le complément d'une forte éducation, mais qu'elle n'était pas absolument indispensable à la vie pratique. Les vrais croyans apprenaient par cœur la déclaration des Droits, les politiques lisaient *le Consulat et l'Empire*, et le plus grand nombre ne lisait que les journaux. Mais toute une famille d'écrivains sagaces est venue déranger cette belle quiétude en rétablissant la continuité de l'ancien régime et du nouveau. Ils nous ont fait voir que, si la Révolution a rompu le

cours uniforme de notre histoire, c'est à la manière d'une cataracte, qui bouleverse un instant le cours d'un fleuve, mais qui ne modifie ni la nature, ni le volume, ni même la direction de ses eaux. Tocqueville a commencé la démonstration par son livre sur *l'Ancien Régime*. M. Sorel la continue, dans son grand ouvrage sur *l'Europe et la Révolution française*. Nous voilà donc bien avertis que nous ne pouvons rien comprendre ni à nos mœurs administratives, ni à nos traditions diplomatiques, si notre savoir ne remonte pas plus loin que cette grande catastrophe de 1789 dont le fracas nous étourdit encore.

Tocqueville, Sorel, pleins de vues profondes, ne nous montrent qu'une face de l'ancienne France. L'un s'attache à l'administration, l'autre à la diplomatie. Leurs travaux sont des analyses; qui nous fera la synthèse? Sera-ce Taine, dans ses *Origines de la France contemporaine?* A vrai dire, personne ne paraissait mieux armé pour entreprendre une pareille tâche. « Que de temps, que d'étude, disait-il, pour acquérir l'idée exacte d'un grand peuple qui a vécu âge de peuple! » Et il a pris soin de nous énumérer lui-même tous les papiers petits et grands qu'il a dépouillés : correspondances d'intendans, de fonctionnaires de toute espèce; rapports et mémoires sur la Maison du roi; procès-verbaux et cahiers des États-Généraux en 176 volumes; 100 cartons de lettres et de mémoires; 94 liasses de correspondance départementale, etc. Si bien muni de « petits faits probans » et de renseignemens précis, nous a-t-il offert une image exacte de l'ancien régime? C'est une question qu'on peut examiner en toute liberté d'esprit. Ce grand initiateur s'est toujours défendu d'imposer ses conclusions. Il semblait dire : Voilà ce que j'ai vu; trouvez mieux si vous pouvez. Il nous a délivrés de la routine et du galimatias. Pareil aux humanistes de la Renaissance, il a dissipé les ténèbres d'une nouvelle scolastique, greffée sur la prétendue science de « l'homme » en général, c'est-à-dire de l'être abstrait, de la machine à sentences, qui nous a valu tant de philosophie creuse et tant de constitutions mort-nées. Grâces lui soient rendues! Ce n'est pas manquer de respect à sa mémoire que de lui appliquer ses propres procédés.

Or, son « ancien régime » est un admirable traité sur l'origine, les progrès et les ravages de la maladie révolutionnaire : ce n'est pas l'image de la vieille France. Ni « l'esprit classique », ce vernis léger déposé à la surface du pays, ni « l'acquis scientifique », ce résidu des académies, ni toutes les causes accidentelles et prochaines d'une révolution, ne renferment le mot de la destinée « d'un grand peuple qui a vécu âge de peuple ». On est même étonné de trouver sous la plume d'un écrivain qui ne croit guère

aux miracles révolutionnaires, cette opinion si contestable, d'après laquelle la France serait sortie de la crise complètement métamorphosée. Il nous annonce en effet, dès les premières pages, qu'un nouvel être va se substituer à l'ancien, et parmi les traits de ce nouvel être, il nous cite : les communes, ces divisions aussi vieilles que le sol gaulois ; — le Concordat, cet arrangement renouvelé de l'ancienne monarchie ; — les tribunaux, dont les degrés reproduisent, en la simplifiant, l'antique organisation judiciaire ; — l'Université, fille de l'absorbante université de Paris ; — l'Institut, dont la principale classe fut fondée par Richelieu ; — les préfets, cette monnaie des intendans ; — la centralisation enfin, dont Tocqueville, qui la détestait, a mis au jour les anciennes et profondes racines.

Qui le croirait? sur les véritables origines de la France, sur la longue lutte du pouvoir monarchique et des nobles, sur le rôle de l'Église, non seulement Taine se contente des notions courantes, mais il raisonne *a priori*. Son tableau de la « structure de la société » est une fresque de Puvis de Chavannes sur laquelle on aurait jeté quelques touches de couleur violente et crue. Le clergé, c'est le distributeur patenté de la morale publique ; son rôle est d'ajouter « au pain du corps celui de l'âme ». La féodalité est une « gendarmerie à demeure où, de père en fils, on est gendarme » ; et tout le régime est déduit de cette définition sommaire. Quant à la royauté, qui pendant si longtemps devait être, à vrai dire, toute la France, trois lignes lui suffisent. Le roi a été « le chef de la défense publique » ; et c'est tout ! Que m'importe qu'on me représente « l'évêque en chape dorée », le vicomte couchant avec ses cavaliers, « ôtant un éperon quand il a chance de dormir », le roi du XIIe siècle « le casque en tête et toujours par chemins »? Sous le casque, la cuirasse ou la chape, je reconnais bien vite de pures abstractions, des fonctions sociales sur lesquelles on a passé à la hâte une couche de couleur historique. L'auteur est si bien dominé par son raisonnement, que lui, l'implacable ennemi des idées pures, devient une sorte de notaire du contrat social, et, mesurant l'apport de chacun, pèse gravement les « services et les récompenses » : justice distributive tout à fait contraire à l'esprit scientifique dont il donne plus loin de si cruelles définitions. Pas un mot des diverses transactions intervenues entre le pouvoir temporel et le spirituel, entre le monarque et les nobles, entre l'autorité centrale et les provinces, qui sont, beaucoup plus que les services rendus, la véritable origine de tant de privilèges dont on va nous montrer l'abus. Rien sur les difficultés en partie insolubles contre lesquelles se débattait la monarchie pour maintenir et défendre un État de 26 millions d'habitans. Ce

qui est plus singulier, à la veille des événemens que l'on sait, rien sur les anciens États-Généraux et sur les causes de leur insuccès. Rien sur les complications du droit civil dans lesquelles l'Assemblée constituante devait porter tant de lumière. Par un oubli encore plus étrange, dans ce tableau trop rapide de l'ancien régime, le roi, le clergé et les nobles figurent seuls au premier plan. La classe moyenne et le peuple n'entrent en scène que beaucoup plus tard, à propos de la propagande révolutionnaire, comme s'ils ne jouaient presque aucun rôle dans les siècles précédens. On trouve même cette affirmation extraordinaire que « la disette des idées et la modestie du cœur confinaient le bourgeois dans son enclos héréditaire ». Il ne s'intéresse pas aux affaires publiques, qui sont « les affaires du roi ». Ainsi cette bourgeoisie qui, dès Louis XI, que dis-je? dès Charles V, dès Philippe le Bel, est appelée par le roi dans ses conseils et associée de si près aux affaires, cette bourgeoisie qui peuple les parlemens, l'administration, les évêchés, les ambassades, qui, par les intendans, déloge partout les nobles, cet immense Tiers-État dont la magistrature, les traitans, les officiers publics, ne forment que l'avant-garde et la tête de colonne, cette classe moyenne, dans les profondeurs de laquelle ont couvé, du sein de laquelle ont jailli toutes les idées mères de la Révolution, — car Voltaire, Diderot, Rousseau et les autres, étaient, je pense, des roturiers, — cette classe enfin dont on peut dire qu'elle détient, avec les sceaux, le secret d'État de nos princes et les règles de leur gouvernement, devient, pour les besoins de la cause, une quantité négligeable, jusqu'au jour où elle subit « l'embrasement tardif » d'un incendie, qu'elle avait pourtant allumé elle-même! Mais il fallait, pour la régularité du système, que la « doctrine », produit dangereux de la raison raisonnante, et dont on rend responsables Racine et Boileau qui n'y pensaient guère, s'enflammât au contact de la « science », se répandît des livres dans les salons, des salons à « l'entresol bourgeois », et de l'entresol dans la rue. Alors la cascade est complète et s'épanche avec une régularité qui rappelle à son tour l'âge classique.

Sous l'empire d'un tel parti pris, l'historien ne saurait traiter avec sang-froid les matières d'État; et de fait, dans ce gros volume sur l'ancien régime, où il est question de tout, des mœurs, des caractères, de la tragédie, de la philosophie, de la société, de la conversation, des fermages et du prix du pain, ce qu'on trouve le moins, ce sont les affaires publiques. Pas un mot sur l'aspect général du territoire, ses limites, ses lacunes et ses inégalités. Du mauvais état des finances, on ne voit que les effets sociaux et non les causes. De l'armée, de la justice, de l'administration, il n'est question qu'en passant, et toujours pour étudier la marche de la

gangrène révolutionnaire. Enfin l'État centralisé à la française est voué à l'exécration des peuples. L'historien semble éprouver les sentimens des « grands », quand il parle de « la machine administrative, avec ses milliers de rouages durs, grinçans et sales, telle que Richelieu et Louis XIV l'ont faite. » Sur ce sujet, il est intarissable, et nous écrase de la supériorité des nations voisines; de sorte que, ce défenseur des traditions commence par condamner la première des traditions françaises : à savoir une forte conception de l'État qui n'est, au fond, que le culte de notre unité, et qui, bonne ou mauvaise, fait partie intégrante de la France au même titre et pour les mêmes motifs que la tête fait partie du corps.

Quand un grand esprit omet toute une série de faits, c'est qu'il a ses raisons. A nous d'apprécier ce qu'elles valent. Aussi bien, Taine n'en fait pas mystère : il les a développées en vingt endroits de ses ouvrages. Selon lui, la « véritable histoire » doit se proposer un double objet : d'abord démêler, à travers la distance des temps, l'homme vivant... muni d'habitudes, avec sa voix et sa physionomie, avec ses gestes et ses habits, » en un mot l'individu; — secondement, derrière l'individu, distinguer « les grandes causes... universelles et permanentes... indestructibles et à la fin infailliblement dominantes, » qui le font agir. Dès lors « l'histoire est un problème de mécanique. » Elle obéit à trois forces primordiales, la *race*, le *milieu*, le *moment*, et quand on a parcouru ces trois faces de la civilisation, on a épuisé « non seulement toutes les causes réelles, mais encore toutes les causes possibles du mouvement. »

Quoi donc! entre le chétif individu, entre cet homme de chair et de sang que nous devons voir « avec les yeux de notre tête, » et ces grandes causes obscures qu'on nous dépeint comme irrésistibles, il n'y a vraiment rien? Quelle place donnerons-nous donc aux nations, qui sont des êtres aussi, des êtres organisés, doués d'instincts, d'intelligence et de volonté, pourvus d'organes, munis d'habitudes, et qui, bien loin de se confondre avec les membres qui les composent, ne subsistent que des sacrifices individuels? Est-ce assez de les classer parmi les « cinq ou six provinces » de la civilisation, au même titre que « la religion, l'art, la philosophie, la famille ou l'industrie? » N'est-ce pas réduire en formule géométrique la création la plus vivante et la plus particulière qui soit sortie de la main des hommes? Mais que sont donc, après tout, ces fameuses causes permanentes, sortes de Parques implacables filant, loin de nos yeux, la destinée humaine, si ce n'est ces lois générales, chères à la philosophie de Guizot, converties en nécessités absolues et pesant sans contrepoids sur

un individu désormais privé de sa liberté? Était-ce donc la peine de partir en guerre contre l'histoire solennelle et compassée, contre les théories générales, pour y revenir par un détour? Est-ce à Guizot, est-ce à Taine que s'appliquent le mieux ces lignes de Sainte-Beuve, écrites en 1850 : « Le tout acquiert après coup un semblant de raison qui abuse. Le fait devient une vue de l'esprit. On ne juge plus que de haut... On trouve à tout accident particulier des enchaînemens inévitables, des *nécessités*, comme on dit... méthode artificielle et commode pour régler les comptes du passé. On supprime toutes les forces qui n'ont pas produit leurs effets et qui auraient pu cependant les produire. On range dans le meilleur ordre, sous des noms complexes, toutes celles qu'on peut rassembler et ressaisir... »

Lorsque, de plus, le philosophe est un fataliste convaincu, il supprime ce qui le gêne et notamment l'État, c'est-à-dire le siège principal et permanent de la conscience d'une nation, la faculté qu'elle possède de se conduire elle-même, de *réfléchir* sur ses actes, de se redresser, s'il y a lieu. Pour la même raison, l'homme d'État, cet accident heureux, n'a pas de place dans le système ; ou s'il apparaît, ce n'est pas comme intelligence libre, c'est comme instrument aveugle du destin. Il n'est pas une cause, mais une résultante. Si l'auteur s'attache à la figure de Napoléon, c'est que Napoléon est un « beau monstre », une force déchaînée. Il détermine sa structure morale par ses procédés ordinaires, avec la minutie de Balzac, avec l'emportement de Shakspeare. Ce « condottiere » couronné satisfait son tempérament d'artiste, qui se sentait mal à l'aise auprès des raisonneurs de la Constituante. Napoléon, c'est le fatalisme fait homme. En lui se résument toutes les « causes irrésistibles » qui devaient façonner la France moderne.

Quant à la France elle-même, telle il nous la montre dans son dernier ouvrage, telle il la peignait déjà, bien avant d'avoir consulté les documens : « Si le sentiment d'obéissance, disait-il, a pour racine l'instinct de la discipline, la sociabilité et l'honneur, vous trouverez, comme en France, la parfaite organisation militaire, la belle hiérarchie administrative, le manque d'esprit public avec les saccades du patriotisme (pourquoi?), la prompte docilité du sujet avec les impatiences du révolutionnaire, les courbettes du courtisan avec les résistances du galant homme, l'agrément délicat de la conversation avec les tracasseries du foyer et de la famille... (1) ». Qui donc est responsable des mauvais ménages et de l'esprit frondeur? est-ce l'honneur, la sociabilité ou la disci-

(1) Introduction à l'*Histoire de la littérature anglaise*, éd. Hachette, p. XXXVII.

pline? En vérité, ces idées génératrices sont trop simples. Elles suffisent peut-être pour juger l'apparence extérieure d'une civilisation, pour faire un tableau de la littérature ou des arts, mais non pour embrasser la vie d'un grand peuple. A force de nous répéter que l'histoire des mœurs est plus intéressante que celle des batailles, on est tombé dans un autre excès, qui consiste à passer sous silence le maniement de la chose publique. Sans doute toutes ces histoires secondaires sont excellentes et fort utiles : mais elles ne sont après tout que les sœurs cadettes et les servantes de l'histoire sans épithète, dont la fonction propre est d'enregistrer les actes publics des nations. Qu'on donne à l'histoire plus de rigueur; qu'au lieu de raconter des événemens *singuliers*, on s'attache à classer des faits *réguliers* (1), soit : encore faut-il reconnaître que, parmi ces faits, les plus importans sont ceux qui concernent, non les individus, mais la communauté tout entière. Science, si l'on veut : mais, avant tout, science de la formation, de la croissance et de la dissolution des États. Psychologie, j'en conviens : mais psychologie des peuples, non de Messieurs tel et tel. Autrement, si l'étude des faits sociaux n'est qu'un « utile déblayage » pour retrouver l'individu (2), on retombe dans le défaut qu'on voulait éviter, c'est-à-dire dans l'histoire romanesque, puisque le roman n'est que l'histoire de l'âme individuelle; et les vrais historiens ne s'appellent pas Thiers, Guizot, Mignet, mais Stendhal ou Balzac, que Taine, trop modestement, suivant moi, nommait ses maîtres.

II

M. Hanotaux est, au suprême degré, un historien politique : mais ce politique a mis à profit les leçons des Taine, des Michelet, des Renan. Son ouvrage est un remarquable essai de conciliation entre les différentes écoles. Est-il possible d'introduire dans l'histoire le mouvement, le pittoresque et même le détail individuel, tout en gardant le sens des intérêts publics? Peut-on noter l'influence du moment, du milieu, de la race, sans sacrifier la liberté humaine? Faire au destin sa part, tout en laissant à l'homme celle qui lui revient dans la conduite des événemens? Bref, peut-on être à la fois érudit, peintre, philosophe et homme de gouvernement? Lisez M. Hanotaux : il vous répondra.

Tout d'abord, sa personnalité s'affirme par une certaine liberté mâle, un ton de bonne humeur assez rare aujourd'hui, et qui sent plutôt son XVIe siècle. « En ce genre d'étude des histoires,

(1) J. Bourdeau, *la Philosophie de Taine*, *Journal des Débats* du 22 février 1894.
(2) *Ibid.*

disait Montaigne, il faut feuilleter sans distinction toute sorte d'auteurs, et vieils et nouveaux, et barragouins et français, pour y apprendre les choses de quoy diversement ils traitent. » M. Hanotaux n'y a pas manqué : il a tout lu, tout dévoré. Il a même été, dans sa prime jeunesse, quelque peu ligueur et frondeur. Lorsqu'il traitait l'histoire cavalièrement et, suivant une expression qu'il aime, « à la soldade », il lui est arrivé de donner des leçons de politique à Henri IV et de tenue à Louis XIV. Chemin faisant, et tandis qu'il jetait ses gourmes, il apprenait à connaître ces hauts et solides esprits, formés en pleine guerre civile, dans le siècle le plus riche de sève et le plus tumultueux qui fut jamais et qui auraient fondé la liberté en France deux siècles plus tôt, s'ils étaient nés sous une meilleure étoile. Il but « à plein godet » ce vin généreux, bien français, et en fut d'abord tout ragaillardi. Il aurait volontiers arrêté les passans dans la rue pour leur dire à brûle-pourpoint : « Avez-vous lu la *République* de Bodin? Non? alors vous n'avez rien lu. » De ce premier commerce avec l'histoire, il a gardé, outre une ample érudition qui s'est révélée par des travaux considérables, de l'aisance naturelle, un jugement dégagé, l'horreur des grands mots, mais aussi un certain goût philosophique pour les paradoxes de la veille qui deviennent les vérités du lendemain.

D'où vient qu'il inspire confiance, et que son tableau du passé frappe, au premier coup d'œil, par un air de ressemblance qui ne trompe guère ? C'est qu'il écrit l'histoire en homme d'État, et que, dans ses plus lointaines digressions, il ne perd jamais de vue la chose publique. « Les seules bonnes histoires, dit encore Montaigne, sont celles qui ont été écrites par ceux même qui commandaient aux affaires, ou qui étaient participans à les conduire, ou au moins qui ont eu la bonne fortune d'en conduire d'autres de même sorte. » Si M. Hanotaux n'a pas conduit les affaires, du moins peut-on le classer parmi les « participans ».

Le choix même du sujet est fort significatif. Qui en effet, plus que le grand cardinal, a incarné la conscience de la France monarchique? Qui a mieux su ce qu'il faisait, et laissé sur les événemens une empreinte plus profonde? Servait-il mieux le roi ou l'État, ce ministre impérieux qui parlait d'écarter du trône Gaston d'Orléans, alors héritier présomptif, comme vendu à l'Espagne? Et lorsque, dans ses Mémoires, il motive chacun de ses actes par de longs considérans, pareils à ceux d'un jugement, ne nous montre-t-il pas qu'il se décidait toujours en pleine connaissance de cause, après avoir pesé le pour et le contre ? Du reste, quel meilleur point de vue que de se loger, si l'on peut, dans ce cerveau lucide? Quelle époque, que cette crise suprême de l'unité

française, alors que tant de restes de rébellion, sous le nom de franchises, palpitaient encore! Transportés par l'historien au cœur de l'ancien régime, ne serons-nous pas mieux postés pour le comprendre qu'en le considérant, pour ainsi dire, en arrière, et du haut des principes de la Révolution? Tant mieux si, changeant de perspective et devenus concitoyens du XVII[e] siècle, nous voyons à notre tour cette Révolution diminuer dans le lointain, jusqu'à prendre les proportions d'un événement ordinaire, au cours d'une existence nationale qui en a vu bien d'autres.

Mais, dites-vous, le cardinal n'est ici qu'un prétexte. Sous la robe rouge et la barrette, le philosophe montre le bout de l'oreille et le système nous guette. Tel Michelet lorsque, au début de son chapitre sur Richelieu, il commence par se planter devant le tableau de Philippe de Champagne et en déduit immédiatement l'œuvre, l'homme, l'époque. — Ne craignez rien ici de semblable. Le cardinal de M. Hanotaux, qui, du reste, n'est encore qu'évêque dans le premier volume, est vivant, bien vivant. Nous connaissons sa province, son château, sa famille, et le mélange exact d'honnêtes gens et de coupe-jarrets qu'il fallait alors pour produire un grand ambitieux. Le personnage lui-même s'anime et descend de son cadre. Ce n'est plus cette figure grave, d'une attitude presque hiératique, objet d'admiration et de crainte. C'est un écolier fougueux au collège de Navarre, un cavalier fringant à l'Académie, plus tard un courtisan avisé, puis un évêque fort jeune et fort appliqué, qui écrit de gros traités de théologie comme s'il ne devait faire autre chose de sa vie. Le voici enfin aux États-Généraux de 1614, « la main en avant, allongée et très fine, jeune, prompt, fébrile... » Alors seulement, lorsque Armand du Plessis, dans sa rapide ascension, atteint les premiers sommets d'où l'on découvre l'ensemble des affaires, l'auteur fait halte et jette un coup d'œil sur l'immense horizon de l'histoire où son héros va marquer sa place. Je ne dirai pas qu'il voit le monde avec les mêmes yeux: le regard d'un contemporain ne porte pas si loin. Peut-être même tant d'information est-il incompatible avec la grande activité. Si Richelieu avait été aussi ferré sur l'histoire qu'il était fort en théologie, il n'eût peut-être pas plus réformé l'État qu'il n'a changé le dogme. Mais l'historien ne fait qu'user de son droit en élargissant la perspective.

D'emblée, nous nous sentons sur un terrain solide. L'auteur, avant de parler des institutions, nous trace un portrait physique de la France en 1614. C'est une idée fort simple, mais que peu d'écrivains philosophes ont eue avant lui, car la plupart se tiennent dans les généralités. Rien de plus sain et de plus net que cet exposé. On la voit « cette France plus petite et aussi plus rude...

couverte de forêts encore épaisses, hérissée de clochers, de créneaux et de moulins. *La vie était plus haut perchée qu'aujourd'hui.* » Il y a partout de ces touches vives, de ces raccourcis heureux. Nous voyons défiler devant nos yeux le mystère des grandes forêts où, l'hiver, on entend la hache des bûcherons, et dont la cime ondulée se couronne de fumée; les villes, « déchiquetant le ciel de leurs édifices pointus »; dans les paroisses, « le cimetière ombreux et moussu, les maisons basses, les longs toits de chaume où pendent les gouttes de pluie... les commères en cotte et jupe de futaine, la tête couverte d'une coiffe à la Catherine de Médicis... »; les chemins défoncés, sillonnés de chevaux, de chaises et de brancards, tandis que les postes du roi galopent sur les routes pavées; toute la vie nomade des grandes routes, cavaliers, dames, prélats, comédiens, ouvriers, colporteurs, étudians, bohémiens. Puis ce sont les provinces, chacune avec son caractère propre. Quand on a fait le tour complet du royaume, on se dit que cette glorieuse France du XVIIe siècle était bien misérable, bien épuisée par les guerres civiles, bien mal percée et mal tenue, et que nous avons pourtant marché depuis lors. M. Hanotaux achève cette esquisse rapide par un tableau de Paris d'un relief extraordinaire, tout plein d'une vie fourmillante qui a le mérite d'être vraie : chaque coup de pinceau est appuyé d'une citation; et ce n'est pas un mince mérite, que d'avoir posé une peinture si fraîche et si légère sur un premier enduit d'érudition solide. Ainsi rassurés sur la véracité du peintre, nous nous enfonçons avec délice dans ces ruelles étroites, parmi les maisons ventrues, au milieu « des cris, des appels, des disputes et des rixes », le long de la Seine, où circule une batellerie pittoresque, dans les faubourgs silencieux, qui entourent la grande ville « d'une ceinture de béatitude, de mendicité et de prière. » Nous considérons avec curiosité tant de groupes vivans : débardeurs et crocheteurs au seuil des échoppes, marchands au costume étoffé, graves magistrats gardant les anciennes modes, soudards « tout chauds des grandes guerres, » seigneurs musqués brillans d'or et d'argent : c'est aussi précis qu'une gravure de Callot, avec la couleur en plus, et aussi le commentaire. Cette flânerie à travers l'histoire est souvent la meilleure manière de l'apprendre. Toutes les plaintes du Parlement nous instruisent peut-être moins sur la frivolité, le décousu, mais aussi sur l'allure martiale et fière du gouverneur d'alors, que ce tableau du Louvre et ce remue-ménage d'une cour toujours prête à suivre le roi, « pour un rien, comme lui à cheval, » de telle sorte que « le pouvoir sentait l'écurie et non pas le bureau. »

Nous voilà bien préparés. Lancés en plein mouvement, par-

faitement édifiés sur l'incohérence d'une société encore mal assise, nous ne risquons pas de prêter aux institutions une régularité factice, inventée après coup : en bon français de prendre des vessies pour des lanternes. Il est temps de pénétrer dans les greffes, d'éventrer les archives et de connaître les dessous de cette France si mobile. Sur cette partie de l'ouvrage, il y a deux opinions. Je suis de la seconde : voici la première.

L'auteur, nous dit-on, a bien dressé son plan, il l'a moins bien exécuté. Au début, il pose nettement son idée maîtresse : « Les douze siècles de l'ancien régime, dit-il, ont travaillé à constituer une nation moderne par la restauration de l'idée de l'État. » Voilà qui est clair. Nous allons donc assister à cette reconstitution de l'État. Nous le verrons successivement aux prises avec l'Église universelle, qui repousse de toutes ses forces le démembrement de la chrétienté, puis avec les nobles, les provinces et les villes, qui défendent pied à pied, d'abord leur indépendance, ensuite leurs immunités, franchises et privilèges. Du spectacle de cette lutte, se dégagera naturellement la position relative du clergé, des nobles, des provinces, par rapport à la royauté. Sur la défaite ou la victoire de ces antiques combattans, nous verrons se fonder un ordre social nouveau, dans lequel le privilège remplace l'autonomie, mais où les différentes classes occupent encore leurs positions de combat. Les États-Généraux nous apparaîtront comme le champ clos naturel de leurs prétentions, l'enceinte où elles se mesurent avec le pouvoir central, et cherchent inutilement une formule d'intérêt général qui concilie leurs intérêts contraires. Avec le triomphe définitif du roi, seul capable de les contenir et de les unir dans l'obéissance, se dessineront les linéamens de l'État moderne, et c'est alors que nous passerons en revue ses fonctions essentielles, guerre, justice, administration, finances, diplomatie, qui commencent à se distinguer les unes des autres. Le rôle de l'État au XVIIe siècle sera le couronnement de cette étude sur la formation de l'État français.

Cependant M. Hanotaux n'a pas suivi cet ordre. A peine a-t-il parlé de la conquête territoriale, qu'avant même de nous faire l'histoire des résistances locales, il passe brusquement à la description des grands services publics, qu'il appelle improprement « les instrumens de la domination. » Il revient ensuite péniblement à la genèse du privilège, de sorte qu'après avoir eu l'avantage de causer familièrement avec Henri IV et Lesdiguières, nous voilà forcés de retourner jusqu'aux temps barbares et de chercher l'origine des fiefs dans le fumier des villas mérovingiennes. Ces retours en arrière sont fatigans. On se croit parvenu au terme du voyage et tout est à recommencer. Même défaut de composition

dans les détails. On est étonné de trouver au chapitre de l'administration un tableau de la cour et du courtisan, et une digression sur l'influence des femmes. On se demande pourquoi le droit civil est séparé de la justice et la bourgeoisie du régime municipal et des parlemens. Toute la politique extérieure, si intimement liée au développement de la France, est réservée pour un autre volume. Enfin la question de l'Église est traitée la dernière, ce qui est proprement mettre la charrue devant les bœufs, puisque l'Église a précédé l'État, qu'elle le domine encore dans l'imagination des peuples, et que, dans l'assemblée de 1614, le débat le plus important va rouler sur l'indépendance de la couronne à l'égard des papes.

Voici ce qu'on peut répondre. L'ordre suivi par M. Hanotaux est celui qui convient à son sujet. Il ne fait pas un cours sur l'histoire de la civilisation, il peint la France telle qu'elle était au temps de Richelieu. Il prend donc les questions à peu près dans l'ordre où elles se seraient offertes à l'esprit de Richelieu lui-même. Ce futur ministre avait dû se pénétrer tout d'abord de la tradition monarchique représentée par les acquisitions successives des rois. Son premier geste devait être ensuite de porter la main sur les attributs du pouvoir, — armée, justice, administration, finances, — et, à une époque où le pouvoir était encore contesté, il devait les envisager avant tout comme des moyens de domination. Que fait, de nos jours, un homme politique, lorsqu'il prend possession du ministère? Il se fait remettre les « dossiers » des affaires courantes, c'est-à-dire qu'il remonte à l'origine des questions qui réclament une solution immédiate. M. Hanotaux, comme un excellent chef de service, apporte d'abord à Richelieu le dossier de l'armée, celui du parlement, celui des gouverneurs, celui du contrôleur des finances avec le budget de l'année, car demain il faudra se battre, ou tenir un lit de justice, ou rétablir l'ordre dans les provinces et surtout il faut trouver de l'argent. Seulement ce sont des dossiers admirables, comme on n'en voit pas dans les ministères et qui, sur chaque point, touchent le fond des choses. Si les commérages de la cour se jettent à la traverse des affaires sérieuses, c'est qu'il en était réellement ainsi et qu'une nuance insensible séparait l'homme d'État du courtisan. Le grand ministre s'appliquera justement à débrouiller cette confusion. Cependant ses vues réformatrices se heurteront bientôt à la résistance des uns, aux privilèges des autres. M. Hanotaux va donc fournir des notes circonstanciées sur la cause, la valeur et l'opiniâtreté de ces résistances. L'histoire même des États-Généraux ne préoccupe le nouveau ministre que lorsqu'il a constaté le vide parfait et l'inutilité de ceux de 1614, les derniers de l'ancienne monarchie. Il s'informera plus

exactement des rivalités qui les ont paralysés et motivera sa préférence pour les assemblées de notables. Peu à peu, son regard perce au delà des institutions politiques. Ayant pourvu au plus pressé, il s'informe du droit civil, du désordre des coutumes et du moyen d'y remédier. Puis, il devient moraliste : l'exercice du pouvoir est, à cet égard, une rude école. L'homme d'État ne voit d'abord que son but; c'est à l'user qu'il juge les hommes, obstacles ou instrumens de son œuvre. Après les affaires proprement dites, les réflexions plus générales. Comment s'est ruinée la petite noblesse? Quel parti, quels services, les rois peuvent-ils en tirer? Quel est le tempérament bourgeois? Pourquoi les gens de commerce sont-ils si timides? Quelle lacune dans les aptitudes nationales a fait manquer le projet longtemps caressé d'une première compagnie coloniale? Ne serait-ce pas par hasard un défaut dans l'éducation? Les collèges ne sont-ils pas trop nombreux pour les écoles? N'enseigne-t-on pas trop de latin? Ne vaudrait-il pas mieux (c'est Richelieu lui-même qui parle) « que les enfans fussent dressés par des maîtres ès arts mécaniques? » Maintenant supposons que le cardinal, parvenu au sommet de sa carrière, se demande pourquoi, après tant de grandes choses accomplies, le trésor reste vide et les meilleures réformes sont mal assises. Il aperçoit tout en bas, sous cette société enchevêtrée, pesante, les paysans qui peinent et qui souffrent. On sait qu'il n'est pas tendre pour eux. « Il les faut, dit-il, comparer aux mulets qui, étant accoutumés à la charge, se gâtent par un long repos plus que par travail. »

Mais alors M. Hanotaux reprend la parole. Il s'émeut de cette misère qui est le point faible de l'ancien régime. Il indique la faute, peut-être inévitable, commise par la royauté, lorsqu'elle a déserté la cause des humbles pour favoriser les privilégiés. Très sobrement, il soulève un coin du voile qui dérobe l'avenir et montre à l'horizon la « révolution des paysans ». Son exposé suit donc presque pas à pas la pensée de Richelieu. Il l'élargit seulement, en mesurant les conséquences que Richelieu n'apercevait pas. S'il réserve pour la fin les questions religieuses, c'est, dit-il lui-même, qu'elles méritent un dossier spécial. N'en doutez pas, Richelieu, homme d'église, et, dès ses premiers pas, harcelé par les protestans, eût fait de même et n'aurait pas confondu un sujet si important avec les autres matières d'État. Pour la même raison, les affaires extérieures devaient être traitées à part. Un peu de patience : vous serez informé aussi vite que le cardinal, et comme lui, quand il pouvait se dégager des affaires du dedans, vous consacrerez toute votre attention à celles du dehors.

Vous prétendez qu'on s'expose à des redites? Cependant la seule manière de connaître les affaires, c'est de les étudier ainsi

une à une et séparément. Vous regrettez à votre insu la conférence du brillant professeur qui, devant une assistance élégante, refait l'histoire de France à l'usage des gens du monde, pose successivement les assises régulières de son édifice et plante le drapeau tricolore sur le faîte au milieu des applaudissemens : art séduisant, mais fragile, et qui s'épuise dans son propre triomphe. Vous vous retirez, charmés de cette belle ordonnance, mais un quart d'heure après, vous n'y pensez plus. Or il faut, au contraire, que vous y pensiez. Presque toutes ces questions nationales ont leur écho dans notre siècle. Voici celle de l'armée, par exemple. N'est-on pas frappé de voir que l'ancienne monarchie hésitait déjà entre « des milices... peu solides, composées de cette *piétaille* dont les vrais hommes de guerre font si peu de cas... et des troupes mercenaires peu nombreuses, qui, si elles sont plus expérimentées d'ordinaire, et plus braves, n'ont jamais le fond ni l'âme que donne l'amour du pays? » On ne doit donc pas se plaindre si une telle histoire offre quelque chose d'inachevé, et laisse partout des pierres d'attente pour les constructions futures. Ainsi l'entendait Montaigne, que je ne me lasserai pas de citer. Il parle quelque part des historiens qui « veulent nous mâcher les morceaux, qui se donnent loi de juger et par conséquent d'incliner l'histoire à leur fantaisie : car, depuis que le jugement pend d'un côté, on ne peut se garder de contourner et tordre la narration à ce biais. » Et le philosophe ajoute : « Qu'ils étalent hardiment leur éloquence et leur discours; *qu'ils jugent à leur poste*, mais qu'ils nous laissent aussi de quoi juger après eux, et qu'ils n'altèrent ni dispensent par leurs raccourcimens et par leur choix rien sur le corps de la matière, mais qu'ils nous la renvoyent pure et entière en toutes ses dimensions. »

Exposer les faits et « juger à son poste », voilà la vraie méthode historique, la part du savoir et du raisonnement. Aussi, n'est-ce pas par de longues dissertations, mais par de brèves réflexions, par de saisissantes images que M. Hanotaux exprime ses vues personnelles. Par exemple, à propos de la démolition des forteresses, « la grande œuvre monarchique, dit-il, c'est le remplacement des murailles qui séparent par les chemins qui rapprochent et unissent. *La civilisation moderne est un aplanissement*. » Sur les conséquences de l'invention de la poudre : « le canon fit l'unité... La chevalerie française, brillante, brave et indisciplinée, tourbillonna un instant, puis disparut dans la fumée des « artifices » de Jean Bureau. » Sur l'esprit militaire au début du XVII[e] siècle : « les résolutions étaient promptes, le langage fier, les actes vigoureux et l'épée tranchait, avec une allégresse juvénile, des problèmes qui, dans une civilisation plus avancée, eussent fatigué

inutilement les délibérations des conseils. » Peut-on mieux résumer les attributions du Parlement que dans cette petite phrase : « Elles s'étendent à tout quand il faut seconder le pouvoir de l'État; elles se restreignent soudain, quand il s'agit de l'entraver? » Si nous nous cassons la tête pour comprendre le rôle de tous ces « conseils » royaux qui s'enchevêtrent les uns dans les autres, deux mots nous remettent au point : « A certaines époques, on croyait utile de ménager les vassaux, les fidèles, et l'on ouvrait la porte à deux battans. En d'autres temps, le roi aimait à se renfermer dans le secret; ses confidens peu nombreux tenaient avec lui dans l'embrasure d'une fenêtre. » Politique d'expédiens, qu'un jurisconsulte transformera demain en loi fondamentale du royaume. Les matières les plus arides sont relevées soudain par quelques mots frappans. Quoi de plus rébarbatif qu'un ancien budget, avec ses distinctions subtiles entre le *domaine immuable* et le *domaine muable?* Voici cependant le trait de lumière : « Ce premier chapitre (domaine immuable) subsiste, dans le budget royal, comme la houlette dans la malle du berger devenu riche. C'est un souvenir de l'époque où le roi n'était qu'un seigneur d'avenir dans la grande armée féodale. » Un moraliste du XVIIe siècle ne désavouerait pas cette phrase sur les munificences royales : « Toute la paresse du royaume fut comme pendue à cette main libérale qui distribuait les rentes si largement. » Mais la phrase suivante nous ramène en plein XIXe siècle : « Imaginez que la moitié ou le tiers des revenus actuels du pays soit mis subitement à la disposition d'un de nos partis politiques; supposez que ce parti puisse accorder des rentes viagères... aussi facilement que se fait aujourd'hui la distribution des bureaux de tabac, et vous apprécierez de quel poids une pareille innovation pèserait sur les destinées du pays. » Certainement, nous n'avons pas besoin d'un grand effort d'imagination. Il suffit de connaître l'intérieur d'un département français.

M. Hanotaux sait que, pour bien comprendre, il faut voir. Quand il nous décrit une institution, il met les hommes en scène, non pas en fantaisiste, comme Michelet, mais avec preuves à l'appui. Voici le régiment qui passe, « divisé par compagnies, en bel ordre, les hommes cinq par cinq, poitrines bombées, la jambe tendue, les panaches au vent, et la forêt de piques se mouvant par-dessus les têtes. » Pour rendre la familiarité dans laquelle le roi Louis XII vivait avec ses magistrats, il trouve cette jolie citation : « Le roi ayant quitté son palais aux juges... se retira au Bailliage tout contre le palais; et pour ce qu'il avait les gouttes, il se promenait sur un petit mulet dans les jardins du Bailliage, où il digérait les affaires de l'État; et lorsqu'il avait besoin de bon

conseil, il montait au Parlement, demandait avis et quelquefois assistait aux plaidoiries... A cette occasion, on avait dressé, depuis le bas des grands degrés jusques en haut, une allée faite d'ais et planchéiée de nattes où son mulet le montait... » La comparaison de l'homme de cour et de l'homme d'État, du vulgaire intrigant et du grand ambitieux, abonde en traits justes et profonds. Ce dernier, dit-il, « a des ambitions âprement personnelles; mais son esprit est assez fin et son cœur assez noble pour les subordonner au bien de l'État. » Il faudrait rapprocher tout ce morceau du portrait trop célèbre que La Bruyère a tracé du diplomate. On reconnaîtrait, je crois, que, dans les matières politiques, l'écrivain de nos jours, qui sait l'histoire et qui a manié les affaires, est supérieur au subtil moraliste, relégué dans la pénombre de quelque domesticité princière. Il y a des tableaux d'histoire, par exemple une peinture très vivante de la cour de Henri III. Il y a aussi des tableaux de genre, celui-ci entre autres sur les mœurs des boutiquiers : « Ils s'habillent d'étoffes sombres, de robes de futaine ou de bouracan, et les femmes au nez pointu, à l'œil fixe, pâles de l'humide immobilité où elles vivent, bornent tout leur orgueil à faire sonner, en allant et venant dans l'étroite demeure, les trente-deux clefs et les bourses pendues à leur « demi-ceint d'argent. » Enfin il faut lire tout entier le chapitre sur le paysan, d'une si accablante réalité. On n'en peut rien détacher sans l'affaiblir. C'est certainement un art consommé qui fait ainsi jaillir l'émotion du document, et tire de tout, — du vieux livre de raison, du pamphlet politique, de l'antique chanson saisie au vol, — comme un écho de cette longue plainte qui monte vers nous à travers les siècles.

Quant aux conclusions, elles sortent naturellement des faits. Contrairement à l'opinion qui, transportant dans le passé les idées modernes, voit l'unité de la France écrite à chaque page de ses annales et imprimée d'avance sur le sol de l'ancienne Gaule, nous assistons à la formation très pénible de l'unité française, au milieu de la plus grande diversité de races, de tendances et de prétentions. M. Hanotaux montre très bien que la tâche était ardue et que les choses auraient pu se passer autrement. Par exemple, il nous donne de si bonnes raisons en faveur de la Ligue, placée entre la royauté impuissante et le protestantisme menaçant, que nous nous étonnons avec lui de son rapide effondrement, lorsqu'un concours extraordinaire de circonstances réunit, sur la tête de Henri IV, tous les droits et tous les titres des partis en présence. C'est le sentiment de la difficulté vaincue qui lui permet de caractériser l'œuvre des rois avec une pleine équité. « L'histoire, dit-il, devrait leur savoir gré de leurs traités plus que de leurs vic-

toires. La royauté a vécu d'année en année, de siècle en siècle, poussant le temps par l'épaule, sans rien brusquer, sans rien achever, laissant le vague planer sur ses desseins et sur ses droits. » Si les prétentions de cette royauté, symbole de l'unité française, sont fort anciennes, son triomphe a été tardif, et il a coûté très cher : il a fallu l'acheter par une foule de concessions onéreuses qui ont entravé l'œuvre bienfaisante de l'État. De là cet abus du privilège, que M. Hanotaux définit fort heureusement : « l'embryon d'un droit qui se constitue ou le résidu d'un droit qui s'éteint. » La monarchie n'avait pu acheter l'obéissance des hautes classes ou celle des provinces qu'en leur attribuant des immunités qui limitaient de toutes parts l'étendue de son action, sans cependant assurer le contrôle régulier du pouvoir. Cette cause de faiblesse tenait moins au vice du pouvoir lui-même qu'à l'étroitesse et à l'opiniâtreté des résistances qu'il avait dû vaincre. « De là la grandeur des ambitions et la médiocrité des moyens... contraste qui durera jusqu'à la fin de l'ancien régime; de là cette dramatique histoire financière qui doit se terminer par une catastrophe... » Donc toutes les inégalités de l'ancienne France ne sont que des transactions diverses qui ont mis fin à des conflits séculaires. Les unes sont bonnes, les autres mauvaises, presque toutes étaient utiles à l'heure où elles ont été consenties. Il est trop facile de les critiquer en négligeant le passé qui les explique, comme le fait l'école révolutionnaire. Mais il n'est peut-être pas beaucoup plus sage de gémir sur la perte de ces fameuses libertés locales qui n'étaient que les dernières forteresses d'un égoïsme de clocher. « Ainsi se prépare, dit M. Hanotaux, cette puissante centralisation qui est la forme de la société française dans les siècles modernes. Qu'on l'approuve ou qu'on la blâme, elle est le résultat de douze siècles d'efforts, et elle a elle-même pour résultat la France... Est-il dans l'histoire un spectacle plus grand que celui de ces millions d'habitans d'une même terre, s'imposant, pendant des siècles, une discipline unique pour créer une force supérieure faite du concours et du sacrifice de toutes les volontés? D'ailleurs pourquoi des reproches, pourquoi des regrets? L'histoire suit sa pente. Il vaut mieux essayer de la comprendre que de se livrer au vain amusement de la refaire après coup. Cette idée de l'unité par le moyen d'un pouvoir fort, ce peuple l'a dans les veines... »

J'aurais aimé que M. Hanotaux s'en tînt à cette conclusion. Je goûte moins, je l'avoue, les pages dans lesquelles il essaye de ramener toutes nos vicissitudes politiques au mélange des trois races dont le sang coule dans nos veines : Gaulois, Romains, Germains. Les premiers représenteraient le principe fédératif qui

renaît dans la féodalité; les seconds le principe militaire qui triomphe avec la monarchie, tandis que le principe libéral moderne sortirait en droite ligne des forêts de la Germanie. Ces paradoxes de conversation déparent un ouvrage aussi solide. Déjà, dans le chapitre II, M. Hanotaux s'était laissé séduire par ce qu'on peut appeler la fausse symétrie des idées. Il nous enseignait que la lenteur de notre histoire provient « du dualisme latent qui est dans le pays, dans la race; » et dès lors, tout devient dualisme : « Nord et midi, continent et côte, aristocratie et démocratie, fédéralisme et unité, » et un peu plus loin « duel séculaire de l'élément romain et de l'élément germanique. » Ce sont là des réminiscences de cette philosophie flottante que nos derniers maîtres ont trop encouragée. Elle me paraît plus fâcheuse que l'ancienne doctrine, laquelle, sans doute, pouvait se tromper, mais au moins disait ses raisons. Mais quand on me parle de l'influence du sang, quand on allègue « les poitrines plus larges et les convictions plus fortes » des peuples germains, apparemment pour les opposer aux poitrines étroites et aux convictions molles des Fabius, des Paul-Émile et des Marc-Aurèle, je confesse que je n'y suis plus. « C'est un argument, disait Tocqueville, que je n'admettrai jamais qu'à la dernière extrémité et quand il ne me restera absolument rien à dire. » On se refuse à croire que le tempérament libéral consiste à parler tous à la fois autour d'une table « où saigne la viande de bœuf et où coule la bière. » Les contemporains de Périclès se passaient de ces stimulans. La liberté n'est pas un problème d'alimentation.

Je trouve encore une légère teinte de fatalisme historique dans le jugement que M. Hanotaux porte sur les velléités maritimes ou coloniales de la France. — Nous n'avons plus rien à craindre pour notre unité, dit-il, mais gare au chant des sirènes qui nous a trop souvent séduits! — Et pourquoi? n'est-ce pas le caractère indestructible de notre unité qui devrait nous rendre l'essor maritime? Une nation comme la nôtre est-elle incapable de se transformer? J'opposerai à notre auteur les paroles mêmes de son héros. « Si la France n'était puissante en vaisseaux, dit Richelieu dans son *Testament politique*, l'Angleterre, étant située comme elle est, pourrait entreprendre à notre préjudice ce que bon lui semblerait, sans crainte de retour... La situation du pays natal de cette puissance orgueilleuse, qui ne connaît, en cette matière, d'autre équité que la force, lui ôtant tout lieu de craindre les plus grandes puissances de la terre, l'ancienne envie qu'elle a contre ce royaume lui donnerait apparemment lieu de tout oser, lorsque notre faiblesse nous ôterait tout moyen de rien entreprendre à son préjudice. » Et ce grand homme ajoutait :

« Il faut faire aujourd'hui sur mer ce qu'eût fait Henri IV s'il en avait eu la puissance. »

Ce sont là des querelles de détail. L'ensemble du tableau reste vivant, fidèle, et tel qu'on ne saurait trop le recommander aux méditations des hommes politiques. Longtemps nous nous sommes débattus dans les abstractions, dans les affirmations sans preuve. On a construit des doctrines, on en a démoli; mais les démolisseurs même n'ont pas échappé à l'esprit de système. Ceux qui s'intitulent positivistes n'ont fait que changer d'abstraction, car c'est encore viande creuse que de disséquer à outrance et de s'interdire les vues d'ensemble. Taine lui-même, avec tout son génie, n'a pas évité l'écueil, et, faute de sens politique moyen, il flotte, comme historien, entre des idées trop générales et des observations trop particulières. Ses imitateurs n'ont renversé les autels de la déesse Raison que pour élever un temple à cette divinité hasardeuse qu'on appelle la Science. Ils ont remplacé les phrases empanachées des doctrinaires par une foule de mots en *isme* qui ne renferment pas beaucoup plus de sens. La notion de la chose publique s'en est ressentie. Dans les discussions courantes, l'État est devenu une sorte d'allégorie, un géant monstrueux et anonyme dont l'administration formerait les cent bras. Les uns lui ont demandé le bonheur universel, les autres l'ont chargé de tous les crimes de la tyrannie. On a disserté, on disserte tous les jours sur l'État et ses limites, sur les droits de l'individu, etc., dans des termes aussi vagues que s'il s'agissait de raisonner sur la planète Mars. Qui songe à l'État français, lequel est une institution très particulière, fondée entre l'Océan et les Alpes pendant une longue suite de siècles, et qu'on ne saurait ni mutiler, ni surcharger sans péril pour la santé nationale?

Tocqueville, après La Fayette, pensait « que le système exagéré des causes générales procurait de merveilleuses consolations aux hommes politiques médiocres. » Nous ne sommes pas guéris de cette maladie. Nous la suçons, pour ainsi dire, avec le lait. Nous la respirons au collège, dans le vent des périodes cicéroniennes. Nous la nourrissons avec soin dans les conférences et les *parlotes* où des orateurs imberbes s'entraînent à la grande éloquence. Nous y apprenons l'art « d'élever les questions, » c'est-à-dire d'amonceler des nuages; et plus tard, nous appliquons ce verbiage à la politique, où toute erreur fait compte. Ou bien, passant à l'excès contraire, par défiance des idées générales, nous nous noyons dans l'infiniment petit.

Le seul moyen d'échapper à cette logomachie, c'est de tourner le dos aux systèmes et de considérer les institutions ou les peuples dans leur continuité historique. Je voudrais qu'on parlât moins

des rapports de l'Église et de l'État, et davantage des relations séculaires de l'État *français* avec l'Église de *France;* — moins du Capital et du Travail, et davantage des conditions particulières de l'industrie *française*, de ses défauts et des moyens d'y remédier; — moins des Classes laborieuses, de la Démocratie rurale, et davantage du tempérament spécial du paysan *français*, de l'ouvrier *français*, et de la manière de leur ouvrir des débouchés. En un mot je voudrais que tout homme mêlé aux affaires publiques appliquât à la lettre la belle devise des Vénitiens : *Siamo Veneziani, poi christiani*. Nous sommes d'abord Français, et ensuite libéraux, démocrates et même réformateurs, si nous pouvons.

C'est cette image d'une France *concrète* que nous restitue M. Hanotaux. Par là, il représente une génération nouvelle, instruite par les événemens, munie de sens politique, et qui, sur tant de ruines, travaille à « reconstruire » la France, non sur la base unique des institutions consulaires, mais sur des fondemens plus anciens dont il vérifie la solidité. Il nous montre, dans l'histoire, l'union indissoluble de la patrie et de l'État, c'est-à-dire de l'amour et de la volonté. Il réfute ainsi, mieux que par des discours, ces doctrines relâchées qui estiment la contrainte inutile et la fraternité suffisante. Enfin, par l'exemple de son grand cardinal, il nous enseigne que la partie la plus divine de l'art politique n'est pas de « réformer », c'est-à-dire de remanier sans cesse l'économie du corps social, mais de « gouverner », c'est-à-dire de tendre vers l'action tous les muscles de ce grand corps.

Gouverner! Entraîner les volontés vacillantes vers une œuvre d'utilité générale! Élever l'intérêt de l'État au-dessus des passions, des rivalités et des convoitises! Mettre dans ses desseins plus de suite, plus de persévérance, plus d'avenir que n'en comporte ordinairement la fragilité de la vie humaine! Voilà ce qu'ont fait ces grands hommes de l'ancien régime dont les statues dominent encore l'accès du palais Bourbon. Leur figure un peu morose semble dire aux législateurs qui s'écoulent à leurs pieds : « Vous avez assez discuté sur l'assiette du pouvoir. Maintenant, faites comme nous : tâchez de vous en servir. »

René Millet.

LA JEUNE

LITTÉRATURE ALLEMANDE

GERHART HAUPTMANN

Les discussions esthétiques et sociales qui se sont engagées autour des pièces de M. Gerhart Hauptmann ont presque abouti à faire de lui une personnalité de premier plan. Ayant été interdits à Berlin, ses *Tisserands*, désignés de ce chef à l'attention de M. Antoine, ont été accueillis au Théâtre-Libre avec l'enthousiasme sur lequel peuvent compter les œuvres proscrites par la censure, quelles qu'elles soient. Les *Ames solitaires*, que l' « Œuvre » voulut ensuite nous présenter, avaient été jouées librement à Berlin; elles eurent la bonne fortune d'être à leur tour interdites à Paris : soit parce que leur traducteur, M. Cohen, venait d'être expulsé du territoire français comme anarchiste, soit parce que la censure y découvrit, — ce qui eût été d'ailleurs une lourde erreur, — des tendances anarchistes. Jouées une seule fois, en répétition générale, devant des initiés, les *Ames solitaires* n'en passèrent que plus facilement pour un chef-d'œuvre; la gloire d'être interdit à Paris s'ajoutant à celle d'avoir été interdit à Berlin, M. Hauptmann fut consacré grand homme dans plusieurs cénacles, et put passer pour un esprit d'une extrême hardiesse. Aussi ce fut avec une curiosité très vive qu'on attendit, il y a quelques semaines, la représentation de son œuvre la plus nouvelle, l'*Ascension de Hannele Mattern*, que les grandes scènes de l'Allemagne et de l'Autriche donnaient déjà avec succès. Cette représentation partagea la critique, comme aussi le public spécial du

Théâtre-Libre, en deux clans bien tranchés : les uns déclarant absurde, les autres proclamant sublime ; en sorte que, tandis que la moitié des spectateurs sortaient des Menus-Plaisirs en haussant les épaules, on en entendait d'autres s'écrier dans une extase : « C'est aussi beau que *Parsifal!...* » Et il y avait un épisode de plus à consigner dans le curieux chapitre de nos petites annales littéraires où l'on décrira un jour l'accueil fait à certaines œuvres étrangères pendant ce dernier quart de siècle. Car on dirait que le public, — j'entends ce public restreint qui seul professe sur les choses de la littérature des opinions qu'il tâche à justifier, — leur a réservé toute la passion dont il est encore susceptible. En tout cas, il ne les aborde point dans un simple esprit de curiosité, mû par un désir de connaître aussi honorable que légitime : il ne les écoute, dirait-on, qu'avec des partis pris pour ou contre, arrêtés d'avance, qu'elles soient ou non de valeur à les soutenir. Aussi commet-il à leur propos de grosses fautes de jugement, telles qu'on serait tenté de croire que le sens des proportions nous abandonne entièrement. Est-ce qu'il y a quelque temps, par exemple, on n'imaginait pas de nous donner, pour faire pendant aux pièces d'Ibsen, les folles pièces de M. Auguste Strindberg, dont l'incohérence ne décourageait aucune bonne volonté ? La crise d'enthousiasme qui a soudain placé M. Hauptmann au rang d'un Tolstoï, ou peu s'en faut, est un phénomène du même ordre, quelque supérieur que soit d'ailleurs son théâtre à celui de M. Strindberg. Nous en serons persuadés quand nous aurons parcouru les sept pièces, d'un intérêt inégal, qui, avec un poème et deux nouvelles, constituent l'œuvre complète, jusqu'à ce jour, du jeune écrivain.

I

M. Gerhart Hauptmann est né en 1862, en Silésie. Comme il a pris la peine de nous l'apprendre lui-même, son grand-père était un « pauvre tisserand, qui a vécu devant son métier comme les ouvriers décrits dans la pièce » ; avec plus de chance, pourtant, j'imagine, car son petit-fils se trouva dans une situation de fortune indépendante, qui lui permit de passer les années de sa première jeunesse à tâtonner en cherchant sa voie. Il se destina d'abord à l'agronomie, puis il résolut d'être artiste, « mais sans bien savoir encore à quel art il se consacrerait », nous dit M. Jean Thorel, dans l'avant-propos de sa traduction des *Tisserands*. Il essaya de la sculpture, y renonça comme il avait renoncé à l'agronomie, songea aux lettres, fit des plans de romans et de pièces

qu'il n'exécuta pas, et, en 1885, publia sa première œuvre, un poème épico-lyrique intitulé : *le Sort des Prométhides* (1).

Ce début n'avait rien de brillant : les mésaventures du poète Selin, qui finit, après beaucoup de stances, par briser sa lyre et par en jeter les morceaux au vent, ne se recommandaient point à l'attention des contemporains. Aussi le poème n'eut-il aucun succès : M. Hauptmann en a plus tard retiré les exemplaires de la circulation, et il y aurait mauvaise grâce à le taquiner sur une œuvre de jeunesse dont il est le premier à reconnaître la nullité. Si nous la signalons, c'est qu'elle ouvre par une dédicace, qui en est le meilleur morceau, où pointent déjà des intentions hardies, et comme une volonté d'audace qui n'aboutit d'ailleurs ni dans le fond ni dans la forme de cette première composition :

« Je chante librement, malgré le poids des chaînes : — l'audace est le premier devoir du chanteur, — et celui qui limite son chant à une caste — est un lâche, et non pas un chanteur. — Il faut que l'arme brille au jeu des cordes, — et malheur au chanteur qui chante la paix!...

On peut s'étonner de trouver au seuil d'une œuvre aussi parfaitement inoffensive que le *Sort des Prométhides* de si menaçantes paroles. Leur sens devait se dégager quatre ans plus tard, quand le jeune auteur, ayant trouvé la formule qui lui convenait, dégagea pour la première fois sa personnalité.

Ce fut en publiant en librairie un « drame social » intitulé : *Avant l'aurore*, que ses tendances et sa hardiesse excluaient des scènes habituelles. Or, à ce moment même, un groupe de jeunes gens en quête d'art nouveau venaient de fonder une *Scène libre* (*Freie Bühne*), sur le modèle du Théâtre-Libre de M. Antoine. Les deux directeurs de l'entreprise, MM. Otto Brahm et Paul Schlenther, n'hésitèrent point à monter la pièce de M. Hauptmann, qui fut jouée le 20 octobre 1889, et fit scandale. Peu de temps après, le cadre restreint du théâtre parut trop étroit au petit groupe, qui créa, toujours sous le titre de la *Scène libre*, une revue à laquelle vinrent collaborer des écrivains de talens divers, mais imbus de doctrines plus ou moins homogènes. Bientôt, ils s'adjoignirent quelques-uns de ces Scandinaves que l'Allemagne attire et adopte, comme MM. Arne Garborg, Strindberg, Knut Hamsum, etc. Enfin, à côté de leurs propres romans et de leurs propres pièces, ils se mirent à publier un grand nombre de traductions de Tolstoï, de Kielland, et de Zola, entre autres, dès leur troisième numéro, la *Bête humaine*. Tout cela constitua un ensemble qui

(1) *Promethidenloos*, eine Dichtung von G. Hauptmann. Berlin, 1885.

réussit à s'imposer rapidement au public : et la glorification de M. Hauptmann devint un des articles du programme de la jeune école.

Il faut dire que sa première pièce semblait de taille à justifier, sinon l'enthousiasme excessif qu'elle inspirait, du moins les espérances qu'elle avait fait naître. *Avant l'aurore*, en effet, est une œuvre d'un grand intérêt dramatique, qui a le mérite d'entrer au vif des questions les plus menaçantes de l'heure actuelle.

L'action, très rapide, conduite avec une énergie et une précision assez rare dans le théâtre allemand, se passe dans une famille de paysans, qu'a subitement enrichis la découverte de bassins houillers. Une affreuse famille : l'homme, Krause, est un abominable ivrogne, qui ne quitte pas le cabaret; pendant qu'il boit à l'auberge, sa seconde femme boit à la maison; et aussi sa fille aînée, Marthe, qui a épousé un ingénieur nommé Hoffmann. L'alcoolisme est si bien entré dans leur sang à tous, que le premier enfant de Hoffmann est mort à trois ans, d'avoir vidé un flacon de vinaigre; aussi n'est-ce pas sans angoisse que le père pense aux couches imminentes de sa femme. Cet ingénieur ne se grise pas encore : mais il vit bien, il apprécie le vin de Champagne et le fin cognac : il est, du reste, pire que les autres, il a mis la contrée en coupe réglée, s'enrichit à grandes guides, aux dépens des malheureux ouvriers qui travaillent pour lui. De plus, comme sa femme lui inspire un dégoût facile à comprendre, il voudrait bien chercher quelque compensation auprès de sa belle-sœur Hélène, — le seul être humain, honnête, qui ait poussé dans ce milieu empesté. La pauvre fille a été élevée en pension : elle est rentrée à demi dégrossie dans son horrible demeure, bien paysanne encore malgré les bribes de belle éducation qu'elle a reçues, capable pourtant de souffrir cruellement de ce qu'elle voit et d'aspirer à changer de vie. On l'a fiancée, sans qu'elle dise oui ni non, à une brute de la race, un nommé Wilhelm Kahl, neveu de Mme Krause, dont il est d'ailleurs l'amant. Comme vous le voyez, aucun trait ne manque au tableau, et l'œuvre peut prendre place à côté des plus noires qu'ait produites la littérature réaliste : ni Zola dans l'*Assommoir*, ni Tolstoï dans *la Puissance des ténèbres*, n'ont été plus loin dans l'horreur. Notez que certains détails, adroitement calculés, doivent rehausser encore l'effet de l'ensemble : tout ce joli monde grouille dans une belle ferme, servi par un nombreux domestique, avec un valet de chambre en livrée dont la principale fonction est évidemment d'expliquer en termes convenables que « monsieur » ou « la gracieuse madame » ne sont point en état de venir à table.

Un jour, tombe dans cet enfer un ancien camarade de Hoffmann, Alfred Loth. Ce Loth a eu une existence assez tourmentée : il a été condamné, injustement, à deux ans de prison; il s'est consacré à une tentative de colonisation à laquelle Hoffmann s'était lui-même intéressé; maintenant, il est enrôlé dans le parti socialiste, il écrit dans les journaux avancés, et il vient dans le pays pour étudier les conditions d'existence des ouvriers mineurs. C'est un idéologue, ayant sur toutes choses des principes arrêtés; il sait où doivent aboutir les tentatives de réforme sociale auxquelles il s'est consacré; il est tempérant, et refuse obstinément de goûter au « Veuve Cliquot » et au « Martel trois étoiles », qui font la joie de son ami; il ne s'est pas marié, car, quel que soit son besoin d'affection, et depuis qu'il a été abandonné par une fiancée à qui ses deux ans de prison avaient déplu, il s'est fait du mariage une si haute idée, qu'il n'a encore trouvé personne avec qui il ait pu tenter de la réaliser. Comme bien l'on pense, il ne tarde pas à se trouver en conflit déclaré avec Hoffmann, qui est revenu des idées généreuses qu'il professait jadis, à l'Université. Les deux anciens amis se heurtent sur tous les points, en des scènes qui font éclater, de façon saisissante, les inconciliables différences qui séparent l'homme pratique satisfait et le rêveur insatiable. Hoffmann ne sait au juste si Loth l'effraye ou l'amuse : il a grand'-peur de le voir agiter la contrée; mais, d'autre part, il ne peut s'empêcher de s'intéresser à ses déclarations de principes, et d'en rire. Car Loth, qui n'est pas au courant des aventures de son ancien camarade, est plein de confiance en lui, et l'entretient avec abondance de ses opinions, de ses projets, de ses affaires. Qu'on en juge par la scène essentielle où il lui expose ses théories sur le mariage :

HOFFMANN. — ... Et depuis, ton cœur ne s'est-il pas accroché quelque part?

LOTH. — Non.

HOFFMANN. — Naturellement. Alors, tiré des capsules dans le blé, renoncé au mariage, comme à l'alcool! Hein? D'ailleurs, chacun son goût.

LOTH. — Il ne s'agit pas de mon goût, mais peut-être de mon sort. Je t'ai déjà dit une fois, je crois, que je n'ai renoncé à rien par rapport au mariage; je crains seulement qu'il n'y ait aucune femme qui soit celle qui me convient.

HOFFMANN. — Un grand mot, Lothchen!

LOTH. — Sérieusement! Il est possible qu'avec les années on devienne trop difficile et que l'on possède trop peu de bon instinct. Je considère l'instinct comme la meilleure garantie d'un choix judicieux.

HOFFMANN, *légèrement.* — Il se retrouvera bien,... (*Riant*) l'instinct, j'entends.

LOTH. — Enfin, que puis-je offrir à une femme? Je doute de plus en plus d'avoir le droit d'exiger d'une femme qu'elle s'attache à la petite partie de ma personnalité qui n'appartient pas à mon travail; et puis, j'ai toujours redouté les responsabilités et la famille.

HOFFMANN. — Quoi? quoi? Les responsabilités et la famille? N'as-tu pas une tête, des bras, hein?

LOTH. — Comme tu vois. Mais, je te l'ai déjà dit, ma puissance de travail appartient en plus grande partie à mon but, et il en sera toujours de même : elle n'est donc plus à moi; j'aurai à lutter contre des difficultés tout à fait particulières...

HOFFMANN. — Bast! Quelqu'un ne sonne-t-il pas?

LOTH. — Tu prends ce que je te dis pour des phrases oiseuses?

HOFFMANN. — En tout honneur, cela sonne un peu creux! On n'est pourtant pas un inutile parce qu'on est marié. Il y a des hommes qui ont toujours l'air d'avoir sur les autres le privilège des bonnes actions.

LOTH, *violent.* — Pas du tout! Je n'ai pas cette idée-là!... Mais toi, si tu ne t'étais pas déjà éloigné de ton but, tu t'en éloignerais à cause de ton heureuse situation matérielle.

HOFFMANN, *avec ironie.* — Cela serait donc aussi une de tes exigences?

LOTH. — Comment! exigences? quoi?

HOFFMANN. — Je veux dire que tu chercherais la fortune dans le mariage?

LOTH. — En tous cas.

HOFFMANN. — Et il y a encore, — comme je te connais, — tout un long écheveau d'autres exigences?...

LOTH. — Sans doute. La santé morale et physique de la fiancée, par exemple, est une condition *sine qua non.*

HOFFMANN, *riant.* — Sans doute, il faudra soumettre la fiancée à un examen médical nécessaire?

LOTH, *toujours sérieux.* — Mais j'ai aussi des exigences pour moi, tu le sais bien.

HOFFMANN, *toujours plus gai.* — Je sais, je sais!... C'est comme quand tu étudiais la littérature sur l'amour, pour établir d'une manière certaine si ce que tu éprouvais alors pour n'importe quelle dame, était vraiment de l'amour. Ainsi, dis-moi encore quelques-unes de tes exigences?

LOTH. — Ma femme, par exemple, devrait savoir renoncer...

HOFFMANN. — Oui... Oui... ah! j'aime encore mieux me taire... Je voulais dire seulement que la femme est en général habituée au renoncement.

LOTH. — Au nom du ciel! Tu me comprends mal. Ce n'est pas ainsi que j'entends le renoncement. Je le demande en ce qui concerne la partie de mon être qui appartient à mon but; je voudrais qu'elle y renonçât de bonne volonté, et joyeusement. Non, non, pour le reste,

ma femme doit exiger, et toujours exiger, ce que son sexe dans le cours des siècles a perdu.

HOFFMANN. — Ah! ah! ah! l'émancipation de la femme!

Si les propos de Loth produisent peu d'effet sur Hoffmann, qui finit par le prier de quitter sa maison, ils en produisent beaucoup sur Hélène. La pauvre fille voit en lui le sauveur qu'elle attend, l'homme au cœur noble qui lui donnera sa part de bonheur et dont elle est toute prête à partager la vie, quelque pauvre ou pénible qu'elle soit; et elle finit par lui avouer son amour, au moment où il va partir :

HÉLÈNE, *doucement*. — Monsieur Loth!

LOTH *tressaille, se retourne*. — Ah! c'est vous. Alors, je puis au moins vous dire adieu.

HÉLÈNE, *involontairement*. — Vous en éprouviez le besoin?

LOTH. — Oui, j'en éprouvais le besoin. Probablement, quand vous étiez ici, avez-vous assisté à la scène.

HÉLÈNE. — J'ai tout entendu.

LOTH. — Alors, vous ne serez pas étonnée si je quitte cette maison sans autre cérémonie.

HÉLÈNE. — Non! je comprends...

. . . .

Peut-être vous adoucirez-vous à son sujet. Mon beau-frère a le repentir très prompt. Je l'ai souvent...

LOTH. — C'est très possible! Mais peut-être que ce qu'il a dit de moi était sa vraie opinion.

HÉLÈNE. — Le croyez-vous sérieusement?

LOTH. — Oui! sérieusement! Donc... (*Il s'approche d'elle et lui tend la main.*) Adieu. (*Il se tourne et redevient silencieux.*) Je ne sais pas... ou plutôt (*regardant Hélène avec calme dans les yeux*) je sais, je sais, qu'à partir de ce moment, il ne m'est pas très facile de m'en aller d'ici... et... oui... et... oui!

HÉLÈNE. — Si je vous priais, cependant... si je vous priais, de tout mon cœur, de rester encore?

LOTH. — Vous ne partagez donc pas l'opinion de votre beau-frère?

HÉLÈNE. — Non! Et je voulais vous le dire, vous le dire encore avant... avant que vous ne partiez.

LOTH *saisit sa main*. — Cela me fait vraiment du bien.

HÉLÈNE, *luttant contre elle-même. Dans une excitation qui monte presque à l'inconscience, elle balbutie péniblement :* — Je voulais vous dire — encore quelque chose — c'est... c'est que... je vous estime beaucoup et vous vénère, comme je n'ai encore estimé aucun homme... que j'ai confiance en vous, que je suis prête... à le prouver... que je ressens quelque chose pour toi, pour vous. (*Elle tombe défaillante dans ses bras.*)

LOTH. — Hélène!

Loth ne partira pas; d'autant plus que Hoffmann, qui craint de l'avoir froissé, s'excuse de sa vivacité et cherche aussi à le retenir. Il se laisse aimer, il aime aussi, — l'amour étant contagieux, — il s'oublie auprès d'Hélène en des scènes d'un enfantillage charmant, qu'entrecoupent des pluies de baisers comme on n'en voit pas souvent au théâtre. Ses théories sur le mariage? Il n'y pense plus guère. D'emblée, Hélène lui paraît la femme de ses rêves, la compagne qui partagera les chances de sa vie d'apôtre et se dévouera avec lui aux pauvres et aux opprimés. Et il est si bien envahi par cette tendresse qui s'est noblement offerte, elle le pénètre si doucement, qu'il en oublie de prendre ses informations sur la santé physique de la famille de sa fiancée, dont la santé morale ne laisse pas de l'inquiéter un peu. Il est heureux, il s'abandonne, il marche dans un rêve. Hélas! le réveil en est brusque! Le médecin de la maison, qu'on est obligé d'appeler pour les couches de Mme Hoffmann, est, comme Hoffmann lui-même, un ancien camarade d'études. Il a pour Loth de l'estime et de la sympathie, et, dans une conversation qu'on interrompt à chaque instant pour l'appeler auprès de la malade, il croit devoir le mettre au courant de ce que sont les Krause. Loth tombe du haut de toutes ses illusions : il aurait passé sur les tares morales, dont Hélène semblait pure; il ne passera pas sur l'alcoolisme morbide dont l'hérédité menacerait ses enfans. Et il part, il s'enfuit, sans explication, sans adieu, en laissant un billet pour Hélène, — avec la lâcheté des héros qui craignent leur faiblesse et ne sont braves que de loin. Hélène, qui se croyait sauvée et avait donné son cœur tout entier, ne résiste pas à son désespoir : elle se frappe d'un couteau de chasse, pendant qu'on entend, au dehors, la voix de son ivrogne de père, qui crie : « Hé! là-bas!... Hé!... N'ai-je pas une paire de jolies filles!... »

Cette première œuvre est peut-être la meilleure de M. Hauptmann. On en peut critiquer les tendances, on peut la trouver brutale et repoussante, on n'en saurait méconnaître ni la force, ni l'intérêt, ni même la portée, quoique sur ce dernier point on puisse lui faire les objections que soulèvera toujours toute œuvre exagérée et violente. En tout cas, M. Hauptmann s'y trouve tout entier. Les matériaux dont il a construit son drame, c'est-à-dire d'une part l'opposition des classes sociales, et, d'autre part, les effets de l'hérédité, sont déjà ceux dont il se servira dans la suite; les personnages qu'il a mis en scène reparaîtront sous des noms différens dans ses autres œuvres; enfin, si la double influence de Zola et d'Ibsen éclate dans la conception du drame, sa propre per-

sonnalité s'y manifeste aussi dans le relief qu'il parvient à donner à ses figures, dans l'art particulier de ses arrangemens scéniques, surtout dans l'incontestable intensité de vie à laquelle il parvient.

Dans le fait, la *Fête de la paix*, qui succéda à quelques mois d'intervalle, n'est qu'un décalque affaibli d'*Avant l'aurore*. C'est un drame de famille, de moindre envergure, d'un intérêt plus circonscrit, qui roule encore autour d'une question d'hérédité. Nous assistons aux ébats de cinq névropathes, le père, la mère, la fille et les deux fils, qui ne sont pas de méchantes gens, mais qui se tourmentent les uns les autres. Au moment où ils se croient réconciliés, une crise où il y a de la jalousie, de l'alcoolisme et de la folie, et qui se termine par la mort du père, les laisse remplis de remords, mais, sans doute, prêts à recommencer, puisqu'ils sont de pauvres victimes d'une loi fatale.

J'ai peine à croire que cette œuvre, incontestablement manquée, n'ait pas causé quelque déception aux admirateurs de M. Gerhart Hauptmann. Ils n'en convinrent pas; elle servit même au lancement de la *Scène libre*, revue qui la publia dans ses trois premiers numéros; et l'on attendit avec confiance l'œuvre nouvelle. Ce fut les *Ames solitaires* (*Einsame Menschen*), dont on parla beaucoup et qu'on admira d'avance. Avant que la pièce vît le jour, la *Scène libre* l'annonçait en termes assez significatifs pour qu'il soit utile de les reproduire :

« Le 4 ou le 11 janvier, la tragédie de Hauptmann *Ames solitaires* sera représentée sur la *Scène libre*. L'auteur a récemment lu sa pièce à un cercle d'intimes sur lesquels elle a produit la plus forte impression. Nous n'en communiquerons aujourd'hui que ce qui constitue un thème éternel dans la vie, et par conséquent toujours nouveau dans la poésie : il s'agit d'un homme entre deux femmes. Mais si, pendant notre période classique, qui affectionnait ce sujet, l'opposition des héroïnes reposait sur la différence des tempéramens... il s'agit ici d'une différence de culture intellectuelle, qui incarne les mouvemens de notre temps en figures typiques : d'un côté, la douce ménagère allemande, et de l'autre, la femme moderne, l'étudiante zurichoise tout imprégnée de vie actuelle. Entre ces deux figures, se trouve placé le héros du drame, un savant nerveux, spirituel, de grande volonté et de science incertaine, qui ne trouve pas dans son récent mariage le bonheur complet, et qui, dans le conflit de devoirs où il est engagé, doit finir d'autant plus tragiquement, qu'il est un de ces incomplets, d'une fine nature sensible, qui se brisent sur le seuil

d'une époque nouvelle, dans la lutte de l'ancien et du moderne, de la convention et de la liberté... »

La réclame est adroite, elle n'est pas exacte. Car si M. Hauptmann avait réalisé ce programme, qui sans doute était le sien, il aurait fait un chef-d'œuvre. Par malheur, l'exécution a trahi la conception : des trois figures principales, il n'en est qu'une seule, celle de la « douce ménagère allemande », qu'il ait réussi à faire vivre. C'est déjà quelque chose, sans doute, mais ce n'est point assez : d'autant moins, que l'intention de l'auteur, étant donné le fond connu de ses idées générales, n'a pu être l'apologie de l'esprit des « temps anciens », et que l'inégalité qu'il y a entre ses personnages pousse le lecteur à les préférer, et de beaucoup, aux « temps nouveaux ».

D'abord, le « savant, nerveux, spirituel, de grande volonté, de science incertaine... de fine nature sensible », n'est ni fin, ni de grande volonté, ni spirituel, ni savant : il est nerveux, c'est vrai, horriblement nerveux, sans que cela tienne à l'hérédité, car ses parens sont de braves gens qui n'ont aucun vice. Et il est plus qu'incomplet : il est niais, il est imbécile.

Il se nomme Johannes Bockerat. Il a fait des études de sciences. Il a eu pour maître Haeckel, dont il a adopté les théories évolutionnistes, et auquel il a voué une vénération profonde. Ses études finies, ou à peu près, il s'est marié, sans se munir d'abord d'une position sociale. Il a épousé une bonne petite femme, Käthe, qui n'a pour elle que la fraîcheur de ses vingt ans et l'excellence de son pauvre petit cœur, fait pour souffrir. Elle ne sait rien, ni du monde, ni des livres. Son art consiste à « cuire », à se tenir devant son mari et devant les parens de son mari en béate adoration, à bercer et nourrir son nouveau-né, qu'elle adore un peu moins que son mari, mais presque autant. Ayant un peu de fortune, ils la mangent à petites bouchées, sans trop s'inquiéter de l'avenir, dans la banlieue de Berlin, au bord du lac de Müggel, à Friedrichshagen, qui est la résidence d'un grand nombre de députés socialistes et d'écrivains « jeune Allemagne ». Madame Bockerat, la mère, est avec eux, et ils ont pour commensal habituel un nommé Braun, qui est peintre comme Johannes est savant. Ils ne sont pas malheureux, pas heureux non plus : Käthe a le sentiment qu'elle ne suffit point à occuper l'esprit de son mari, et cela la tourmente. En effet, Johannes s'ennuie. Il a écrit un ouvrage de psycho-physiologie, et il est seul à s'y intéresser. Il en parle souvent, on l'écoute, mais quand il manifeste le désir d'en faire lecture, personne ne veut l'écouter : ni sa mère qui en a peur, ni Braun qui craint de s'ennuyer, ni Käthe qui n'y com-

prendrait rien. Or, un jour que Braun était chez les Bockerat, une personne qui le cherchait vient l'y relancer : c'est une étudiante qu'il a connue à Paris, M[lle] Anna Mahr. Johannes s'empresse de lui offrir une lecture du manuscrit. Elle accepte, elle trouve le début admirable; et comme le manuscrit est long, on l'invite à rester quelques jours à Friedrichshagen, pour le savourer jusqu'au bout. Il arrive ce qui devait arriver : Johannes s'éprend d'elle, qui s'éprend de lui. Ils sont tous deux d'âme honnête; aussi ne s'avouent-ils pas leur sentiment réciproque. Mais ils s'y complaisent, ils le laissent grandir, ils le parent des voiles de l'amitié, et, résolus à ne faire de mal à personne, ils ne s'aperçoivent pas que tout chancelle et s'effondre autour d'eux. Tout de suite, en effet, Käthe a deviné une rivale, et une rivale préférée, en cette personne instruite qui sait écouter les manuscrits. Elle ne le dit pas, elle ne se plaint pas : elle s'attriste, elle dépérit, sans seulement que Johannes s'en aperçoive. De temps en temps, elle se croit sauvée : Anna va partir. Mais Anna se laisse retenir, et Käthe retombe, plus atteinte, plus blessée. Si Johannes ne s'aperçoit de rien, les autres voient : madame Bockerat, qui essaye de lui ouvrir les yeux et appelle son vieux mari à la rescousse, et Braun, l'auteur involontaire du malheur. Les efforts de ces braves gens pour ramener l'infidèle nous valent une série de belles scènes, conduites avec beaucoup d'art, et dont l'intérêt va croissant. Puis, ne pouvant rien sur Johannes qu'emporte son aveugle passion, ils s'adressent à sa complice, qu'ils supposent meilleure, ou moins éprise; et la vieille mère Bockerat trouve la place sensible, dans une courte et belle scène :

M[me] Bockerat *regarde anxieusement autour d'elle, s'approche vivement d'Anna après s'être assurée qu'elle est seule.*— Je suis dans une telle angoisse... à propos de mon Jean. Jean est si terriblement violent, vous savez. Et j'ai quelque chose sur le cœur. Je ne puis pas le garder plus longtemps, Mademoiselle ! — Mademoiselle ! — Mademoiselle Anna ! *Elle regarde Anna, avec un geste suppliant et touchant.*

Anna. — Je sais ce que vous voulez dire.

M[me] Bockerat. — M. Braun vous a-t-il parlé?

Anna, *veut répondre que oui, sa voix s'étrangle, et elle éclate en pleurs et en sanglots.*

M[me] Bockerat, *préoccupée d'elle.* — Mademoiselle Anna ! Chère demoiselle ! Il faut rester de sang-froid ! Oh Jésus ! Que Jean ne vienne pas ! Je ne sais plus ce que je fais. Mademoiselle, mademoiselle !

Anna. — C'était seulement... C'est déjà passé. Ne vous inquiétez donc plus, madame Bockerat !

M[me] Bockerat. — J'ai aussi pitié de vous. Il faudrait n'avoir pas de sentiment humain. Vous avez eu des malheurs dans votre vie. Tout

cela me pénètre jusqu'au cœur. Mais Jean me tient pourtant de plus près. Je ne puis faire autrement. Et vous êtes encore si jeune, mademoiselle! A votre âge, on se domine encore si facilement.

ANNA. — Cela m'est affreusement douloureux d'en être arrivée là.

Mme BOCKERAT. — Je ne l'ai encore jamais fait : je ne puis pas me rappeler avoir jamais refusé à un hôte l'hospitalité. Mais je ne vois aucun autre chemin. C'est la dernière issue que nous ayons tous... Je ne veux pas juger en ce moment. Je veux seulement vous parler, comme une femme à une femme ; et comme mère aussi, je désire vous parler. (*D'une voix étouffée par les larmes.*) Comme la mère de mon Jean, je veux venir à vous. (*Elle saisit la main d'Anna.*) Donnez-moi mon Jean! Rendez à une mère martyrisée son enfant! (*Elle est tombée sur une chaise et mouille la main d'Anna en larmes.*)

ANNA. — Chère, chère madame Bockerat! Cela... m'émeut profondément. — Mais... puis-je rendre quelque chose? ai-je donc pris quelque chose?

Mme BOCKERAT. — Nous ferions mieux de laisser cela. Je ne veux pas rechercher, mademoiselle, qui est le tentateur. Je ne sais qu'une chose : mon fils, de toute sa vie, n'a jamais eu de mauvais penchans; j'étais si sûre de lui, que je ne comprends pas encore aujourd'hui... (*Elle pleure.*) C'était de la présomption, mademoiselle Anna.

ANNA. — Quoi que vous disiez, madame Bockerat, je ne puis pas me défendre contre vous...

Mme BOCKERAT. — Je ne voudrais pas vous faire de la peine. Je ne voudrais pas vous blesser, pour l'amour du ciel. Je suis dans vos mains. Je ne puis que vous prier, et vous prier encore dans la terrible angoisse de mon cœur. Laissez à Jean sa liberté, — avant que tout soit perdu, — avant que le cœur de Käthe ne se brise. Ayez pitié!

ANNA. — Vous m'humiliez trop... J'ai l'impression comme d'être battue, et... Mais non. — Je veux vous parler simplement. C'est une chose décidée, je m'en vais. Et s'il ne s'agit que de cela...

Mme BOCKERAT. — Que dites-vous donc, mademoiselle? Eh! les mots viennent à peine sur mes lèvres. Les circonstances sont telles que... il faudrait même que ce fût tout de suite, — si possible, vous devriez, en ce moment même...

ANNA. — *Elle prend ses effets qu'elle a déposés.*

Mme BOCKERAT. — Je n'ai plus le choix, mademoiselle.

ANNA, *ses effets à la main, marche vers la porte, puis s'arrête devant Mme Bockerat.* — Pouviez-vous penser que je tarderais encore?

Mme BOCKERAT. — Dieu vous accompagne, mademoiselle!

ANNA. — Adieu, madame Bockerat.

Mme BOCKERAT. — Répéterez-vous à Jean notre conversation?

ANNA. — Soyez sans crainte, madame Bockerat.

Mme BOCKERAT. — Que Dieu vous garde, mademoiselle Anna!

Anna partira, après une scène d'adieux qui n'est point sans grandeur; mais le malheureux Johannes, énervé par ces luttes,

parvenu d'ailleurs à ce degré de folie où tout ce qui n'est pas l'objet de la passion s'efface et s'abolit, incapable de se résigner à reprendre sa monotone existence dans son monotone intérieur, va finir dans le petit lac dont quelques heures auparavant il admirait l'austère beauté avec la bien-aimée.

Les *Ames solitaires* eurent un sort meilleur que les deux pièces précédentes : tandis qu'*Avant l'aurore* n'obtenait d'éclatant succès que sur la Scène Libre populaire, que M. Bruno Wille venait de fonder sur le modèle de la première Scène libre, l'œuvre nouvelle arrivait au Théâtre-Allemand, dont le public habituel l'accueillait avec faveur, et M. Otto Brahm entonnait un dithyrambe dans sa revue. Pour lui, la victoire était certaine : il réclamait modestement sa petite part dans le triomphe, qui sans doute allait s'affirmer avec une force croissante.

La pièce de M. Hauptmann qui vint ensuite, et fut aussi jouée au Théâtre-Allemand, obtint un succès qui parut justifier ces prévisions favorables. C'est une comédie, cette fois, *le Collègue Crampton*, qui, suivant la formule, montre « sous un nouveau jour » le talent du jeune dramaturge. Rien ne diffère plus que le rire d'un pays à l'autre : aussi, si la pièce nous paraît d'une insupportable niaiserie, ne faut-il point affirmer que nous soyons dans le juste. Écrite pour des Allemands, elle fait rire des Allemands qui, de plus, s'ingénient à lui trouver une espèce de sens et traitent le héros comme un « Falstaff moderne ». Ce héros est encore un ivrogne, tant M. Hauptmann a de peine à trouver une autre matière dramatique que l'alcoolisme. Seulement, tandis que ses précurseurs sont des ivrognes tristes et tragiques, il est un ivrogne comique et gai : professeur à l'Académie des Beaux-Arts d'une ville silésienne qu'on ne désigne pas autrement, Crampton passe ses soirées à boire avec ses élèves; tant et si bien qu'il finit par être révoqué. Ayant bu tout ce qu'il possédait, et même davantage, il se trouverait dans un grand embarras, si le hasard ne venait à son aide. Il s'était lié particulièrement avec un élève amateur, de famille riche, nommé Strähler, qui avait été expulsé de l'Académie pour avoir rossé le bedeau : Strähler, de son côté, s'était épris de la fille préférée de Crampton, Gertrude, et ce sentiment lui inspirait une grande vénération pour le « Maître » au génie incompris et malheureux duquel il persistait à croire. Il obtient de sa famille qu'elle recueille Gertrude, il rachète l'atelier de Crampton, le découvre dans le bouge où il s'était réfugié, et le réinstalle en se fiançant avec la bien-aimée, qui reçoit, à valoir sur le mariage, un nombre considérable de baisers...

Je n'insisterai pas sur la seconde comédie de Hauptmann, *la Peau de loutre*, qui est complètement tombée au Théâtre-Allemand il y a quelques mois. Et ses deux autres drames, *les Tisserands* et *Hannele Mattern*, ont été analysés par assez de journaux, pour qu'il soit superflu de les reprendre en détail. Notons cependant que les *Tisserands*, dont un jeune écrivain très renseigné, M. Henri Albert, nous a raconté toute la genèse, sont presque un drame historique. Le sujet en est fourni par les émeutes qui éclatèrent en 1846 parmi les tisserands silésiens, et se terminèrent par une répression violente. Du reste, l'œuvre n'a pas, à proprement parler, de sujet : une succession de scènes, combinées avec une incontestable habileté, pousse à leur destinée une foule de malheureux. L'impression est très forte : je ne crois pas qu'il y ait au théâtre de tableau de misère plus effroyable et plus saisissant. Quoique l'arrangement de la pièce, et même certains détails, rappellent *Germinal* d'une façon frappante, les *Tisserands* n'en sont pas moins la première pièce vraiment originale de M. Hauptmann, un drame collectif dont le protagoniste est la faim, qui émeut plutôt comme une visite à l'hôpital que comme une œuvre d'art, mais qui pourtant nous ouvre des aperçus sur un nouveau théâtre possible, sur un théâtre qui chercherait ses thèmes ailleurs que dans les magasins habituels.

On en peut dire autant de *Hannele Mattern :* là, M. Hauptmann est peut-être plus personnel encore et plus réellement nouveau, sinon dans le fond même de son œuvre, du moins dans la façon dont il la présente. La petite Hannele Mattern, battue par un père ivrogne (toujours), poussée dans la misère et dans la douleur, pauvre créature de désespoir, est une sœur de la petite Lalie de l'*Assommoir*, et elle n'est ni plus malheureuse, ni plus touchante. Mais l'idée de grouper autour d'elle, pour émouvoir de sa douleur, les êtres fictifs qu'enfante son délire à côté des êtres réels qui sont les témoins de son agonie, est à peu près nouvelle. Je dis à peu près, car, quelques mois avant M. Hauptmann, un écrivain bernois, M. J.-V. Widmann, attachait son nom à une tentative du même genre, plus compliquée, plus théâtrale à certains égards, et d'ailleurs fort remarquable (1). Il n'en est pas moins vrai que, grâce à des trucs fort habiles, M. Hauptmann est parvenu à produire sur la plupart de ses spectateurs une impression très forte : contestée à Paris, sa dernière pièce obtint un très grand succès en Allemagne. Et comme c'est au public allemand qu'elle était destinée, il faut bien croire que l'auteur ne s'est point trompé, en somme, dans le choix de ses moyens. On peut préférer un art

(1) *Au delà du bien et du mal*, drame en trois actes. Stuttgart, 1893.

plus simple, plus intellectuel, dont l'action sur la sensibilité des spectateurs s'exerce sans qu'il soit besoin de recourir à tant de lumières de toutes les couleurs; mais on ne peut nier l'effet produit, qui est vif et puissant.

En dehors de ses œuvres dramatiques, M. G. Hauptmann a écrit deux courtes nouvelles, *le Garde-voie Thiel* et *l'Apôtre*, dont l'intérêt consiste surtout en ceci, qu'elles nous montrent combien ses préoccupations demeurent les mêmes, combien son champ reste limité. Le Garde-voie et l'Apôtre qu'elles nous décrivent ne sont plus des ivrognes, c'est vrai : ce qui leur marque une place à part dans la galerie de M. Hauptmann. Mais la folie rôde autour d'eux. L' *Apôtre*, — une esquisse dans les nuages, — semble une illustration littéraire d'un de ces tableaux de M. de Uhde, où le Christ et les figures de la légende divine sont représentés en costumes d'aujourd'hui. Quant à l'autre récit, c'est une pochade naturaliste, noir sur noir, qui ne diffère que par le paysage et la couleur de quelques-uns des récits les plus sombres de nos romanciers, et qui aurait fait un bon chapitre de *la Bête humaine*.

II

Les œuvres que nous venons de passer en revue ont été composées en l'espace de quatre ans : elles témoignent donc d'une incontestable fécondité, et l'on peut croire qu'elles ne sont point le dernier mot de leur auteur. Elles n'en constituent pas moins un ensemble qu'on peut essayer dès maintenant d'apprécier, d'autant plus que, comme on a pu le voir, elles ne sont point très diverses. Aucune d'elles ne diffère beaucoup de la première. On pense à des variations brodées sur un thème unique : le thème se modifie, se transforme, s'accélère ou se ralentit sous la pluie des arpèges qui l'enveloppent, il se perd par moment à travers de savantes harmonies, mais une oreille un peu exercée le reconnaît toujours. C'est là, peut-être, une imperfection, si l'on se fait de l'art de l'écrivain une idée un peu large, si l'on attend de lui qu'il nous rende une image des spectacles variés du monde et qu'il nous ouvre des aperçus sur l'infinie diversité des âmes. Mais il y a plusieurs manières d'être un grand écrivain, ou du moins un écrivain qui compte : on peut l'être par la richesse des idées qu'on apporte, par la quantité des personnages qu'on crée; on peut l'être aussi par la force avec laquelle on répète un petit nombre d'idées ou ramène un petit nombre de personnages. C'est ce qu'il faut admettre en tout cas pour accorder à M. Hauptmann une place de quelque importance dans la littérature du jour; encore,

comme nous allons le voir, y a-t-il certaines réserves à introduire.

Si peu que nous sachions de la biographie de M. Gerhart Hauptmann, — comme de celle des contemporains, — elle nous livre cependant le trait caractéristique de son talent, tel qu'il s'est développé jusqu'à cette heure. Comme nous l'avons vu, M. Hauptmann est *l'homme d'une coterie :* il est arrivé à point nommé pour servir de porte-drapeau à un groupe littéraire qui manquait de chef; c'est le bruit fait par ce groupe autour de son nom qui l'a imposé au public, très vite, sans lui donner le temps de passer par les transitions salutaires qui séparent d'habitude la zone obscure où piétinent les débutans de l'éclat qui auréole les écrivains admirés et célèbres. Qu'on me comprenne bien : je ne cherche point ici à réduire l'importance de la jeune école allemande; je ne songe pas à nier l'influence bienfaisante que la *Scène libre* a exercée, depuis quatre ans, sur le développement littéraire de l'Allemagne; je reconnais volontiers que ce groupe compte parmi ses membres des hommes déjà remarquables, qu'il constitue peut-être ou probablement le noyau de la littérature de demain, qu'il a déjà produit des œuvres de valeur et qu'il en produira sans doute encore, ou, ce qui serait plus exact, que ses membres actuels en produiront, lorsque les mieux doués d'entre eux auront conquis leur indépendance. Il n'en est pas moins vrai qu'au moment où MM. Brahm et Schlenther ont ouvert leur jeune théâtre à M. Hauptmann et ont acclamé ses premières pièces, le groupe de la *Scène libre* était une coterie, organisée pour la défense d'un certain nombre d'idées, d'intérêts et de partis pris communs, et pour l'attaque des positions littéraires détenues par les maîtres de la génération précédente. Il n'en est déjà plus tout à fait de même aujourd'hui, où, après quelques victoires, la désagrégation paraît commencer. Mais c'était bien le cas en 1889, le soir d'octobre où l'on se querella à la représentation d'*Avant l'aurore*. Or, en tous temps et partout, les coteries produisent une littérature spéciale, dont les caractères ne varient pas beaucoup selon la diversité des latitudes.

Elles ont, d'abord, des programmes, qui se ressemblent tous. Leurs rédacteurs commencent invariablement par se proclamer « modernes », par annoncer qu'ils se proposent d'embrasser toutes les manifestations de la vie moderne. Ensuite, ils déclarent que leur but est la vérité. Sur ces deux points, le programme de la *Scène libre,* tel que nous le lisions dans le premier numéro de la revue, ne manque point à la règle : « Le droit de l'art nouveau, y peut-on trouver, est un mot : Vérité; et Vérité dans tous les domaines que nous abordons. » Aussitôt après, d'ailleurs, selon la

pente naturelle aussi de toutes les coteries, le sens large de ce mot magique se trouve rétréci, car on s'empresse de nous apprendre qu'il ne s'agit point ici de la « vérité objective, qui échappe aux combattans, mais de ces vérités individuelles, puisées librement dans une conviction profonde, et librement exprimées. » Allez jusqu'au bout du document, vous verrez qu'il continue à se préciser : on nous met en garde contre les formules, mais pour proclamer ensuite que c'est sur le terrain du naturalisme que l'art nouveau a posé ses fondemens. En sorte qu'il n'est point difficile de comprendre que, malgré la déclaration en sens inverse, l'espèce de vérité qu'on va poursuivre ne sera vraie qu'à condition qu'elle rentre dans une formule arrêtée d'avance, et que cette formule est celle du naturalisme. Nous voulons bien chercher la vérité, mais nous sommes sûrs de la posséder d'avance. Elle est à nous. En dehors d'elle, que nous détenons, dont nous sommes les prêtres, les soldats, les gardiens, il n'y a que mensonge et convention. Encore une fois, toutes les coteries littéraires partent du même principe et le déforment, dans l'application, de la même manière, par suite des mêmes partis pris. Ce n'est point là leur seul défaut : qu'elles adoptent la doctrine de l'art pour l'art, ou la doctrine inverse qui met l'art au service des idées, elles affectent de posséder le monopole de l'art comme celui de la vérité; et, de même qu'elles déforment la vérité de parti pris, elles déforment l'art en artifices, à cause des limites qu'elles lui imposent, à cause des esthétiques préconçues où elles le veulent enfermer. Par haine de certaines conventions, elles tombent dans d'autres, qui ne valent pas mieux. Elles affichent le culte de l'indépendance pour la mieux renier : l'indépendance qu'elles demandent à leurs adeptes est une indépendance particulière, comme leur art, comme leur vérité. Elles blâment Procuste qui ne voulait accueillir que des hôtes de même taille, mais elles imitent ses procédés : car elles sont intransigeantes et vaniteuses, de la cruelle intransigeance, de l'inconsciente vanité propres aux sectaires de toutes sortes, qu'ils croient prononcer leurs arrêts au nom du Dieu qu'ils ont fabriqué sur la mesure de leur âme ou de la Vérité qu'ils ont adaptée à la mesure de leur intelligence.

Hélas! ces traits fâcheux se reconnaissent dans l'œuvre de M. Hauptmann!

Me trouvant l'été dernier en Allemagne, je causais de lui avec un des écrivains de la jeune école. Je le comparais à un autre écrivain, indépendant, celui-là, qui se trace un large chemin en dehors de toute coterie, — M. Hermann Sudermann, — pour lequel je ne cachais pas ma préférence. Mon interlocuteur s'étonna,

car Sudermann est à peu près au ban de la *Scène libre*; et il finit par me dire :

— Hauptmann a plus de *réalisation artistique*.

Je crois bien que mon compagnon confondait l'*art* avec l'*artifice:* car c'est précisément l'artifice où M. Hauptmann me paraît exceller. N'est-ce pas de l'artifice, ce soin minutieux qu'il prend des détails matériels de la mise en scène? Et même de l'artifice qui, parfois, confine à la puérilité. C'est ainsi qu'il marquera que les membres de la famille Scholtz, dans la *Fête de la paix*, « doivent avoir autant que possible une ressemblance de famille »; qu'un des élèves du professeur Crampton est un Viennois; que l'expression des yeux de la jeune Adélaïde, dans la *Peau de loutre*, « trahit une perversité précoce » : qu'un autre des personnages de la même pièce a dans la figure « quelque chose de méphistophélique, » et que Berger, dans *Hannele Mattern*, est un « *capitaine* de la réserve, à n'en pas douter. » On trouvera peut-être que c'est beaucoup exiger des acteurs qu'une telle précision de physionomie; mais cela passera pour de la « réalisation artistique ». — N'est-ce pas de l'artifice aussi, cette reproduction continuelle des particularités du dialecte qu'est censé parler chaque personnage, ou de celles de la langue de la conversation, plus différente de la langue écrite en Allemagne qu'en France? On se heurte à une abondance d'interjections, d'exclamations, de mots inutiles, qui par moment rendent le dialogue insupportable. Et quelques-unes de ces notations sont d'une flagrante inutilité : on sait, par exemple, que les Berlinois prononcent le *g* dur comme *j*. Eh bien, chaque fois que M. Hauptmann met en scène un Berlinois, il écrira *jehen* au lieu de *gehen*, comme s'il faisait une belle découverte. Artifice, artifice et prétention : défauts de coterie. Et, soit dit en passant, nous serions tenté de reprocher à M. Jean Thorel, dans ses traductions si intelligentes et si consciencieuses, de leur avoir quelquefois cherché des équivalens français.

Il y a quelque chose de plus grave, ou du moins quelque chose qui serait plus grave si M. Hauptmann n'était pas assez jeune pour avoir encore le temps de conquérir sa véritable originalité : c'est que les données de ses pièces, comme aussi les caractères de ses personnages, ne lui sont pas fournis par une simple et directe observation de la vie. Il les emprunte soit à ses lectures, soit à ses partis pris.

L'influence qu'Ibsen et Zola ont exercée sur lui a été si despotique, que son œuvre, telle qu'elle se présente à nous à présent,

semble un succédané de celle de ces deux maîtres. J'ai déjà noté, en passant, quelques analogies. Mais il y en a d'autres. Il y a, d'abord, toute la conception générale de la vie, d'où résulte le choix des sujets et des caractères. Et à ce point de vue, l'écrivain allemand rétrécit beaucoup le champ déjà circonscrit du romancier français et du dramaturge scandinave. A Zola, il emprunte ses ivrognes, à Ibsen, ses détraqués, à tous les deux, leurs notions littéraires de l'hérédité. Mais tandis que Ibsen et Zola accordent encore une certaine place à des êtres à peu près sains, M. Hauptmann ne met guère en scène que des buveurs ou des fous. Pas une de ses pièces où l'ivrognerie n'ait un rôle; pas une où la folie ne menace ou n'éclate. Et l'on nous dira que c'est de l'observation vraie, qu'il contemple le monde sans parti pris, que son regard ne va pas de lui-même, guidé par un instinct particulier, se fixer sur les exemplaires les plus dégradés de la race, en glissant sur les autres qu'il n'aperçoit pas! Comme on nous dira qu'il est impartial dans ses vues sociales; qu'*Avant l'aurore* et *les Tisserands* ne sont pas des pièces tendencieuses; que les représentans de la société établie, l'ingénieur Hoffmann, vil, débauché, sans scrupules, l'égoïste fabricant Dreissiger, et son abominable employé Pfeifer, l'ouvrier parvenu et féroce, donnent une idée juste de ce que sont les classes dirigeantes! On est en droit d'exiger d'une œuvre à hautes prétentions et à visées sociales qu'elle nous représente avec exactitude et équité le monde qu'elle prétend décrire. Eh bien, de quelque côté que je prenne celle de M. Gerhart Hauptmann, je n'y vois la réalité que déformée ou rétrécie. Il a, au fond de son esprit, des thèses arrêtées : il s'obstine à ne pas les avouer, en sorte qu'elles n'en faussent que davantage sa vision des choses.

Ce n'est pas seulement leur conception générale de la vie que M. Hauptmann a empruntée à ses deux maîtres : il leur emprunte encore, à l'occasion, des caractères. Il y a un air de famille entre l'ingénieur Hoffmann, d'*Avant l'aurore*, et le consul Bernik des *Soutiens de la société;* la foule presque anonyme des *Tisserands* ressemble d'une façon frappante à celle de *Germinal;* la masse des ivrognes et des fous qui s'agitent dans tout le répertoire ont presque tous des airs déjà connus : nous les avons rencontrés dans *l'Assommoir*, dans *la Bête humaine,* dans *la Terre*, dans *le Canard sauvage*, ou sinon eux, du moins leurs pères, ou des êtres pareils, vus à travers les mêmes lunettes sinon par les mêmes yeux. Quelquefois, il y a presque confusion : ainsi, en la pauvre Käthe Bockerat, on croirait vraiment reconnaître cette malheureuse Félicia Rosmer, dont Ibsen nous a si bien montré l'âme, dans *Rosmersholm*. Et pourtant, Käthe Bockerat est une des meil-

leures créations de M. Hauptmann, elle rentre dans un groupe de personnages qu'il excelle à décrire, le seul qui, malgré quelques traits étrangers, lui appartienne, en somme, bien en propre : celui des petites femmes dévouées, tendres, niaises et charmantes. Il en a crayonné quelques-unes avec une justesse de touche saisissante, et aussi avec une émotion communicative. Assurément, c'est assez peu de chose pour un écrivain en qui l'on veut absolument saluer un réformateur. Mais c'est quelque chose! Quand je pense à la galerie de ses personnages, que je viens de fréquenter avec assiduité, je les vois tous disparaître, sauf les femmes : non pas les femmes « nouveau jeu », oh! certes pas! Celles-ci, — Mlle Anna Mahr pourrait l'attester, — n'ont pas à se louer de leur peintre; mais les autres, les petites femmes à la vieille mode allemande, qui n'ont pas la moindre prétention, qui s'habillent mal, ne soignent pas leurs mains gâtées par les soins du ménage, n'ont jamais ouvert un livre dangereux, qui marquent leur linge, raccommodent les bas de toute la famille, excepté peut-être les leurs pour lesquels elles n'ont jamais de temps et qu'elles portent avec des trous, qui font des confitures à tous les fruits et des conserves de tous les légumes, qui « cuisent » elles-mêmes des plats plus ou moins compliqués qu'elles apportent de la cuisine à leur mari avec des gestes extasiés. Pauvres êtres de bonté, de sacrifice, d'abnégation, qui n'ont qu'un cœur pour aimer, et n'en sont que plus gauches; qui se donnent au premier signe, avec une passivité qui serait presque animale si un dévouement profond ne la relevait pas; qui se réjouissent trop d'un baiser et en concluent tout de suite qu'on les aime, et qui s'assomment fatalement en tombant du haut de leurs illusions. Il faut lire les jolies scènes d'*Avant l'aurore* où Hélène tend ses lèvres au bon socialiste Loth, qui ne se fait pas faute d'en profiter, celles du *Collègue Crampton* où la petite Gertrude se laisse poursuivre par son fiancé, celles des *Ames solitaires* où la pauvre Käthe se débat maladroitement pour retenir et reconquérir son mari. Pas un mot qui ne soit d'une absolue insignifiance ou d'une incommensurable niaiserie; et malgré cela, ou à cause, l'impression est complète; les petites femmes se détachent en plein relief, s'imposent d'abord à notre attention, puis à notre sympathie et à notre pitié : elles grandissent, elles atteignent peu à peu d'autres proportions, leur douleur les ennoblit; elles nous disent, en leur langage simple, quasi puéril et cependant touchant, à travers leurs larmes qui s'expliquent mal, de combien peu de prix est l'effort de notre intelligence, et que, si nous valons un peu, ce n'est jamais que par le sentiment. Humble leçon peut-être, mais d'autant mieux venue qu'elle est plus inespérée, qu'on l'at-

tendait moins au terme de cette œuvre bruyante, inégale, prétentieuse, et qui doit ce qu'elle a de meilleur à des facultés de compréhension et de pitié qui, dans la suite, pourraient, en se développant, nous valoir de belles surprises.

Peut-être nous trouvera-t-on sévère : la faute en est aux amis de M. Hauptmann, qui l'ont trop prôné, qui lui ont fait un succès disproportionné à ses qualités. Car il faut les reconnaître, après avoir marqué ses défauts. M. Hauptmann en possède une, en tout cas, qui peut, à la rigueur, tenir lieu de toutes les autres : le don de vie. Malgré la part d'imitation que nous avons relevée dans son œuvre, malgré le parti pris qui trop souvent déforme ses observations, malgré beaucoup d'artifices dans ses arrangemens scéniques, les personnages qu'il a créés sont vivans et bien vivans. Il les a vus, il les montre ; et on les voit. On peut discuter, comme nous l'avons fait, leur origine, leur signification, leur portée : ils n'en sont pas moins dressés devant nous, ils ont leur place dans la galerie des êtres que nous connaissons bien, si même nous ne les aimons guère ou si nous les dédaignons un peu. C'est là, j'imagine, ce que mon ami appelait de la « réalisation artistique ». Or, s'il en faut rabattre du second terme de cette expression un peu obscure, le premier subsiste tout entier. Il signifie aussi quelque chose de plus rare, et de plus précieux. Les artistes abondent, dans notre littérature actuelle : il y en a autant que de virtuoses dans les conservatoires. Les créateurs sont moins nombreux, et peut-être bien que M. Hauptmann, en prenant rang parmi eux, a choisi la bonne part. Pourvu seulement qu'il ne gâte pas et ne laisse pas gâter le don suprême qu'il a reçu de la nature ! Il nous semble être, en ce moment, à un tournant de sa vie littéraire, devant deux chemins, entre lesquels il a hésité : en suivant le premier, — le plus facile, à coup sûr, — il retrouverait à chaque œuvre nouvelle ses succès de coterie, jusqu'au jour où une coterie nouvelle renverserait la sienne, au nom des mêmes doctrines et des mêmes principes. Pour entrer dans le second, il aurait à se dépouiller de ses partis pris d'école, à secouer les influences qui pèsent sur sa personnalité et en gênent le développement, à conquérir cette indépendance d'esprit qui, avec le don de vie qu'il possède, est la condition du vrai talent. Espérons qu'il saura choisir. Espérons-le sans trop y compter ; car les coteries sont le plus souvent mortelles à leurs élus : et il y a des chances pour que M. Hauptmann, à force de l'entendre répéter, ait fini par croire qu'il est dès maintenant un grand écrivain ; ce qui le dispenserait de le devenir.

ÉDOUARD ROD.

A PROPOS DE LA DISCUSSION

SUR LA

REVISION CONSTITUTIONNELLE

La Chambre des députés vient d'être saisie de plusieurs propositions de revision constitutionnelle, dont elle a refusé de discuter le fond, et qu'elle a ainsi, par une sorte de question préalable, sommairement écartées. L'opinion publique ne prenait aucun intérêt à ces discussions, et les aurait vues avec impatience se prolonger : aussi a-t-elle accepté sans le moindre regret ce résultat négatif. Je ne m'étonne pas de ce sentiment, que je suis tout disposé à partager, étant convaincu plus que personne que, dans les conditions où le débat était engagé, aucune solution désirable n'en pouvait sortir.

Il ne faudrait pourtant pas que cette indifférence générale fît une trop complète illusion. Pour éviter les questions constitutionnelles, il ne suffit pas absolument de ne pas vouloir les poser. Après s'être dispensé de les examiner en théorie et en principe, on peut très bien être exposé à les rencontrer, qu'on le veuille ou non, sur son chemin, en pratique et dans leurs conséquences. Je sais bien qu'il est de mode de dire aujourd'hui que les institutions politiques ne sont par elles-mêmes ni bonnes ni mauvaises et ne prennent de valeur que par la manière dont on les applique. Rien de plus explicable que cette humeur sceptique chez une nation qui, après avoir essayé de beaucoup d'institutions différentes, n'en a trouvé aucune qui l'ait pleinement satisfaite. Mais c'est ne voir qu'un côté ou, pour mieux dire, une moitié de la vérité. Il est bien certain qu'aucune institution n'a en soi un

mérite suffisant pour dispenser de sagesse et d'habileté ceux qui les mettent en œuvre : mais la réciproque est-elle juste, et ne pourrait-il pas y en avoir qui soient si mal combinées que ni art ni prudence n'en puisse corriger le vice? On s'apercevrait alors à l'usage de ce défaut radical, par ce fait singulier que, de quelque façon qu'on s'y prît pour y remédier, on se heurterait à des inconvéniens contraires.

C'est la réflexion qui m'a été suggérée par la série d'appréciations souvent contradictoires que nous venons de voir se succéder dans ces derniers temps au sujet de la ligne de conduite suivie par M. le Président actuel de la République. Pendant les premières années de sa magistrature, c'était à qui lui ferait compliment sur le scrupule qu'il mettait à se maintenir strictement, par une attitude effacée, dans la limite de ses droits constitutionnels; et jamais éloge ne parut mieux mérité. Puis, tout à coup, cette unanimité a cessé, pour faire place à des reproches, ou à des plaintes provenant de côtés différens et s'accordant assez mal ensemble. Des voix se sont élevées pour le blâmer tantôt de ne pas se servir de ses droits dans toute leur étendue, tantôt de les dépasser par la prétention d'exercer une action personnelle. Qui n'a présentes à la pensée les pages émues par lesquelles, dans ce recueil même, mon éminent confrère M. de Vogüé, ne craignant pas d'interpeller M. Carnot par son nom, l'accusait de douter de sa force, et l'encourageait à faire un usage plus viril des prérogatives qu'il avait le tort de laisser dormir? C'était l'heure où la machine entière des pouvoirs publics était paralysée par le dégoût et l'effroi que de scandaleuses découvertes avaient causés. Le Président était le nautonier auquel M. de Vogüé s'adressait pour sauver de la tempête la barque en péril (1). L'orage s'est apaisé, un peu trop tôt peut-être pour l'honneur de la conscience publique, sans qu'on eût obtenu le moindre concours de celui qui tenait le gouvernail. On n'a pas cessé cependant de tourner les regards vers lui; et pas plus tard qu'hier, on aurait voulu qu'au lendemain d'une élection générale qui amenait à la Chambre une majorité incertaine et confuse, ce fût le Président qui se chargeât de la guider par un ministère qu'il aurait formé et un programme qu'il aurait rédigé lui-même.

Le cabinet s'est constitué. Dans quelles conditions? Je l'ignore. Mais à peine a-t-il eu pris la direction des affaires que nous avons entendu murmurer à voix basse, non sans quelque mauvaise

(1) Eugène-Melchior de Vogüé, *l'Heure présente*, *Revue* du 15 décembre 1892.

humeur, que le Président ne lui prêtait qu'un concours assez froid et rigoureusement correct, et laissait entrevoir que ni la composition ni les tendances de l'administration nouvelle ne répondaient à ses préférences. Puis une indiscrétion de la presse a fait connaître ou laissé supposer que, sur un point très intéressant de politique étrangère, le Président avait essayé de se procurer des renseignemens confidentiels par une voie différente de la diplomatie régulière. Aussitôt quelle clameur! Le chef de l'État veut donc avoir une politique à lui, en dehors et à côté de son ministère! C'est la résurrection du pouvoir personnel! Peu s'en faut qu'on n'ait vu là le retour de certaines pratiques mystérieuses de l'ancien régime. C'est Louis XV entretenant un cabinet secret à l'insu du duc de Choiseul! Personne n'était peut-être mieux que moi en mesure de savoir combien cette assimilation était déplacée. Quand Louis XV, par une fantaisie étrange chez un monarque absolu, se cachait de ses ministres, c'était pour contrarier leurs desseins. Rien de pareil dans le cas présent, puisque le sujet sur lequel le Président aurait, dit-on, voulu être éclairé est de ceux qui nous inspirent à tous, président, ministres et public; un sentiment unanime.

L'incident par lui-même est donc sans aucune importance; mais ce qu'il n'est pas indifférent de savoir, c'est quel peut bien être le rôle que la Constitution de 1875 assigne à celui qu'elle place au sommet de l'État. Quand a-t-il tort et quand a-t-il raison, aux yeux de la légalité républicaine? Est-ce quand il s'enferme dans l'inaction, ou quand il paraît vouloir agir? quand il s'efface ou quand il se montre? quand il parle ou quand il se tait? quand il reste dans le néant ou quand il essaye d'en sortir? C'est sur quoi les critiques officieux, qui les uns l'approuvent, les autres le réprouvent à des points de vue différens, feraient bien de se mettre d'accord; — et quelque peu de goût qu'on ait pour la philosophie politique, c'est un point qui ne peut être tranché sans un peu de doctrine constitutionnelle.

C'est également un point qui ne peut être tout à fait tiré au clair si on ne se remet en mémoire de quelle suite de faits est sortie la Constitution de 1875, et en particulier quel état d'esprit a dicté celles de ses dispositions qui régissent le mode d'élection et définissent les attributions du Président de la République. Ce côté historique de la question ne peut être négligé, et c'est ce qui m'a fait penser qu'il pourrait y avoir quelque intérêt à rappeler à cet égard mes souvenirs, dont quelques notes prises sur le fait garantissent la fidélité. On trouvera peut-être que dans cet examen rétrospectif je remonte d'abord un peu haut, et à des

dates un peu éloignées, mais c'est le privilège de ceux qui ont fait quelque chemin dans la vie de pouvoir remettre sous les yeux des générations nouvelles des choses qu'elles ignorent ou qu'elles oublient, et dont leur curiosité peut pourtant tirer quelque instruction profitable.

I

Qui dit république dit choix du chef de l'État par l'élection. C'est là ce que l'ancienne école aurait appelé l'essence même de la république. Or ce choix ne peut être évidemment exercé que de deux manières, soit par le suffrage populaire (direct ou à plusieurs degrés), soit par les assemblées législatives à des majorités et dans des conditions qui peuvent varier. Si l'on veut se faire une idée exacte des avantages et des inconvéniens que paraissent présenter l'un et l'autre systèmes, et les mettre en balance, on ne peut consulter de document plus instructif que le compte rendu de la discussion qui prépara la Constitution républicaine de 1848, aujourd'hui, oubliée et dont la durée fut si courte. Ce débat, — dont Tocqueville nous a raconté les incidens dans ses piquans *Souvenirs*, récemment publiés, — fut sérieux, animé, et fit honneur à ceux qui y prirent part. On y peut relever sur divers sujets de belles dissertations oratoires. C'était le goût du jour, que nous trouverions aujourd'hui un peu suranné. Tous les partis avaient alors une foi dans les principes, dont la pratique, je le crains, les a tous successivement désenchantés. Nous étions tous nourris et imbus, soit de Montesquieu et de l'*Esprit des lois*, soit de Rousseau et du *Contrat social*. Mais les républicains surtout portaient dans l'application de leurs doctrines un scrupule et une ferveur naïve dont leurs successeurs actuels ne nous donnent que faiblement l'idée. Jamais cette conscience ne fut mise à plus délicate épreuve que quand on en vint à l'article qui devait déterminer le mode électoral de la présidence. Entre les deux systèmes en présence, — l'élection par l'Assemblée et l'élection par le peuple, — la commission elle-même avait hésité longtemps avant de se décider pour le second; et, une fois le débat engagé, il se trouva que des considérations d'une force égale étaient présentées par des orateurs d'égal renom à l'appui et à l'encontre des deux modes proposés; des inconvéniens également graves et même des périls également menaçans étaient signalés à l'Assemblée, selon qu'elle suivrait l'une ou l'autre voie : de sorte que, placée en face de cette fâcheuse alternative, elle resta perplexe jusqu'à la dernière heure. Dans cette anxiété visible, c'était surtout un sentiment de douloureuse

surprise qui dominait. Ces hommes sincères, qui venaient de briser un trône, n'avaient pas prévu qu'il fût si malaisé d'élever un autre siège à sa place, et ils étaient visiblement déconcertés par cet embarras. En fin de compte, ce ne fut pas un républicain de bien vieille date qui arracha l'Assemblée à son incertitude, car ce fut Lamartine, par un des discours à la fois les plus brillans et les moins concluans qu'une réunion d'homme ait jamais entendus. Son principal ou, pour mieux dire, son unique argument fut que, la République ayant proclamé le suffrage universel, elle devait en courir tous les hasards, et qu'il ne serait pas digne d'elle de vouloir s'y soustraire. Cet appel courageux fut entendu, et le dernier mot qui termina son éloquente péroraison: *Alea jacta est*, fut accueilli avec un transport d'enthousiasme dont on ne saurait dire, après l'événement, s'il fit plus de tort à la prudence ou plus d'honneur à la loyauté ingénue de ses auditeurs.

Je ne crois pas pouvoir mieux faire connaître les argumens échangés dans ce débat qu'en empruntant le résumé qui en fut présenté dans cette *Revue* même par un très jeune écrivain faisant alors ses débuts dans la presse : « Élu par l'Assemblée, disaient les partisans du suffrage universel, le Président ne sera que son serviteur et son agent; il se confondra avec elle et dépendra d'un caprice de ses volontés : le pouvoir exécutif sera dès lors sous le joug du pouvoir législatif, et dans ce mélange des deux pouvoirs, toute vraie liberté disparaîtra. — Il n'y a plus de liberté ni de sécurité, ajoutaient-ils, quand c'est le même pouvoir qui fait les lois et qui est chargé de les appliquer. Au lieu de faire les lois en vue d'une utilité générale et pour des considérations de quelque durée, on les fait ou on les révoque en vue d'une utilité particulière; on les fait quand elles sont commodes, et on les révoque quand elles gênent... — Élu par le peuple, répondaient les défenseurs de l'Assemblée, le Président tiendra son pouvoir de la même source que l'Assemblée elle même: il pourra se dire aussi bien qu'elle le représentant de la volonté populaire, avec cette différence que, tandis que dans l'Assemblée la représentation nationale est éparse et partagée, elle reposera concentrée sur la tête du Président avec toute la force de l'unité. Qui sera suffisant pour tenir tête à cette double influence de la force matérielle du pouvoir et de la force morale de l'élection? qui pourra résister au représentant de plusieurs millions d'hommes marchant à la tête de cinq cent mille soldats? Vous allez faire de vos mains un piédestal au despotisme. » L'Assemblée écoutait ces objections et les trouvait, à sa grande surprise, parfaitement justes et aussi fortes les unes que les autres.

Ces vieilles leçons de l'expérience avaient pour elle, à ce qu'il paraît, le mérite de la découverte. Elle ne se serait jamais doutée qu'il fût si difficile de constituer le pouvoir exécutif dans un grand pays. Elle n'avait jamais entendu dire que l'élection appliquée au pouvoir suprême avait l'inconvénient d'imposer à l'élu trop de dépendance ou de lui donner trop d'ascendant. Elle ne savait pas que l'élection, étroite et disputée, crée une autorité affaiblie; large et unanime, une autorité menaçante... Aussi l'incertitude croissait d'heure en heure, quand un orateur se leva pour tirer l'Assemblée de peine. « Quand on ne sait comment choisir, » dit-il, « il y a un moyen simple : c'est de tirer au sort; et à tant faire « que de jouer, il faut multiplier les chances. Mettez à la grande « loterie, à la loterie du suffrage universel. L'assemblée suivit le « conseil et joua sur un coup de dés la destinée de la France (1). »

Les dés étaient pipés ce jour-là, et l'orateur peut-être aurait pu s'en douter, car le favori populaire dont une élection par le suffrage universel allait couronner les prétentions était assis en face de lui et l'écoutait parler. La discussion même venait de révéler à ce témoin attentif toutes les étapes du chemin par lequel il devait passer pour atteindre ce but, qui n'était déjà ignoré de personne, il n'eut garde d'en manquer aucune. Le débat n'était pas clos depuis deux mois, que le prince Louis Bonaparte était appelé par sept millions de suffrages à présider la République, à laquelle il ne se fit pas scrupule de prêter serment; et dès le lendemain commença le duel entre le pouvoir présidentiel et le pouvoir parlementaire, représenté successivement par deux assemblées, la Constituante et la Législative. La première renonça tout de suite à soutenir la lutte; la seconde la prolongea pendant deux mortelles années, qui donnèrent le temps à son rival d'ajouter (exactement comme on l'avait prévu) à l'immense force morale dont il disposait, une force matérielle non moins grande, organisée tout à l'aise et à sa dévotion. Lugubre drame! dont les péripéties monotones furent couronnées au dernier acte par une surprise qui n'étonna personne et une contrainte subie sans la moindre résistance. J'ai tort de dire que cet acte fut le dernier : tout au moins faudrait-il ajouter qu'il fut suivi d'un douloureux épilogue; car les malheurs du second Empire ont été amenés par une série de fautes si gratuitement commises qu'on n'y peut voir que l'effet de ce vertige dont tout être humain est tôt ou tard atteint quand

(1) Albert de Broglie. *Du dernier conflit entre l'Assemblée et le Président de la République. Revue des Deux Mondes*, du 15 février 1849.

la défaillance d'une nation lui a fait le don funeste d'un pouvoir sans contrôle.

L'expérience avait trop mal tourné pour qu'on fût tout de suite tenté de la renouveler. Aussi quand, après les désastres de 1870, la République est rentrée en scène, personne n'a même conçu la pensée de recourir une seconde fois, pour l'élection de la présidence, à l'épreuve du suffrage universel. Dans l'exposé du projet de constitution mort-né présenté par M. Dufaure, au nom de M. Thiers, à la veille de leur chute commune, ce système électoral n'est mentionné qu'avec cette qualification dédaigneuse : « Ce mode déjà éprouvé n'a pas laissé un souvenir qui le recommande. »

Mais les souvenirs même les plus pénibles s'effacent vite en France, surtout quand un mal passé, qui n'est plus que songe, est remplacé par un mal présent, qui semble pire. L'extrême faiblesse du pouvoir exécutif dont nous sommes aujourd'hui témoins et dont j'aurai tout à l'heure à expliquer les causes, le spectacle d'un parlement dont les empiétemens absorbent, confisquent et annulent toute autre autorité que la sienne, ont déjà fait renaître dans plus d'un esprit le regret de ne plus voir à la tête de l'État, au lieu d'une ombre impuissante, un chef dont le bras aurait été armé d'une autorité véritable par un témoignage éclatant et personnel de la confiance nationale. L'élection du Président par le suffrage universel est un thème repris dans la presse par beaucoup d'esprits distingués; et si leurs voix isolées ne trouvent encore que peu d'écho, il ne faudrait qu'un incident toujours facile à prévoir, une défaillance trop marquée du régime actuel, pour la remettre inopinément en honneur.

Plusieurs causes pourraient y contribuer : d'abord un instinct qu'on peut regretter, mais non méconnaître, du tempérament français. Une récente expérience ne nous a que trop appris quel attrait aussi impérieux qu'irréfléchi porte souvent la France à incarner l'idée de l'autorité dans un homme dont le nom s'emparant subitement de toutes les imaginations vole de bouche en bouche, et qui fixe sur lui tous les regards. Qui de nous n'entend fréquemment exprimer le désir de voir apparaître cet homme prédestiné et le regret qu'il se fasse attendre? La présidence élue par le suffrage universel serait un autel tout préparé pour une de ces idoles populaires; et même quand il n'y aurait encore ni demi-dieu ni même de héros à y placer, quand on n'apercevrait aucun rayon de gloire destiné à l'éclairer, on trouverait aisément des adorateurs, en quête d'un culte, qui seraient empressés de l'ériger par avance. Et ce que l'entraînement pourrait faire, la logique ne serait pas en peine de le justifier.

Une fois tout droit reconnu et toute limite enlevée à la souveraineté du peuple, on cherche à quel titre on contesterait à ce peuple souverain l'usage le plus éclatant qu'il puisse faire de son pouvoir le jour où il lui plairait de le revendiquer. Quel tuteur se croirait chargé de préserver de ses écarts ce mineur émancipé ? Non, en bonne foi, on ne peut contester que le choix par le peuple soit, en fait d'élection présidentielle comme de toute autre, le mode républicain et démocratique par excellence. Toute constitution républicaine est placée sur la pente qui y conduit. Ç'a été le sort de la Constitution fédérale des États-Unis, dont les auteurs avaient pourtant essayé de s'en défendre en confiant le vote décisif à des délégués nommés par une désignation spéciale. Tout le monde sait aujourd'hui que cette précaution est, dans l'usage, devenue illusoire, et que chaque délégué arrive porteur d'un bulletin écrit d'avance sous la dictée du suffrage universel. Ainsi, instinct national, logique républicaine, grand et spécieux exemple, tout pourrait concourir à nous remettre d'une heure à l'autre en face de l'élection plébiscitaire du Président.

Le jour où l'épreuve serait tentée de nouveau, je veux bien croire qu'elle n'aurait pas fatalement la même issue que la précédente et qu'un coup de force n'en ferait pas sortir encore une fois une dictature armée. En quoi je diffère pourtant de ce que pensaient pas plus tard qu'hier les républicains qui nous gouvernent, quand ils prenaient peur même d'un diminutif de plébiscite indirect, déguisé sous la forme d'une candidature multiple à la députation. Mais j'accorde que l'histoire (bien que son expérience soit toujours bonne à consulter) se répète rarement d'une façon tout à fait exacte, parce que, sous des ressemblances extérieures, les situations politiques et sociales peuvent avoir changé. Il est en particulier une condition qui fut décisive en 1848 et qu'on ne retrouverait pas dans le cas présent. Le premier appel fait, il y a quarante ans, à l'urne électorale avait évoqué un fantôme dont le prestige, qui fit alors tout pâlir, a aujourd'hui disparu. L'humiliation de Sedan a voilé d'une ombre sinistre l'éclat d'Austerlitz et le deuil héroïque de Waterloo ; et il faudrait que la République eût à son compte encore plus de fautes qu'elle n'en a commis pour ne pouvoir regarder en face l'héritier de la race dont le nom reste pour jamais attaché au souvenir du démembrement de la France.

Mais tout le danger de l'élection plébiscitaire ne consisterait pas seulement dans la chance du coup d'État dictatorial qui en pourrait sortir. Même légalement et, jusqu'à un certain point loyalement appliqué en France, ce système aurait encore pour

effet d'apporter dans toutes nos relations sociales un trouble et une gêne dont on se ferait difficilement une idée. Ce serait tout simplement, en effet, le régime de la candidature officielle à l'état permanent, régnant d'un bout du pays à l'autre et sur tous les points du territoire, et mis en œuvre par le chef de l'État lui-même, pour assurer soit le renouvellement de son pouvoir (s'il pouvait être prolongé), soit l'avènement du successeur que, dans l'intérêt de son parti, il aurait désigné pour le remplacer. Jamais instrument plus puissant ne pourrait être imaginé pour établir par une pression continue et en quelque sorte par des vis partout serrées la domination absolue d'une fraction de la nation sur l'autre. C'est le résultat qu'ont déjà constaté en Amérique des observateurs intelligens, et dont ils nous ont tracé un tableau dont la fidélité n'est pas contestée. Mais il est à remarquer que, pour exercer cette action (que les Américains eux-mêmes, bien qu'ils y soient habitués, commencent à trouver excessive), le Président des États-Unis ne dispose que d'un petit nombre de serviteurs épars sur un territoire deux ou trois fois plus grand que celui de l'Europe; — que dans cet immense espace peut se dresser devant lui la résistance de trente ou quarante États, ayant chacun leur autonomie propre et leur organisation indépendante; — que pour se faire obéir, il n'a à ses ordres que le très faible effectif d'une armée de trente mille hommes; — qu'il est partout tenu en surveillance par une magistrature qui, loin d'attendre de lui son investiture, lui échappe dans ses rangs inférieurs par l'élection, et le domine au sommet par un tribunal suprême dont il n'est que le justiciable. Puis, estimez de quel faible poids pèse cette autorité, partout limitée et affaiblie par son étendue même, si on la compare à ce colosse de l'administration française, dont les mille pieds reposent et dont les cent bras agissent à la fois sur tous les points du sol restreint qui en porte la masse écrasante.

C'est le contraste qu'a très bien signalé à la tribune, dans la dernière discussion sur la revision, un jeune orateur dont la parole se fait chaque jour mieux écouter, et qui, après avoir, je crois, étudié lui-même et sur place le jeu des institutions américaines, en a très raisonnablement conclu que, au moins sur ce point du mode d'élection présidentielle, elles ne pouvaient être appliquées à la France. « Essayez, disait M. Paul Deschanel dans la séance du 12 mars dernier, de transporter cette petite magistrature d'affaires, ce pouvoir nécessairement pacifique qui se meut en dehors de la nation et de ses gouvernemens locaux, dans un pays unitaire comme le nôtre, où au contraire les lois, les mœurs, la nature, conspirent à étendre sans cesse, à pousser au maximum

la force du gouvernement central; dans cette France puissamment centralisée, avec ses armemens formidables, son énorme appareil administratif et fiscal, le lourd et complexe héritage de sa politique séculaire, essayez de greffer sur ce pays ainsi fait un Président à l'américaine, c'est-à-dire le créateur, l'agent d'un parti vainqueur, doublé de ministres libres d'abuser de leurs droits pendant quatre ans, et abrités derrière le pouvoir personnel du président, enfin celui-ci maître absolu de la politique extérieure, de l'armée, de cette autre armée, l'administration, je dis, messieurs, que ce serait là un régime inférieur à celui de l'Empire, car l'empereur élu par des millions de Français gouvernait bien ou mal au nom de l'universalité de la nation, tandis que le chef d'État porté au pouvoir par un parti serait obligé de gouverner au nom et dans l'intérêt de ce parti : la nation entière tomberait à la merci d'une majorité victorieuse, et l'établissement de ce despotisme nouveau n'aurait pas même l'excuse de la paix publique. » On ne pourrait ni mieux penser ni mieux dire.

II

Nous n'avons donc, suivant moi, nullement à regretter que les auteurs de la Constitution qui nous régit aient écarté, sans même le discuter, le système de l'élection du Président par le suffrage universel. Le raisonnement ici était d'accord avec l'expérience, et la prévision avec le souvenir. Mais ils se trouvaient par là placés en face de l'autre système républicain, celui que l'Assemblée de 1848 avait repoussé, et, par suite, en face de l'objection même qui l'en avait éloignée. L'écueil étant signalé, comment l'éviter? comment s'y prendre pour que, élu par le parlement, le chef de l'État fût autre chose que son agent et son serviteur obéissant? comment lui faire une existence indépendante de l'autorité dont il émanerait?

Il fallait bien cependant en trouver le moyen, sous peine d'aboutir, par une voie indirecte mais assez courte, à l'anéantissement du pouvoir exécutif devant l'omnipotence parlementaire. Or, la séparation de ces deux pouvoirs est un principe tellement élémentaire du droit public moderne, — dont le respect est si généralement reconnu comme essentiel soit à l'ordre public, soit à la liberté individuelle, — que, bien qu'il ait été violé à plusieurs reprises pendant nos crises révolutionnaires, je ne crois pas qu'aucun parti propose d'établir comme normal et régulier un régime qui le méconnaisse ou seulement le compromette. Je ne connais en vérité qu'un seul docteur politique d'une autorité sé-

rieuse qui ait tenté de s'en affranchir : ce fut le célèbre M. Grévy, qui alla même jusqu'à proposer que l'Assemblée eût non seulement le droit d'élire, mais aussi celui de révoquer à son gré le premier magistrat de la République. Mais il fit peu de disciples, même parmi ses meilleurs amis, et lui-même, devenu Président dans des conditions différentes, n'aimait pas beaucoup qu'on lui rappelât le souvenir de cette théorie aventureuse.

Les législateurs de 1875, avertis par cet exemple même du péril, n'ont donc eu garde de le perdre de vue. On serait heureux de pouvoir recourir ici, comme pour la Constitution de 1848, aux annales parlementaires, afin d'y trouver soit dans un exposé des motifs, soit dans la bouche d'un orateur au cours d'une discussion, l'énoncé et le commentaire des dispositions diverses par lesquelles ils ont essayé de résoudre ce problème. Malheureusement cette ressource manque.

On peut se souvenir en effet que (par des raisons que tout le monde connut dans le temps, et qui s'expliqueront d'elles-mêmes tout à l'heure) la discussion de la loi organique de 1875 fut hâtive, courte et presque nulle. Le texte de cette loi est celui d'un amendement, qui n'avait dû la faveur d'une première adoption (par une imperceptible majorité) qu'à la circonstance d'avoir passé à peu près inaperçu : aucun développement n'y fut donné dans les délibérations suivantes. C'est donc dans le texte même qu'il faut chercher l'ensemble des précautions qui ont dû avoir pour but, en conservant l'origine parlementaire de l'élection, d'assurer l'indépendance et la dignité de l'élu.

Je ne crois pas qu'on puisse considérer comme une garantie de cette nature le fait d'avoir confié le droit d'élection du Président, non pas à une Chambre seule, mais à un congrès formé par deux Chambres réunies. On ne s'est sûrement pas dissimulé que ce partage n'était qu'apparent. Pure affaire de courtoisie envers le Sénat, car les deux Chambres étant numériquement très inégales (on compte à peu près deux députés pour un sénateur) la plus nombreuse, fût-elle très divisée, trouvera toujours dans la minorité de l'autre un appoint suffisant pour faire prévaloir le vœu de sa propre majorité. C'est donc la Chambre des députés en réalité qui fait le Président et, en tout cas, elle ne laissera jamais passer aucun nom qui n'ait et son assentiment et sa confiance.

Mais voici des dispositions auxquelles on peut supposer plus d'efficacité.

En premier lieu, le pouvoir présidentiel est conféré à titre irrévocable pour sept années. C'est une durée plus longue que celle d'une législature de la Chambre des députés, et qui ne cor-

respond à aucune des échéances du renouvellement triennal du Sénat. Le Président doit donc assister, pendant le cours de son mandat, au renouvellement à peu près complet du personnel de ses électeurs. Cette stabilité plus grande paraît propre à rétablir l'égalité entre les pouvoirs, celui des deux qui tient de l'autre son existence ayant l'avantage d'être destiné à lui survivre.

Une garantie d'indépendance qui a même un certain caractère de supériorité est encore assurée au Président par le droit qui lui est attribué de dissoudre la Chambre des députés avec le concours du Sénat, et de terminer ainsi par un appel au pays un dissentiment où il croirait le droit et la raison de son côté, et qui lui paraîtrait compromettre l'intérêt public.

Enfin le système est complété par l'article qui limite la responsabilité du Président au cas très rare et presque impossible à prévoir de la haute trahison et qui laisse à des ministres qu'il choisit et nomme lui-même la charge de porter devant les Chambres toute la responsabilité de la politique générale. La personne du chef de l'État doit être préservée ainsi de toute attaque, tenue en dehors et élevée au-dessus des débats parlementaires, et il n'a pas à craindre de voir ses propres électeurs lui retirer après coup, par un vote de censure ou de blâme, tout l'appui moral du témoignage de confiance qu'ils lui auront donné.

Ainsi, durée prolongée du mandat, droit de dissoudre une des deux Chambres avec le concours de l'autre, irresponsabilité personnelle du Président, et libre choix par lui des ministres qui doivent porter toutes les responsabilités à sa place, tel est bien l'ensemble de mesures préservatrices dont la combinaison a paru propre à assurer au chef du pouvoir exécutif une situation suffisante pour traiter à égalité avec le parlement et veiller à la défense du domaine propre qui lui appartient.

Avant d'examiner quel peut être l'effet de ce mécanisme constitutionnel, on ne peut se dispenser de remarquer que deux des ressorts qui paraissent destinés à en assurer le jeu n'ont jamais figuré en aucun temps, en aucun pays, dans aucune législation républicaine. La République n'est pas d'hier, elle a existé avec éclat en Grèce et à Rome, dans l'antiquité et au moyen âge, en Italie. La Suisse n'a jamais connu d'autre condition et, malgré le vice du système électoral que je viens de signaler, elle subsiste depuis cent ans aux États-Unis, dont la constitution a servi de modèle à tous les États sortis du démembrement de l'Amérique espagnole et portugaise. Nulle part, dans aucune de ces républiques d'origine et de race si différentes, on ne trouvera rien de semblable, rien même d'analogue soit au droit remis au chef de l'État de dis-

soudre la représentation nationale, soit à l'exception qui, le soustrayant à la condition commune des citoyens, le décharge de la responsabilité de ses actes, et rend ainsi sa personne intangible et inviolable. Il semble même à première vue que la responsabilité de tous les magistrats, sans distinction, depuis le plus humble jusqu'au plus élevé, soit la raison d'être du régime républicain. Ce sont là évidemment deux emprunts faits à un ordre d'idées qui n'a rien de commun avec la République, et c'est en effet celui qui a transformé, avec le cours du temps et le progrès des idées libérales, des royautés absolues en monarchies constitutionnelles. Ces deux dispositions gardent l'empreinte de leur origine et le caractère en reste essentiellement monarchique. On peut même affirmer que non seulement elles n'auraient pas trouvé d'accès dans une constitution républicaine, mais que la pensée n'en serait même pas venue si, parmi les auteurs de la loi de 1875, n'avaient figuré, avec une autorité toute particulière, des monarchistes de naissance et de conviction, renonçant à regret au rétablissement immédiat de la royauté, enclins par là même à accueillir tout ce qui en reproduisait le souvenir ou pouvait en faciliter le retour. C'est un point d'histoire sur lequel il faut insister, et qu'on ne peut perdre de vue si l'on veut comprendre quelle fut la portée et même quel est le sens de la constitution de 1875.

Que l'Assemblée dont cette constitution émane n'ait jamais été à aucune époque, pas plus à son premier qu'à son dernier jour, animée de sentimens républicains, c'est un fait incontestable et dont je ne vois pas pourquoi on aurait à la justifier devant la postérité qui va commencer pour elle. La République qu'elle avait trouvée improvisée dans un jour de désastre n'avait aucun caractère légal, et ne lui présentait dans le passé que d'odieuses et, dans le présent, que de tristes images. La très grande majorité de cette Assemblée réunie inopinément sous l'empire de circonstances douloureuses ne contenait que des hommes pénétrés dès l'enfance de convictions monarchiques : les uns avaient voué à la royauté une foi traditionnelle affermie dans leurs cœurs par les sacrifices mêmes qu'elle leur avait coûté ; d'autres portaient au principe d'hérédité un attachement raisonné que leur avaient inspiré les leçons de maîtres appartenant aux écoles libérales les plus diverses, depuis Mirabeau et Benjamin Constant, jusqu'à Royer-Collard, Rossi et Guizot, et auxquels s'était joint M. Thiers lui-même, dans l'éclat de sa brillante jeunesse, comme dans la pleine maturité de son âge et de son talent. Il n'était pas, en effet, un de ces penseurs ou de ces hommes d'État qui n'eût professé et même cru démontrer, avec une rigueur logique, que le régime

républicain, incompatible avec le tempérament social de la France, serait fatal à sa sécurité comme à sa grandeur. C'était l'axiome de toute une génération politique. Ceux, en petit nombre, qui, ayant partagé ces sentimens, s'en écartèrent peu de temps après leur entrée dans l'assemblée furent déterminés sans doute par des motifs trop consciencieux pour qu'on eût des reproches à leur en faire. Seulement, ils en avaient encore moins à adresser à ceux qui ne les imitaient pas.

Et l'Assemblée n'avait pas seulement le désir de rétablir la royauté : elle pensait, dans le fond de son âme et l'intimité de sa conscience, avoir reçu de la France un mandat qui lui imposait le devoir d'y consacrer tous ses efforts. Ce mandat lui-même était à sesyeux strictement limité : elle ne pouvait, elle ne voulait, elle ne devait rétablir la royauté qu'à la condition d'en confier la garde à l'héritier et au chef de la glorieuse race qui a présidé aux meilleurs jours de notre histoire. Nul autre choix royal ne paraissait ni légitime ni possible, et ne fut un instant dans la pensée de personne. Comment fut trompé l'espoir un instant conçu de rendre à la France le gouvernement qui a fait sa force et sa grandeur, c'est ce que je n'ai pas à rappeler ici, par l'excellente raison qu'il n'y a sur ce sujet rien à apprendre, ni par moi, ni par aucun autre, que tout le monde ne sache. Tout s'est passé en public et au grand jour. Il n'y eut ni mystère, ni intrigue souterraine qui reste à découvrir. L'histoire n'aura pas de confidence à révéler. Le seul point, — le seul, quoi qu'on en ait dit, et quelque supposition qu'on se soit plu à faire, — sur lequel l'intelligence ne put s'établir entre l'Assemblée et le prince que tout notre désir était de porter au trône, est parfaitement connu. Je ne crois pas non plus qu'aucun de mes collègues survivans (et, grâce à Dieu, ils sont nombreux) croie qu'il fût possible, au prix d'un effort quelconque, d'amener la majorité de l'Assemblée sur le terrain où le prince s'était placé par un scrupule de dignité et d'honneur que ne partageaient pas beaucoup de ses plus dévoués partisans. Si quelqu'un d'eux a pensé alors ou pense aujourd'hui que l'essai pût être encore tenté dans les conditions où le refus du prince nous mettait, il doit regretter de n'en avoir pas indiqué le moyen quand il eût été temps de le prendre, et donné le conseil quand on était en mesure de le suivre.

La majorité monarchique de l'Assemblée ne s'en trouvait pas moins placée, par cette impossibilité de réaliser ses espérances, dans la plus pénible perplexité qui jamais ait mis à la gêne la conscience de bons citoyens et d'honnêtes gens : tôt ou tard, la justice de l'histoire leur en tiendra compte. D'une part l'obstacle qui

les arrêtait n'était pas de nature à ébranler leurs convictions dans l'excellence du principe monarchique, sa supériorité sur tout autre, le vice et le danger du principe contraire. C'était un obstacle accidentel, opposé par une volonté personnelle, qui, toute respectable qu'elle fût, était mobile comme tout ce qui est humain, et pouvait céder à de nouvelles lumières apportées par de nouvelles circonstances. De plus, par suite également de la condition humaine, la difficulté ne pouvait s'étendre au delà d'une seule génération. C'était celle, à la vérité, dont les royalistes comme toute l'Assemblée faisaient partie ; mais précisément parce qu'elle les atteignait tous et ne devait finir qu'avec eux, avaient-ils le droit, afin de s'en dégager eux-mêmes, d'engager pour jamais peut-être, par un pas décisif, dans une voie qu'ils croyaient funeste, la destinée future de leur patrie? Des hommes attachés au principe héréditaire ne devaient-ils pas avoir avant tout à cœur de ne pas compromettre le sort et la liberté de leurs héritiers?

Plus d'une année s'écoula dans cette incertitude, ou, pour mieux parler, dans cette angoisse, dont le souvenir même est douloureux. Des diverses combinaisons qui furent tentées pour réserver l'avenir en laissant la direction du présent à l'illustre homme de bien que la France pleure aujourd'hui et qui voulait bien en rester chargé, il est superflu de parler, puisqu'elles furent sans effet. Ce fut après cette longue attente qu'une fraction assez faible de la majorité monarchique, effrayée (on ne peut dire que ce fût sans sujet) du désordre qui pouvait naître, si l'assemblée était contrainte de se retirer en confessant son impuissance, — inquiète de la nature des successeurs qui leur seraient donnés par les passions révolutionnaires que surexciterait un tel aveu, — crut qu'il lui était possible, sans adhérer au principe républicain, de le laisser s'établir en fait, mais en y mettant une condition et sous une réserve expresse : c'est que toute facilité serait réservée à la France pour s'en dégager le jour où le rétablissement de la monarchie, devenu possible, serait agréé par le vœu national. C'est sur ce terrain très nettement défini qu'une entente fut établie entre ce groupe détaché du parti monarchique et les principaux personnages de la minorité républicaine.

De ce qui fut dit et traité dans leurs conférences, je ne puis parler que d'après des bruits publics ou des entretiens privés. J'avais, cela va sans dire, aussi peu de droit que de désir d'y être admis. J'avais combattu trop ouvertement et à trop de reprises le principe républicain, même à la tribune ; et dans la séance où une voix de majorité finit par le faire prévaloir, la mienne figurait encore dans la minorité négative. Nullement consulté sur le

rapprochement qui amenait ce résultat, j'aurais fort hésité à le conseiller, tout en rendant justice à la loyauté des motifs qui décidaient quelques-uns de mes plus chers et meilleurs amis à y concourir : et si, une fois la transaction consacrée par plusieurs votes successifs et ayant le caractère d'un fait accompli, j'ai cru qu'il était patriotique de ne plus s'opposer à l'effort tenté afin d'en rendre l'application la moins mauvaise, la moins définitive, disons le mot, la moins républicaine possible, je fondais trop peu d'espérances et concevais trop peu d'illusion sur le succès pour avoir aucun goût à y travailler.

Mais une chose que je puis affirmer avec pleine connaissance, parce que, si je n'en avais pas obtenu la certitude, je me serais refusé même à ce tardif et pénible acquiescement, c'est que la condition de laisser au rétablissement de la monarchie une porte ouverte et légale fut expressément exigée d'un côté, et positivement acceptée de l'autre. Aucun doute, aucune équivoque ne put subsister à cet égard.

Les royalistes dissidens pensaient qu'il y allait de leur honneur à faire hautement savoir qu'ils n'avaient nulle intention de jurer foi et hommage à perpétuité à la République. A la rigueur, ils auraient pu trouver que cette déclaration n'était pas nécessaire, puisqu'une fois la souveraineté illimitée du peuple admise, la nation est toujours maîtresse d'adopter, de quitter et de reprendre à son gré toute forme de gouvernement. Mais ils jugèrent que, suivant une expression fameuse, ce qui va sans dire va encore mieux en le disant : et quand vint le moment de voter l'article 8 qui donnait au Congrès des deux Chambres réunies le droit de reviser les lois constitutionnelles, le rapporteur (qui eut soin de se faire interroger) monta à la tribune pour déclarer que ce droit de revision devait s'appliquer au principe tout aussi bien qu'au moindre détail de ces lois. Je tiens même d'un des assistans, qui avait pris part personnellement aux arrangemens intervenus, qu'au moment où le rapporteur descendit de la tribune, après cette déclaration, son voisin, qui n'était autre que M. Dufaure, se retourna vers lui et lui dit : « C'est bien là, n'est-ce pas, ce que vous vouliez, vous êtes content? »

A la vérité, M. Gambetta, qui était présent, parut gêné; il fit quelques réserves, et annonça qu'il les développerait dans une délibération suivante; mais le jour venu du débat final, il resta muet. Il jugea sans doute qu'une position est toujours bonne à prendre, parce qu'il est plus aisé de la défendre que de la conquérir, et qu'il y a des cas où c'est le mot qui fait la chose. Il n'avait pas tort, et son silence fit preuve de ce sens politique qui

l'a souvent distingué, toutes les fois que des deux qualités du tempérament méridional dont il était doué, la finesse et la fougue, ce n'était pas la seconde qui l'emportait sur la première. Seulement son embarras explique pourquoi les républicains ne se soucièrent pas de donner au débat de la loi tout entière plus d'étendue et d'ampleur (1).

Si cet exposé des faits est véritable (et il faudrait avoir bien peu de mémoire pour le contester), il n'y a plus lieu d'être surpris de rencontrer dans une constitution républicaine des dispositions étrangères, sinon contraires, à l'esprit de la république. Tout devient simple du moment où le document entier a été rédigé de concert avec des royalistes s'avouant tels, décidés à le rester, et à qui la nécessité de l'appoint apporté par leur concours assurait une part d'action prépondérante. L'irresponsabilité du Président et le droit de dissolution qui lui est conféré, c'est là évidemment la double empreinte laissée par des mains monarchiques sur une charte républicaine.

Ceux qui ont eu ainsi l'idée (absolument originale et sans précédent) de doter un chef d'État élu des attributions dont, jusque-là un chef héréditaire seul avait été investi, ont-ils obéi seulement à de vieilles habitudes? fut-ce chez eux l'effet de l'embarras que tout homme éprouve à sortir d'un ordre d'idées où il a toujours vécu pour entrer dans un autre entièrement nouveau où tout l'étonne? ou bien pensèrent-ils d'avance à rendre par là plus facile une substitution dont ils déclaraient ouvertement garder l'espérance? Je l'ignore. Mais assurément ils ne pensaient pas qu'il suffirait de déclarer le Président irresponsable et de l'armer du droit de dissolution, pour l'élever à la place que tient et pour attendre de lui l'action qu'exerce le souverain dans une monarchie constitutionnelle. S'ils avaient eu cette illusion, ils seraient tombés dans une erreur dont l'expérience ne devait pas tarder à les faire apercevoir.

Aucun sujet n'a donné lieu à plus de discussions, au commencement de ce siècle, que l'examen des conséquences que doit avoir pour l'autorité d'un monarque l'inviolabilité qui lui est assurée par le régime parlementaire. Si cette garantie préserve sa personne, il semble qu'elle ait aussi pour effet de limiter et même de gêner singulièrement l'exercice de son pouvoir. Ses ministres seuls étant responsables, comme c'est un principe d'équité naturelle que la responsabilité ne peut être attachée qu'aux actes qu'on a librement accomplis, il suit qu'ils doivent avoir seuls le

(1) Assemblée nationale, séance du 3 février 1875. *Journal officiel*, p. 334-335.

droit de choisir la ligne de conduite qu'ils veulent tenir. Le souverain dès lors ne peut plus ni leur imposer sa propre politique, ni s'opposer à celle qu'il leur convient d'adopter. C'est le sens qu'on a attaché à cette fameuse formule : « Le roi règne et ne gouverne pas! » qu'on a prêtée à M. Thiers et à laquelle on reprochait au roi Louis-Philippe de ne pas se conformer assez scrupuleusement. De là un débat très épineux, où je n'ai nulle envie de rentrer, bien qu'il me rappelle des temps meilleurs que ceux où nous vivons. Je ne m'arrêterai donc pas à discuter si les conséquences qu'on a tirées de cette formule et la formule elle-même ne sont pas exagérées et excessives, ni si elles sont praticables dans toutes leur étendue, depuis que le suffrage universel est venu changer toutes les conditions de l'équilibre politique. Je n'ai pas besoin, pour le point que je veux examiner, de contester aucune des exigences les plus extrêmes de la théorie parlementaire la plus rigoureuse, telle qu'elle est d'ailleurs appliquée, sous nos yeux, par des souverains que personne n'accuse d'excéder leur pouvoir légal. Or on sait que non seulement, dans un tel système, le roi constitutionnel abandonne aux ministres qu'il nomme toute la direction politique, dont ils restent responsables; mais dans le choix même de ses conseillers, sa prérogative est limitée : il ne peut les prendre que parmi ceux qui lui sont indiqués comme en accord de sentimens avec la majorité du parlement, et il ne peut les garder que tant que cet accord subsiste. Quand la majorité change, ministres et politique doivent changer également, et le souverain doit s'accommoder des changemens. C'est ainsi que nous avons vu se succéder au pouvoir en Angleterre M. Gladstone et le marquis de Salisbury, en Belgique M. Frère-Orban et M. Beernaert, en Espagne M. Canovas et M. Sagasta, en Italie M. Crispi et tantôt l'un, tantôt l'autre de ces adversaires politiques, chacun de ces chefs parlementaires recevant à son tour le même pouvoir de la signature royale.

Il semblerait que, assujetti à ces conditions, et réduit ainsi à l'état de simple témoin de la politique faite en son nom, la dignité royale ne soit plus qu'un titre nominal et que le trône soit un siège vide où l'on ne peut faire asseoir qu'un simulacre couronné, et c'est bien là le reproche qu'on a fait souvent au régime parlementaire; c'est la plainte qu'ont aussi fait souvent entendre des souverains impatiens des limites assignées à leur pouvoir. Eh bien! en fait, cela n'est pas, et, même sous cette gêne extérieure et sous cette éclipse apparente, l'autorité royale subsiste et se fait efficacement sentir. J'en demanderais volontiers l'attestation à un témoin pris au hasard dans quelqu'un des pays que je viens de nommer.

Demandez donc à l'Angleterre si, parmi les causes qui ont présidé depuis un demi-siècle au développement merveilleux de sa puissance dans les deux mondes, comme à la transformation paisible de son état social, il ne faut compter pour rien la sage influence de la digne souveraine qui hier encore, après cinquante ans de règne, traversait les rues de sa capitale au milieu des transports de l'enthousiasme populaire. Demandez à la Belgique si ce n'est pas à la politique prudente dont le premier Léopold a transmis au second la tradition qu'elle a dû de conserver sa neutralité intacte au milieu du conflit des ambitions et du choc des armées européennes. Demandez à l'Italie si l'habileté de Victor-Emmanuel n'a été pour rien dans l'établissement de l'unité qui lui est chère et si la disparition de son successeur ne suffirait pas pour ébranler les bases de ce fragile édifice. Demandez à l'Espagne si ce n'est pas le charme exercé par une mère gracieusement penchée sur un berceau royal qui lui permet de respirer après tant d'orages. Interrogez ces divers États, et vous verrez s'il en est un seul qui réponde que l'existence de cette royauté, même si scrupuleusement constitutionnelle, est indifférente à sa prospérité et à sa grandeur, et si on pourrait l'effacer dès lors comme une quantité négligeable.

Reste à savoir par quel moyen s'exerce une action si peu visible et pourtant sensible, — qu'on ne saisit nulle part et qu'on ne peut contester, — qui se fait respecter sans effort aussi bien des ministres que du parlement lui-même et du pays tout entier, et qui semble se conserver d'autant plus facilement intacte qu'elle ne s'use ni ne s'émousse aux frottemens de la politique quotidienne. Il n'est pas impossible d'en découvrir le secret, mais il le serait davantage de le communiquer avec l'art d'en user au Président élu et irresponsable d'une république : car tout consiste dans une autorité morale venant bien moins du mérite de la personne royale que du caractère de l'institution.

Cette autorité morale du souverain constitutionnel ne tient pas seulement à l'éclat du nom et de la race et au prestige d'un rang supérieur, bien que ce soient là des influences réelles auxquelles les plus grands démocrates ne sont pas les moins sensibles. Il ne s'agit pas non plus de l'attribuer à je ne sais quelle grâce d'état ou quelle vertu mystique infuses dans le sang royal. Non, il s'agit tout simplement d'appliquer aux princes comme à d'autres la théorie favorite du jour sur l'influence de l'hérédité et du milieu.

Or je ne crois pas que personne puisse contester qu'un intérieur royal est un milieu politique héréditaire où les intérêts qui

touchent à la grandeur et à la sécurité du pays sont traités comme le sont ailleurs les intérêts personnels ou domestiques. De là pour ceux qui ont été élevés dans cette atmosphère une familiarité d'enfance avec ces grands sujets qui est habituellement complétée par l'éducation et par un apprentissage fait de bonne heure. S'agit-il de ce qui importe avant tout à la défense nationale, le militaire? Tous les princes sont élevés dans les camps : tous les fils du roi Louis-Philippe étaient soldats de naissance, et toutes les familles royales suivent cet exemple. Traite-t-on de la politique extérieure? Elle est pour les princes affaire de famille. Naissance, mariage, décès, visites de parenté, tout est pour eux occasion d'entrer en relation directe avec tout le personnel des gouvernemens étrangers. Pour mettre à profit ces enseignemens pratiques, ces leçons de choses (n'est-ce pas là encore une expression à la mode?) un roi n'a nul besoin de génie : une capacité moyenne suffit avec une attention honnêtement appliquée à l'accomplissement de son devoir. De là la surprise qu'éprouvent les ministres parlementaires lorsque, sortis, — celui-ci du barreau, celui-là de l'industrie, cet autre de la magistrature ou de l'enseignement, — étonnés de la nouveauté et émus de la grandeur des intérêts qu'ils tiennent en main, — ils se trouvent en face d'un prince qui leur parle de tout cela comme n'ayant fait autre chose de sa vie.

Jamais cette impression n'a été mieux rendue que dans une page curieuse des Mémoires de la célèbre Mme Roland racontant les relations de Louis XVI avec le ministère girondin dont son pédant époux faisait partie. Elle décrit, non sans colère, l'état d'esprit de ces ministres démocrates sortant du conseil sous l'empire d'une sorte de charme, et racontant qu'ils venaient de voir, non pas, comme ils s'y attendaient, *un imbécile abruti par la dépravation du trône*, mais un homme simple, au courant de tout, sachant les précédens de toutes les questions, tous les faits, tous les noms propres, tous les traités de la France avec l'étranger, et parlant de toutes ces matières, dont ils ne savaient pas, eux, le premier mot, avec naturel et bonhomie. Impatientée de songer au contraste que devait faire cette aisance princière avec la raideur toujours rogue de ses amis, elle s'écriait : « Mais ne voyez-vous pas qu'il faudrait être né idiot pour paraître un sot dans sa position (1)? »

Pareille scène a dû se renouveler plus d'une fois dans des circonstances moins critiques et entre interlocuteurs mieux faits

(1) *Mémoires de Mme Roland*, édition publiée par Dauban, p. 350-353.

pour s'entendre que Louis XVI et Pétion ou Brissot. Les mêmes choses, les mêmes questions ont un aspect si différent suivant qu'on les regarde soit de près et de haut, soit de loin, d'en bas et des bancs d'une opposition! Aussi l'expérience du souverain vient utilement en aide à l'inexpérience de ses ministres, et j'en ai entendu plus d'un en rendre sincèrement témoignage. C'est le roi alors qui conseille et persuade ses conseillers, et dont les avis, donnés dans un intérêt général et passant d'un cabinet à un autre, assurent la continuité de la politique.

C'est dans la politique étrangère surtout, où la suite dans les vues est avant tout nécessaire, — où une ligne de conduite est tracée d'avance par une tradition séculaire et par des nécessités géographiques, — que s'exerce, d'un consentement tacite, chez les nations les plus jalouses de leur indépendance, cette action continue de l'influence royale. Rien n'en peut, par exemple, mieux donner une idée que la lecture de la biographie du prince-époux de la reine d'Angleterre écrite sur les pièces communiquées par cette princesse elle-même. C'est là qu'on peut voir quelle part ce couple royal, sans porter aucune atteinte au puritanisme constitutionnel, a pu prendre, par l'effet de ses relations domestiques, aux négociations qui ont précédé ou suivi les derniers remaniemens de l'Europe. Chez nous-mêmes, l'action du roi Louis-Philippe a été, à plus d'une reprise, très utilement exercée, du consentement des ministres les plus rigoureusement parlementaires, dans la politique extérieure : et l'on peut voir dans les Mémoires de Talleyrand que j'ai publiés, Casimir Perier, quoique très susceptible sur ses prérogatives ministérielles, — pendant l'épineuse négociation relative à la constitution du royaume de Belgique, — recourant au roi lui-même pour traiter directement avec l'ambassadeur de France à Londres les questions les plus délicates.

Une autre cause fait également au souverain constitutionnel une place à part, d'où il domine sans effort tous ceux qui sont mêlés, à côté ou au-dessous de lui, à l'activité de la vie publique : c'est que la nature et la durée de son pouvoir lui permettent de s'élever à des considérations qui ne touchent pas au même degré, dans le régime parlementaire, les hommes politiques les plus consciencieux. Quand une question naît, on sait qu'il y a deux manières de l'envisager, qui ne se contredisent pas nécessairement, mais ne s'accordent pas non plus toujours : il y a le point de vue de l'intérêt public et le point de vue de l'intérêt d'un ministère ou d'un parti. Si c'est, par exemple, une difficulté diplomatique, l'intérêt public commande de penser, avant tout, soit au maintien de la paix, soit à la défense de l'honneur national;

mais une interpellation menace, et, suivant que le langage tenu à la tribune paraîtra à la Chambre, effrayée ou irritée, trop hardi ou trop prudent, l'existence du cabinet peut être en danger. De grandes dépenses publiques sont proposées; elles peuvent compromettre l'équilibre des finances, mais elles sont appelées par le vœu de populations dont il importe de s'assurer le vote dans une prochaine lutte électorale. Entre ces deux ordres de considérations, je veux bien croire que c'est le plus important, le plus patriotique qui l'emportera habituellement. Pourtant la nature humaine est mauvaise conseillère dans tout ce qui la touche de trop près, et quand on a embrassé un parti par une conviction sincère, on croit aisément que son succès importe avant tout au salut public. Le souverain constitutionnel est préservé de cette tentation : car le sort de tel ministère ou de tel parti doit le laisser assez froid, puisque ce qu'on lui demande c'est de survivre à la chute de tous ceux qui peuvent être vaincus dans l'arène parlementaire, de faire toujours le même accueil au vainqueur, quel qu'il soit, et de s'armer ainsi d'impartialité d'avance à tout événement. Ce qui lui importe donc, c'est moins ce qu'on va faire aujourd'hui que ce qui en sera dans un temps plus ou moins long la conséquence : car si le présent lègue de trop grosses difficultés à l'avenir, c'est lui ou ses héritiers qui en recueilleront le danger ou l'embarras : c'est lui qui aura à payer les intérêts de l'emprunt imprudemment contracté, c'est lui qui aura à soutenir la guerre engagée sans motif, tandis que les auteurs de la faute et de la folie auront depuis longtemps disparu. C'est ainsi qu'un simple calcul de prudence personnelle l'amène à s'attacher principalement à ces intérêts permanens et durables qui sont le fond et comme l'essence de la vie nationale : car les partis passent et changent, leurs passions s'éteignent comme elles s'enflamment, mais la patrie reste, et c'est elle dont la royauté devient naturellement, par sa stabilité au milieu des vicissitudes de tout ce qui l'environne, la représentation la plus éminente. Dans une démocratie surtout, elle demeure le seul point fixe qui ne soit ni agité par tous les vents ni ballotté par le flux et le reflux des marées. Rien d'étonnant qu'elle attire tous les regards et qu'elle intervienne même ouvertement à certains jours avec l'ascendant suffisant pour faire entendre l'appel suprême d'une nécessité patriotique. C'est ainsi que nous avons vu, il y a peu d'années, la reine Victoria, au moment où la discussion d'une réforme électorale menaçait de ne pouvoir aboutir sans causer de profondes commotions, mander auprès d'elle les chefs des deux partis conservateur et libéral, et les presser, presque leur enjoindre de trouver un ter

rain commun d'entente et de concessions réciproques. S'ils ont obéi et s'ils l'ont trouvé, c'est qu'ils croyaient entendre l'Angleterre elle-même parler par sa voix.

Laquelle de ces causes d'autorité et d'ascendant, qui demeurent acquises au souverain constitutionnel, malgré la gêne du régime parlementaire, la loi de 1875 a-t-elle pu assurer au Président irresponsable qu'elle a créé? Je cherche et n'en vois aucune. Ce n'est pas l'expérience précoce que donnent l'habitude, et comme le maniement instinctif des grandes affaires. Où le Président élu l'aurait-il pris, cet avantage? Arrivé tard à ce poste élevé, il y est novice à tout âge, et assujetti comme d'autres à un apprentissage que la courte durée de son mandat ne lui laisse pas le temps d'achever. De tout le personnel royal et diplomatique d'Europe, il n'a pas connaissance et n'est pas connu. Les moyens d'information qui abondent entre les mains d'un roi lui manquent absolument. J'ai été le premier, par exemple, à demander qu'on n'attachât pas trop d'importance à l'incident qui s'est passé à la cour de Copenhague ; mais je ne puis m'empêcher de faire remarquer que du moment où il s'agissait de savoir quels sentimens avaient été échangés entre deux personnes royales, si le chef de l'État français eût été, lui aussi, de cette condition, l'information lui serait arrivée d'elle-même, sans qu'il eût eu besoin de la chercher, ni surtout d'employer pour l'obtenir la forme singulièrement gauche d'un interrogatoire semi-officiel.

Est-ce un point de vue supérieur à l'intérêt étroit et passager d'un parti qui peut assurer une influence réelle au Président élu et irresponsable? Mais il est lui-même le produit et l'instrument du parti qui a assuré son élection. Pour tout autre, il est étranger et doit paraître hostile. Ainsi il faut reconnaître qu'il ne dispose d'aucune des forces latentes que le régime parlementaire, même de la plus stricte observance, laisse au souverain constitutionnel. Ce qui n'empêche pas qu'il reste astreint à toutes les gênes que la sévérité du même régime impose à tout chef d'État, comme la condition et la compensation de son inviolabilité. Il est exclu, tout comme s'il portait la couronne, de toute participation directe et ostensible au pouvoir. Il se trouve ainsi qu'il a en partage toute l'impuissance matérielle, mais rien de la puissance morale d'un souverain. Il ne garde pour ainsi parler que le côté négatif de la situation.

Dira-t-on que cette infériorité est compensée par la supériorité du mérite exceptionnel dont a dû faire preuve pour monter si haut un fils de ses œuvres : avantage qui n'appartient que rarement à celui qui, suivant l'expression consacrée, ne s'est donné que la peine

de naître. Est-ce bien sûr? Que serait-ce si c'était à l'opposé qu'il faudrait s'attendre? Assurément un souverain peut être médiocre et même tout à fait nul. C'est la chance que la monarchie court. Mais la présidence irresponsable en est-elle à l'abri? Je crains bien, au contraire, que ce qui est un malheureux hasard d'un côté, ne soit une coutume qui devienne une règle de l'autre. J'ai peur que le choix présidentiel ne porte à peu près nécessairement sur un candidat dont l'insignifiance soit le titre principal, et qui ne puisse être compté ni pour le premier ni pour le second, — même parmi les siens.

Tant que le régime parlementaire subsiste, quel est le rôle véritablement éclatant qui peut être le digne objet de l'ambition d'un homme supérieur? C'est assurément celui du chef d'un parti qui obtient ou dispute la majorité dans le parlement. C'est ainsi qu'un homme public sert sa cause en illustrant son nom. Mais pour celui qui a cette prétention et qui est capable de la justifier, le champ du combat, c'est l'enceinte d'une assemblée et la tribune est son cheval de bataille. C'est là, c'est par une lutte publique et quotidienne qu'il peut faire prévaloir ses desseins, et conquérir le pouvoir et la renommée. C'est à ce prix qu'on devient sur cette scène agitée le personnage qui fixe les regards des spectateurs. Combien alors paraîtra pâle et effacée, en comparaison, la figure d'un Président relégué dans son palais, condamné au silence et à l'inaction, — n'ayant pas même le droit d'émettre tout haut une opinion, — surveillé par une presse jalouse qui lui interdit tout acte personnel, — et n'apparaissant au public que pour la décoration et la parade. Non, si un parti a dans ses rangs un chef capable de gouverner, il n'ira pas l'enfermer dans ce lieu sourd d'où sa voix ne pourra se faire entendre : et la prison, fût-elle dorée, si lui-même a le sentiment de sa valeur, et n'est pas séduit par une vaine gloriole, il n'aura garde de s'y laisser prendre. Ne voit-on pas qu'en Angleterre, quand un *leader* parlementaire est appelé, par une succession inopinément ouverte, à quitter la Chambre des communes pour celle des lords, ses amis considèrent cette élévation comme un malheur pour leur parti? Quand cette mauvaise chance héréditaire faillit arriver à W. Pitt, par une maladie de lord Chatham, son frère aîné, tout le monde s'émut de cette perspective, comme d'un véritable danger public. Que serait-ce si, au lieu de changer seulement de tribune et d'auditeurs, il eût dû s'enterrer dans le repos solennel et silencieux d'une Présidence irresponsable?

En tout cas, j'ai connu un candidat tout à fait hors pair, et qui, après avoir concouru à la fondation d'une république, s'en

réservait tout naturellement la présidence ; mais qui ne l'aurait, j'en réponds, jamais acceptée dans de pareilles conditions. Ne l'avez-vous pas nommé ? C'est M. Thiers. Je sais pertinemment que l'idée de se décharger sur des ministres de la responsabilité de la politique, avec la conséquence que cette inviolabilité entraîne, lui paraissait odieuse, presque dérisoire. La majorité de l'Assemblée nationale qui s'est séparée de lui ne lui a jamais, même dans son vote final et décisif, demandé autre chose. Nous voulions tout simplement, je le garantis, ne pas avoir affaire à lui dans toutes les discussions, ce qui exposait tout vote qui lui déplaisait à amener une menace de démission, et par suite une crise de gouvernement. Nous le suppliions de nous laisser en face de ministres responsables, avec qui on pût discuter sans qu'une résolution librement émise mît toute la société en péril. C'était l'inviolabilité qu'on lui offrait, et c'est de cela même qu'il n'a jamais voulu, et en y réfléchissant, je trouve qu'étant ce qu'il était, il n'y avait guère de chance qu'il y consentît. Le voit-on se résignant à un rôle de passivité et de silence? Le voit-on faisant semblant de ne plus même prendre souci de la direction de la politique, disparaissant derrière des ministres dont il aurait fait le cas que chacun sait (ajoutez qu'il ne se serait probablement pas gêné pour le leur témoigner), laissant porter en son nom et sous sa signature des projets dont il aurait désapprouvé le fond, ou, s'il les eût approuvés, dont il n'aurait pas recueilli la popularité et l'honneur? Le voit-on renonçant, pour défendre ses desseins, à faire usage des ressources merveilleuses de l'éloquence dont il était doué? La seule pensée n'en paraît pas sérieuse. Aussi bien, on a sous les yeux, comme je l'ai déjà dit, le projet de constitution républicaine qui fut sa disposition testamentaire. On n'y trouvera pas la moindre trace d'une garantie d'inviolabilité quelconque réclamée pour le Président, ni même la plus légère allusion à la question que cette irresponsabilité soulève. C'est tout au plus si une phrase de l'exposé des motifs ne laisse pas supposer que, même devenu Président, il ne renonçait pas à paraître, lui-même, au besoin et le cas échéant, à la tribune d'une assemblée (1).

On dit que M. Gambetta eût été moins difficile et qu'élu Président, il se serait mieux prêté à la fiction constitutionnelle. Je l'ignore : mais je crains bien que, par quelque tressaillement

(1) Voici la phrase qui révèle cette secrète pensée : « Aussi la présence des ministres et *quelquefois celle du Président de la République* sont-elles nécessaires dans les Chambres qui peuvent forcément devenir une arène où l'on dispute le pouvoir. » *Journal officiel* du 20 mai 1873, p. 2208.

impétueux, il n'eût mis à forte épreuve la solidité des ressorts de la loi de 1875.

Quoi qu'il en soit, on ne peut en pleine certitude parler que pour soi-même. J'ai été une fois, faute d'un meilleur, porté par une majorité parlementaire à la tête d'un cabinet, dans une situation politique qui amenait de vives discussions : si on m'eût proposé alors de ne pas venir les soutenir moi-même, pour recevoir les coups et essayer de les détourner, et pendant que d'autres auraient porté le poids du joug à ma place, d'aller inaugurer la statue de quelque célébrité oubliée, ou ouvrir une exposition d'horticulture, — puis de recevoir un gros traitement et des grands cordons d'ordres étrangers pour ce genre de service, je n'aurais pas cru faire acte de fausse modestie en le refusant.

Je dois convenir que mes meilleurs amis ne m'ont jamais exposé à cette tentation, et n'ont jamais eu la pensée de me proposer rien de pareil : je n'ai pas été médiocrement surpris en lisant un jour dans les correspondances de l'ambassadeur d'Allemagne, M. d'Arnim (publiées dans son procès par M. de Bismarck) qu'il m'avait soupçonné d'y prétendre. Entre autres excellentes raisons que j'aurais eues de ne jamais y songer, il y avait celle-ci : j'avais le bonheur de tenir mon office ministériel d'un Président tout à fait exceptionnel, auquel nul ne pouvait songer à se comparer. Bien qu'élu par une Assemblée, celui-là ne tenait de ce choix que la moindre partie de sa considération : la meilleure avait été conquise sur le champ de bataille. Mais on ne rencontre pas tous les jours des présidens qui aient pris Malakof et gagné la bataille de Magenta : et si on en pouvait trouver, je doute qu'une Assemblée vraiment républicaine eût goût à les mettre à la tête de l'État.

On nous dit aujourd'hui que nous allons voir, que nous voyons même déjà, dans l'Assemblée qui vient de s'ouvrir, à la place de la fâcheuse confusion que la politique de concentration républicaine rendait nécessaire, deux grands partis nettement définis, l'un et l'autre républicains : l'un défendant les intérêts conservateurs, l'autre représentant les idées de réforme et de progrès, les *tories* et les *whigs* de la république. Si ce beau idéal du régime parlementaire est en effet réalisé, j'engage fort le chef quel qu'il soit du parti conservateur (pour qui je fais d'avance les vœux les plus sincères) à ne pas se porter candidat à la prochaine élection présidentielle. Il doit avoir trop à faire, à se défendre contre les agressions des radicaux dépossédés et l'audace croissante du socialisme pour quitter la place où il peut regarder ses ennemis en face et leur tenir tête. Qu'il reste au poste de combat et de commandement, et même, comme

tout général a besoin d'être appuyé par ses lieutenans, qu'il ne se prive dans cette lutte suprême du concours d'aucun de ses meilleurs divisionnaires. Qu'il fasse choix pour la Présidence de la république, parmi les siens, ou de quelque vétéran retraité, pourvu d'honorables chevrons, ou d'un ami d'un bon caractère et d'un esprit docile, dépourvu de prétention personnelle et propre à recevoir et à bien exécuter une consigne. — La fonction étant de celles où il n'y a rien de significatif, ni à faire ni à dire, le mieux est de la conférer à celui qui, pour s'en acquitter de bonne grâce, n'aura pas à contraindre sa nature.

A la vérité, un Président d'une humeur si inoffensive ne fera tout à fait bon ménage qu'avec l'Assemblée qui aura concouru à son élection, et dont la majorité, qui l'a choisi, partage tous ses sentimens. Mais que par une élection nouvelle (qui peut, qui doit même arriver une fois dans le cours d'une présidence), suivie d'un retour d'opinion du suffrage universel, une majorité animée de sentimens contraires vienne réclamer son tour et sa place au pouvoir, c'est alors que la situation du Président élu devient, à la fois, délicate, douloureuse et presque choquante. Un tel changement, je l'ai dit, n'émeut que faiblement un souverain constitutionnel, puisque, quelque estime qu'il puisse avoir pour les ministres qu'il quitte, n'ayant aucune obligation envers eux, ne tenant rien que de la loi et de sa naissance, le regret qu'il peut éprouver de se séparer d'eux n'est mêlé d'aucun remords de leur manquer de foi. On dit que Louis XVIII, qui était homme d'esprit, caractérisait d'une manière piquante le rôle que la charte dont il était l'auteur lui imposait en cas de changement ministériel. Un jour que ses ministres allaient à la Chambre, et que lui-même montait en voiture pour sa sortie habituelle : « Vous voyez, leur disait-il, en souriant, tant que la Chambre vous soutient, je vais me promener; si elle vous lâche, c'est moi qui vous dirai : Allez vous promener. » C'était faire preuve peut-être de trop de liberté d'esprit au sujet d'un incident qui a toujours sa gravité. Une telle plaisanterie, excessive, mais innocente dans la bouche d'un souverain constitutionnel, deviendrait inconvenante dans celle d'un Président élu, le jour où il serait appelé à congédier ceux de qui il tient son pouvoir. Le même homme pourra-t-il bien, sans un pénible embarras, désavouer toutes les convictions auxquelles il est censé avoir voué sa vie avant de leur devoir son élévation, et, quand la mauvaise fortune atteint ses amis, au lieu de partager leur disgrâce, les écarter de sa personne en gardant le poste auquel leurs suffrages l'ont élevé? S'il a cette légèreté ou cette fermeté d'âme (il n'importe comment on voudra l'appeler), d'autres

auront-ils la mémoire aussi courte, et ne se souviendront-ils plus de ce qu'il oublie pour lui reprocher son apostasie ou se méfier de la sincérité de sa conversion? Ne sera-t-il pas accusé couramment de travailler encore sous main en faveur du parti qui lui est cher?

Si ce qu'on nous dit de la séparation du parti républicain en deux fractions, l'une radicale, l'autre modérée, est véritable, nous pourrions bien être arrivés à une situation de ce genre, et la triste condition que je dépeins pourrait être celle du Président actuel: ce qui expliquerait très suffisamment qu'il éprouvât quelque contrariété à s'y résigner, et même quelque scrupule à s'y prêter. Car l'Assemblée qui l'a élu, loin de se prêter à la division dont on nous parle, tenait au contraire la concentration républicaine pour un dogme sacré. Si j'ai même bonne mémoire, c'est précisément pour éviter cette scission que le choix s'est porté vers lui. Il a été nommé dans une journée critique (succédant à ce qu'on a appelé une nuit historique), où un conflit était sur le point de s'élever entre républicains, et pouvait donner lieu à des luttes matérielles et même sanglantes. Son nom que rien ne désignait la veille a été accepté sans d'autre mérite éprouvé que celui de paraître un gage et un élément de conciliation. On conçoit alors très bien qu'il lui répugne de s'employer aujourd'hui à l'opération directement contraire. Et si, parmi les républicains dont il devrait se séparer, il est des amis de sa jeunesse, des compagnons de combat avec qui il ait vécu, lutté, peut-être souffert, la peine qu'il éprouverait à les voir en face de lui, dans les rangs qu'il serait obligé de combattre, n'aurait rien qui ne lui fît honneur. Il pourrait très bien s'étonner que, la cause de son élection ayant disparu, l'effet en subsistât encore.

N'en doutons pas. Laissant de côté les circonstances présentes que je connais trop peu pour les bien apprécier, on peut affirmer d'une façon générale que le jour où il serait bien avéré à la suite d'une élection nouvelle que le Président ne serait plus que le représentant attardé d'une opinion répudiée par le suffrage universel, en quelque sorte une épave que la marée en se retirant aurait laissée sur la côte, son attitude serait tellement fausse que même pour quelques années qui lui resteraient encore à paraître en scène, il aurait peine à en supporter le désagrément.

Pour sortir de cet embarras, pense-t-on qu'il pourrait faire usage de ce droit de dissolution qui lui est remis pour un cas extrême? Ce serait un acte d'énergie qu'on ne peut guère attendre d'un pouvoir si peu sûr de lui-même. Mais de plus, on ne voit pas

bien à quel moment il pourrait tirer utilement du fourreau cette arme trop lourde pour son bras. Est-ce dans la première partie de sa présidence, et tant qu'il n'a encore affaire qu'à la Chambre où prévaut le parti qui l'a élu? Mais à quel propos la dissoudre, puisque, étant son œuvre, il ne peut manquer de s'entendre avec elle? Est-ce quand une élection nouvelle l'aura mis en présence d'une autre assemblée animée d'un esprit différent? Mais à quoi bon faire alors appel au pays, puisqu'il vient de parler, et pourquoi l'interroger de nouveau, quand il a répondu par avance?

C'est ainsi que toutes les précautions prises pour assurer au Président élu l'indépendance de son action, loin d'avoir obtenu le succès qu'on s'en promettait, tournent l'une après l'autre contre leur but. En le faisant irresponsable, on voulait le préserver, on l'annule. En prolongeant son pouvoir, on voulait que son existence légale survécût à celle de ses électeurs, et on l'a tout simplement exposé à rester en butte à l'hostilité dédaigneuse de leurs successeurs. C'est qu'on ne transporte point à volonté des dispositions d'origine monarchique dans une loi républicaine. C'est qu'il y a une logique secrète qui a présidé au développement des institutions, qui en rend toutes les parties unies et solidaires, à ce point qu'on n'en peut ni détacher, ni en changer une arbitrairement. Un ressort ne joue sans causer de désordre que dans la machine préparée pour le recevoir. En fin de compte, irresponsabilité et élection sont deux idées qui s'excluent réciproquement : car il ne doit y avoir de raison pour élire un homme que la confiance qu'on place dans ses opinions, son caractère ou ses talens : et c'est alors un vrai contresens légal que de lui imposer, une fois nommé, l'interdiction de manifester une idée, une volonté, une faculté quelconque. Puis à quoi bon l'irresponsabilité du chef de l'État, si elle n'a pas pour effet de le soustraire à la polémique de partis? Et quelle contradiction alors que de l'y soumettre obligatoirement par le retour périodique d'une élection? Soyons de bonne foi : l'inviolabilité royale n'est prise au sérieux que parce qu'elle s'applique à une personne placée dans une condition qu'aucune autre n'égale et dont personne n'a le droit de la dépouiller; mais une inviolabilité intermittente qui commence aujourd'hui et doit finir demain, qui s'adresse tantôt à celui-ci, tantôt à celui-là, a quelque chose qui fait sourire.

Tout, en un mot, dans la loi de 1875, porte la trace d'un assemblage d'élémens irréconciliables faits par un concert accidentel avec une précipitation irréfléchie. On dirait un de ces êtres imaginaires que la fable antique se plaisait à composer en associant

des attributs et des organes empruntés aux diverses espèces du règne animal.

> Humano capiti cervicem pictor equinam
> Jungere si velit...
> Spectatum admissi risum teneatis amici.

Concluons. Ce qui résulte de cet examen, c'est que le chef de l'État, étant à la fois, par la Constitution de 1875, privé de toute action matérielle par l'irresponsabilité, et de toute action morale par la nature de son origine, est en réalité complètement annulé, et que son impuissance légale est un fait dont les uns peuvent se plaindre et les autres s'accommoder, mais que personne ne peut contester. Dès lors le pouvoir législatif subsistant seul, puisque le pouvoir exécutif n'est plus rien, nous sommes tombés dans la confusion dont l'Assemblée républicaine de 1848 avait repoussé la pensée. Nous tendons au régime pur et simple de l'omnipotence parlementaire. Ce n'est pas tout à fait le système préconisé alors par M. Grévy, mais peu s'en faut. Entre le droit de révoquer un pouvoir et la puissance de l'anéantir, en fait, la différence n'est pas grande, et en pratique le résultat est le même.

Aussi ne puis-je partager la surprise des publicistes naïfs qui s'étonnent que sous un tel régime les Chambres soient indociles, les ministères soient mobiles et ne sachent pas grouper autour d'eux une majorité qui leur soit fidèle. Et quel moyen pourrait-on trouver de discipliner la majorité d'une assemblée quand, se sachant souveraine maîtresse, elle ne voit en face d'elle aucun pouvoir qu'elle soit tenue de respecter? Jamais, de mémoire d'homme, ministre constitutionnel n'a été mis à pareille épreuve. Parmi les chefs parlementaires illustres, je ne suis pas d'âge à avoir connu celui dont on rappelle le plus volontiers aujourd'hui la mémoire : mais j'ai approché de très près ceux qui, après l'avoir appuyé dans ses luttes contre l'esprit révolutionnaire et avoir vécu dans son intimité, lui ont succédé, non sans éclat, et je réponds que pas un d'eux ne se serait cru en état de mener la barque parlementaire si, privée du lest de la royauté, elle fût restée exposée, sur la mer toujours houleuse d'une assemblée, à tous les souffles du vent qui passe.

Il ne semble donc pas, en résumé, que des deux modes entre lesquels la République doit choisir pour l'élection du chef de l'État, l'un à l'épreuve se soit montré plus satisfaisant que l'autre. Le premier, celui qu'avait adopté la République de 1848, l'a conduite tout droit au pouvoir absolu d'un favori de la foule. Le second, qu'a préféré la loi de 1875, la mène par un déclin insen-

sible et déjà assez rapide à cette omnipotence d'une Convention nationale qui a laissé dans notre histoire de si fâcheux souvenirs. Ne semble-t-il pas même à certains jours que nous y soyons arrivés? Quand on voit, par exemple, la commission du budget faisant entre ses diverses sections le partage des ministères pour y opérer une descente, ne reconnaît-on pas les allures usurpatrices des comités de la fameuse assemblée? C'est en vain qu'on a essayé d'implanter des greffes monarchiques sur une tige républicaine, la sève naturelle a prévalu et la nature des fruits n'a pas changé. Ils n'étaient donc pas tombés dans l'erreur d'esprits arriérés et rétrogrades, ils ne cédaient donc pas à des préjugés surannés, ces maîtres de la science politique et de la pensée libérale qui nous ont enseigné que, mise aux prises avec la condition sociale dont les siècles ont doté la France, toute constitution républicaine inclinerait à peu près fatalement vers l'une ou l'autre des deux extrémités révolutionnaires. Ils ne se trompaient pas en nous disant: Quand une grande nation a des traditions à suivre, l'héritage d'un glorieux passé à recueillir, une organisation formée par la monarchie et gardant son empreinte, une centralisation administrative qui veut être maniée par un bras vigoureux, mais qui peut devenir un instrument de tyrannie, une telle nation n'est pas libre de se priver impunément d'un pouvoir fixe et durable, élevé au-dessus des mouvemens de l'opinion comme de l'action du temps, propre à servir tour à tour de point d'appui et de frein à l'autorité et à la liberté. Le problème final et suprême de la République posé pour eux en ces termes irréductibles : dictature ou anarchie, n'a pas encore reçu la solution qu'ils avaient vainement cherchée; l'expérience tend au contraire chaque fois à confirmer leurs prévisions. Seront-elles vérifiées jusqu'au bout? La République trouvera-t-elle dans les conseils de modération et de prudence qu'on lui donne, et qu'elle paraît disposée à suivre, la force de s'arrêter sur cette pente? J'ai quelque peine à le croire, mais l'avenir seul le dira. En attendant que l'épreuve soit faite, ceux qui dans leur jeunesse ont écouté les leçons de la sagesse de leurs devanciers sont excusables d'y rester fidèles.

Duc de Broglie.

MAISONS HAUTES

EN ANGLETERRE ET EN AMÉRIQUE

I

Partout où l'espace fait défaut aux populations condensées des villes, les habitations, ne pouvant s'étendre en largeur, se dressent en hauteur. Leurs toits s'élèvent vers le ciel et les maisons deviennent ce que les Américains du Nord appellent des « grattoirs de nuages », *sky-scrapers*.

Les « maisons hautes » ne sont pas d'invention récente. L'antiquité les a connues. Tyr, serrée entre ses deux ports, tentait d'escalader le ciel avec plus de profit que les maçons de la Tour de Babel. Carthage, fille des Phéniciens, étranglée entre la mer et ses remparts, suivait les mêmes traditions pour satisfaire aux mêmes besoins. Comme à Tyr, les maisons devaient être très élevées; les *opera interrupta* de Virgile ne pouvaient présenter ces formes basses, ces cubes de maçonneries blanches, couronnées de coupoles, que l'Opéra a fait peindre pour un décor de *Salammbô*. La lourde maçonnerie exclut l'idée de bâtisses poussées à une grande hauteur; ces constructions étaient en charpentes. Les Tyriens avaient acquis dans l'art de bâtir en bois une grande renommée. Salomon fit venir de Tyr jusqu'à trente mille charpentiers! Pour qu'il s'en trouvât un si grand nombre, il fallait bien qu'ils rencontrassent dans leur pays l'occasion fréquente de pratiquer leur métier. Les montagnes du Liban leur offraient la matière première; un long et fécond apprentissage en faisait les ouvriers du genre les plus habiles que l'antiquité ait connus. Il est permis de l'affirmer, les maisons des riches marchands tyriens

présentaient de nombreux étages superposés, et ces étages devaient être construits en pans de bois sur des fondations de pierre.

Sans doute ces maisons, si hautes qu'elles aient pu être, nous paraîtraient aujourd'hui bien basses et bien mesquines si nous les comparions aux édifices que les grandes villes des États-Unis voient tous les jours surgir sous la pression de nécessités analogues. Ce n'est pourtant pas l'espace qui leur manque; mais dans les villes, même les plus nouvelles, le besoin de concentrer les affaires dans les quartiers où elles ont établi leurs habitudes, le prix fabuleux que les terrains y ont acquis, la très petite étendue des lots primitivement livrés aux constructions, ont eu pour effet obligé de faire croître en hauteur ce qui ne pouvait s'agrandir en surface. De là est née cette architecture singulière et pour nous extravagante dont on commence à prendre une idée par les visiteurs de l'exposition de Chicago et aussi par quelques publications spéciales que nous avons sous les yeux.

Ce n'est pas que, dans notre vieux monde, les habitations élevées soient très rares. Nous possédons dans Paris des maisons de six et sept étages, mais comme nous conservons jusqu'à présent un certain respect de l'harmonie et des proportions, nous nous appliquons, souvent avec succès, à atténuer par des saillies successives, par des profils élégans, des jeux d'ombre et de lumière, et enfin par des détails d'ornementation ce défaut d'équilibre entre les lignes que les architectes américains multiplient avec une conscience tranquille. On accuse volontiers nos architectes d'aimer trop la symétrie et la pondération des formes; ce penchant les met en garde contre l'excès contraire. Nos matériaux d'ailleurs leur prêtent un précieux concours et les règlemens de voirie leur interdiraient d'élever la tête au-dessus de leurs voisins. S'il en résulte une certaine monotonie, elle ne blesse du moins ni le goût ni l'esprit.

Les Anglais n'imitent pas en tout point notre réserve; ils commencent à se laisser entraîner par le mouvement américain. Londres, qui se plaisait naguère à s'étendre vers les champs, cherche depuis quelque temps à s'élever dans les airs. Le siège des affaires, la Cité, a donné l'exemple en substituant peu à peu aux vieilles bâtisses, sans hauteur et sans caractère, des maisons de quatre et cinq étages où l'artiste s'est montré le maître du maçon. L'exiguïté des terrains et l'effort pour réunir sur un même point le plus grand nombre possible de bureaux et d'offices expliquent suffisamment l'évolution qui s'est faite dans les goûts et les habitudes. La Cité n'est pas un quartier où l'on habite; on ne fait guère qu'y passer pendant le jour. Il est plus malaisé de

comprendre pourquoi, dans les autres parties de la grande ville, on bâtit aujourd'hui des maisons colossales. L'Anglais aurait-il abandonné ses antiques préférences pour la petite maison où la famille habite seule? Se serait-il incliné à nos goûts parisiens pour le logis commun sous le même toit, pour la maison-caserne, pour ce qu'il appelle, non sans moquerie, nos « maisons à tiroirs »? La «maison à tiroirs » a du bon. N'être point contraint à monter et descendre cinquante fois par jour un escalier qui n'est pas toujours facile, trouver sous la même clé, de plain-pied, la salle à manger, le salon et la chambre à coucher, et dans le tout une température égale, ce n'est pas un petit élément de bien-être ; et l'on sait que, de nos jours, le bien-être joue un rôle important dans la comédie humaine.

L'Anglais, qui vient bien plus chez nous que nous n'allons chez lui, a pu apprécier les mérites de nos appartemens distribués avec un art infini dans nos grandes maisons neuves; il s'en est fort bien accommodé et a trouvé bon d'en transporter les avantages dans son domaine insulaire. Il a voulu être logé plus agréablement qu'il ne l'était dans ses petites maisons, et le voilà qui construit des édifices privés qui ont jusqu'à dix étages, des « maisons à tiroirs » comme les nôtres, mais hautes comme celles de New-York, de Boston, de Chicago. D'un premier coup d'aile, il nous dépasse de cinquante coudées. Ce sont d'abord des hôtels pour voyageurs; mais bientôt l'idée américaine vient le talonner; les clubs veulent avoir des tours et près d'Albert-Gate s'élève le *Residential Hotel,* une maison à loyer comme les nôtres, mais qui possède onze étages en y comprenant le rez-de-chaussée, et treize avec les deux sous-sols.

Cette maison, dont l'aspect ne manque pas de caractère, est bâtie en briques, pierre et granit d'Écosse. Une porte monumentale donne accès au rez-de-chaussée; une porte latérale s'ouvre sur le grand vestibule de la maison. La façade sur la rue présente à chaque étage et jusqu'aux pignons du sommet des balcons saillans et fermés qui rappellent les vieilles maisons anglaises du temps de la reine Anne. Le style *Queen Anne* est maintenant à la mode dans toute la Grande-Bretagne; il s'est substitué au style *Elisabethan* sous l'influence de la jeune école d'architecture dont le coryphée est M. Norman Shaw, artiste fécond, d'un talent très original, quoiqu'il puise ses inspirations aux sources du passé. L'influence de cette nouvelle école se fait sentir jusque sur les esprits qui sembleraient lui être le plus réfractaires. Nous en avons un exemple dans ce vaste édifice appelé *Imperial Institute*, que vient d'achever M. T. E. Colcutt pour y

loger, grâce à la munificence de la reine et du prince de Galles, tous les instituts, toutes les grandes sociétés savantes de la métropole.

La situation du *Residential Hotel*, entre la grande artère de Knightsbridge et Hyde-Park, est des plus heureuses. Toute la façade postérieure donne sur les verdures du parc et sur la promenade favorite de *Rotten Row*. Aussi les plus beaux appartemens y ont été ménagés, et un escalier en fer, relié à l'édifice par des ponts de deux en deux étages, conduirait les habitans, en cas d'incendie, jusque dans le parc voisin. Lorsqu'il fut question de bâtir cet immense caravansérail, l'architecte, M. Archer, avait tracé des plans qui auraient empilé treize étages sur le rez-de-chaussée. Le Conseil du comté s'en émut. Aucune loi, aucun règlement ne lui permettait d'intervenir. La propriété du sol est chose sérieuse en Angleterre; elle s'étend non seulement au fonds et au tréfonds, elle n'a point de limite sur le chemin du ciel. Le comté, pour mettre un frein à l'ambition de l'entreprise, en était donc réduit aux procédés de persuasion. Il sut trouver un argument décisif. « Je ne puis pas vous empêcher de construire votre Tour de Babel, dit-il, et de couvrir de son ombre les ormeaux de *Rotten Row;* mais, si vous le faites, je vous priverai de leur précieux spectacle; je bâtirai sur la limite une muraille de même hauteur et qui vous masquera la vue. » L'argument parut à l'entreprise mériter quelque attention. Une bâtisse qui devait coûter plus d'un demi-million de livres sterling ne se hasarde pas volontiers à perdre la moitié de sa valeur. Un compromis intervint; M. Archer et son collaborateur, M. Hooper, se résignèrent à retrancher trois étages de leur édifice qui n'existaient d'ailleurs qu'en dessin; il en reste dix sur un rez-de-chaussée très élevé; les toits se dressent à plus de quarante mètres au-dessus du niveau de la rue, douze mètres de plus que les plus hautes maisons de Paris, trois mètres de moins que la colonne de la place Vendôme!

L'intérieur de cette maison, de type américain accommodé au goût britannique, est assez curieux pour mériter une brève description. Au rez-de-chaussée, un grand vestibule pavé en marbre, des murs revêtus de marbre, de vastes salons, aux lambris d'acajou, aux panneaux de tapisserie, des salles de conversation, de lecture, de musique. C'est un club. Les salles de jeu sont dans le premier sous-sol. Le second sous-sol est occupé par les caves, les cuisines, les magasins, les calorifères. La cuisine principale est éclairée pendant le jour par un plafond de verre qui forme le pavage d'une cour intérieure dont les murs sont en briques de faïence blanche vernissées. Ajoutez à cela les monte-plats, les

monte-charges, les fils téléphoniques, les fils électriques et les dégagemens sur la rue, et vous aurez une idée sommaire de ce grand laboratoire culinaire.

La maison proprement dite, au-dessus du rez-de-chaussée, a, comme nous l'avons remarqué, son entrée particulière. Au delà d'un vaste vestibule se trouvent le grand escalier à rampes droites et l'ascenseur. Les dix étages contiennent une soixantaine d'appartemens complets de six à dix pièces, et, aux derniers étages, des logis de garçons ou de petites familles. Excepté ces petits appartemens composés de deux ou trois pièces, tous les autres réunissent les élémens de confort auxquels l'Anglais est habitué : cuisine, office pour les domestiques, salle de bains, cabinets de toilette. La salle à manger, contrairement à la coutume parisienne, est aussi éloignée que possible du salon des dames; ni le bruit, ni la fumée ne peuvent parvenir jusqu'à elles. Des communications sont établies avec les cuisines du sous-sol, et chacun peut y alimenter sa table s'il en a le désir. La commande, dictée par le téléphone, est aussitôt satisfaite. Tous les étages sont chauffés, toutes les pièces sont munies de lampes à incandescence. A chaque palier, devant la cage de l'ascenseur, se trouve une cage fermée; dans cette cage sont logés les organes de la maison; on pourrait les appeler les organes de la vie. Ce sont les tuyaux pour l'eau, pour le gaz, les fils pour l'éclairage, les téléphones, les télégraphes, et jusqu'aux fils des paratonnerres. A l'exception du rez-de-chaussée, les appartemens n'ont pas plus de trois mètres sous le plafond. Ils sont décorés simplement, les boiseries peintes en blanc et vernies, les murs revêtus de papiers peints dont le dessin et le coloris diffèrent singulièrement des nôtres. En général les Anglais réservent les plafonds élevés et le luxe du décor pour leurs habitations de campagne, pour leurs *residences* et pour leurs clubs, qui sont parfois des palais somptueux. Le *Reform Club* est une maison romaine agrandie et ornée avec un luxe solide que nos cercles parisiens ne connaissent pas. Sous une autre forme et sur un tout autre plan, il convient de citer les nouveaux clubs bâtis sur les quais de la Tamise. Les architectes anglais y ont fait un ample usage de la céramique. La salle à manger d'un de ces clubs a ses murailles et même ses colonnes revêtues de faïences à reliefs de couleurs variées. Ce n'est peut-être pas une ornementation d'un caractère statique bien prononcé; l'effet pourtant en est agréable et communique une sensation de fraîcheur dans un lieu où la température est souvent élevée, en dépit des ventilateurs dont tout architecte anglais a soin de munir les plafonds des salles de réunion,

Depuis quelques années l'application de la céramique à l'architecture a pris, en Angleterre, une importance marquée. Cela tient à deux causes principales : l'emploi exclusif du charbon minéral pour le chauffage et le climat brumeux de la contrée. A mesure que l'architecte anglais s'est écarté du métier pour devenir artiste, il a éprouvé le besoin de combattre l'effet du brouillard et de la fumée; il a cherché parmi les matériaux quels seraient ceux qui résisteraient le mieux aux conditions météorologiques. La terre cuite émaillée lui offrait cet avantage. La brume fuligineuse de l'atmosphère n'a sur elle aucune prise; un jet d'eau aurait vite balayé le dépôt qui s'y serait formé. D'habiles industriels ont en même temps perfectionné leurs produits céramiques et rendu plus accessibles aux constructeurs les briques émaillées. L'artiste n'avait plus qu'à choisir ses tons et à varier ses couleurs.

Nos architectes n'ont pas négligé d'imiter leurs confrères du Royaume-Uni. Ils ont parfois mêlé la poterie émaillée au calcaire, mais il faut avouer que, dans le bassin de Paris, la pierre de taille est si abondante, si aisée à manier, si propice à l'ornementation, que la brique à couverte n'avait pour s'imposer chez nous aucune des bonnes raisons qui l'ont fait adopter chez nos voisins. Nos architectes ont jusqu'à présent limité leurs essais de terre cuite émaillée à des incrustations et à des frises de faïence. Tout au plus s'en est-on servi, à l'instar des Persans et des Arabes, pour revêtir les coupoles de l'Exposition universelle de 1889. Notre climat n'en commande pas l'usage et notre goût latin n'y pousse pas nos artistes. L'Angleterre verra avant nous revivre dans ses grandes constructions le système ornemental de l'architecture orientale. Pendant que nous nous bornerons à quelques fragmens de placage, Londres verra s'élever des murailles tout entières en briques dont un des côtés aura reçu la couverte de la porcelaine. Ce que la grande ville y gagnera, on peut l'imaginer quand on parcourt les rues de Londres. Les trois quarts des maisons ne montrent au passant que des murailles nues et noires, dans lesquelles s'ouvrent des fenêtres basses que les habitans décorent vainement de verdures et de fleurs plantées dans des corbeilles de faïence. L'aspect est triste, maussade et porte à penser que le spleen doit y régner en maître; grande erreur, car l'Anglais, dans son intérieur, dépense plus de gaîté que nous ne sommes tentés de lui en attribuer.

Dans les quartiers riches, dans les rues nouvelles, au maçon s'est substitué l'architecte; mais sous l'étreinte des mœurs — et des emphytéoses, — il a dû combiner ses architectures de manière à les couper par tranches verticales. Il vous montre une architecture

romaine ou vénitienne qui embrasse tout un grand îlot, un palais Farnèse qui n'a pas moins de deux cents mètres d'alignement, une colonnade qui s'arrondit autour d'un square ou d'un parc. Quel est le riche mortel à qui est consacrée une si vaste demeure? Quittez votre étonnement; ce palais immense n'est en réalité qu'un groupe de maisons particulières collées les unes contre les autres. Dans cet îlot de deux cents mètres il y a vingt-cinq porches, vingt-cinq vestibules, vingt-cinq escaliers qui desservent chacun cinq ou six étages. C'est l'échelle de perroquet appliquée à l'habitation humaine. Notre « maison à tiroirs » a ses défauts; nos vestibules sont des places publiques, nos escaliers sont des rues; mais enfin, quand nous avons franchi notre porte nous ne sommes pas condamnés à une gymnastique perpétuelle pour aller nous habiller, pour aller dîner, pour aller nous coucher. Il paraît bien que les Anglais, si jaloux de leur *home*, trouvent à notre système quelques agrémens puisqu'ils commencent à se bâtir des *residences* où l'on peut loger cinquante familles soumises au même ascenseur et invitées, comme à l'hôtel meublé, à user de la même cuisine.

II

L'Américain des États-Unis, quoiqu'il soit en majeure partie d'origine anglaise, ne professe pas comme l'Anglais le fanatisme de son intérieur. Il vit volontiers au dehors, passant d'un lieu dans un autre sans se fixer définitivement nulle part. Tel est du moins l'Américain des grandes agglomérations urbaines. La raison en est aisée à dégager. Primitivement composée d'exilés, forcés ou volontaires, la population des États-Unis n'a pas pris souvent le loisir de s'asseoir; elle a longtemps marché, elle marche encore, et l'immigration qui l'a formée n'a pas cessé de lui apporter les inquiets du vieux monde. Même quand le poids de ses affaires l'attache pour un long temps dans un lieu fixe, il en sort assez souvent pour étendre ses occupations ou pour s'en créer de nouvelles. L'Américain du nord est l'homme actif par excellence. La tradition, l'hérédité, son culte pour l'argent, le portent à aller, venir, à remuer sans cesse. Il s'arrête, il ne demeure pas. Où on l'a vu la veille, on ne le retrouvera plus le lendemain. S'il s'y trouve, c'est qu'il est revenu. Aussi vit-il souvent à l'hôtel. S'il se donne un logis stable, c'est qu'il ne peut pas faire autrement. Par là s'explique l'importance qu'ont prise dans les États de l'Union américaine ces grands hôtels où s'attardent de nombreuses familles pendant que leurs chefs courent aux spéculations sur le pétrole en Pensylvanie, sur le coton en Louisiane, sur les métaux précieux en Californie

et dans l'Arizona, sur les terrains un peu partout et jusqu'en Europe.

L'hôtel meublé, en Angleterre aussi bien qu'en Amérique, avait déjà dépassé les hauteurs normales lorsque vint l'idée de bâtir à New-York des édifices destinés à contenir les bureaux de plusieurs administrations ou d'une administration considérable. La Cité de Londres en offrait quelques exemples. Il s'y rencontre depuis longtemps des maisons où sont réunis de nombreux « offices », le siège de sociétés diverses, de banques et même de maisons de commerce; mais à Londres la surface des terrains était généralement assez vaste pour qu'on ne fût pas obligé de s'élever dans la région des nuages. L'invention relativement récente des ascenseurs et la valeur toujours croissante des terrains conduiront les propriétaires de la Cité à imiter les Américains qui, dès 1870, entreprirent de loger des bureaux d'affaires au dixième étage au-dessus du sol. C'est à New-York que se produit le phénomène.

Dans les villes d'Amérique et particulièrement dans celles où le mouvement du commerce est très actif, le lotissement des terrains s'est fait en vue de multiplier les façades sur les rues. Il en est résulté que les terrains à bâtir sont profonds, mais que les front-à-rue sont étroits. Comment obvier à cet inconvénient? L'ascenseur en a fourni le moyen. En outre, il convient d'observer que les terrains à bâtir atteignent souvent des prix auxquels cinq et six étages loués n'apporteraient pas un produit suffisant pour rémunérer le capital. Dans les villes anciennes, comme New-York et Boston, le front-à-rue du quartier des affaires n'est guère que de sept à neuf mètres, suivant la coutume anglaise, ce qui n'empêche pas le prix de s'élever à cinq mille et six mille francs le mètre carré. Dans les villes nouvelles les lots ont plus de largeur et s'étendent sur rue jusqu'à vingt-cinq mètres, mais les prix ne sont pas moindres par la raison que tous les hommes d'affaires (*business men*), c'est-à-dire tout le monde, veulent avoir leurs bureaux dans le même quartier nécessairement très limité. Ainsi, à Chicago, l'espace où se traitent les plus gros marchés agricoles du monde n'a pas plus de mille six cents mètres carrés de superficie. Il est borné d'un côté par le lac Michigan, de l'autre par un réseau de voies ferrées qu'il est impossible de déplacer et enfin par la rivière qui ferme la ceinture. Il a donc bien fallu chercher dans les airs l'espace que le sol refusait aux habitans; on ne l'a trouvé qu'en entassant étage sur étage, Pélion sur Ossa. Il a été permis d'offrir alors des salles au prix de cinquante à trois cents francs le mètre carré par an, suivant l'étage, suivant le luxe prodigué dans l'édifice, suivant aussi l'étendue et le nom-

bre des services accessoires tels que machines élévatoires, calorifères, dynamos, ascenseurs, réservoirs. En général, c'est dans les plus hautes maisons que les prix de location sont le plus élevés parce que ce sont les dernières construites et que l'on y a accumulé tous les élémens du confort, de la décoration intérieure, et tous les perfectionnemens de la machinerie.

Un grand nombre d'hôtels meublés ont été bâtis suivant ce système dans les grandes villes du littoral comme dans les villes principales de l'intérieur. A Chicago, la spéculation n'a pas négligé de tirer un parti avantageux de la situation. Bien que la plupart de ces « maisons hautes » ne dépassent guère treize étages sur rez-de-chaussée, elles ne laissent pas de procurer à leurs habitués les charmes d'une vue étendue sur le lac près duquel les architectes ont eu soin de les placer. Dans nos hôtels du vieux monde, les salles à manger sont situées au rez-de-chaussée ; là on les a mises sous les toits, et l'on a résumé en elles toutes les splendeurs et toutes les commodités possibles. De la table à laquelle on est assis on jouit d'un panorama immense. Plusieurs de ces hôtels, qui contiennent jusqu'à sept cents ou huit cents chambres, sont desservis par deux ou quatre ascenseurs. Ils sont ordinairement installés par groupes de deux, trois, quatre ou six. Dans les grandes bâtisses de Chicago, on en compte dix-sept à l'*Ashland-blok*, dix-huit au *Masonic Temple*, et l'on ne s'arrêtera pas là. On estime que dans cette dernière maison, qui est un assemblage de logis pour les francs-maçons et de bureaux pour toutes sortes de sociétés et d'affaires, on peut faire circuler du haut en bas quarante mille personnes par jour. Il est vrai que le *Masonic Temple* a dix-neuf étages. Ce n'est pas un temple, c'est une fourmilière. La maison haute de la « chambre de commerce » contient cinq cents bureaux; le *Tacoma building* un nombre égal; il s'élève à six cents dans le *Rookery*, dans le *Venetian buildings*, et ces quatre bâtisses sont déjà anciennes; elles n'ont que dix et treize étages.

A New-York, les grands journaux se sont piqués d'honneur. C'est à qui aura la tour la plus haute. Ce sont bien des tours, en effet, car elles n'ont en alignement sur rue que les sept mètres cinquante des lots traditionnels, et on les appelle *tower-building* quand elles ne sont pas affectées aux services d'un journal. Ces édifices, qui figurent une tour sur la voie publique, s'allongent derrière sur toute l'étendue du terrain; il n'y a pas un centimètre de perdu ; leur aspect sur les élévations latérales est celui d'une « maison haute ». Le journal le *Sun* n'a pas encore fait construire sa tour, mais soyez assuré qu'il se rapprochera le plus possible de l'astre du jour, son patron. Ses plans sont dessinés,

les comptes sont préparés, et nous ne serions pas très étonnés d'apprendre un de ces jours que les fondations sont faites pour porter la bâtisse du *Tower-Sun* à cent trente-trois mètres au-dessus du sol et pour montrer à nos regards étonnés trente-deux étages au-dessus du vestibule. L'architecte qui a osé tracer ces plans et qui osera les exécuter est M. Bruce Price; son nom mérite d'être connu. La tour de l'*Auditorium*, le plus haut édifice de Chicago, n'a que quatre-vingt-neuf mètres. Les tours de Notre-Dame de Paris n'ont que soixante-six mètres au-dessus du pavé, et la lanterne du Panthéon soixante-dix-neuf. On peut imaginer l'effet que produira sur l'esprit des lecteurs du *Sun* l'idée que la rédaction s'élabore pour eux dans les régions sereines où touchent à grand'peine la croix de Saint-Pierre de Rome et la plus haute des pyramides d'Égypte.

Le métier de rédacteur des journaux américains serait le plus pénible du genre sans l'invention des ascenseurs. On a singulièrement perfectionné en Amérique les divers systèmes d'instrumens d'ascension, et l'on en fait usage partout, jusque dans les maisons d'ouvriers, jusque dans les entreprises de transport. De puissans élévateurs hissent les chevaux, les camions, les voitures aux divers étages. Il n'est pas rare de trouver des écuries à trente mètres au-dessus du trottoir comme on en rencontre dans les mines à quatre ou cinq cents mètres au-dessous du sol. La légende qui fait apparaître des chevaux à la fenêtre du second étage dans une maison de Cologne paraîtrait chose toute naturelle en Amérique. On peut supposer que l'habitant de Chicago ou de New-York s'étonnerait qu'on ne les eût pas hissés dans les clochers de la cathédrale. Pour nous, nous serons encore quelque temps curieux de savoir comment les architectes américains sont parvenus à entasser tant d'étages les uns sur les autres dans les étroits espaces qui leur étaient dévolus. Il est clair que, s'ils avaient usé des matériaux ordinaires, de la pierre, de la brique, ils ne seraient jamais parvenus à franchir le douzième étage et à s'élever au delà des quarante mètres auxquels s'est arrêtée l'ambition anglaise dans son *Residential Hotel*.

En portant leur vue plus haut, les bâtisseurs américains ont dû abandonner les vieilles méthodes et les anciens matériaux. La pierre ou la brique auraient occupé trop d'espace, — le terrain était si cher ! — et exigé des fondations d'une profondeur excessive. Le sol généralement mouillé, formé d'alluvions ou d'argiles coulantes n'aurait pas résisté à la pression énorme de murailles massives. En Amérique on va droit au but sans trop se préoccuper des difficultés du chemin. On s'y inquiète même médiocrement des exemples du passé; on regarde l'avenir sans retourner la tête.

Pendant que nos architectes habitués dès l'École à tenir le plus grand compte des ouvrages excellens où ils ont formé leur goût et développé leur talent, s'efforcent avec une ardeur inquiète d'ajuster l'emploi des nouveaux matériaux que leur livre l'industrie aux règles de la proportion et de l'harmonie, là-bas, au delà de l'Atlantique, le constructeur limite son effort à la satisfaction des besoins dont il s'est tracé le programme; il cherchera plus tard à embellir son squelette, et quand il lui aura donné tous les organes nécessaires, il s'occupera de l'orner... s'il en a le temps. En deux mots l'architecte américain est un constructeur, l'architecte français, malgré tout, demeure un artiste. Si celui-ci emploie le fer, il voudra lui donner un caractère, une forme, un dessin qui satisfasse l'œil et réalise une certaine harmonie. Il fera de l'esthétique, même sans s'en douter. L'architecte américain se bornera à faire de la statique. Il calculera sans philosopher. Il se dit : Je veux le plus d'espace possible sur une surface la plus petite possible; il me faut le moins de poids possible avec la plus grande résistance possible. Voilà le double problème. Quant aux proportions, quant à l'harmonie, quant à l'esthétique, il les traite en accessoires. Si elles ne détruisent pas ses combinaisons, il en mettra le plus qu'il pourra, car lui aussi connaît les lois de la perspective et il a cultivé l'art pur et l'ornementation, et la décoration, et les styles élégans ou majestueux; souvent même à notre École des Beaux-Arts; il sait tout cela et en peut faire usage, mais il en gardera les applications pour l'intérieur ou pour des maisons de plaisance. Il ne s'agit pas ici d'amuser l'œil, il s'agit de besoins; les satisfaire est de commandement impérieux.

Voilà pourquoi les architectes américains bâtissent des maisons hautes, très hautes, qui n'ont que quatre murs, les murs extérieurs. Aucun mur de division ne diminue à l'intérieur l'espace vide qui est peu différent d'étage en étage dans les premières constructions hautes, et qui ne l'est plus du tout dans les bâtisses nouvelles où les murailles elles-mêmes n'existent plus et ont été remplacées par de simples parois. Trois systèmes ont été pratiqués; ils diffèrent sensiblement entre eux. Nous essaierons de les décrire sans l'aide du dessin et nous ferons remarquer que les transformations successives ont permis au constructeur d'employer parfois un système mixte ou de transition.

III

Le premier essai de « maison haute » a été fait à New-York en 1870. Elle n'avait que dix étages et s'élevait sur un terrain large de sept mètres cinquante centimètres, qu'à Paris on aurait

trouvé bien étroit pour y bâtir une maison de cinq étages. L'édifice se dressait en façade comme une tour, et il fut en effet appelé *Tower building*. Les quatre murs d'enceinte étaient encore en maçonnerie, mais en maçonnerie légère qui n'avait plus qu'en partie fonctions de supports. Les vrais supports étaient des colonnes en fonte qui, parties du sol où elles reposaient sur des dés de granit, s'élevaient jusqu'au comble en saisissant au passage la charge des onze planchers. Ces planchers étaient formés de poutres en fer laminé croisées par des solives de même métal, le tout fortement boulonné et non rivé. Enfin des éclisses les reliaient à la maçonnerie, et tout l'appareil constituait horizontalement une construction d'une solidité à toute épreuve. M. le chevalier von Emperger, architecte à New-York, qui a fait sur les hautes bâtisses de l'Amérique du Nord une étude technique où nous avons puisé le meilleur de notre travail, fait observer que, si cette solidité est grande dans le sens horizontal, elle l'est beaucoup moins dans le sens vertical. Bien qu'il ne se soit point produit jusqu'à présent d'accidens graves, on a pu s'assurer cependant qu'il ne serait pas prudent de se servir de ce système pour des maisons dépassant dix étages. On l'emploie encore pour les édifices de moyenne hauteur parce qu'il est le moins coûteux du genre, mais quand il s'agit de monter à plus de quarante mètres, il faut avoir recours à d'autres procédés.

On n'est pas arrivé du premier coup aux hardiesses calculées de M. Bruce Price pour la maison haute du *Sun*. En nombreuses circonstances on a marié le fer à la maçonnerie, mais en mettant autant que possible la fonte à l'écart. Au lieu de colonnes en fonte emboîtées les unes sur les autres d'étage en étage et dont le lien en sens vertical ne paraît pas suffisamment solide pour résister aux grands ouragans fréquens en ces contrées, on a poussé de pied en cap des piliers en tôle, moins pesans et plus faciles à ajuster que les piliers en fonte. Ces piliers en fer laminé ont en outre l'avantage de franchir deux étages d'une seule portée — ce qui diminue de moitié les points de suture — et d'offrir au vent une sorte d'élasticité qui leur permet de plier sans se rompre. En plusieurs constructions, on a noyé les piliers inférieurs dans la maçonnerie, et l'on sait que le fer ainsi enveloppé devient inaltérable.

Le support pouvait porter un poids plus considérable ; il n'était donc plus nécessaire de considérer les murailles comme points d'appui. Leur rôle devenait subalterne, elles ne devaient plus servir que de remplissage entre les membres de l'immense ossature. Désormais ces membres pouvaient s'élever jusqu'au dix-huitième étage sans peser trop lourdement sur les fondations et sans rien perdre de leur rigidité. Nous avons sous les yeux un exemple de

ce genre de construction en fer laminé dans la Tour Eiffel. Bouchez en pensée les interstices entre les côtes du squelette soit par des pierres soit par un galandage, et vous aurez des maisons hautes un échantillon, très mince d'ailleurs et d'une tout autre forme. Nos constructions en tôle diffèrent des constructions analogues de l'Amérique par un autre point : les nôtres sont rivées, comme si elles ne devaient jamais être démolies ; les leurs sont boulonnées comme si leurs propriétaires prévoyaient qu'ils dussent un jour les démonter pour les transporter ailleurs.

Dans ces constructions mixtes en fer et en maçonnerie, celle-ci ne s'étend plus jusqu'au sommet ; elle s'arrête ordinairement à mi-chemin et c'est un simple remplissage qui continue jusqu'au toit la clôture nécessaire. Ce second genre de hautes bâtisses a été largement employé à New-York aussi bien qu'à Chicago et même en des villes de troisième ordre comme à Saint-Paul, dans le Minnesota. Il a été surtout employé sur les terrains d'étendue très restreinte et d'un prix très élevé, où il était nécessaire de ménager l'espace, ou bien encore dans certaines rues où les bâtimens élevés se serrent et s'appuient les uns contre les autres, par exemple dans Randolph Street à Chicago. Il y a là tout un îlot de maisons sur un alignement de trois cents mètres où le second système est mélangé au premier et forme un massif de constructions de quarante à soixante mètres de hauteur le plus étrange que l'on puisse voir.

Le troisième système, le plus récent, et qui jouit aujourd'hui de la plus grande faveur, est celui auquel on a donné le nom de « style de Chicago ». Le mot de « style » nous paraît au moins déplacé ; il ne s'agit pas de style, mais de mode de construction. Ce nouveau mode, qui a pris naissance à Chicago en 1889, sous l'inspiration peut-être de l'exemple donné par la Tour Eiffel, consiste à supprimer complètement les murs, du moins en tant que supports. De là à les supprimer tout à fait, il n'y aura pas loin ; et déjà nous apparaissent les maisons où les murs sont remplacés par des parois métalliques. Au fer a été substitué l'acier, pour les sommiers comme pour les piliers portans, pour les parois comme pour les solives. Si l'on a encore recours à la maçonnerie, on l'établit d'étage en étage sur des sommiers superposés aux linteaux des fenêtres de l'étage inférieur et appuyés sur les piliers de la grande ossature. Ce procédé rend la maçonnerie indépendante d'un étage à l'autre : c'est assez dire que son poids ne porte pas sur le sol ; elle s'y joint seulement et ne nécessite pas de fondations pour elle ; mais ce chapitre des fondations n'en prend que plus d'importance quand il s'agit des piliers portans.

Deux systèmes sont à la fois préconisés et employés pour les

fondations de ces maisons monstrueuses. Dans le principe on les établissait sur un lit de béton surmonté d'une série d'assises de pierre qui s'étageaient en retraite comme les marches d'un escalier jusqu'à la rencontre du niveau inférieur du sous-sol. Souvent ces assises, au nombre de six ou sept, et de vingt-huit à trente centimètres, sont faites en granit, et sur elles reposent les murs et les piliers, si l'on construit en maçonnerie et fer, les piliers seuls, si l'on construit en fer ou en acier seulement. Les fondations forment ainsi un massif compact et épais qui repose lui-même sur un sol peu solide. C'est en quelque sorte une roche factice à la place d'une roche naturelle qu'on aurait eu peine à rencontrer surtout à Chicago.

Cette ville, on le sait, a été bâtie dans une situation excellente pour constituer l'entrepôt du commerce entre l'est et l'ouest aussi bien que le centre de la production agricole des anciennes prairies, transformées en cultures d'une fertilité jusqu'à présent inépuisable; mais le sol sur lequel elle est assise, la rive sud du lac Michigan et les bords de la rivière, est formé de dépôts de sables et d'argile. Il fallait bâtir sur des terrains fuyans. A New-York les conditions n'étaient guère meilleures. Malgré cela les fondations massives ne paraissent pas avoir beaucoup souffert de la compression exercée sur elles. Il a été seulement observé qu'en bien des points, ces blocs s'étaient rompus, peut-être sous l'effort d'une charge inégale, peut-être par la rencontre de terrains inégalement compressibles. Quelles que furent d'ailleurs les causes des accidens, ils amenèrent les constructeurs à constater que les terres mouillées, loin de glisser sous la pression, s'étaient asséchées. Cette observation les conduisit à abandonner le système de fondation par grands massifs d'une étendue, à leur sommet, égale à l'aire du terrain à couvrir. Ils se bornèrent à établir des fondemens isolés pour chaque support, sans plus les relier entre eux. Ils devançaient ainsi la dislocation qui devait nécessairement se produire sans négliger certainement d'augmenter dans une proportion notable la solidité des points d'appui. La résistance était augmentée sans que s'accrût la dépense. Au lieu d'entasser les unes sur les autres jusqu'à sept assises de granit sur béton, ce qui les obligeait à des fouilles jusque sous la chaussée des rues, les habiles et savans architectes de l'Amérique du Nord imaginèrent de monter leurs piliers portans sur des réseaux en fer posés sur béton, espèces de radeaux formés de fers à T ou de rails croisés, recroisés et boulonnés pour éviter l'écartement. Par l'emploi de ce système, ils n'étaient plus obligés de descendre jusqu'à trois mètres au-dessous du carreau des caves pour chercher leur point d'appui; il leur suffisait de fouiller à un mètre

et demi, la couche de béton restant la même, et les quatre grils de rails ne donnant que cinquante centimètres d'épaisseur. Le sabot formant le pied du pilier s'élevait à soixante centimètres. On estime que des fondations de cette espèce pourraient porter jusqu'à trente-huit à quarante étages donnant ensemble une hauteur de cent quarante mètres au-dessus du sol. La pression ne dépasserait pas six kilogrammes par centimètre carré (1).

Ce système ingénieux et qui semble d'une solidité à toute épreuve a été d'abord mis en pratique dans la construction d'un des plus grands édifices du genre, le *Masonic Temple* de Chicago, et il a fait fortune; mais il est clair que le système de fondation doit varier suivant la nature des terrains sur lesquels on agit. Sur les sables mouvans, sur les alluvions, on a parfois creusé des puits, battu des pilotis, et sur ces pilotis posé des grils. Il est remarquable que dans aucune occasion on n'a chargé les surfaces portantes d'un poids égal à celui qui est généralement admis dans les constructions courantes et surtout dans les constructions anciennes, alors que les architectes, peu sûrs de leurs calculs, exagéraient la prudence au point de décupler la force de résistance des fondemens pour éviter les tassemens. Dans les plus belles constructions de New-York et de Chicago, le système de rails recroisés est maintenant généralement adopté, et il n'a jusqu'ici causé aucune surprise désagréable. On s'en étonnerait peut-être si nous n'ajoutions qu'il n'est pas de mode de construction dont la légèreté relative puisse lui être comparée. Cela ne tient pas seulement à l'emploi de l'ossature en acier. La nécessité de ménager le terrain a conduit les architectes à se servir presque exclusivement de poteries pour les remplissages et même pour les murs de soutènement. Les poteries et surtout les poteries creuses sont beaucoup moins pesantes que la pierre, et comme on ne leur demande plus guère qu'un rôle accessoire, elles peuvent le remplir sans inconvénient.

Est-ce à dire que le plus haut degré de légèreté soit atteint? Ce serait douter de l'ingéniosité sans limite de l'esprit américain. Déjà il est permis d'entrevoir une évolution nouvelle dans l'architecture des maisons hautes. On commence à bâtir des édifices sans murailles, sans pierre et sans poteries; elles sont remplacées par des parois doubles en fer ou plutôt en acier. C'est en acier qu'est construit le *Women Temple* à Chicago; c'est en acier que sera tout entière construite la tour du journal le *Sun*. Les deux parois en plaques d'acier seront emboîtées et boulonnées à la distance commandée par l'épaisseur des piliers de soutènement et des sommiers qu'ils

(1) Le lecteur qui voudrait s'initier à la partie technique de ces divers genres de construction, en trouvera les principaux élémens dans la *Semaine des Constructeurs*.

supportent. On peut être assuré que le creux sera le plus étroit possible et qu'on le fera servir à divers usages, pour la ventilation, pour l'éclairage, pour le chauffage, le transport de la parole par le téléphone et le télégraphe, et même pour la circulation des paquets et des lettres. Nous nous demandons si une maison ainsi construite est vraiment habitable, surtout si les divisions intérieures sont également en acier. La sonorité de pareils logis pourrait devenir dangereuse pour les locataires; il est dans tous les cas prudent de mettre de telles maisons à l'abri de trop violentes vibrations.

On ne s'en tiendra pas à l'emploi de matériaux connus et déjà appliqués. On veut, à Chicago, se servir de briques de verre creuses auxquelles on est arrivé à donner une solidité supérieure à celle de la terre cuite. Un groupe de dix-sept maisons en verre serait ainsi construit. On avait déjà expérimenté les briques de verre pour les serres. Mais cette matière, qui ne réaliserait nullement la pensée du citoyen romain, puisque le verre ne serait qu'à demi-transparent et pourrait être strié et colorié, semble encore trop pesant pour le sol mouvant de Chicago. Un métal dont le prix d'extraction a beaucoup baissé depuis quelques années, l'aluminium, serait substitué aux plaques, sinon même aux piliers d'acier. Il faut s'attendre à tout du génie américain.

Un problème plus difficile à résoudre que celui des fondations s'était posé dès l'origine devant les architectes. Comment élever sur l'aire généralement étroite et longue des terrains à bâtir une maison qui la remplirait tout entière et serait cependant éclairée par des fenêtres ouvertes dans les quatre côtés? Quand le bâtisseur avait affaire à un terrain d'angle, il avait du moins la libre disposition de ses deux élévations sur rue. Si le terrain s'allongeait jusqu'à la rencontre d'une troisième rue, il avait une troisième élévation à son service. C'était un cas très rare. En Amérique le jour de souffrance prend des libertés inattendues. Les architectes, en élevant leurs murailles, ouvrirent des jours de tous les côtés où ils trouvèrent de la lumière. Là où ils n'en trouvèrent pas, ils se contentèrent du gaz ou de l'électricité; et ce procédé sommaire a été pratiqué jusqu'ici sans trop d'inconvéniens. Admettez pourtant qu'il pourrait s'en produire d'assez graves si tous les propriétaires s'avisaient de bâtir comme leurs voisins des maisons de quinze à vingt étages remplissant toute l'aire de leurs terrains. L'aventure s'est à peu près produite à Chicago, dans Randolph Street. On comprend que devant cette menace les bâtisseurs escaladent les nuages.

Dans cette même ville la largeur relativement grande des lots livrés à l'architecte a quelquefois permis de prendre tous les jours

sur la propriété même ; ce n'a pas été sans un douloureux sacrifice. On ne neutralise pas volontiers cinquante à soixante mètres qui coûtent de cinq à six mille francs le mètre. Nous rencontrons pourtant à Chicago une sorte d'immense palais, le « Temple des Dames » (*Women Temple*), qui semble s'être fait un devoir d'immoler quelques milliers de dollars sur l'autel féminin. Quoiqu'il eût front-à-rue de trois côtés et qu'il se donnât le luxe de six tours flanquant ses courtines inoffensives, il a mis son élévation principale en retraite de quelques mètres pour multiplier ses fenêtres ou pour se donner un faux air de château fort bien défendu. Le grand porche pourrait l'être aisément ; il n'y manque que la herse et le pont-levis.

La plus remarquable des constructions de ce genre où l'entrepreneur a sacrifié une partie de son terrain pour donner du jour à toutes les parties de l'édifice, c'est l'*Union Trust Building*, bâti à Saint-Louis par les architectes Adler et Sullivan. Cette colossale bâtisse présente deux tours carrées identiques et séparées l'une de l'autre dans toute leur hauteur de douze étages, mais réunies par la base, qui comprend un rez-de-chaussée et un entresol élevé formant soubassement. Un porche immense en plein cintre, pareil à une porte de cathédrale romane, donne accès dans l'édifice. Les quatre façades extérieures et les deux façades intérieures se ressemblent. Elles sont divisées verticalement en longues arcatures posées sur le soubassement et embrassant dix étages. Audessus de ces arcatures règne une colonnade derrière laquelle s'ouvrent les croisées de deux étages. L'aspect de ces tours jumelles où la ligne droite et l'angle droit dominent, est original, imprévu, et ne manque pas de caractère. Les angles et les piliers des arcatures sont exécutés en maçonnerie, le sol offrant plus de solidité que celui de Chicago.

Une autre question s'est posée. Comment des édifices si hauts, bâtis sur des bases si étroites, résisteraient-ils à la pression du vent ? A New-York surtout, où les terrains n'ont guère que sept mètres et demi de largeur, et où les ouragans sont violens, ces charpentes en métal offriraient-elles une rigidité suffisante pour n'être pas renversées ? Calculateurs infatigables, et prudens dans leur témérité, les architectes américains ont imaginé d'étayer leurs portans principaux, à part les angles, au moyen de contreforts en treillis d'acier dissimulés à l'intérieur. C'était le seul moyen de suppléer à la pesanteur de la maçonnerie qui leur faisait défaut. Mais ces contreforts devenaient une gêne pour la distribution des logis. Ils se sont alors avisés de donner pour semelles à leurs contreforts non pas les sommiers des planchers, mais des sommiers factices qu'ils ont boulonnés à une certaine distance des

planchers, assez haut ou assez bas pour ne pas embarrasser les passages d'une pièce à l'autre quand les parois intérieures ont déterminé leur superficie.

Ces précautions n'ont pas été nécessaires à Chicago ni à Saint-Louis, où les terrains ont une largeur commune de vingt-cinq mètres, ni pour les édifices formant le coin des rues. Ces édifices sont ordinairement occupés par les grandes compagnies d'assurances, et il a été assez aisé de prévoir les divisions intérieures en composant les plans. Cet embarras n'existait pas non plus pour les maisons hautes destinées à servir d'hôtels.

IV

Ç'a été sans difficulté aucune que les premières maisons hautes se sont élevées, d'abord à New-York, ensuite à Boston, à Chicago, à Saint-Louis, dans les régions du centre comme sur le littoral, dans les villes agricoles comme dans les cités industrielles. En peu d'années, parties de sept ou huit étages, elles ont gravi les degrés du ciel jusqu'à soixante et quatre-vingts mètres; dès lors, on s'est ému; et comme on projetait de s'élever plus haut encore, les municipalités, la population, les compagnies d'assurances, la presse elle-même, jetèrent des cris d'alarme, la presse qui s'était emparée de l'une des plus belles voies de New-York, de Park Row, pour y bâtir ses tours féodales! On démontra aisément que, pour peu que cette fièvre de maisons hautes continuât à sévir, il ne serait bientôt plus possible de lire en plein midi son journal dans la boutique ni de respirer dans la rue. Quant aux compagnies d'assurances, elles firent valoir leurs observations d'une manière concluante; elles augmentèrent de 3 à 4 p. 100 leurs tarifs pour les maisons qui empilaient plus de six étages au-dessus desquels les pompes les plus puissantes ne peuvent jeter de l'eau. Ce fut une douche pour les amateurs de maisons hautes, mais elle n'eut guère d'autre effet que de faire monter le prix des loyers. A New-York on ne mit point d'obstacle à l'ambition des bâtisseurs; on leur a laissé la faculté de « gratter les nuages » à la condition qu'ils le feraient avec certaines précautions contre la foudre et des soins particuliers qui les rendent incombustibles, *fire-proof*. On se montra ailleurs moins généreux.

A Boston la hauteur des bâtisses *fire-proof* fut limitée à trente-sept mètres et demi et les autres à vingt et un mètres. C'est moins qu'à Paris; mais Boston a toujours été une ville sévère et mesurée dans ses actes. Chicago, qui a moins de scrupules et à qui les témérités ne déplaisent pas, a pourtant admis que dans les rues de vingt-quatre mètres de large les maisons ne pourraient

franchir la hauteur de quarante-six mètres, et dans les rues de douze mètres, trente-sept mètres et demi; dans les autres, trente mètres; mais qu'il serait loisible aux orgueilleux de se bâtir des tours et des coupoles dont la surface en plan « n'excéderait pas quinze pour cent de la surface entière du terrain. Toute liberté était laissée pour le toit à la condition que son ombre ne se projetterait pas dans la rue à plus de soixante pour cent. Mais au dire de M. Emperger cette réglementation n'est pas très rigoureusement observée et ne saurait même l'être, car la loi américaine, supérieure à toutes les règles municipales, ne limite pas le droit du propriétaire à s'élever au-dessus des nuages, si telle est son ambition. Il y a lieu de penser cependant que désormais le mouvement d'ascension est, sinon arrêté, du moins modéré et ne dépassera plus quinze à dix-huit étages. C'est suffisant. Les hautes bâtisses de Chicago n'ont pas toutes été exécutées de manière à braver le feu ou les ouragans; on peut même craindre que l'argile trempée par les eaux du lac ne fuie sous la pression de quelques murailles. Un seul accident suffirait pour détruire l'espérance conçue par les bâtisseurs de conquérir le ciel par la voie des ascenseurs.

La question se pose ici de savoir s'ils ont conquis la terre à leur système et s'ils ont imposé à l'art de bâtir une forme nouvelle.

Ce qui frappe tout d'abord à l'aspect de ces maisons colossales, c'est le défaut de proportions. Elles sont hautes, mais étroites. Même dans celles de Chicago où l'aire des constructions est généralement plus grande qu'à New-York, la hauteur paraît démesurée auprès des autres termes de comparaison. En architecture c'est un vice capital. Défaut de proportions implique défaut d'harmonie. Sans harmonie entre toutes les parties qui la constituent, une architecture n'est plus qu'une bâtisse dont la laideur peut aller jusqu'à la monstruosité. Vainement prétendra-t-on que satisfaction donnée aux besoins, expression extérieure de la destination, traduction plus ou moins exacte des mœurs, des usages, des habitudes, des travers même d'une époque et d'une nation, sont les élémens complets et suffisans pour constituer un art et lui imprimer un caractère de beauté; l'œil et à sa suite l'esprit se révolteront contre ces formules boiteuses, si elles ne sont encadrées dans l'exécution matérielle par des saillies, des jeux d'ombre et de lumière pondérés entre eux, et surtout par des dimensions choisies et calculées qui se prêtent un mutuel appui au lieu de se heurter et de se contredire.

Les architectes américains, qui sont, pour la plupart, des artistes avisés autant que d'habiles constructeurs, ont bien saisi ce défaut. Leurs études leur ont appris que les architectures hautes doivent

être élancées et affecter même la forme pyramidale. Cette notion est d'accord avec les principes de la construction. Elle acquiert tout son éclat dans l'église ogivale du XIII[e] siècle. Que si l'édifice prend la forme cubique, il faut rapprocher le faîte du sol et lui imposer des assises trapues, c'est-à-dire lui donner une assiette large. C'est le temple grec, idéal matériel des justes proportions. Limité dans son terrain, illimité en hauteur, l'architecte américain qui ne bâtit ni une église gothique ni un temple grec, mais un logis pour entasser jusqu'à six cents bureaux, comme dans *Rookery*, ou dix-neuf étages, comme dans *Masonic Temple*, fait de consciencieux efforts pour atténuer dans sa construction cubique le défaut de murailles trop élevées pour une base trop étroite; il partage son édifice en zones superposées, dont chacune embrasse plusieurs étages. Le plus souvent, il pousse des piliers du bas en haut pour embrasser dix-neuf étages, comme dans l'hôtel du *Pioneer-Press* à Saint-Paul (Minnesota), et les couronne d'arcades en plein cintre ou de colonnades, comme à l'*Union Trust Building* de Saint-Louis. Parfois au-dessus d'un entablement étroit, il pose un attique qui comprend encore deux ou trois étages, et que termine un toit saillant et un entablement énorme, dans le genre du bel entablement du palais Strozzi à Florence.

Au *Women Temple* de Chicago, système analogue, pilastres de plus de trente mètres montant d'un soubassement épais et terminés en plein cintre au-dessous d'une corniche qui porte encore quatre étages dont le dernier est ménagé dans des combles aigus. Aux angles, des tours accouplées, portées par des encorbellemens, rompent la monotonie des lignes et, au centre, l'élévation en retraite est précédée d'un lourd portique. On voit que l'architecte a fait tout son possible pour briser ses lignes et en réduire les proportions. Afin de varier l'aspect, il a même ouvert, entre les piliers des arcades, de larges baies coupées verticalement par des meneaux épais. L'aspect général de cette singulière bâtisse n'est pas disgracieux, mais il ne décèle pas aisément la matière dont elle est construite. En dessin elle paraît être en maçonnerie : elle est en acier. Sa façade principale est percée de plus de trois cents fenêtres, dont beaucoup sont géminées. L'hôtel projeté pour le *Sun*, à New-York, qui ne sera qu'une tour de sept à huit mètres à la base, n'en aura pas moins de cent cinquante en façade. Ce sera, si on l'exécute, un édifice curieux, un véritable campanile dans le genre du grand campanile de la place Saint-Marc, à Venise. Comme son modèle, il sera couronné d'un étage entouré d'un péristyle à colonnes. Beaucoup de maisons hautes en Amérique mettent là des restaurans d'où la vue domine la ville et s'étend au loin.

Parmi les « maisons hautes » qui peuvent captiver le plus l'attention, il faut citer l'Hôtel Waldorf, à New-York. Les constructeurs ont pris leurs aises et ont réuni plusieurs parcelles de terrain sur lesquelles ils ont élevé un édifice colossal, très pittoresque, très varié en ses lignes et en ses saillies, mais dépourvu d'unité et d'harmonie. Dans la même ville, le *Metropolitan Life ins. C°.* a des allures monumentales qui dénotent un esprit français. L'architecte, M. Lebrun, a multiplié les colonnes et les ornemens; il semble s'être souvenu de la profusion de détails dont Visconti a revêtu les façades du nouveau Louvre. L'un des plus étranges de ces curieux édifices est le *Mutual reserve fund live Association*, dont l'architecte est M. William H. Hume. Il est divisé horizontalement en trois zones qui forment en quelque sorte trois maisons superposées.

Les douze étages sont bien marqués et regardent les passans par trois cents fenêtres. *The Manhattan life Insurance* aura quinze étages et formera une tour aussi en trois zones. Ce n'est encore qu'un projet de M. Stephen D. Hatch. En revanche, la maison de la Poste et du Câble est bâtie depuis plusieurs années. Sa façade est d'une simplicité brutale.

Quelques architectes, plus curieux d'économiser le terrain et l'argent que de satisfaire aux besoins de l'esthétique, se sont bornés à élever des murailles nues, sans divisions ni horizontales ni verticales. C'est la construction « pratique » par excellence. Le *Venetian Building*, à Chicago, en est le plus parfait modèle. C'est un cube de douze étages sur rez-de-chaussée avec un toit saillant. Il n'y a rien de vénitien dans son architecture. Beaucoup d'hôtels meublés sont construits de la même manière économique et sobre; mais, à l'intérieur, l'aspect change. Les offices, bureaux, magasins gardent une simplicité primitive : le nécessaire, rien de plus; mais dès qu'il s'agit d'une salle de réunion, d'un restaurant, d'un théâtre, la note change. Tout ce que le luxe moderne peut entasser de couleurs, de faïences peintes, de mosaïques, de dorures, s'accumule à plaisir, avec une abondance, une surcharge dont notre goût français serait plus blessé qu'ébloui. Sauf la chambre à coucher, beaucoup de ces édifices renferment tout ce qui est nécessaire à la vie, y compris l'art et les plaisirs. Encore en est-il où la chambre à coucher elle-même se rencontre à côté du théâtre et du bureau d'affaires. Le *Masonic Temple* ne possède pas seulement, comme son nom le fait pressentir, l'office, les salles, les bureaux consacrés au service d'une branche de la franc-maçonnerie américaine. Tout ce service n'occupe que deux étages de la maison, les quinzième et seizième, sur les dix-neuf qui se dressent au-dessus du rez-de-chaussée. Le dix-neuvième étage est occupé

par un restaurant surmonté d'une terrasse où l'on verse du café et toutes les boissons américaines. L'édifice n'a pas coûté moins de dix millions de francs. L'*Auditorium*, autre colosse, contient un hôtel meublé de quatre cents chambres, cent trente-six bureaux et magasins, une salle de concert où peuvent s'asseoir cinq cents personnes et un théâtre, l'un des plus somptueux du monde, où trouvent place quatre mille spectateurs. L'une de ces maisons colossales et des plus décorées à l'intérieur, le *Rookery*, quoiqu'elle n'ait que douze étages, a réglé ses comptes à sept millions et demi sans parler du terrain. C'est un des premiers édifices du genre, et son nom donne à penser qu'on le considérait comme un des plus élevés que dussent voir les rives du lac Michigan, puisqu'on le signalait comme un lieu où les corbeaux devaient faire leur nid.

Une catégorie à part de ces grandes bâtisses est celle qui appartient à la presse. Nous avons dit que l'une des plus belles rues de New-York réunissait sur son parcours les hôtels de presque tous les grands journaux. Le système généralement adopté par eux est une tour. Au sous-sol est placée toute la machinerie qui éclaire, imprime et fond les caractères. Les étages sont occupés par l'administration, la rédaction, la bibliothèque, les salles de réunion. Nous serions étonné s'il ne se trouvait pas tout en haut un restaurant. Tous les journaux pourtant n'ont pas adopté la tour pour se loger.

Le *New-York Times* s'est bâti un hôtel où l'effort qu'a fait l'architecte pour rompre la monotonie et atténuer la disproportion de son cube, perce avec une intensité très significative. Du dehors il est assez difficile de se rendre un compte exact du nombre des étages. L'artiste n'a pas visé à exprimer rigoureusement à l'extérieur la distribution de l'intérieur ; il semble même l'avoir avec soin évité. C'est la condamnation implicite de ce genre de constructions disproportionnées prononcée par celui qui est forcé de l'employer. L'édifice apparaît divisé horizontalement en cinq zones, un soubassement carré, un premier étage à pleins cintres, un second étage également à pleins cintres, mais géminés, au centre de l'élévation principale, un troisième étage, également à pleins cintres, mais moins haut et dont les baies sont géminées sur les côtés et réunies trois par trois dans les trois travées centrales. Enfin, au-dessus d'une corniche épaisse à modillons et sans frise, un attique forme un quatrième étage au centre, pendant que, sur les côtés, dans les combles, s'en dessine un cinquième. Si l'on s'avise de disséquer cette énorme construction, on découvre bientôt que la première zone comprend un étage au-dessus du rez-de-chaussée, que la seconde zone en contient trois, la troisième quatre, la quatrième deux, la cinquième deux également, en tout

douze étages. Nous ne sommes pas même bien sûr qu'il n'y en ait pas davantage. Ce qui est évident, c'est que l'architecte en a dissimulé le nombre le plus possible, et il y a réussi. De loin l'édifice prend, en raison de ses cinq divisions fortement accusées, un aspect raisonnable.

Il est permis de se demander si la dissimulation des élémens constitutifs d'un édifice est un principe d'art et s'il y a lieu d'en tirer vanité comme d'une précieuse découverte. Nous ne croyons pas que l'excellent artiste qui a su varier à ce point les hautes murailles du *New-York Times* se fasse illusion sur le mérite du procédé. Il a certes déployé beaucoup de talent, une ingéniosité méritoire, un esprit digne d'une meilleure cause; mais cette cause, il ne l'a pas choisie, il l'a subie. La plupart de ses confrères en sont au même point; ils jonglent avec les difficultés. L'art n'a pas grand'chose à gagner à ces exploits. Nous nous résignerions difficilement à ces tours de force. On accuse parfois nos architectes de nous bâtir dans les grandes villes des maisons qui se ressemblent toutes et qui manquent de relief et d'originalité. Du relief, il est difficile d'en donner quand on est soumis, comme ils le sont, à des règlemens étroits et jaloux de toute saillie décorative; de l'originalité, il faut loyalement reconnaître qu'il serait scabreux de la chercher quand on est astreint, pour nos maisons de produit, aux exigences variées, parfois contradictoires, du terrain, du propriétaire, du locataire, des usages et de la voirie. C'est dans la maison de plaisance, dans la maison des champs et surtout dans les monumens publics qu'il faut aller prendre la mesure de leur talent. Il est peu probable qu'ils aient jamais l'occasion de bâtir des « maisons hautes » comme aux États-Unis, mais s'ils y étaient contraints ils feraient sans doute comme leurs confrères du nouveau monde, ils entasseraient des maisons les unes par-dessus les autres, Pélion sur Ossa, et ne se croiraient pas pour cela des géans.

ALPHONSE DE CALONNE.

LES MÉTHODES DE DRESSAGE

DU CHEVAL DE SELLE

DEPUIS LA RENAISSANCE JUSQU'A NOS JOURS

Ce qu'on se propose lorsqu'on entreprend le dressage d'un cheval de selle, c'est d'arriver par les moyens les plus sûrs et les plus prompts à le rendre facilement maniable en tous sens, au pas, au trot et au galop, de développer la vitesse et la légèreté de ces trois allures selon les aptitudes de l'animal, afin qu'on en soit toujours maître en toutes circonstances, sur tous les terrains, et qu'il puisse supporter sans fatigue la plus grande somme possible de travail.

Quiconque n'a pas lu attentivement les écrits des maîtres ne peut se figurer combien de procédés différens ont été successivement préconisés pour obtenir des résultats en somme assez simples, et il est difficile à celui qui veut pouvoir juger en connaissance de cause de ne pas perdre un peu la tête au milieu de tant de théories confuses et souvent contradictoires.

Pour n'avoir pas tous parlé avec autant de présomption que le duc de Newcastle, la plupart des écuyers ne s'en sont pas moins montrés trop enclins à se critiquer les uns les autres, chacun prétendant se particulariser par quelque doctrine nouvelle, voulant donner la plus haute importance à des détails qui souvent en avaient fort peu. Jamais ils n'ont songé à se réunir pour discuter les points sur lesquels ils n'étaient pas d'accord ; bien au contraire ils semblent avoir toujours exagéré ou du moins s'être exagéré à eux-mêmes les différences de leurs systèmes.

En présence de ces contestations continuelles, il ne faut pas trop s'étonner si, de nos jours, les cavaliers militaires et civils

font peu de cas des théories et prétendent, à l'imitation des Anglais, se tirer d'affaire tout seuls, sans principes, sans études, guidés par le seul bon sens et l'expérience de chaque jour.

Est-ce à dire pourtant que tant de travaux considérables doivent être à jamais perdus? N'est-il pas certain que les connaissances que l'on acquiert à grand'peine par vingt années de pratique peuvent s'acquérir en quelques mois par des études qui nous font profiter de toute l'expérience des anciens et qui nous permettent, au fur et à mesure que nous devenons nous-mêmes plus expérimentés, de mieux appliquer et quelquefois d'améliorer les règles qu'ils nous ont laissées?

Tous les hommes de cheval sérieux sont unanimes à reconnaître qu'une bonne méthode de dressage doit prévenir la ruine d'un grand nombre de chevaux qui, faute d'être convenablement conduits, sont usés prématurément ou deviennent dangereux et occasionnent de graves accidens. Il est d'ailleurs incontestable que si la même méthode était invariablement suivie partout, si tous les chevaux dressés par les mêmes procédés pouvaient être indistinctement et facilement montés par tous les cavaliers ayant de leur côté reçu les mêmes principes, il en résulterait des avantages immenses dans la pratique, surtout au point de vue militaire.

Mais à quelle méthode s'arrêter? Il devient ici fort difficile de s'entendre, chaque écuyer ayant ses idées personnelles dont il ne veut pas démordre, peut-être parce qu'on n'a jamais comparé entre eux tous les systèmes successivement adoptés. C'est cette dernière tâche que je vais m'efforcer d'accomplir. Comme je voudrais pouvoir intéresser toutes les personnes ayant quelque goût pour les questions hippiques, je prie les hommes de cheval de me permettre d'entrer quelquefois dans des explications qui seraient inutiles si je m'adressais à eux seuls et, d'autre part, j'espère que les lecteurs imparfaitement initiés voudront bien m'excuser si je ne puis pas toujours éviter certains détails techniques. Après avoir passé en revue les principales méthodes de dressage employées jusqu'ici, je dirai quels enseignemens il me semble qu'il faut tirer de cette étude rétrospective.

I

Lorsque, à l'époque de la Renaissance, l'équitation fut remise en honneur en Italie, les procédés de dressage se ressentaient nécessairement des coutumes barbares qui venaient de régner en Europe ; ils devaient s'en ressentir pendant longtemps et, aujourd'hui encore, ils n'en ont pas complètement perdu l'empreinte.

Frédéric Grison, un des premiers écuyers de ce temps qui ont écrit, sinon le premier, apporta de fort bons préceptes. Son livre, — intitulé : *l'Écurie du S. Frédéric Grison, gentilhomme napolitain*, imprimé à Paris en 1579 par Guillaume Auvray, rue Jean de Beauvais, à l'enseigne du *Bellérophon couronné*, et dédié par ce dernier à puissant et illustre seigneur, messire François d'Escourbeau, — montre que l'auteur avait à un haut degré ce qu'on appelle le sentiment équestre. Mais l'ouvrage est un peu gâté par des considérations étrangères au sujet; par la naïveté pompeuse de certaines théories; par le crédit que Grison accorde à des moyens empiriques qu'en style de métier on nomme des « trucs » ou des « ficelles », enfin par le manque de divisions dans le texte, ce qui le rend difficile à consulter.

Après avoir dit « qu' il n'y a, en tout l'art militaire, discipline plus belle que celle qui enseigne à dompter, piquer et dresser les chevaux » ; après avoir fait le panégyrique obligé du cheval : « Or qui pourroit iamais dire à plein les louanges et la grand vertu du cheval? Qui est celuy qui ne le recognoist Roy des animaux, ains une roche inexpugnable et transfidèle compagnon des rois? » après avoir rappelé les mérites de Bucéphale et de Pégase, il nous déclare que la qualité du cheval dépend des quatre élémens et se conforme plus avec celui duquel plus elle participe : « S'il tient de la terre plus que des autres, il sera mélancolic, terrein, pesant et de peu de cœur : et est coustumièrement de poil moreau, ou de couleur de Cerf, ou pommelé, ou de poil souris, ou de telles autres couleurs meslées. Si plus de l'eau, il sera phlegmatique, tardif, et mol ; et le plus souvent il est blanc. Si plus de l'air, il sera sanguin, gaillard, prompt et tempéré en ses mouvemens : et a coustume d'estre bay. S'il tient plus du feu, il sera colère, léger, ardent et sauteur, et n'avient guiere qu'il soit fort nerveu, et est communément roux alezan, ressemblant à la flamme ou plustost à charbon ardent. Mais quand avec la deuë proportion il sera participant de tous les élémens ensemble, alors il sera parfaict. Or entre tous les poils, le Bay chastain, etc. » Les renseignemens de ce genre abondent dans les anciens ouvrages hippiques, et même dans les modernes.

La méthode de dressage de Frédéric Grison est fort simple. Dès que le jeune cheval suivra sans résistance et sans se faire tirer l'homme qui le mène avec le caveçon, on le conduira en le flattant et le caressant et en le faisant quelquefois menacer par quelqu'un qui sera près de lui et qui le frappera des mains du côté droit pour le placer près du montoir ; puis quand l'animal sera bien placé, on l'assurera doucement en lui passant la main sur le col et la croupe et, l'ayant ainsi monté, « on le chevauchera

plaisamment, toujours le mignardant pendant quelque temps, » puis on l'arrêtera sans lui laisser faire aucun mouvement, le caressant souvent en lui passant la main sur le col ; on le fera marcher en avant deux ou trois petits pas, tout doucement ; on arrêtera de nouveau et aussitôt après on commencera à le faire travailler en lui faisant faire tout doucement six voltes, deux à droite, deux à gauche, et deux autres à droite.

« S'il arrive que le cheval ne veuille pas approcher du montoir, alors il faut lui donner du bâton entre les oreilles et sur la tête (mais gardez les yeux) et sur tous les endroits de son corps où il vous viendra mieux à propos ; et par ce moyen, si malin soit-il ou si incorrigible, il le faudra châtier et encore, le menaçant avec voix rude et terrible, de sorte qu'il deviendra doux au montoir comme un agneau ; mais aussi faudra-t-il le mignarder et caresser toutes les fois qu'il s'y rendra de son gré et fera ce que vous voudrez...

Il faut que vous le chevauchiez et demeuriez sur lui, non seulement avec grand courage et sans aucune crainte de lui, mais encore avec cette opinion que lui et vous n'êtes qu'un corps et n'avez qu'une volonté...

Jusqu'à ce que le cheval soit en état de porter la bride, il lui sera plus commode de n'être monté qu'avec la *bardelle*. Quand le temps sera venu de lui mettre la selle, il faudra *la placer plus sur le devant que sur le derrière*, car ainsi elle ne fera pas seulement le cheval plus beau et joli, mais encore plus aisé. »

Quand le cheval sera bien assuré, vous le mènerez au trot par la campagne, dans une terre fraîchement labourée ; vous le ferez travailler en cercle, puis avant de descendre vous lui ferez faire environ trois petits pas en arrière, puis tout doucement le ramènerez où il était et l'arrêterez ; *mais s'il se met en défense, ne le forcez pas, car il s'en retirera bien avec le temps et par le moyen des instructions qui suivront.*

Ensuite on continuera les voltes au pas et au trot, en en faisant faire une de plus chaque jour « iusques à ce que vous arriviés aux unze voltes et demie ». Pendant ces voltes il *faut se servir de la jambe opposée*, c'est-à-dire de la jambe droite pendant que le cheval tourne à gauche et *vice versa*. Si le cheval n'est pas assez gaillard, prompt et éveillé, on le stimulera avec la voix, l'appel de langue, et on lui fera sentir les deux talons. On commencera aussi dès maintenant à se servir des éperons *comme aides*, soit pendant les voltes, soit en allant en trot, « car si l'on attend que les chevaux soient dressés et devenus puissans et forts en aage, ils résistent souvent à l'éperon, deviennent rétifs et rebelles. »

Les chevaux qui se montrent superbes et orgueilleux, impatiens des éperons ou qui ont pris l'habitude de se défendre, doivent être trottés et galopés en cercle dans un champ, et on leur fera sentir les éperons fréquemment jusqu'à ce qu'ils soient en sueur et devenus insensibles à la douleur; alors ils vous obéiront et feront ce que vous voudrez et se corrigeront de leurs vices, surtout si après vous les caressez.

Ensuite vous irez et viendrez de droit en droit en voltant à chaque bout; vous arrêterez le cheval et lui ferez faire tout doucement environ quatre petits pas en arrière, puis le reporterez en avant et le caresserez.

Puis vous l'habituerez à *parer* (1) au trot et au galop et à faire la *pesade* (2). S'il ne la fait bien, vous le châtierez avec les éperons et la baguette et recommencerez.

Outre les voltes et les ronds, il sera bon tous les matins d'exercer le cheval à monter et descendre de longues côtes, soit sur les chemins, soit dans les terres labourées.

Parce qu'il se trouvera des chevaux tenant toujours le mufle et le col de travers, il sera bon pour quelques jours, du côté duquel il sera dur, *de lui attacher un bout de lanière ou courroie au mors ou à la muserolle et l'autre bout à la sursangle*, toutefois un cavalier fondé en bonne doctrine lui ôtera, sans tout cela, ce vice et tout autre avec les ordonnances et les règles et les bons discours du maître qui l'enseigne.

F. Grison veut que le cheval ait l'encolure courbée, le mufle rapproché du poitrail : « Et n'en desplaise aux ieunes et modernes qui ont soustenu le contraire : car plus un cheval porte sa teste libre, estendant le mufle en avant et alongeant le nez, tant plus ira-il avec l'eschine abandonnée et lasche, tellement que le plus souvent il fera le maniement despiteux, couché et large et sans ordre aucun et plus aisément perdra l'haleine; mais quand il portera le mufle plus retiré dessous vers la poictrine et plus fort il s'embridera pour aller férir du front, tant plus d'heure à autre se renforcera-il d'eschine, dont encore lui viendra plus grande légèreté et plus prompte adresse et plus grande force aux reins et facilité plus grande à se manier. » Il y a dans ce passage de grosses exagérations, mais on y voit l'ébauche du principe de la « mise en main » qui consiste à donner à la tête et à l'encolure la position qui convient aux mouvemens qu'on veut exécuter. Quand les allures sont très rapides, comme dans nos courses d'aujourd'hui, le cheval doit « étendre le mufle en avant et allonger le nez »; aux allures modérées, le nez

(1) Arrêter court.
(2) Air de manège dans lequel le cheval lève l'avant-main en tenant les pieds de derrière fixés à terre.

ne doit pas « être retiré dessous vers la poitrine », l'encolure doit rester haute, mais légèrement arrondie au sommet; la décontraction de cette partie du corps indique la décontraction générale, donne de la légèreté aux mouvemens et permet à l'animal de faire sans fatigue une plus longue route.

Grison dit qu'on doit commencer le dressage quand le cheval a atteint l'âge de trois ans ou trois ans et demi; qu'on pourrait le commencer dès qu'il aurait passé les deux ans, mais qu'il vaut mieux attendre jusqu'à trois ans et qu'il n'y a cheval qui, en suivant les règles et les ordonnances qu'il donne, ne puisse être complètement dressé en quatre ou six mois au plus, qu'il y a cependant des chevaux de certaines races qui sont tardifs et, bien qu'ils sachent toutes les règles et ordonnances, toutefois ne feront démonstration ni de force, ni de valeur, ni de bonté avant l'âge de cinq ou six ans. Ceci ne montre-t-il pas que, malgré l'opinion de beaucoup d'anciens écuyers qui ont voulu qu'on ne commençât le dressage qu'après cinq, six et même sept ans, les chevaux de cette époque étaient aussi précoces que ceux d'aujourd'hui? Nos chevaux actuels, même ceux de pur sang, — dont la dentition n'est pas achevée avant celle des chevaux les plus communs, — ne devraient pas être montés avant l'âge de trois ans et ne devraient courir que plus tard. Les tares de toutes sortes dont sont couverts tous ceux qui sortent de l'entraînement en sont une preuve irréfutable.

Les deux premiers livres de l'ouvrage de F. Grison sont excellens pour une époque où il n'y avait pas encore de manèges, et l'on ne pouvait certainement donner alors un enseignement plus sage et plus pratique ; mais ensuite il entre dans toutes sortes de détails sur les différens mors qui conviennent selon les résistances multiples que présentent les chevaux. On trouve à la fin du volume 51 planches représentant autant de mors différens et très compliqués alors en usage. Les successeurs de Grison, continuant les mêmes erremens, ont encore enrichi la collection d'un grand nombre d'engins nouveaux auxquels ils attribuèrent des vertus spéciales.

Pour tous les désordres auxquels peuvent se livrer les chevaux rétifs, Grison est sans pitié. Il est persuadé que l'animal agit avec intention et il veut qu'on le châtie avec la dernière rigueur, qu'on redouble les coups d'éperons, qu'on lui fasse démonstration d'une grande férocité avec voix haute et cris horribles, le menaçant et le battant d'un bâton entre les oreilles et de tous les deux côtés de la tête, et plus du côté où il volte plus volontiers, lui tirant et secouant la bride, sans lui donner de repos jusqu'à ce qu'il soit vaincu. S'il est rétif par manque de cœur, on le chevau-

chera sur un long chemin fermé de murs et de hautes haies et on mettra derrière le cheval des hommes avec des bâtons et d'autres avec des pierres pour lui donner bastonnades et coups de pierres sur les jambes et sur les jarrets et le molester de cris et de menaces à haute et horrible voix. On voit encore aujourd'hui employer des pratiques analogues dans les concours hippiques, au Palais de l'Industrie, quand les chevaux s'arrêtent devant la porte de l'écurie.

En cas de grande nécessité, on prendra un chat, le plus mauvais qu'on pourra trouver; on le liera à la renverse, le ventre dessus, au bout d'une longue perche, mais de sorte que la tête et les pieds demeurent libres, et quand le cheval fera semblant de faire le rétif, un homme à pied prendra cette perche et mettra le chat soit entre les jambes, soit aux jarrets, soit entre les cuisses ou sur la croupe du cheval qui sera par ce moyen contraint de se rendre et aller en avant; mais encore faudra-t-il toujours que le cavalier qui sera monté dessus se tienne coi et se taise et que seulement il prenne garde à le caresser toujours quand il commencera à bien faire.

Il recommande encore l'usage d'un clou ou d'un poinçon avec lequel on piquera bien fort près de la queue; d'un hérisson ou d'un petit chien mordant attaché à la queue; d'un long bâton au bout duquel on attachera un petit botteau de paille ou d'étoupe qu'on allumera et qu'on mettra sous le nez du cheval ou par derrière. Pour un cheval qui se couche dans l'eau, on lui tiendra de force la tête sous l'eau en lui donnant force bastonnades, ou on passera un nœud coulant autour des génitoires et on tirera la corde, etc.

Il est vrai qu'en mentionnant tous ces procédés, Grison semble seulement vouloir montrer qu'il n'ignorait rien de ce que faisaient ses prédécesseurs sans en être lui-même très partisan, car il ajoute : « Et partant prenez pour résolution que tous tels chastiemens sont de peu d'importance et qu'il vaudra beaucoup mieux suivre les ordonnances et les reigles que je vous ai baillées paravant avec soing et diligence, car il n'y a cheval tant rétif qui par le moyen d'icelles ne se corrige de son vice. Toutesfois je ne vueil pas nier qu'il ne soit bien séant à un escuyer ou chevalier d'avoir cognoissance de ces chastiemens et de tous autres quelques petits et de peu d'importance qu'ils soient et de tout ce qui peult servir à corriger toujours le vice d'un tel cheval : desquels combien que je vous peusse parler plus amplement : toutesfois pour ce qu'ils ne me semblent point profitables, j'ay mieux aimé vous en finir ici le compte pour passer outre à vous dire choses de plus grand effect et de plus grande substance. »

Grison parle dans son livre de plusieurs airs de haute école. C'est peut-être lui qui a le mieux décrit la manière de faire faire *jambette* à un cheval et par conséquent les moyens d'obtenir le *pas* et le *trot espagnols*.

On a pu voir que toute la méthode de Grison repose sur les caresses et les châtimens. Il considère le cheval comme un animal capable de raisonner, de vouloir quelque chose. Il faut, dit-il, le corriger aussitôt qu'il a commis une faute : « après qu'il s'en sera corrigé, *il cognoistra clairement que sa malice en fut cause...* Et pource qu'on me pourroit dire qu'il semble quasi impossible que le cheval ayt tel discours : à cela je réponds, qu'estant le cheval créé de Dieu pour s'asservir et se conformer à la volonté de l'homme, ne se faut point esmerveiller s'il est en partie conforme à nostre entendement. Et quelle asseurance en voulons-nous plus grande que celle que l'expérience nous en montre tous les jours, non seulement de l'*intelligence*, mais encore de l'obéissance et de la promptitude d'esprit que le cheval nous fait apparoir en ses opérations?... »

C'est bien évidemment parce que Grison croit que le cheval a conscience de ses fautes et comprend ce qu'on se propose en le corrigeant, qu'il prescrit de le frapper avec la dernière rigueur toutes les fois qu'il « ne veut pas obéir », afin de soumettre sa volonté, « d'unir son vouloir au nostre ».

J'ai insisté longuement sur cet ouvrage, parce que tous les auteurs s'en sont depuis inspirés et que beaucoup, encore de nos jours, lui font des emprunts, peut-être sans s'en douter. Je ne m'occuperai plus désormais que des méthodes les plus saillantes.

Laurentius Rusius qui vivait vers la même époque, recommande comme Grison d'employer la douceur au début du dressage, de faire promener le cheval en main, à la campagne et à la ville pour l'accoutumer à tous les objets et à tous les bruits, ce qui est très sage. Mais quand il s'agit d'un cheval rétif, il faut, dit-il, l'enfermer dans une écurie pendant quarante jours sans sortir; puis, pour le monter, le cavalier se munira de grands éperons et de verges ou d'un bâton en fer terminé par trois crochets pointus qu'il mettra sur la croupe pour tirer le cheval en avant s'il recule; ou bien on fera chauffer une corne et on la lui mettra sous la queue, le piquant de toute sa force avec les éperons. L'auteur fait mention d'un grand nombre de mors appropriés aux différens cas.

Bientôt on eut l'idée de construire des manèges pour y enseigner l'équitation et y dresser les jeunes chevaux. Ce fut un grand progrès, car les animaux enfermés dans un espace restreint

et tranquille, travaillant sur un terrain égal et assez mou, devaient subir presque instantanément la domination du cavalier, sans qu'il fût besoin d'employer la violence. Cependant les pratiques brutales nées de la routine ne devaient pas pour cela disparaître.

La Broue, le premier écuyer français qui ait écrit, nous a laissé un bon livre : *le Cavalerice françois*. Il recommande déjà de ne pas faire de grands mouvemens à cheval, de ne pas étourdir l'animal par des cris. Il prescrit la douceur et la patience, mais il ajoute que certains chevaux sont rétifs par malice, qu'il faut les frapper vigoureusement à coups d'éperons et de nerf de bœuf, faire tirer la queue avec une corde, lier les génitoires avec un gros ruban de soie ou de laine attaché à la selle et que le cavalier tirera quand le cheval se défendra, ou lancer l'animal contre un mur ou un précipice. Il attachait une grande importance aux flexions de l'encolure et faisait plier celle-ci latéralement jusqu'à ce que le cheval prît de l'herbe tenue entre le pied et l'étrier.

César Fiaschi se servait beaucoup de la musique, chantait des airs à ses chevaux et prétendait que cela était très utile pour les rendre dociles, régler et cadencer leurs allures.

Claudio Corte prescrivait un mors spécial et un châtiment spécial pour chaque défaut du cheval.

Pour forcer plus facilement dès le début la soumission de l'animal, on inventa très ingénieusement le *pilier*, auquel on l'attachait par le licol ou le caveçon et autour duquel on le faisait tourner à droite et à gauche en se servant d'une gaule pour faire mouvoir l'arrière-main.

Pluvinel, qui fut le maître du jeune roi Louis XIII, introduisit en France l'usage du pilier emprunté à l'École italienne et inventa le travail des deux piliers. Il montra infiniment de jugement et de tact dans toutes ses appréciations générales sur l'équitation. Il dit qu'il faut que l'homme, en montant sur un cheval, « se résolve de souffrir toutes les extravagances qui se peuvent attendre d'un animal *irraisonnable* » et il montre comme ce bel exercice est utile à l'esprit puisqu'il l'accoutume d'exécuter nettement et avec ordre toutes ses fonctions parmi le tracas, le bruit, l'agitation et la peur continuelle du péril. Son *Manège Royal*, contenant les discours qu'il fit au roy pour lui apprendre l'art de bien monter à cheval, est rempli de réflexions fort judicieuses, dignes d'un philosophe autant que d'un écuyer.

Pour éviter les difficultés et les accidens qui peuvent se produire au commencement du dressage, il veut qu'on sorte le jeune cheval avec le filet, sans selle, qu'on lui mette un caveçon de fer ou mieux de cordes pour ne pas lui faire de mal, qu'on l'attache

au pilier et qu'on le fasse tourner autour, d'abord au pas, puis au trot et au galop. Ensuite on l'attachera entre les deux piliers et on lui fera ranger la croupe à droite et à gauche. On répétera ces exercices avec la selle, les étriers pendant le long du corps du cheval; puis le cavalier le montera avec beaucoup de précaution, lui fera exécuter quelques mouvemens, suivi d'un homme tenant la longe et la gaule ou la *chambrière*, et le replacera dans les piliers, ce qui permet de lui faire sentir un talon et les deux. Pluvinel recommande toujours une extrême douceur : il y a, dit-il, *fort peu de chevaux qui ne veulent pas obéir*. La gaule et la chambrière ne sont employées que par petits coups, pour stimuler l'animal. Aussitôt il est question de faire lever alternativement l'avant-main et l'arrière-main pour exécuter les airs de manège appelés *pesade*, *ruade*, *courbette*, *ballottade*, *capriole*. Le travail du manège commençant, on s'occupe de mettre le cheval dans la main et dans les talons en déplaçant l'arrière-main à droite et à gauche, en lui faisant faire des voltes et des demi-voltes et en lui pliant toujours la tête du côté où il tourne, le ramenant dans les piliers ou autour du pilier toutes les fois qu'il y a des résistances.

Il veut que le cheval prenne plaisir à tout ce qu'il fait, qu'il conserve sa « gentillesse ». Avec les chevaux colères, impatiens et méchans, il montre l'absurdité d'employer les moyens violens qui exposent toujours à des accidens; il recommande toujours la prudence et ne corrige pas : « Il faut, dit-il, faire plus de peur que de mal. »

Dans la dernière partie de son livre, il revient sur les airs de manège, et parle des embouchures dont il réduit, d'une manière générale, le nombre à douze. D'un bout à l'autre, il insiste beaucoup sur la nécessité des piliers, et reprend vertement ceux qui en blâmaient l'usage : « Plusieurs sortes de gens se meslent de censurer beaucoup de choses, desquelles si on leur demandait en conscience les raisons, ils n'en pourroient dire aucune valable, mais ils allégueroient l'ordinaire qui est que devant les ignorans, il n'est que de trouver à redire sur tout, afin de faire estimer qu'ils feroient beaucoup mieux s'ils vouloient en prendre la peine... disant que tout nostre moyen n'est que les piliers, et que ce sont des estrapades qui gastent autant de chevaux que l'on y en met; que hors de là ils ne font chose du monde et qu'il faut toujours porter des piliers avec nous et des lieux resserrés (1) pour faire manier nos chevaux, autrement nous ne pourrons faire rien de bon. Mais il est très certain que ceux qui chantent ce langage ne

(1) Des manèges.

sont pas les plus sçavans; car s'il leur plaisait de mettre le cul sur la selle, ils feroient juger à ceux qui croyent une partie de leurs dires (bien que peu entendus en la science), le peu de raison qu'ils ont de parler et leur peu de jugement, en ce qu'on les verroit si mal placez dans la selle et taster un cheval de si mauvaise grâce que l'on ne rechercherait autre tesmoignage de leur insuffisance. »

Le duc de Newcastle, qui laissa pourtant la réputation d'un gentilhomme instruit et d'un très habile écuyer, tourna en ridicule tout ce qui avait été fait avant lui, y compris le travail des piliers, et se rendit ridicule lui-même par l'emphase avec laquelle il parla de l'excellence de sa propre méthode, la meilleure qui eût jamais vu le jour : « En toutes choses il n'y a qu'une seule vérité qui est unique partout. Si ma méthode est l'unique, il s'ensuivra vraisemblablement qu'elle est la véritable... C'est la quintessence de toutes les règles; et pour mettre en pratique cette dernière méthode j'ay quitté absolument toutes les autres pour m'attacher uniquement à celle-cy... Je puis respondre que mes livres sont escrits aussi clairement et aussi intelligiblement qu'on le peut sur cette matière... »

Avec beaucoup de raison, Newcastle recommande de s'occuper du poulain depuis sa naissance pour le rendre familier; il veut qu'ensuite on le monte en selle à picquer avec un caveçon de corde, ou licol, ou un caveçon commun, mais couvert d'un cuir doux pour ne pas le blesser et qu'ainsi on lui donne les premières leçons. Cependant, s'il s'agit d'un poulain plus âgé, désobéissant et peu traitable, il le met au pilier sans personne dessus et, pour combattre certaines défenses, notamment l'emballement et le cabrer, il a recours aux deux piliers. Il eût donc mieux valu commencer par là, puisqu'on aurait prévenu tout désordre.

Il décrit assez longuement les allures, mais de la manière la plus erronée, quoique avec son assurance habituelle. Toutes les fois d'ailleurs qu'il traite les questions qui se rattachent à la science, il ne manque pas de prendre le ton d'un homme infaillible pour dire souvent des énormités; ses démonstrations, particulièrement au sujet de l'emploi des rênes et des jambes, sont extrêmement fatigantes à lire, parfois presque inintelligibles. Solleysel, son traducteur, a blâmé les chapitres VIII, IX, X, XI et XII de la seconde partie, sur les effets de la bride, qui en réalité sont absurdes.

La chose sur laquelle Newcastle insiste le plus et qui constitue selon lui la grande nouveauté de sa méthode est l'emploi du caveçon avec une rêne de chaque côté attachée au pommeau de la selle, ou aux sangles, ou tenue dans la main du cavalier, pour

forcer le cheval à plier l'encolure du côté où il travaille. Or, nous avons vu plus haut que Grison mentionna ce moyen, tout en ajoutant qu'il vaut mieux s'en passer.

Newcastle dit que le meilleur âge pour dresser le cheval est de six à huit ans, et que si on commence le dressage à trois ans, l'animal n'ayant pas la force de le supporter, on ne réussira pas, ou bien, si l'on réussit, il sera estropié de quelque partie de son corps en même temps qu'il sera dressé. Avis encore aux Sociétés d'encouragement et à MM. les propriétaires de pur sang et de trotteurs.

Il recommande beaucoup le travail en cercle au pas, au trot et au galop avec la longe au caveçon, les passages fréquens du trot au galop et du galop au trot. Il ne conseille qu'un petit nombre de mors, dit avec raison que l'ignorance des écuyers fait plus de chevaux vicieux que la nature, et que *les vices proviennent généralement de souffrances ou de mauvaise conformation rendant pénible au cheval l'exécution de certains exercices.*

Les Académies d'équitation étaient devenues nombreuses. Le célèbre La Guérinière ne tarda pas à donner à son tour une méthode qui surpasse encore celle de Pluvinel par le bon ordre qui y règne, et qui marque un très grand progrès dans l'enseignement équestre. Toute la première partie de son *Traité d'équitation*, consacrée à l'extérieur du cheval, à la ferrure, au harnachement, à l'hygiène, ne peut plus être aujourd'hui d'une grande utilité, les spécialistes ayant publié depuis des travaux beaucoup plus complets, plus exacts et plus en rapport avec les besoins nouveaux; mais la seconde partie, où il traite du dressage, est une œuvre admirable que l'on consultera toujours avec fruit.

Il étudie d'abord la nature du cheval et reconnaît deux causes à l'indocilité; d'abord les défauts qu'il appelle *extérieurs* : la faiblesse des membres, des reins, des pieds ou de la vue; ensuite ceux qui forment le *caractère* de l'animal : la timidité, la lâcheté, la paresse, l'impatience, la malice et les mauvaises habitudes venant le plus souvent des exigences excessives ou de la maladresse des cavaliers. Il veut que le premier dressage des jeunes chevaux soit confié à des cavaliers patiens, habiles et expérimentés.

Il s'occupe ensuite de définir le mécanisme des diverses allures qu'il classe en *naturelles* et *artificielles*. Les allures naturelles sont elles-mêmes subdivisées en allures *parfaites :* pas, trot et galop, et en allures *défectueuses* qui sont l'amble, l'entrepas ou traquenard et l'aubin. Les allures artificielles sont celles qu'un habile écuyer sait donner aux chevaux qu'il dresse et qui constituent les airs de manège. Bien que l'auteur commette encore beau-

coup d'erreurs dans cette étude consciencieuse de la locomotion, ses définitions sont beaucoup plus justes que celles de Newcastle et de tous les écuyers précédens.

C'est par le trot, dit La Guérinière, qu'il faut commencer le dressage du jeune cheval, afin de lui dégourdir les membres et de le rendre léger à la main. A cet effet, on lui mettra tout d'abord un caveçon auquel on attachera une longe ou longue corde de la grosseur du petit doigt et on le fera trotter en cercle à droite et à gauche, un homme tenant la longe au centre du cercle, un autre suivant l'animal et le chassant en avant avec la chambrière. Ensuite, on monte le cheval, on lui fait répéter le même travail, toujours avec l'aide de la longe et de la chambrière, et on l'habitue ainsi graduellement à céder aux rênes et aux jambes. On le met alors au pas le long du mur du manège et, quand il obéit facilement, on enlève la longe et le cavalier le dirige seul, d'abord au pas, sur la ligne droite, puis au trot, réglant de mieux en mieux son allure, le faisant tourner à droite et à gauche. Si l'on rencontre quelque résistance, on revient au travail à la longe. Après avoir fait des arrêts, des départs et quelques pas de reculer, La Guérinière passe aussitôt à la leçon de l'*épaule en dedans*, qui est, dit-il, « la plus utile de toutes celles qu'on doit employer pour assouplir les chevaux » et qu'on exécute le long du mur du manège, en se servant de la rêne et de la jambe du dedans. C'est là le point capital de sa méthode.

Ensuite il passe à la *croupe au mur*, ne voulant pas qu'on commence par la *tête au mur, qui aurait de grands inconvéniens*, et, là seulement, il commence à donner le pli du côté de la marche.

Il se déclare alors partisan des piliers, non seulement pour découvrir la ressource, la vigueur, la gentillesse, la légèreté et la disposition d'un cheval, mais encore comme un moyen de donner ces dernières qualités à ceux qui en sont privés.

Quand le cheval a acquis la première souplesse au trot d'une piste, sur la ligne droite et sur les cercles, qu'il obéit bien aux talons, on le met au *passage*, la première allure, dit La Guérinière, qui regarde la justesse; et ce n'est qu'en dernier lieu qu'on s'occupe du galop et des *airs relevés*. L'auteur donne ensuite d'excellens préceptes pour le dressage et la conduite des chevaux de guerre et de chasse. Il blâme les gens qui pensent que la façon de dresser ces chevaux est opposée aux règles du manège : « Une opinion si mal fondée et malheureusement trop générale fait négliger les vrais principes. N'ayant donc pour guide que la fausse pratique de ceux qui ont fait naître et qui favorisent cette erreur, on n'acquiert qu'une fermeté sans grâce et une exécution forcée et sans fondement. Pourrait-on, avec un peu de jugement, avancer

qu'un cavalier capable de pratiquer les principes d'une bonne école et par lesquels il est en état de juger de la nature de son cheval et de lui former un air, n'a pas plus de facilité encore pour assouplir et rendre obéissant celui qu'on destine à la guerre et pour étendre et donner de l'haleine à celui qu'il juge propre pour la chasse? »

C'est encore La Guérinière qui a le premier prescrit au cavalier une tenue en selle qui lui donne autant d'aisance que de solidité. Avant lui, les étriers étaient trop longs, les cuisses trop descendues, les jambes trop droites. La position donnée par La Guérinière est encore aujourd'hui, sur nos selles anglaises, la seule qui soit gracieuse, correcte et qui permette au cavalier d'user librement de tous ses moyens d'action.

II

On peut reprocher aux écuyers, depuis qu'il y eut des académies d'équitation, d'avoir un peu trop pontifié; de l'avis même de Newcastle, ils exagéraient les difficultés, faisaient traîner en longueur l'instruction des cavaliers et le dressage des chevaux pour augmenter ainsi leur propre prestige aux yeux de leurs élèves et des profanes. Cet abus n'a pas encore disparu de nos modernes Écoles d'équitation et de dressage et leur a fait sans doute beaucoup de tort dans l'esprit du public. On a trop voulu compliquer un art qui, pour admirable qu'il soit, n'en doit pas moins rester simple. On prétendit en faire une science de plus en plus transcendante et l'on prépara ainsi la venue de Baucher, qui devait plus tard parler en paraboles, comme un nouveau messie.

Quoi qu'il en soit, La Guérinière avait donné une méthode aussi claire que savante, résumant on ne peut mieux tout le savoir acquis jusque-là. Il eût fallu l'adopter partout et n'y apporter dans la suite que des modifications très prudentes approuvées par un conseil d'écuyers. Mais de tous temps les écuyers se sont considérés entre eux comme des rivaux, et c'est ainsi qu'il n'y eut jamais d'unité dans l'enseignement, que chaque progrès suscita des tempêtes et que la confusion augmenta de plus en plus.

Dupaty de Clam, ancien mousquetaire ayant quitté le service pour s'adonner à la science, membre de l'Académie de Bordeaux, plus écrivain qu'écuyer, prétendit appliquer à l'équitation l'anatomie, la mécanique et la géométrie et donner une méthode supérieure aux précédentes : « L'étude de l'équitation, dit-il, est d'autant plus difficile que nous avons été obligés jusqu'ici de recueillir, comme à la volée, les leçons des maîtres. Les meilleurs n'ont point écrit ; les anciens se sont perdus dans un labyrinthe

de mots : presque tous ont fait consister l'art dans une suite de pratiques et d'usages. Ils se sont peu appliqués à expliquer les principes, à les rendre clairs et incontestables. J'ai donc cherché les principes indépendamment de la pratique, de cette méthode dans laquelle la mode influe toujours beaucoup. J'ai tâché de rassembler les bonnes lois de l'équitation, ces lois fondamentales si strictement observées dans les manèges royaux. Quelques années d'habitude m'ont appris à leur donner un ordre... »

Après de telles déclarations, on est en droit de se montrer sévère pour celui qui entreprenait de refaire l'œuvre de La Guérinière. Or, la *Pratique de l'équitation ou l'art de l'équitation réduit en principes* est un livre assez diffus où il y a bien moins d'ordre et de clarté que dans le *Traité d'équitation* du célèbre écuyer.

L'auteur commence par une grosse erreur en voulant que le tronc du cavalier soit supporté non seulement par les ischions, mais encore par le coccyx. Il parle longuement de la tenue, des effets des rênes et des jambes, discute, critique sans cesse les prescriptions de La Guérinière. Dès que le cheval trotte bien à la longe, on le monte en bridon, les rênes séparées, on le fait tourner à droite et à gauche, puis reculer quelques pas, mais en prenant patience s'il ne veut pas obéir. Quand il cède aux mouvemens des mains, on commence à se servir des jambes qui, d'après l'auteur, « ne doivent jamais travailler avant la main » ; on s'occupe aussitôt de rendre l'avant-main légère en asseyant le cheval sur les jambes de derrière, en marquant des demi-arrêts ou, au besoin, en le faisant reculer; ensuite on fait quelques pas de côté ; mais ici, Dupaty blâme beaucoup l'épaule en dedans de La Guérinière ; il veut que l'on commence sur une ligne oblique, puis sur des cercles *avec la croupe en dedans;* c'est seulement ensuite que viennent l'épaule en dedans, le travail de deux pistes sur des voltes et sur des voltes renversées, les pirouettes, changemens de main, arrêt et reculer ; enfin les courbettes. A la fin de son livre, il parle des allures ; il renvoie pour cela à La Guérinière qui, dit-il, a très bien traité cette question. En somme, l'ouvrage de Dupaty ne contient rien de saillant, ne réalise aucun progrès et inaugure les polémiques fatigantes qui vont bientôt s'élever entre tous les maîtres.

Si les principes de La Guérinière ne furent pas universellement et officiellement adoptés, ils restèrent cependant en honneur à l'Académie de Versailles, qui, tant qu'elle exista, fut reconnue pour la première du monde. Chaque écuyer voulut pourtant se distinguer par des procédés spéciaux ; dans chaque ouvrage nouveau l'auteur, non seulement exposa ses idées personnelles, mais

surtout discuta celles des autres ; ce furent des controverses interminables sur l'emploi de la rêne du dedans et de la rêne du dehors, sur la question de savoir si l'action des mains doit précéder ou suivre celle des jambes, ou si les deux doivent être simultanées ; si pour le départ au galop à droite il vaut mieux se servir de la jambe droite ou de la gauche, ou des deux ; bref sur tous les détails d'exécution. Et ces disputes durent encore.

Un désaccord de plus d'importance devait bientôt s'élever entre les maîtres civils d'une part et les maîtres militaires de l'autre. La haute école a toujours tenté les cavaliers ambitieux de briller. Peut-être l'école de Versailles s'occupait-elle un peu trop des airs de manège et prêtait-elle ainsi le flanc à la critique des écuyers militaires qui voulaient une équitation plus pratique et plus perçante ? Mais ceux-ci eurent souvent le tort de tomber d'un excès dans un autre et de prétendre rejeter comme inutile le travail du manège.

Le général de Bohan traite de singeries les allures artificielles de La Guérinière. Comme la plupart des cavaliers militaires, il semble d'ailleurs ne pas connaître grand'chose au premier dressage des jeunes chevaux ; mais ses conseils sont assez pratiques pour les chevaux de remonte qui ont déjà été plus ou moins *débourrés*. Il ne veut pas de *rassembler*, demande l'agrandissement des manèges, ce qui peut en effet avoir des avantages pour le travail d'ensemble, mais présente de grands inconvéniens pour le dressage. Il commence par le dressage à la longe, ne veut pas des piliers ; ensuite on monte le cheval sur la ligne droite, puis sur des cercles en lui laissant étendre ses mouvemens ; puis viennent le galop et enfin les pas de côté qu'il reconnaît nécessaires parce que, dans les manœuvres militaires, les chevaux sont souvent obligés d'appuyer à droite ou à gauche, mais dont il ne voit pas l'importance comme premier moyen de domination. Il fait des réflexions fort justes au sujet des embouchures et veut « qu'on s'occupe moins de toutes ces inspections de bouches et de toutes ces divisions entre bouches trop sensibles, bouches ardentes, bouches fortes, bouches qui évitent la sujétion du mors, barre sourde, barre tranchante, barre ronde, barre grasse, barre maigre, etc., etc. ; que l'on se borne à donner à toutes ces bouches, à toutes ces barres et à toutes ces barbes *l'embouchure la plus douce, un simple canon entier, ajusté à la proportion de la bouche, c'est-à-dire qui ne soit ni trop large ni trop étroit et dont l'angle formé par les deux canons donne assez de liberté à la langue; que les branches du mors soient seulement plus ou moins longues.* »

Les Anglais, qui n'ont jamais eu d'autre écuyer que leur fameux duc de Newcastle, qui n'ont même pas dans leur langue un mot

équivalant à celui d'*écuyer*, étaient revenus à l'équitation instinctive, sans règles ni principes.

En France l'enseignement de l'école de Saumur devait nécessairement se ressentir du désaccord qui régnait entre tous les maîtres (1) et aussi des progrès que firent bientôt chez nous les modes anglaises, particulièrement pour tout ce qui avait rapport aux choses hippiques; les écuyers civils blâmèrent toujours cet engouement, auquel ils donnèrent le nom d'anglomanie.

Ducroc de Chabannes et Cordier, le premier élève de l'École militaire, le second élève de l'École de Versailles, tous deux premiers écuyers à Saumur, ne firent rien pour s'entendre et s'inspirèrent toujours d'un parti pris de contradiction. L'ouvrage qu'a laissé Cordier, plus savant que celui de Ducroc de Chabannes, est tellement surchargé de détails et de controverses qu'il en perd beaucoup de sa valeur au point de vue de l'application.

Le comte d'Aure, merveilleux praticien et excellent professeur, comprit admirablement et démontra par son exemple comment devaient se concilier les différentes Écoles. Il est certainement le plus parfait écuyer que nous ayons eu depuis La Guérinière. Il laissa un excellent *Cours d'équitation*, celui qui fut adopté officiellement et enseigné à l'École de cavalerie et dans les corps de troupes à cheval par décision de M. le Ministre de la guerre en date du 9 avril 1853. Les quelques pages qui dans ce livre sont consacrées à l'éducation et au dressage du cheval ne contiennent toutefois rien de nouveau.

C'est alors que parut Baucher, qui se posa en réformateur. Baucher, dont l'habileté comme écuyer de cirque n'a jamais été contestée par personne, obtenait de ses chevaux un travail très compliqué, exécuté avec une grande justesse. Il eut le tort de croire que cela l'autorisait à vulgariser les moyens qu'il employait. Il écrivit plusieurs ouvrages dans lesquels il exposa sa méthode, affirmant même, comme autrefois Newcastle, qu'elle était la seule bonne et qu'il fallait l'appliquer à tous les chevaux. Je ferai d'abord remarquer que, si le travail du manège est indispensable à tout cheval de selle, il n'en est pas de même du travail de cirque qui n'a aucune utilité pratique. On dit d'ailleurs à ce sujet que Baucher eût été incapable de tirer un bon parti d'un cheval à l'extérieur. N'ayant en vue que les acrobaties équestres, il prétendit « détruire les forces instinctives pour les remplacer par les forces transmises, assouplir isolément chaque partie du corps au moyen de toutes sortes de flexions. » Les piliers, le travail à la longe, n'existent plus. Le cheval ayant dès les premières leçons

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1892 (*l'Enseignement de l'Équitation en France*).

une bride complète, on le fait pendant longtemps travailler sur place: ce sont d'abord des flexions directes et latérales de la mâchoire, de l'encolure, de la croupe; puis le reculer, les pas de côté, la flexion directe de la tête ou ramener, mobilisation de la croupe autour des épaules, rotation des épaules autour des hanches, enfin marcher à main droite et à main gauche; puis le même travail est répété sous le cavalier.

Tout ce système d'assouplissemens dont on a fait tant de cas ne saurait en réalité s'appliquer au dressage des jeunes chevaux. Comme le disent les Anglais, l'exercice que le poulain a pris en liberté dans les prairies a été pour lui la meilleure gymnastique; il est certainement, à trois ans, aussi souple dans toutes les parties de son corps qu'il pourra jamais le devenir, ainsi que le montrent tous les mouvemens qu'il exécute de lui-même, à l'écurie et dehors; il est même trop souple, trop mou de partout, et ses muscles, particulièrement ceux de l'encolure, ont plutôt besoin d'être durcis pour qu'on puisse le diriger sûrement en tous sens.

En outre, forcer les attitudes et les mouvemens, comme le voulait le chef de la nouvelle École, en vue d'obtenir de tous les chevaux le même « équilibre », est par conséquent contraire à la nature et aux principes de l'art. Cela peut séduire, par des dehors brillans, des spectateurs peu éclairés, mais je suis profondément étonné que des écuyers d'une grande valeur s'y soient laissé prendre, eux qui devaient savoir que le vrai talent du dresseur consiste à juger les aptitudes diverses des divers chevaux et à en tirer le meilleur parti sans les forcer.

La célébrité que s'était acquise Baucher par les représentations du cirque, le travail fort curieux de ses chevaux, les airs nouveaux qu'il avait inventés, parmi lesquels le reculer au galop et les pirouettes renversées sur trois jambes, qui venaient encore augmenter toutes les inutilités de l'équitation « savante, » eurent un grand retentissement. Pour ma part, je n'hésite pas à déclarer que, malgré son très réel talent, je considère Baucher comme l'homme qui a fait le plus de tort à la saine équitation.

III

De nouvelles disputes s'élevèrent, plus ardentes que jamais entre les Bauchéristes et les d'Auristes, ceux-ci partisans du comte d'Aure. Le nouveau système fit cependant de grands progrès; chacun voulut « bauchériser » ses chevaux. Que d'animaux furent ainsi martyrisés et que de flots d'encre coulèrent inutilement! L'engouement nouveau dura longtemps et, tout récemment encore, on essaya, d'ailleurs sans succès, de le ranimer.

L'ancienne équitation, celle de La Guérinière, que les écuyers militaires jugeaient trop compliquée, était beaucoup plus rationnelle et plus pratique que celle de Baucher et de ses successeurs qui, prétendant « quintessencier » de plus en plus leurs théories, nous ont conduits au chaos actuel en dégoûtant de l'étude la plupart des jeunes cavaliers et en inspirant à quelques autres le désir de se faire remarquer par des excentricités ridicules.

Le comte Savary de Lancosme-Brèves, écuyer très habile, auteur de plusieurs ouvrages et entre autres de la *Théorie de la Centaurisation*, accomplit un véritable tour de force en menant à bien, dans son manège de la rue Duphot, l'instruction équestre de vingt jeunes recrues et le dressage de vingt chevaux neufs appartenant au 1er et au 2e régiment de carabiniers et qui lui furent confiés par ordre du maréchal Randon, ministre de la guerre. Après soixante-quinze séances, les hommes et les chevaux furent trouvés suffisamment instruits pour entrer à l'école d'escadron. Ce résultat toutefois ne me paraît avoir aucune signification pratique, attendu qu'il vaudra toujours mieux donner les premières leçons d'équitation sur des chevaux dressés et faire dresser les jeunes chevaux par de bons cavaliers. Lancosme-Brèves prétend que l'équitation est une « science positive » fondée sur la physiologie, l'anatomie et la mécanique; les moyens qu'il indique ne diffèrent de ceux de ses prédécesseurs que par un point important : il montre que l'aide du corps, c'est-à-dire l'action de tourner, d'incliner le haut du corps, de tel ou tel côté en pesant davantage sur l'un ou sur l'autre étrier, a une influence considérable sur l'exécution facile des mouvemens du cheval, et il indique très exactement les différentes attitudes que devra prendre le cavalier selon les cas. La Guérinière avait effleuré le sujet, mais ses prescriptions étaient quelquefois fausses, comme lorsqu'il prescrivait « de peser sur l'étrier du dehors pour presser et faire aller de côté un cheval en dedans. »

Le capitaine Raabe, mon très aimé maître, s'illustra par une autre découverte d'une très grande portée. Frappé des erreurs qu'il avait reconnues dans les théories de tous les maîtres sur le mécanisme des allures, il se mit à l'étudier à son tour, s'y passionna et, par ses seules observations et ses calculs, il trouva les véritables lois de la locomotion qui se trouvèrent confirmées longtemps après par la photographie instantanée. Il put alors préciser l'instant que le cavalier doit saisir pour déterminer chaque mouvement et montrer que, s'il agit à tout autre moment, il ne pourra réussir, et souvent provoquera ainsi des résistances ou des défenses de la part de l'animal. Le capitaine Raabe eut malheureusement le tort, à mon avis, d'adopter les idées de Baucher sur les assouplissemens. Comme le colonel Gerhardt, il poussa très loin le dressage à la

cravache. Ses chevaux étaient presque complètement dressés à pied avant qu'il les montât. Il faisait aussi, une fois en selle, un usage immodéré de l'éperon et m'écrivit à ce sujet en 1879 : « Nos deux écoles sont aux antipodes. Vous ne voulez pas : 1° de la cravache ; 2° des éperons ; et pour moi les jambes font *tout*, *tout*, TOUT. » Il y avait un peu d'exagération dans cette remontrance, car j'ai toujours voulu de la cravache et des éperons, sans leur donner toutefois un rôle aussi exclusif que le capitaine Raabe ; et mon école, comme il me faisait déjà l'honneur de l'appeler, a toujours accepté les enseignemens que le maître a tirés, pour l'emploi des aides, de ses merveilleuses études sur la locomotion.

Depuis Lancosme-Brèves et Raabe, de très nombreux ouvrages ont paru sur l'équitation et le dressage. On a de plus en plus cherché la petite bête et discuté à perte de vue sur des minuties, ou au contraire on a prêché le retour à l'équitation sans principes et sans maîtres, mais, en somme, les auteurs n'ont mis en lumière rien de nouveau.

Le plus remarquable de ces auteurs fut sans contredit le comte de Montigny, qui joignait à un savoir très étendu un grand sentiment du cheval et une expérience consommée et qui, peut-être à cause de cela, hésita souvent dans son enseignement. Dans les dernières années de sa vie, il ne voulait plus de pli du côté du mouvement et recommandait même de n'employer que les effets latéraux qui donnent le pli du côté opposé; selon moi, l'écuyer doit toujours s'inspirer pour cela des difficultés qu'il rencontre, de la conformation et des dispositions de chaque cheval, mais la perfection est de donner le léger pli de la tête sur l'encolure, tel que le comte de Montigny l'a fort bien défini dans ses premiers ouvrages. A la même époque, il eut une autre idée, fort jolie celle-ci, qu'il n'eut pas le temps de publier, et qui consistait à commencer toujours le travail au galop par les départs à faux. On arrive facilement ainsi à avoir des chevaux qui ne galopent jamais de travers et qui changent de pied très facilement.

M. Barroil, un des élèves préférés du capitaine Raabe, a su présenter avec autant de clarté que d'exactitude, dans son bel ouvrage *l'Art équestre*, toute la doctrine de l'éminent écuyer. Cette méthode que, pour ma part, je n'approuve pas, est en tout cas bien supérieure aux écrits de Baucher. L'auteur veut que le dresseur se fasse « comprendre » du cheval et « lui inculque la connaissance du bien et du mal au point de vue de l'exploitation par l'homme ». Les procédés d'éducation doivent « s'adresser au moral » de la bête, et leur efficacité sera d'autant plus grande qu'ils seront mieux en rapport avec la « psychologie et la physiologie hippiques. » Les cinq premiers chapitres sont consacrés au tra-

vail à pied, à la cravache : assouplissement de l'encolure et de la mâchoire; assouplissement de la croupe par les pirouettes renversées et des épaules par les pirouettes ordinaires; assouplissement du rein par le reculer, exercices au pas d'une et de deux pistes; rassembler de pied ferme, puis au pas et au petit trot; passage, piaffer. Puis le cavalier monte à cheval et recommence la même série d'assouplissemens, d'abord en place, puis en marche.

Le comte Raoul de Gontaut-Biron, ancien écuyer à Saumur, publia dernièrement un livre intitulé : *Travail à la longe et dressage à l'obstacle*. Il recommande l'usage de la longe au début du dressage, l'emploie très fréquemment pendant de longues séances et dit s'en trouver bien; il s'en sert également pour le dressage à l'obstacle, ainsi qu'on fait généralement aujourd'hui. Il étudie longuement le mécanisme du saut, prétend que le cheval, pour sauter, commence par retirer la tête et l'encolure sur le tronc pour décharger l'avant-main, puis allonge l'encolure pendant que l'arrière-main passe l'obstacle et au moment où les membres antérieurs prennent terre. C'est exactement le contraire qui a lieu, ainsi que le prouvent les nombreuses photographies instantanées de Delton et celles de chevaux sautant *en liberté* que le capitaine Picard a réunies dans son bel *Album d'hippiatrique et d'équitation de l'École de cavalerie*. Ainsi les indications données pour l'emploi des aides dans le livre du comte de Gontaut-Biron sont complètement fausses.

A l'École de Saumur, où l'on pratique l'équitation avec beaucoup de vigueur et de goût, l'enseignement équestre a toujours péché, comme je l'ai dit, par le manque d'unité. Chaque écuyer en chef a successivement fait prévaloir ses idées, de sorte que les élèves et même les écuyers en sont arrivés à n'avoir plus guère de confiance dans toutes ces théories diverses et prétendent que tout s'apprend bien mieux par la seule pratique. La méthode qui, actuellement, est le plus en honneur à l'École de cavalerie, sans toutefois être officiellement adoptée, est celle du commandant Duthil, ancien écuyer en chef de l'École. Le capitaine Sieyès l'a rédigée avec beaucoup de soin sous le titre : *Dressage du cheval de guerre et du cheval de chasse*. Ce livre fourmille d'erreurs sur le mécanisme des allures. L'auteur dit que les aides « sont un langage qu'il faut arriver à faire comprendre au cheval » et prescrit en conséquence de lui infliger des punitions s'il n'écoute pas; il rejette les flexions, reconnaissant que le jeune cheval n'a nullement besoin d'être assoupli au début; il ne fait ces assouplissemens que plus tard *et toujours en marchant;* mais il insiste

alors beaucoup sur la flexion d'abaissement qui, à mon avis, est non seulement inutile, mais très mauvaise, le cheval monté ne devant jamais avoir la tête basse; il entre trop minutieusement dans une foule de détails, comme s'il était possible de déterminer dans un livre les causes de chaque mouvement du cheval et de prescrire exactement pour chaque cas des moyens spéciaux; il parle de l'aide du corps, mais l'emploie souvent mal; dit que « l'éducation du cavalier doit suivre une voie parallèle à celle du cheval » alors que, selon moi, ce sont deux choses fort différentes, car les mouvemens qu'un élève-cavalier obtiendra plus facilement d'un cheval dressé ne sont pas ceux qu'un cheval non dressé exécutera avec moins de peine. Le dressage commence par la leçon du montoir et le travail en bridon; marcher, arrêter, demi-tours sur les épaules, passer du pas au trot et du trot au pas, changemens de direction et demi-tours fréquens; en cas de désobéissance, coups de cravache. Le travail à l'extérieur, *les mains basses*, au pas, au trot et au galop, a lieu, à mon gré, trop tôt. Les éperons et surtout le caveçon sont employés comme moyens de correction avec une brutalité qui rappelle les procédés des premiers écuyers. On revient au manège pour achever le dressage: travail en cercle, mouvemens de deux pistes; *tête au mur avant la croupe au mur;* pour le travail en bride on commence par employer les deux mors simultanément; les départs au galop se font d'abord par allongement d'allure.

Le dressage du cheval d'après le dernier *Règlement sur les exercices de la cavalerie* ne commence qu'à l'âge de cinq ans. Les principes sont fondés principalement sur l'appât des récompenses et la crainte des châtimens (éperons, cravache, chambrière et caveçon). Travail à la longe en cercle, d'abord sans cavalier, puis monté; on commence presque aussitôt à faire sentir les éperons et l'on corrige avec le caveçon si le cheval ne se porte pas en avant; ensuite on entreprend de passer et de franchir les obstacles, le cavalier à pied tenant la longe, puis le cheval monté. La série des mouvemens de l'école du cavalier s'adapte également à l'éducation du cheval, c'est-à-dire : marcher, arrêter, tourner à droite et à gauche; passer du pas au trot et du trot au pas, doubler, changement de main; volte, demi-volte; allonger et ralentir les allures; partir au galop; *enfin appuyer.*

IV

Quand, il y a plus de vingt ans, j'ouvris, — avec quel respect! — les livres des écuyers anciens et modernes, je fus d'abord

frappé du désaccord qu'il y avait entre eux, ainsi que du manque d'ordre et de clarté de la plupart des méthodes, défauts dont on a pu juger par ce qui précède, bien que j'aie laissé de côté tous les détails pour ne m'occuper ici que des points fondamentaux. Cependant il me sembla que toutes les dissensions qui séparaient les maîtres étaient plus apparentes que réelles, et je m'efforçai, en pratiquant le dressage des poulains et des chevaux rétifs, en expérimentant chaque jour les différens systèmes, de choisir un peu partout les moyens qui fussent les plus pratiques et en même temps les plus susceptibles de former un tout homogène.

Le savant *Traité des résistances* du lieutenant-colonel Gerhardt arrêta particulièrement mon attention sur la question de l'intelligence du cheval. Jusque-là, j'avais cru, comme tout le monde, à un certain degré d'intelligence chez cet animal; je pensais qu'il fallait lui faire comprendre ce qu'on voulait qu'il fît et je tâchais d'employer les moyens les plus convenables. Je remarquais cependant de plus en plus que, décidément, les chevaux ne sont pas doués d'une perspicacité bien merveilleuse. C'est alors que, dans la deuxième partie du *Traité des résistances*, intitulée : *Philosophie hippique*, au chapitre *De l'instinct et de l'intelligence*, je trouvai cette phrase : « Or je le demande en conscience à tous nos hippiatres, à tous nos écuyers, à tous nos hommes spéciaux en matière chevaline, quels sont les signes de l'intelligence si surprenante que quelques-uns persistent à attribuer au cheval *et que, pour mon compte, je n'ai jamais pu saisir?* » phrase qui malheureusement est fréquemment contredite dans le même livre. Je réfléchis à cela longtemps, longtemps; je me mis à lire les ouvrages spéciaux et surtout à observer attentivement non seulement les chevaux, mais encore les chiens. à faire chaque jour de nouvelles expériences, et j'arrivai à me convaincre qu'en réalité il est impossible, si l'on veut examiner les faits sans parti pris, d'y trouver aucune manifestation d'intelligence, c'est-à-dire de choix libre, de volonté.

Or, il me semble, comme à La Guérinière, que les deux choses fondamentales que doit connaître quiconque veut entreprendre le dressage des chevaux sont :

1° La nature de l'animal;

2° Le mécanisme de ses allures.

Le capitaine Raabe nous a révélé les lois de la locomotion d'une manière très exacte et assez complète pour permettre aux écuyers de savoir en toutes circontances à quel instant précis ils doivent agir pour obtenir ce qu'ils désirent et comment l'animal peut l'exécuter. Ce point est donc acquis définitivement.

En ce qui concerne ce qu'on appelle le « moral » du cheval, il serait très désirable que les savans, physiologistes et psychologues, nous fissent enfin connaître la vérité ; mais en attendant qu'ils se mettent d'accord, ce qui vraisemblablement n'arrivera pas de sitôt, il me paraît raisonnable de rester tout au moins dans le doute, d'agir par conséquent comme si l'animal cédait fatalement, machine vivante, à toutes les sensations physiques qu'il reçoit des objets environnans, et de ne pas se préoccuper des réflexions qu'il peut ou ne peut pas faire. Ce parti sera d'autant plus sage que, de même que je défie qu'on cite un seul fait *expérimental* prouvant que le cheval ait un degré quelconque d'intelligence, je défie qu'on me cite dans tous les ouvrages hippiques, même dans ceux dont les auteurs ont accordé au cheval le plus d'intelligence, un seul exemple d'un mouvement déterminé à l'aide d'un moyen autre qu'une sensation physique. Tous les procédés de dressage, le prétendu langage conventionnel établi entre le cavalier et l'animal, consistent invariablement dans les moyens mécaniques, ainsi que l'ont reconnu formellement beaucoup de maîtres dans différens passages de leurs livres ; tout se réduit en somme à la fameuse formule : « Tirez dessus et tapez dedans » qui, bien comprise, résume d'une manière pittoresque toute la science du cavalier, mais dans laquelle malheureusement les ignorans cherchent l'excuse de toutes les brutalités.

Si l'on admet qu'il soit possible que l'animal n'ait pas conscience de ses actes, on doit nécessairement supprimer tout châtiment et n'employer le caveçon, les éperons et la cravache, que pour produire des sensations proportionnées non pas à la gravité de la prétendue faute commise, mais à la seule sensibilité de l'animal. Ce qui est certain, en effet, c'est que les chevaux ont un système nerveux plus ou moins impressionnable, contractent rapidement des habitudes très diverses selon les impressions différentes qu'ils ont reçues, et qu'il dépend entièrement du dresseur de faire naître telles ou telles habitudes en produisant telles ou telles impressions et en évitant avec le plus grand soin toutes celles qui pourraient avoir des effets opposés à ce qu'il se propose. Aussi, avec La Guérinière, je pense que le premier dressage, le *débourrage* du poulain est ce qui a le plus d'importance ; et je ne crains pas d'affirmer que, si l'on ne provoque pas maladroitement de mauvaises habitudes, *aucun cheval ne deviendra rétif*.

Voilà donc deux premières règles établies :

1° Tout se fait en dressage, sans le concours de l'intelligence du cheval, par le moyen des sensations et des habitudes ;

2° Le dresseur doit connaître suffisamment le mécanisme des

allures pour ne jamais exiger un mouvement quand il est impossible au cheval de l'exécuter (1).

Reste à faire un choix parmi tous les moyens qui ont été successivement préconisés par les maîtres. Nous voyons tout d'abord que, si les premiers écuyers ont exercé les chevaux dans les terres labourées, c'est parce que la lourdeur du terrain rendait les mouvemens du cheval difficiles, par conséquent l'empêchait de s'emporter ou de se défendre longuement; mais il y avait un grave inconvénient, celui de fatiguer considérablement les membres et même les organes essentiels d'un jeune animal, encore inaccoutumé au travail. De plus, comme l'a fort bien dit le comte d'Aure dans son *Aperçu des diverses équitations*, les chevaux du temps de Grison étaient lourds et apathiques, manquaient de sensibilité; il fallait donc user de quelque violence pour réveiller leur ardeur; mais les mêmes moyens employés aujourd'hui sur nos chevaux qui ont beaucoup plus de sang produiraient infailliblement de graves désordres et seraient désastreux. Les manèges clos constituent un immense progrès, puisqu'ils permettent de se rendre complètement maître du cheval qui ne reçoit aucune impression de l'extérieur, qui travaille sur un bon terrain et qui trouve dans les murs des obstacles dont un dresseur habile peut tirer le plus grand parti pour réduire toujours l'animal à l'obéissance sans avoir recours à la brutalité. C'est donc dans un manège que doit se faire le premier dressage; on peut à la rigueur se servir d'un endroit clos et tranquille; mais jamais on n'y obtiendra des résultats aussi certains ni aussi rapides que dans un manège bien construit et de bonnes dimensions.

Maintenant, faut-il, au début, employer le pilier, les deux piliers, la longe ou la cravache? Il est certain que le dresseur doit, avant toutes choses, se rendre maître de la tête de l'animal de manière que celui-ci ne puisse en aucun cas s'échapper; et qu'aussitôt ensuite il doit s'assurer les moyens d'obtenir le *mouvement en avant*.

Le cheval étant attaché au pilier par une longe solide, on est maître de sa tête; en le faisant tourner à droite et à gauche à l'aide de petits coups donnés sur la cuisse ou sur le flanc, on devient aussitôt maître de l'arrière-main, c'est-à-dire de l'impulsion; quand la croupe cédera aisément ainsi, il sera facile de faire exécuter les mêmes mouvemens à cheval, à l'aide de l'un ou de l'autre talon et, par suite, de déterminer l'animal en avant par l'action simul-

(1) Exemples : Lever le pied d'un cheval pendant que le poids de son corps repose davantage sur ce pied; tourner à droite pendant l'appui du membre antérieur droit, etc., etc.

tanée des deux talons. Le pilier oppose, en cas de besoin, une résistance toujours supérieure à celle du cheval, mais il a l'inconvénient, — comme tous les instrumens qui ne sont pas mis directement en action par l'homme, — de ne pas céder ou résister proportionnellement aux mouvemens du cheval; de plus, ainsi qu'on l'a fait remarquer à Pluvinel, on n'a pas toujours un pilier sous la main, et il faut dans la pratique diminuer le plus possible les difficultés et les embarras.

Les deux piliers, ne permettant pas de faire mouvoir la croupe aussi complètement que le pilier seul, préparent moins bien le cheval au mouvement en avant; ils peuvent même le disposer à se retenir, à s'acculer et à se défendre. Pluvinel et ses successeurs avaient raison de s'en servir pour obtenir la pesade, la croupade, la courbette, la cabriole, en profitant de la première pétulance du jeune cheval; mais aujourd'hui, les chevaux ainsi dressés ne pouvant être mis entre les mains de tous les cavaliers, il vaut mieux laisser de côté ces anciens airs de manège pour ne s'occuper que du dressage pratique et n'employer les deux piliers que dans quelques cas spéciaux vers la fin du dressage.

La longe, malgré son apparence débonnaire, a des inconvéniens encore plus graves. D'abord elle laisse trop de liberté à la tête et, quelque habile que soit le dresseur, un animal violent peut souvent se livrer à des bonds et à des défenses qui font naître de mauvaises habitudes et qu'on ne peut réprimer que par un emploi violent du caveçon dont les réactions sont désastreuses pour les reins et pour les jarrets; elle dispose en outre le cheval à travailler avec la croupe en dehors du cercle *et à se désunir au galop*. Ces mauvais effets sont beaucoup moindres dans les cirques, — d'où nous vient probablement l'usage de la longe, — parce que l'animal se trouve là contenu sur la ligne circulaire par la balustrade qui entoure la piste. Le dressage à la cravache n'a aucun de ces désavantages et serait excellent si ceux qui le préconisent n'en abusaient pas en le faisant durer beaucoup trop longtemps et en lui demandant beaucoup plus qu'il n'est nécessaire. Des praticiens habiles comme le capitaine Raabe, le lieutenant-colonel Gerhardt, le capitaine Van den Hove en obtiennent certainement des résultats fort beaux et surtout très curieux. Mais la grande majorité des cavaliers, en voulant les imiter, ne réussiraient qu'à rendre leurs chevaux rétifs. Il faut, en effet, pour bien exécuter ce travail, une habileté spéciale acquise par une longue étude de ce que le capitaine Raabe lui-même appelait « l'escrime de la cravache ». J'ajouterai qu'on perd ainsi un temps considérable, car, quoi qu'en disent quelques enthousiastes, les chevaux dressés pen-

dant des mois à la cravache, sans avoir jamais été montés, présentent presque autant de difficultés que les autres les premières fois qu'on les monte, la gymnastique qu'ils ont faite ne les ayant nullement préparés à porter le poids du cavalier qui leur cause la même fatigue et fait naître les mêmes désordres. Enfin, un vrai cavalier, pourvu qu'il soit valide, aura toujours plus de plaisir à monter le cheval dès que cela est possible, et à tout obtenir en selle, qu'à piétiner à côté de l'animal tenu en laisse.

Voici donc comment il me semble qu'on doit fondre en une seule toutes les différentes méthodes :

On mettra au jeune cheval un bridon et un caveçon ou, à défaut, un licol solide muni d'un anneau sur la muserolle, auquel anneau sera attachée une simple longe d'écurie, ce qui permet à tout homme adroit d'être parfaitement maître de la tête du cheval ; on le promènera ainsi quelques instans au pas et au petit trot, puis, touchant le flanc ou la cuisse avec la cravache en proportionnant les coups à la sensibilité du cheval et en faisant agir en même temps le bridon ou le caveçon, on pourra toujours déplacer la croupe et faire tourner le cheval sur des cercles qu'on rétrécira de plus en plus, l'arrière-main décrivant un cercle plus grand que les épaules. *Aucun cheval ne peut résister à ces moyens*. C'est donc incontestablement par là qu'il faut commencer, d'autant plus que, comme l'a dit La Guérinière, le cheval qui tourne ainsi en cercle avec l'épaule en dedans « va toujours en avant ». Quand il exécute bien au pas et au petit trot ces voltes renversées de deux pistes, qu'on entremêle fréquemment de promenades en ligne droite, — c'est-à-dire après deux ou trois séances d'une demi-heure, — le dressage est déjà très avancé, car le cheval a pris l'habitude de céder à l'homme et se trouve presque dans l'impossibilité de résister aux premières exigences du cavalier adroit.

On peut commencer ce travail longtemps à l'avance, presque depuis le sevrage du poulain, ce qui le prépare lentement et sans aucun danger possible à tout ce qu'il devra faire plus tard ; lui mettre sur le dos d'abord un simple tapis, puis une selle, puis, dans des sacoches bien assujetties, des lames de plomb dont on augmente le nombre progressivement afin de l'habituer ainsi, sans fatigue pour ses reins ni pour ses membres, au poids du cavalier, qui est presque toujours la seule cause des premières résistances. S'il n'a pas été ainsi préparé de longue date, on fera durer les exercices dont je viens de parler pendant le temps qu'on jugera nécessaire pour que le poids du cavalier soit facilement supporté.

Alors le dresseur fera monter le cheval par un cavalier léger,

adroit et obéissant, qui sera d'abord simplement un fardeau sur le dos de l'animal, et on répétera les mouvemens précédens, le cavalier se servant alternativement de chaque jambe pour déplacer l'arrière-main, le dresseur renforçant au besoin cette action de la jambe par le toucher de la cravache et faisant en même temps les oppositions de mains nécessaires pour que la croupe cède toujours.

Aussitôt cela obtenu, c'est-à-dire après une ou deux séances, le dresseur se mettra lui-même en selle, tenant les rênes du filet séparées, et désormais il fera seul, à cheval, tout le dressage.

La selle devra être placée sur le dos, non sur le rein; le cavalier devra chasser les fesses en avant et descendre les cuisses sans efforts. Le cheval aura une bride ordinaire complète.

L'animal cédant bien à l'action isolée de chaque jambe et le cavalier *étant ainsi maître de l'impulsion*, rien ne sera plus facile que d'obtenir la marche en avant et les changemens de direction; chaque fois qu'il y aurait une résistance, on reviendrait aux pas de côté, soit à droite, soit à gauche, sur des cercles, avec l'épaule en dedans; *on évitera ainsi toutes les défenses* et en particulier l'acculement, et on triomphera facilement de toutes les résistances.

Pour les chevaux qui se montreraient impatiens au montoir, il ne faudra jamais insister au commencement de la séance, mais monter et descendre plusieurs fois chaque jour avant de les rentrer à l'écurie, lorsqu'ils sont calmés et un peu fatigués.

De bonne heure on accoutumera l'animal à l'éperon dont on commencera à se servir par petits coups, toujours pendant le mouvement et de préférence pendant les pas de côté, quand le cheval sera un peu échauffé par le travail; s'il s'y montrait particulièrement sensible, on ferait bien de profiter, les premières fois, du moment de la défécation. Contrairement au comte de Montigny, je pense que tous les chevaux supportent bien l'éperon quand on sait les y habituer et que c'est une aide trop utile et trop puissante pour qu'on en néglige l'emploi. En cas de résistance, on devra toujours s'en servir, ainsi que de la cravache, par petits coups répétés, en insistant jusqu'à ce que le cheval cède. Quelquefois, lorsqu'on sent qu'il va hésiter, s'arrêter ou se dérober, les deux éperons ou la cravache énergiquement appliqués ont un plein succès; si l'on n'a pas réussi du premier coup, il ne faut pas récidiver, mais faire faire quelques voltes renversées de deux pistes, soit à droite soit à gauche, puis reporter le cheval en avant.

Peu à peu on réglera les allures, on donnera une bonne position à l'encolure qui devra toujours être dans la direction de la ligne suivie, avec la tête plutôt haute; et l'on assouplira toutes

les parties du corps les unes par les autres, en faisant, s'il y a lieu, des flexions, *mais toujours à cheval et en mouvement*, comme faisaient les anciens écuyers. On fera beaucoup de pas de côté, d'abord avec l'épaule en dedans le long du mur et sur les cercles, puis la croupe au mur avec un léger pli du côté du mouvement, et enfin la tête au mur. Il ne faut pas commencer par la tête au mur, parce qu'il est nécessaire d'avoir toujours le terrain libre devant soi; il ne faut pas non plus s'attacher les premières fois à suivre exactement une ligne déterminée; l'essentiel, l'indispensable, c'est que le cheval cède, même d'une façon peu appréciable, à la jambe et fasse son mouvement en avançant, afin qu'en obliquant à droite ses membres gauches puissent facilement passer devant les membres droits *et vice versa*. On fera aussi beaucoup de changemens de main, voltes et demi-voltes, pirouettes sur les épaules et sur les hanches, et l'on aura particulièrement soin de faire toujours agir les aides à l'instant précis prescrit par le capitaine Raabe, afin que le cheval puisse exécuter facilement ce qu'on veut; on se conformera pour l'aide du corps aux excellentes recommandations de Lancosme-Brèves, mais de manière que les mouvemens du cavalier soient tout à fait imperceptibles pour les spectateurs.

On allongera et ralentira le trot et le pas, puis on répétera tous les mouvemens précédens au *passage*. On placera de mieux en mieux la tête et l'encolure selon la conformation et les allures, et l'on ne se préoccupera de la question d'équilibre qu'au point de vue de l'*harmonie* qui doit toujours exister entre les mouvemens de l'avant-main et ceux de l'arrière-main et qui est souvent détruite quand on exige trop. On fera de temps en temps quelques pas de reculer en exigeant davantage au fur et à mesure que le cheval s'assouplira. Pendant le reculer, la tête devra être plutôt basse.

En dernier lieu on travaillera le cheval au galop. On fera les premiers départs à faux, comme le voulait le comte de Montigny, en passant toujours du pas au galop et en exigeant un léger pli de la tête sur l'encolure du côté du mouvement.

Pour les sauts d'obstacles, on commencera autant que possible à faire sauter le cheval en liberté dans un couloir; à défaut de couloir, le cavalier, en selle, fera d'abord passer au pas des obstacles insignifians; il sera ainsi bien plus maître du cheval qu'en le tenant à la longe; on élèvera très graduellement les obstacles en évitant de fatiguer et de rebuter les chevaux.

Telle est la méthode qui me paraît la plus rationnelle et la plus pratique; on a pu voir qu'elle émane directement de toutes celles

qui l'ont précédée ; mais elle laisse de côté les exagérations toujours inutiles et souvent dangereuses, rejette tous les engins bizarres auxquels on attribue faussement le pouvoir de suppléer au savoir-faire du cavalier, réduit au minimum possible le nombre des instrumens dont se sert le dresseur, et est, je crois, plus qu'aucune autre, à la portée de tous. C'est celle qui est actuellement suivie, — sauf pour l'emploi de la longe dans la préparation aux sauts d'obstacles, — à l'École d'équitation d'Ypres, que l'on peut considérer comme le conservatoire de notre belle équitation française. Cette École, en publiant le *Traité de dressage des chevaux de troupe* adopté officiellement dans l'armée belge, m'a fait le très grand honneur de reproduire de nombreux passages de mes livres, notamment sur l'accord des aides, l'équilibre équestre, les principes tirés de la locomotion, les préliminaires du dressage, la position du cavalier à cheval, l'emploi de l'éperon, le travail à l'extérieur, le trot enlevé, la tenue des rênes, la mise en main, le travail au galop et les sauts d'obstacles. Il est facile de se rendre compte des excellens résultats qu'on obtient à Ypres, où l'instruction des cavaliers et le dressage des chevaux sont supérieurs à ce que j'ai vu partout ailleurs ; où les chevaux les plus rétifs sont promptement dressés et assouplis au point de ne plus présenter la moindre résistance, *et cela sans avoir jamais recours à la brutalité*.

Je terminerai en répétant une fois encore que l'équitation n'est pas une science, comme plusieurs auteurs l'ont dit, mais un art. Assurément cet art, comme tous les autres, repose sur des connaissances scientifiques plus ou moins certaines, physiologiques, anatomiques, mécaniques, etc., et sur la tradition ; mais l'équitation elle-même ne saurait être une science, par cette raison qu'il est impossible de dire exactement : Dans tel cas vous ferez ceci ou cela. En matière de dressage, on ne peut poser de règles que pour le début, qui est, il est vrai, la partie la plus importante ; une fois le cheval en bonne voie, il faut laisser l'application des principes à l'appréciation des cavaliers. Chacun obtiendra des résultats plus ou moins brillans en apportant dans l'exécution son sentiment et son habileté d'artiste.

F. MUSANY.

LE

MINISTÈRE DES COLONIES

Nous possédons maintenant, ne disons pas le ministère, mais le droit d'organiser un ministère des Colonies. Les Hollandais en ont un depuis 1834; les Anglais, depuis 1854 : soixante ans après les premiers, quarante ans après les seconds, nous arrivons, logiquement, quoique par un détour imprévu, à la solution qu'imposaient l'étendue de notre empire et l'importance de nos intérêts coloniaux. Reste maintenant à créer l'organisme nouveau et à en tirer un bon parti.

Le gouvernement a devant lui une belle tâche, mais lourde. Le moment est critique. Il se prépare, à n'en pas douter, un mouvement dans le pays en faveur des entreprises coloniales. Pour des raisons que sait le monde des affaires, la France continentale est devenue trop étroite; des débouchés se sont fermés et se ferment encore qu'il sera difficile de rouvrir; beaucoup de bras sont sans travail; beaucoup de capitaux sans emploi : une partie en peut être, en devrait être détournée vers les colonies.

Les capitaux d'abord; car nos colonies sont de telle nature qu'il faut que les capitaux y précèdent les colons.

Prétendre amener aux colonies les capitaux français, cela paraîtra sans doute une chimère. Il dépend de nous que cette chimère devienne une réalité. Ces capitaux, qu'on ne s'y trompe point, ne se défient pas des colonies; ils se défient seulement du régime auquel les colonies sont soumises. J'en appelle à ceux qui y vivent, qui y plantent ou y trafiquent et je leur demande s'il n'est pas vrai que toute opération coloniale traîne après soi tant

de difficultés, de tracas et de déboires que les plus intrépides redoutent de s'y engager et que les plus tenaces aspirent à s'en retirer.

Changer ce régime, qui date de loin, ne saurait être l'œuvre d'un homme ni d'un jour. Mais puisque nous avons maintenant un ministère, il importe que de ce ministère date une ère nouvelle. Il importe, sous peine de voir compromises les plus belles espérances, qu'après un débat public, où toutes les opinions pourront s'affirmer, un plan de gouvernement et d'administration soit enfin arrêté; que les ministres qui se succéderont s'attachent à le respecter et à le faire exécuter et que chaque jour marque un pas dans une voie au bout de laquelle est le succès.

C'est comme contribution à l'étude de l'organisation prochaine que nous présentons les observations suivantes.

I. — LE DOMAINE DU MINISTÈRE DES COLONIES.

Le premier ministre des Colonies va certainement être sollicité de délimiter son domaine. Nos possessions, comme elles sont éparses par le monde, sont éparpillées parmi les ministères. Quelques-unes dépendent du ministère des Colonies; d'autres, moins nombreuses mais aussi importantes, dépendent du ministère de l'Intérieur, comme l'Algérie, ou du ministère des Affaires étrangères comme Madagascar et la Tunisie. Il semblerait naturel de les confier maintenant toutes au seul ministère des Colonies. Et là peut-être sera la solution de l'avenir. L'Algérie, qui, durant de longues années, a tranquillement pu s'engraisser au régime des « rattachemens », n'a plus rien désormais à attendre du ministère de l'Intérieur. La Tunisie, qui ne se plaint pas de la tutelle des Affaires étrangères, aura peut-être plus tard intérêt à être remise aux mêmes mains qui dirigeront sa voisine. Madagascar enfin, le jour où nous y serons solidement établis et songerons à l'exploiter, n'aura plus de raisons de dépendre, aura peut-être même des raisons de ne dépendre plus du quai d'Orsay. Mais, pour le moment, on ne voit pas d'avantages à transférer soit la Tunisie soit même l'Algérie à un ministère qui, de l'avis de tous, a besoin d'être réorganisé et, sans être pessimiste, on peut apercevoir des inconvéniens à déplacer Madagascar, qui en est encore évidemment à la période diplomatique.

Le domaine du ministère des Colonies, au moins à l'heure présente, ne semble donc pas devoir être élargi. Si l'on ne risquait de passer pour paradoxal, on pourrait même soutenir qu'il gagnerait à être diminué.

Nous avons des colonies, les Antilles et la Réunion, qui n'ont plus rien d'une colonie. La population y est française; les lois y sont françaises ; les mœurs, — autant que le permet la latitude, — y sont françaises; le sol entier y est occupé. Elles peuvent encore recevoir des fonctionnaires; elles ne peuvent plus recevoir un colon. Ces pseudo-colonies, ces véritables départemens français, aussi français assurément que la Corse, pourraient être détachées du ministère des Colonies et, de même que la Corse, rattachées au ministère de l'Intérieur.

Un sénateur de 'ces îles l'a proposé au sénat. On prétend que cette proposition cache un espoir : une fois rattachées à l'Intérieur, ces colonies se croiraient assurées de conserver à jamais leur représentation au parlement. Il se peut qu'en effet tel soit le but de cette proposition. Malgré cela, je l'appuierais volontiers, pour un autre motif : ces colonies prennent au ministre et à l'administration un temps qui pourrait être plus utilement employé. Trois départemens de plus n'écraseraient pas le ministère de l'Intérieur, ces trois colonies de moins laisseraient le ministère des Colonies singulièrement allégé.

Mais je n'insiste pas : ce transfert semblerait ridicule au lendemain de la création d'un ministère spécial des Colonies. Ne changeons donc rien à ce qui est et laissons faire le temps.

II. — LES ATTRIBUTIONS DU MINISTRE DES COLONIES : LES SERVICES AUTONOMES ET LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL.

Le premier ministre des Colonies va encore certainement être sollicité, ne disons plus cette fois de délimiter, mais de limiter ses attributions. On le sait avisé, pétri de bon sens et ménager des deniers publics : on ne manquera pas de lui faire sentir le bon goût qu'il y aurait, au lendemain d'une victoire remportée de haute lutte, à se présenter devant le parlement avec un plan d'organisation modeste. Pas trop de fonctionnaires dans le ministère; pas trop d'attributions pour le ministre. Le ministre des Colonies remplace outre-mer les sept ou huit ministres de la métropole. Il a charge de la politique, de l'administration, de la sécurité, de la justice, des travaux publics, de l'instruction, des finances, etc. Va-t-il dans son département constituer autant de directions spéciales? Ce serait, à tout le moins, puéril, quand, à côté de lui et comme lui dévoués au bien du pays, il a ses collègues qui se feront un devoir de l'assister. Veut-il créer des écoles et établir un plan d'éducation? Qu'il s'en fie 'au ministre de l'Instruction publique? Veut-il organiser des tribunaux? Qu'il s'en

rapporte au ministre de la Justice. Et, pour le personnel, a-t-il besoin de magistrats? qu'il les demande au garde des sceaux. D'ingénieurs? Aux Travaux publics. De soldats? A la Guerre. Les choix ainsi faits seront excellens; son administration sera soulagée, et le budget y trouvera son compte.

M. Boulanger, administrateur plein de droiture et financier plein de sévérité, pourrait se laisser prendre à ces argumens captieux. On peut lui affirmer, avec, derrière soi, l'expérience de tous les peuples colonisateurs, que ce système, qui, de son vrai nom, s'appelle le « système des rattachemens », est inefficace, coûteux et, à tous égards, détestable.

Le ministère des Colonies doit avoir ses services à lui, les organiser lui-même et lui-même pourvoir à leur recrutement. J'ai quelque pudeur à revenir sur un sujet si longuement étudié ici même (1). Mais sur ce point capital et à cette heure décisive, je voudrais essayer de faire partager à l'organisateur du ministère des Colonies des convictions lentement acquises et solidement échafaudées.

Qu'il se garde de continuer à gouverner et à administrer les colonies avec des fonctionnaires détachés des services de la métropole. Ces services ne lui céderaient que leurs sujets les plus médiocres (2); et parvînt-il à leur arracher les plus éminens, qu'il pourrait encore n'avoir pas à s'en louer. Un fonctionnaire préparé pour la métropole ne saurait convenir aux colonies. A cet égard, l'expérience des Anglais et des Hollandais ne laisse place pour aucune hésitation.

Choisissez, parmi les meilleurs, un magistrat d'Europe et transportez-le aux colonies : des années se passeront avant qu'il vous y rende les services que ses talens vous promettaient. Pourquoi? parce qu'il ignore les lois, les coutumes, les préjugés, et jusqu'à la langue de ses justiciables. Un meurtre est commis; vous en connaissez le théâtre; vous en tenez l'auteur; vous possédez des témoins oculaires; rien n'est plus facile que d'arriver à une condamnation. Du moins cela nous apparaît ainsi, à nous autres Européens. Mais allez aux Indes : tout cela est changé. Le major général, sir W. H. Sleeman, raconte à ce propos l'anecdote suivante (3).

(1) Voir la *Revue* des 15 décembre 1891, 1er janvier et 15 avril 1892.

(2) Je tiens de source certaine le propos que voici. Un procureur général demandait la révocation d'un magistrat concussionnaire. Le directeur du personnel lui dit : « Le révoquer, non! mais, à la première vacance, nous l'évacuerons sur les colonies. » Le directeur était dans les traditions de la chancellerie.

(3) *Rambles and recollections of an Indian official*, 2 vol. Constable, Londres, 1893, t. I, 97 à 111 et 242-3.

Dans un village appelé Sajaina, les Thugs, fameuse organisation de criminels, avaient attaqué un convoi, saisi 4 500 piastres, tué plusieurs hommes, et aussitôt disparu. Les habitans du village avaient recueilli leurs victimes et enseveli leurs morts. La justice naturellement vint faire son enquête. Elle ne trouva devant elle que des aveugles ou des muets. Personne n'avait rien vu ni rien entendu. Une attaque? un convoi pillé? des morts d'hommes? Nul ne savait ce que Son Honneur voulait dire. Son Honneur insista et finit par obtenir cet aveu : que, leurs amis étant morts, l'argent volé étant loin, et le gouvernement n'étant sans doute pas disposé à le rendre, on ne pouvait, à se plaindre de maux irréparables, qu'attirer sur soi, par une déposition publique, des malheurs nouveaux. Afin de délier les langues, le juge, pour une fois, s'engagea à indemniser les victimes et à ne pas les faire comparaître en justice. Aussitôt les témoins affluèrent, et les meurtriers purent être arrêtés. Cela se passait il y a bien des années. Mais l'annotateur des Mémoires de sir W. H. Sleeman ajoute : « De nos jours, des difficultés du même ordre arrêtent constamment l'action de la justice criminelle aux Indes. » N'est-ce pas là une de ces particularités, sans intérêt pour des magistrats européens, qu'il est indispensable de signaler à de futurs magistrats des Indes?

Un magistrat célèbre, sir Erskine Perry, qui occupa les fonctions éminentes de *Chief Justice* à Bombay, fait, dans un de ses arrêts, cette déclaration de principe (1) : « Je pourrais m'appuyer, pour soutenir cette opinion, sur la réponse affirmative d'un des témoins. Mais c'est une particularité du caractère hindou qu'une question posée d'une certaine façon par un supérieur amène toujours la réponse qu'on croit que ce supérieur désire. » Ailleurs, le même sir Erskine Perry professe cette doctrine : que les magistrats des colonies chargés de juger des indigènes, dont les sentimens et les mœurs sont pour eux si pleins d'inconnu, pécheraient contre toute sagesse s'ils tranchaient les questions sans s'appuyer sur des précédens.

Ne sont-ce pas encore là des enseignemens qu'il faut absolument donner aux magistrats des colonies?

Ces exemples, qu'on pourrait multiplier, paraissent suffisans pour justifier la pratique constante de l'*India Office* de ne nommer aux Indes que des magistrats spécialement préparés à leurs fonctions, et pour engager le ministre des Colonies en France à ne

(1) *Cases illustrative of oriental life, and the application of english law to India.* 1 vol. in-8°. S. Sweet, London, 1858, p. 228. *Opium Cases*, Crawford; et *Ecclesiastical pretention*, p. 338.

pas prendre de la main du garde des Sceaux, mais à recruter lui-même, par des moyens bien connus et d'une incontestable efficacité, les magistrats des colonies françaises (1).

Et ce que nous disons des magistrats, il faut le dire aussi des fonctionnaires des Travaux publics. Certes l'administration métropolitaine des Travaux publics est une des premières par les talens et la considération. Elle se recrute, par les procédés les plus sévères, parmi les sujets les plus distingués d'une école dont l'entrée n'est pas précisément facile. Et cependant il est probable et même presque certain que, transportés aux colonies, les fonctionnaires de cette administration y débuteraient par de coûteuses erreurs. C'est que ni l'École, ni même le service ordinaire des ponts et chaussées ne les auront préparés aux problèmes et aux difficultés qui les attendent. Qu'à la longue ils deviennent égaux à leur tâche, nul n'en doute; ce que nous soutenons, c'est que le gouvernement doit s'épargner les frais de leurs écoles.

Allez au Tonkin, par exemple : vous entendrez émettre même par des techniciens les opinions les plus contradictoires sur le régime des fleuves. Allez aux Indes anglaises : vous recueillerez, de la bouche de personnes autorisées, des avis diamétralement opposés sur l'utilité de l'irrigation (2). Ne faut-il pas que les élèves-ingénieurs soient instruits de ces divergences et des raisons sur lesquelles elles se fondent? Les canaux, les chemins de fer, même les simples routes se dessinent et se construisent dans les colonies autrement que dans la métropole. Et c'est pourquoi le gouvernement anglais, qui pourrait cependant se flatter de trouver dans son personnel métropolitain des ingénieurs de quelque mérite, forme avec tant de soin, dans le collège spécial de *Cooper's Hill*, ceux qu'il destine aux Indes (3). Et certes, l'on ne saurait prétendre que les élèves de notre École polytechnique et de notre École des ponts et chaussées soient inférieurs en science à leurs émules de *Cooper's Hill*. Mais ils ne sont pas, comme eux, préparés aux exigences du service des colonies et, même munis de diplômes universellement estimés, il conviendrait de les soumettre encore à des examens techniques et, une fois nommés, de leur imposer, pas surcroît, un séjour en Égypte ou dans l'Inde, ou quelque voyage d'études, par exemple, sur cette petite ligne de

(1) Cf. notamment sur le recrutement des magistrats algériens la déposition de M. Flandin, député, alors procureur général d'Alger, devant la commission sénatoriale de la réorganisation de l'Algérie.

(2) *A Civilian's Wife in India*, 2 vol., Bentley, 1884, t. I, p. 54.

(3) Voir sur ce collège la brochure officielle : *The Royal indian engineering college Cooper's Hill* et les extraits qui en figurent dans l'*India office list*, 1894.

Darjiling, qui, s'élevant de la plaine jusqu'à une altitude de 8 000 pieds, est un miracle de hardiesse et de bon marché.

Après la magistrature et les Travaux publics, on pourrait, du même point de vue, étudier les autres services : l'Instruction, les Forêts, les Douanes, l'Hygiène, etc. Cela nous entraînerait trop loin. Pour tous, notre thèse serait identique. Le meilleur fonctionnaire de la métropole débutera presque fatalement aux colonies par rendre de médiocres services. Le ministre des Colonies ne peut donc pas, les yeux fermés, l'accepter de la main de ses collègues. Il doit, j'y insiste encore, choisir lui-même ses agens; ce qui signifie les faire choisir par des personnes compétentes. Et s'il entrait dans cette voie, je ne crois pas qu'il pût faire mieux que d'apporter des perfectionnemens à l'École coloniale et, en outre, d'instituer, à l'exemple de l'Angleterre, un corps permanent de « commissaires du service des colonies », qui seraient chargés, dans des conditions à déterminer, de recruter, au moyen de concours publics, les fonctionnaires coloniaux de tous ordres.

On peut affirmer que ce procédé laisserait loin derrière lui le procédé des « rattachemens ».

III. — L'ARMÉE COLONIALE.

Il est cependant un rattachement contre lequel je n'oserais pas, au moins à l'heure actuelle, m'élever aussi nettement : c'est le rattachement de l'armée coloniale à l'un des ministères de qui dépendent déjà d'autres troupes, au ministère de la Guerre ou au ministère de la Marine, de préférence au ministère de la Marine, pour ne pas trop multiplier les frottemens. Ce rattachement, on ne peut guère le critiquer tant que l'armée coloniale restera ce qu'elle est; on le pourrait, le jour où, nos colonies étant tout à fait pacifiées ou dans un état voisin de la pacification, l'armée coloniale par cela même aurait enfin le rôle et la composition qu'elle doit avoir.

A cette heure, nous n'avons pas d'armée coloniale, ou nous n'en avons que sur le papier. Nous possédons bien un certain nombre de régimens indigènes, formés dans les colonies où ils doivent opérer et commandés principalement par des officiers français. Mais, ni par l'importance ni par la mobilité, cela ne constitue une armée : ce qui le prouve mieux que tous les raisonnemens, c'est que quand une expédition coloniale exige seulement quelques milliers d'hommes, nous devons les emprunter à la Guerre ou à la Marine.

On a bien tenté récemment de constituer une armée coloniale : mais ce que les Chambres ont voté n'a d'une armée coloniale que le nom.

Elles ont voulu donner satisfaction aux électeurs dont on prenait les fils pour ces expéditions et ont décidé de créer une armée coloniale composée d'engagés volontaires, qui savent à quoi ils s'exposent. L'armée coloniale sortie de ce vote n'est pas l'armée qui convient aux colonies. La loi ne s'est préoccupée que du choix des hommes ; les hommes, sans doute, dans une armée ont leur importance ; les chefs en ont bien davantage. La véritable armée coloniale est une armée dont les officiers seraient recrutés en vue des nécessités de la politique coloniale.

Oui, comme les fonctionnaires politiques, comme les fonctionnaires techniques, les officiers coloniaux devraient avoir été préparés pour le service des colonies.

Or ce service, nous ne pouvons admettre qu'il reste longtemps ce que nous l'avons vu depuis quelques années. Nous avons coup sur coup fait l'expédition de Tunisie, l'expédition du Tonkin et les campagnes du Soudan. Mais il faudra bien qu'un jour, prochain, nous l'espérons, on déclare l'ère de la conquête enfin close. Si alors on parle d'expansion coloniale, cela ne pourra plus signifier qu'expansion pacifique. Ce jour-là, la politique coloniale s'entendra non pas de l'annexion indéfinie de nouveaux territoires, mais de la science de gouverner et d'administrer les colonies. Et, sur notre domaine colonial enfin borné et pacifié, l'armée coloniale aura un rôle politique plus encore que militaire.

Dans cette situation, dont nous ne sommes pas aussi éloignés qu'on pourrait le croire, l'armée coloniale s'occupe moins de guerre que de police. La police se fait la main dans la main avec les pouvoirs civils. L'officier de l'armée coloniale (1) est donc sans cesse mêlé aux choses de la politique et de l'administration. Il voit, il fréquente, il apprend à connaître et parfois à apprécier les fonctionnaires indigènes et, en tout cas, à les considérer comme autre chose que des fantoches grotesques. Il est le collaborateur

(1) Si, au lieu d'une simple esquisse du rôle de l'officier colonial, nous avions à faire une étude sur l'armée coloniale, nous devrions insister sur certains points d'un grand intérêt : la composition, forcément différente, des contingens qui servent dans les différentes colonies, cette composition étant déterminée, non seulement par le climat, mais encore par l'importance de la colonie, par le nombre et le caractère des habitans et leur degré de civilisation ; — la nécessité d'avoir dans presque chaque colonie des troupes blanches en même temps que des troupes indigènes ; — l'utilité, quelque inconvénient que cela puisse entraîner, de constituer, si on le peut, chaque régiment indigène avec des hommes appartenant à des races différentes et parfois même hostiles ; — l'intérêt qu'il y a, au double point de vue de la santé et de la discipline, à relever, après un certain temps, les unités de troupes blanches, etc.

quotidien de l'administrateur; il lui donne, il lui demande des avis; il lui fait part de ses renseignemens; il combine avec lui les mesures à prendre; là, où il n'y a pas d'administrateur, c'est lui qui le supplée; et bien plus, dans les provinces frontières, dans les districts nouvellement conquis, parmi les populations moins civilisées ou plus turbulentes, c'est lui qui, durant des années entières, prend en main toute l'administration et prépare peu à peu le terrain aux autorités civiles. Enfin, il se peut même qu'intéressé par ce côté de sa tâche, il entre, pour une période plus ou moins longue, dans les cadres politiques, sans d'ailleurs, pour cela, rompre ses attaches avec l'autorité militaire (1).

Le jour où nous aurions une armée coloniale commandée par de pareils officiers, on pourrait sans crainte la faire dépendre du ministère des Colonies : ce n'est pas celle-là qui créerait des « affaires ».

Jusque-là, il est indispensable qu'on attende.

IV. — L'ADMINISTRATION CENTRALE DES COLONIES.

L'organisation intérieure du ministère varie nécessairement avec la liberté qu'on a laissée aux colonies. Avec des colonies déjà anciennes, aux frontières arrêtées, à l'administration assise, si l'on a su, en outre, leur assurer de bonnes lois et de bons fonctionnaires, le ministère n'a plus qu'un devoir de contrôle bien facile. Nos colonies, en général, n'en sont pas là : elles sont sorties de lisières; elles ne marchent pas encore toutes seules et le ministère ne peut se dispenser de veiller sur elles. Ce n'est pas toutefois une raison pour multiplier outre mesure les surveillans et constituer un ministère abondant en directeurs et en chefs de division.

Le sous-secrétariat des Colonies, ce n'est un secret pour personne, n'était pas un modèle de bonne organisation. D'abord simple bureau du ministère de la marine, puis transformé en direction, élevé enfin à la dignité de sous-secrétariat, il avait grandi à l'aventure. D'année en année, on projetait de le remanier. Il est devenu un ministère avant que les remaniemens aient pu être effectués.

(1) Cette esquisse sommaire est empruntée à l'expérience de l'armée anglaise des Indes. Les résultats obtenus par les Anglais après beaucoup de tâtonnemens et d'erreurs, permettent de recommander leur méthode. Voir sur ce sujet : *The Army book for the empire*, by L[t] General W. H. Goodenough et L[t] Colonel J. C. Dalton; un vol. in-8°, 1893, H. M. *'Stationery office*, 1893; *India army regulation*, vol. I, partie 1, clauses 275 et suivantes; l'article sur l'*Indian army*, dans l'*Encyclopedia Britannica*, 9e édit., vol. II, p. 589 à 593; et un article sur l'*Indian staff corps*, paru dans le *United service magazine*, octobre 1892.

Ce qu'on pouvait reprocher au sous-secrétariat, c'est que tout y aboutissait aux mains de deux ou trois personnes, sans compter le ministre, et que le détail de notre empire colonial, les choses d'Asie et les choses d'Afrique, la politique et le commerce, le système pénitentiaire et le régime douanier, ces deux ou trois personnes devaient tout savoir, tout comprendre, tout diriger. Par bonheur, les fonctionnaires dont il s'agit étaient d'une intelligence souple et d'un tempérament laborieux : les choses avec eux allaient donc tant bien que mal. Mais on ne peut indéfiniment remplacer la méthode dans l'administration par le zèle chez les agens. Et le moment est venu d'asseoir le ministère des Colonies sur des bases rationnelles.

Sous le régime parlementaire, la décision appartient au ministre; par le jeu rationnel de ce régime, ce ministre n'est ordinairement pas un spécialiste des choses de son ministère. Il a été choisi pour son bon sens et son ouverture d'esprit; il a une conception générale des affaires, mais il ne sait pas, il ne peut pas savoir (peut-être même vaut-il mieux qu'il ne sache pas) le détail de chacune d'elles. Quels services ce ministre des Colonies attend-il donc de ses bureaux? Il attend qu'ils fassent son éducation professionnelle et aussi qu'ils lui composent et lui commentent le dossier de chaque affaire, qu'ils lui indiquent les précédens et les conséquences de chaque mesure. Son temps est précieux; le commerce, pour le profit duquel, en somme, on possède les colonies, attend impatiemment les solutions : il faut que les fonctionnaires du ministère soient en état de pouvoir, neuf fois sur dix, lui donner séance tenante le renseignement demandé. Ce doivent être des dictionnaires vivans qui lui épargnent la lenteur des recherches. « De quand date cette entreprise? » Et la date aussitôt est fournie. « Quelle loi permet d'accueillir cette demande? » Et la loi est aussitôt indiquée.

Il va de soi, que si l'on exige des fonctionnaires cette connaissance impeccable des choses et dans les principes et dans les détails, ces fonctionnaires doivent forcément être spécialisés. La spécialisation sans doute a ses inconvéniens : elle rétrécit l'esprit. Mais, dans un ministère comme celui des colonies, chaque spécialité est encore assez vaste pour permettre aux principaux fonctionnaires les vues d'ensemble. De plus, la spécialisation devrait ici être comprise de telle façon qu'elle ne fût pas un obstacle à l'intelligence des intérêts généraux.

C'est qu'en effet dans le gouvernement des colonies, il est presque impossible de séparer la politique des affaires. Vous négociez, par exemple, un traité de commerce entre la Chine et le Ton-

kin : des questions, en apparence très nettement commerciales, telles que la création de consulats, l'établissement des nationaux respectifs, le commerce de l'opium ou celui du sel, sont, au fond, des questions politiques. Vous négociez, sur la côte occidentale d'Afrique, un traité de délimitation; cette question, qui paraît purement politique, se compliquera, n'en doutez pas, d'une question commerciale : l'interdiction de droits différentiels dans les colonies contiguës. La Côte d'Ivoire en sait quelque chose, et aussi les commerçans qui s'y sont ruinés.

La spécialisation des fonctionnaires au ministère des Colonies doit donc, si l'on peut ainsi parler, être une spécialisation d'ordre géographique. Elle n'a que des avantages : il importe fort peu que celui qui dirige les affaires d'Asie soit ou non instruit, dans le détail, des affaires d'Afrique : les deux genres d'affaires sont indépendans. Mais il est indispensable que les affaires d'un même groupe de colonies soient toutes centralisées dans les mêmes mains, parce qu'affaires politiques, affaires commerciales, affaires indigènes, s'enchevêtrent les unes dans les autres et qu'à les traiter isolément on s'expose aux pires erreurs.

Il y a, au contraire, des services qui, reliés, d'ailleurs, à chaque division géographique, pourraient embrasser toute l'étendue de notre empire colonial : le service de l'inspection et de la comptabilité, le service de la Justice, le service des douanes, (sauf l'établissement des tarifs douaniers), le service de l'instruction publique, le service des travaux publics, le service du « recrutement des fonctionnaires coloniaux », et aussi le service des renseignemens et informations.

Ces deux derniers services n'existent pas jusqu'ici et seraient à créer. Nous avons déjà parlé du premier; il reste à parler du second.

Le service des renseignemens ne serait pas une chose absolument nouvelle. M. Delcassé en avait posé les bases; le temps ne lui a pas permis de le consolider et de l'étendre. Au premier ministre des Colonies revient la tâche de le fonder définitivement.

Trois catégories de personnes (sans parler des candidats-fonctionnaires) en peuvent retirer une grande utilité : les commerçans, les émigrans, les hommes d'État.

Nous ne croyons pas qu'il faille attendre le développement du commerce des renseignemens que lui fournira le gouvernement sur ce qui se produit et se consomme aux colonies. Il convient assurément de ne dédaigner ni les musées commerciaux, ni les expositions de produits coloniaux, ni les envois d'échantillons

aux chambres de commerce intéressées. Tout cela est incontestablement utile. Mais le commerce sait lui-même, par les missions, par les agens d'une exceptionnelle compétence qu'il envoie sur les lieux de production et de consommation, se procurer ces sortes de renseignemens, et ce sont d'autres renseignemens qu'il attend de l'administration et du gouvernement. Ce qu'il lui faut, ce sont ou bien des renseignemens d'ordre très général qui fournissent une base à ses propres enquêtes, ou bien des renseignemens tout à fait spéciaux que, presque seul le gouvernement peut obtenir avec rapidité. Tel port a été déclaré en quarantaine. Tel tarif douanier vient d'être ou va être mis en vigueur. Telle loi est promulguée dans telle colonie. Telle assemblée locale a voté telle taxe applicable à partir de telle date. Tel produit est menacé par telle proposition de tel conseil général. Voilà de ces circonstances d'une réelle importance, dont les particuliers sont rarement informés en temps opportun, que le ministère des Colonies connaît tout de suite, et que tout de suite il doit faire connaître au commerce. C'est de cette façon surtout qu'il peut lui être utile.

Les émigrans réclament de l'administration un concours d'un autre genre. A ceux-là, au contraire, il faut mettre les points sur les *i*. Ils ont tout à apprendre; on ne leur en dira jamais assez. Et ces émigrans ne sont plus maintenant une quantité négligeable. Autrefois, le chiffre de l'émigration française s'élevait par an à 5 ou 6000 personnes; aujourd'hui, à en croire du moins la statistique des pays où nos émigrans débarquent, elle monte bien à 30 ou 40000. Je ne dis pas qu'en leur ouvrant un bureau d'informations, on en détournerait une proportion sérieuse vers nos colonies. Je ne dis même pas que cela serait actuellement souhaitable : le temps n'est pas encore venu de la grande émigration vers les colonies françaises. Mais j'estime que ceux qui veulent y émigrer doivent pouvoir se renseigner pleinement au ministère des colonies, au lieu, comme ils font aujourd'hui, de s'adresser à des sociétés privées.

A la tête de ce bureau d'émigration, il conviendrait de mettre un ancien fonctionnaire des colonies, qui aurait beaucoup voyagé, et vu et observé. Il ferait, — comme le font, à Londres, l'*Emigrant's Information office*, et à Paris, l'*Union Coloniale Française*, — rédiger pour chaque colonie le *Guide pratique de l'Émigrant*, dans lequel on mettrait, sous la forme la plus claire, les renseignemens indispensables à de pauvres gens en quête d'une nouvelle patrie : comment on y va, comment on y vit, comment on y travaille, les objets à emporter, les soins à prendre, etc., et, pour certaines

colonies, le danger d'y aller sans capitaux et la difficulté d'y réussir. Il pourrait même davantage : se faire présenter ces émigrans, les interroger sur leurs projets et leurs ressources, et parfois prendre sur lui de leur donner des conseils et, même, suivant leurs réponses, de leur faire modifier leurs plans.

Ce bureau de l'émigration aurait bientôt une autre utilité. Le fonctionnaire qui le dirigerait se lasserait de répondre toujours à ces infortunés qu'il n'y a pas de place pour eux dans des colonies conquises par leurs fils et subventionnées avec leur argent. Il se mettrait à étudier, de ce point de vue, l'utilisation de notre domaine colonial. Lancé sur cette piste, il ne tarderait pas à découvrir de vastes espaces, qu'il ferait peu à peu attribuer à la colonisation libre. Pour commencer, il chasserait les forçats de la Nouvelle-Calédonie, et peuplerait d'honnêtes citoyens français, qui y feraient souche, la seule jusqu'ici de nos colonies où l'Européen puisse travailler et fonder une famille.

Après les commerçans, après les émigrans, une troisième classe de personnes recourrait encore au bureau d'informations : ce sont les hommes d'État et les hommes d'étude.

Ceux qui s'occupent des colonies et prétendent se faire une opinion raisonnée sur leur situation, savent l'embarras qu'on éprouve à obtenir des documens dignes de foi. C'est même un curieux phénomène que, sous un gouvernement d'opinion, il soit si difficile de se renseigner sur des colonies au sujet desquelles l'opinion précisément se montre si soupçonneuse. Les *Journaux officiels* et les *Bulletins* des colonies publient bien les textes législatifs et quelques menues statistiques; mais les renseignemens de quelque étendue, les renseignemens politiques, financiers, commerciaux, où les trouver? Dans les annuaires? C'est insuffisant. Il appartient à l'administration centrale des colonies de faire la lumière. Elle avait jadis beaucoup promis : cartes, croquis, statistiques, rapports commerciaux; elle n'a presque rien donné. Ses statistiques sont ce que l'on peut imaginer de plus décevant : elles paraissent tardivement, ne sont pas exactement comparables d'année à année et renferment passablement de chiffres suspects. Quant aux renseignemens commerciaux dont on avait, sous l'administration de M. Étienne, inauguré la publication dans le *Journal officiel*, c'était quelque chose assurément; mais ce quelque chose, — que d'ailleurs on a depuis lors supprimé, — ne fournissait que des informations éparses et fragmentaires. Ce qu'il nous faut, ce sont des publications régulières, rédigées sur un plan uniforme, comme en ont les Hollandais et les Anglais.

Les Hollandais publient chaque année, distribuent aux États-Généraux et mettent en vente un document d'ensemble sur la situation de leurs Indes Orientales (1). Quant à l'Angleterre, elle semble s'ingénier à faciliter l'étude de ses colonies. Chaque colonie publie chez elle, à ses frais, et sous sa responsabilité, un *Blue-Book* annuel, de cent à deux cents pages, et d'un prix modéré. Ces *Blue-Books*, naturellement, sont envoyés au ministère des Colonies, et ce ministère, à son tour, les résume dans leurs grandes lignes et les publie en fascicules de dix à vingt pages, qui sont distribués au Parlement et vendus au public pour quelques sous (2). A ces publications régulières, dont la collection, au bout de quelques années, finit par former le plus précieux des répertoires, viennent s'en ajouter d'autres : *Colonial office, India office Lists*, *Blue-Books* spéciaux à tel sujet déterminé, sans parler de la masse de documens de toutes sortes que distribuent si largement les agens généraux. Et il est vrai que ce sont là des documens officiels et que ces sortes de documens pourraient celer ou dissimuler bien des choses; mais, quand une fois une administration a pris l'habitude de rendre ses comptes, elle s'aperçoit que c'est une grande force que de les rendre fidèlement.

Nous saurions gré au ministre des Colonies de la République d'être en cette matière seulement aussi libéral que ces deux monarchies : l'Angleterre et la Hollande.

V. — LES AUXILIAIRES DU MINISTRE DES COLONIES : LES AGENS GÉNÉRAUX ; LE CONSEIL DES COLONIES.

L'administration centrale une fois constituée, la question des rattachemens résolue, le recrutement du personnel colonial assuré, il semble que l'organisation du ministère serait achevée et que le ministre n'aurait plus qu'à expédier les affaires courantes. A notre avis cependant, son œuvre serait encore incomplète : il devrait, pendant qu'il serait en travail de gestation, instituer, à côté de son ministère, deux services, qui seraient ses auxiliaires à lui et lui donneraient plus de liberté et d'autorité morale : nous

(1) *Verslag betreffende Nederslandsch (Oost-) Indie van 1892*, un vol. in-folio de 269 pages, suivies d'annexes formant un millier de pages de même format.

(2) Prenons pour exemple le fascicule du *Zoulouland* pour 1892. Il contient : 1° un Résumé général des recettes et des dépenses; 2° des relevés : des dépenses militaires, des travaux publics, de la législation, des remaniemens de circonscriptions territoriales, des subventions, du mouvement de la population, de la statistique criminelle, de l'exploitation et du rendement des mines, de l'agriculture; un tableau de la santé publique; une conclusion sur l'ensemble.

Le tout en 6 pages, pour un demi-penny. La feuille de garde indique les brochures consacrées aux autres colonies et les libraires qui les vendent.

voulons dire : des agens généraux et un conseil des colonies.

Les agens généraux n'existent pas en France ; mais depuis longtemps déjà, sous des formes variables, ils existent en Angleterre. Ils y rendent de signalés services, qu'eux seuls peuvent rendre, et, pour un certain ordre d'affaires, soulagent à ce point le ministère, que le *Colonial office*, malgré l'immensité de l'empire britannique, n'est guère plus riche en fonctionnaires que le Pavillon de Flore.

Les agens des colonies (1) sont de deux sortes : les *Crown Agents*, agens des colonies de la Couronne, c'est-à-dire des colonies qui sont plus directement placées sous la direction du ministère (telles sont les Antilles, Hong-Kong, etc.) et les agens généraux des colonies qui possèdent un gouvernement responsable : par exemple, les colonies australiennes, le Cap, etc.

Les agens des colonies de la Couronne sont des fonctionnaires. Ils ont leur office dans *Downing-street*, au siège même du ministère. Ils sont chargés de négocier les emprunts coloniaux et de conclure certains contrats d'ordre commercial. En dehors de cela, ils n'ont aucun rôle politique : les affaires politiques se traitent, en dehors et au-dessus d'eux, directement entre le gouverneur de la colonie et le ministre.

Les agens généraux ont un caractère plus relevé. Tout d'abord, ils jouent le rôle d'agens diplomatiques, qui auraient été accrédités par la colonie près du Royaume-Uni. En cette qualité, ils traitent les principales affaires de la colonie (défense, relations extérieures, expansion) avec les divers départemens (Guerre, Trésor, Affaires étrangères, Postes et Télégraphes, etc.), mais toujours par l'intermédiaire du ministre des Colonies.

Ils sont ensuite les représentans directs et officiels de la colonie auprès du public ; ils sont chargés d'en faire connaître les ressources de toutes sortes, de développer les relations commerciales avec la métropole ; de préparer la colonisation des districts inhabités et, dans ce dessein, de réglementer et de favoriser l'émigration.

Ils sont encore les agens d'affaires de la colonie ; agens financiers et agens commerciaux. Agens financiers, ils renseignent régulièrement et rapidement le gouvernement local sur l'état du marché ; ils négocient les emprunts à émettre ; ils s'entendent avec

(1) Voir sur les *Crown agents for Colonies*, le document parlementaire C-3075, 1881 ; sur les agens généraux, les lois de chaque colonie, dont voici deux spécimens : 49 Victoria, n° 19, *An Act to provide for the office of an Agent General for Tasmania* (5 décembre 1885) ; — 54 Victoria, n° MLXI, *an act to consolidate the Laws relating to the Agent General for Victoria* (10 juillet 1890).

la succursale de la banque coloniale pour le paiement des coupons. Agens commerciaux, ils font, sous leur responsabilité et par le procédé qui leur paraît le plus avantageux, tous les achats de matériel, d'équipement, etc., et passent tous les contrats (chemins de fer, services de bateaux, télégraphes, etc.).

Pour satisfaire à ces devoirs multiples, ils sont assistés de personnes techniques : ingénieurs, financiers de profession et agens d'émigration répartis sur les points convenables du royaume.

Quant à eux, ils ne sont point des spécialistes : ils possèdent la connaissance des besoins généraux de la colonie ; ils sont au courant de ses aspirations ; ils en représentent l'esprit et la politique. Ils ne sont point davantage des fonctionnaires : ils sont des hommes publics et tombent ordinairement avec le gouvernement qui les a choisis.

Ils sont nommés, en général, pour trois ans, mais peuvent être prorogés pour trois nouvelles années ; ils reçoivent un traitement (qui varie d'ailleurs avec chaque colonie) de 2 500 livres sterling environ, et fournissent une caution de 10 000 livres.

Ce bref exposé du rôle des agens généraux permet d'apercevoir de quelle utilité ils pourraient être chez nous. Assurément, dans la situation politique et financière de nos colonies, on ne doit pas songer à créer des agens généraux avec tous les pouvoirs et toute l'indépendance d'allures des agens généraux anglais. Mais on peut s'inspirer d'une institution sans la copier servilement.

Pour ne prendre qu'un seul côté de la question, le ministère des Colonies fait en France, pour toutes les colonies, les contrats que fait en Angleterre, pour chaque colonie, l'agent responsable. C'est lui qui, pour elles toutes, achète le matériel, négocie les affaires financières, etc. Ne serait-il pas soulagé dans cette partie si délicate de ses fonctions, si chaque colonie entretenait à Paris, pour défendre spécialement ses intérêts, un agent investi de sa confiance et instruit de ses besoins? Ce n'est pas tout. Bien des questions qui languissent seraient alors vite tranchées. Des problèmes, en apparence insolubles, recevraient promptement une solution. Le ministre aurait sous la main un homme capable de répondre à ses objections et de dissiper ses appréhensions. Les récriminations habituelles entre la métropole et les colonies seraient évitées. Et si, par hasard, un contrat se trouvait être désavantageux, la colonie trouverait devant elle pour l'indemniser un homme responsable et sa caution.

Pour peu qu'on y veuille réfléchir d'un esprit affranchi, on admettra que cette création nous rendrait d'appréciables services.

Le second auxiliaire, mais non le moins utile, du ministre serait un Conseil des colonies.

Pourquoi un Conseil des colonies, quand déjà ces colonies sont reliées au gouvernement métropolitain par leurs gouverneurs, quand certaines d'entre elles sont représentées au parlement et possèdent des assemblées locales, quand enfin nous demandons pour chacune un agent général? Parce que gouverneurs, sénateurs et députés, assemblées locales, agens généraux ne suffisent pas à éclairer le gouvernement. Le gouverneur fait l'apologie de son administration; les sénateurs et députés ne représentent qu'une fraction de la population; les assemblées locales et les agens généraux peuvent défendre des intérêts opposés à ceux de la métropole.

Au surplus, je me hâte de dire que, dans ma pensée, ce Conseil des colonies, au début, se réduirait à peu de chose. Nos colonies ne sont pas suffisamment homogènes pour être toutes représentées dans un même conseil. Il y a entre elles beaucoup plus de différences assurément qu'il n'y en a entre l'Angleterre et la France, entre l'Allemagne et l'Italie. Les Antilles et la Réunion sont des départemens français; les colonies de l'Afrique occidentale, sauf peut-être le Sénégal, ne sont guère que des comptoirs; la Guyane et la Nouvelle-Calédonie sont surtout des établissemens pénitentiaires. L'Algérie dépend de l'Intérieur, la Tunisie et Madagascar des Affaires étrangères. Je ne vois que l'Indo-Chine qui forme un tout homogène, qui relève en entier du même ministère et qui puisse motiver et réclamer la création d'un Conseil près du ministre des Colonies. En sorte que tout d'abord le Conseil des colonies se réduirait à un Conseil de l'Indo-Chine française.

Ce Conseil est à peu près indispensable. L'Indo-Chine française renferme une population nombreuse, pleine d'activité et d'industrie; elle avoisine des pays riches et dont nous devons tenter la conquête économique; elle possède des ressources agricoles et minières immenses; elle dispose de voies commerciales de premier ordre; elle a attiré des colons riches et entreprenans. Elle espère beaucoup de l'avenir; elle attend impatiemment des voies ferrées, des ports, des banques; elle prétend recourir prochainement au crédit public; elle va, avant peu, soulever un certain nombre de questions capitales. Ces questions, un ministre ne peut les résoudre sans le concours d'hommes compétens; dès qu'elles se poseront, il nommera, pour sa décharge, une commission; qu'il crée tout de suite le Conseil de l'Indo-Chine; ce sera une commission compétente, qui travaillera, celle-là, et qui aboutira.

Au risque de prêter au ridicule, je citerai encore en cette matière l'exemple des étrangers. Il existe un Conseil des Indes-Néerlandaises à Java, un Conseil des Indes-Anglaises à Calcutta, et un autre à Londres, près du ministre des Indes.

Le Conseil des Indes à Londres se compose de quinze membres à la nomination du ministre; douze d'entre eux, au moins, sont nommés pour dix ans, au bout desquels ils peuvent, pour des raisons soumises au parlement, être prorogés pour cinq années encore. Les trois autres membres peuvent être nommés à vie. La majorité de ces membres doit avoir servi ou résidé dans l'Inde pendant au moins dix ans et ne l'avoir pas quittée depuis plus de dix ans. Tous y ont occupé des fonctions considérables. « Si vous consultez la liste des membres du Conseil actuel, dit sir John Strachey (1), vous verrez que cinq ont été gouverneurs de provinces ou membres du Conseil du vice-roi; quatre ont appartenu à l'armée, deux aux travaux publics; un est banquier, trois sont d'anciens diplomates, fonctionnaires ou négocians. »

Ce conseil n'a qu'un rôle purement consultatif. Même les questions qui passionnent l'opinion et se discutent dans la presse, ne peuvent venir en discussion devant lui, si le ministre ne l'en a pas saisi. Et même quand il est appelé à donner son avis au ministre, sauf dans les questions de finances, il ne le lie pas par cet avis : le ministre peut toujours s'affranchir de sa tutelle. En fait, il ne le veut pas souvent, et l'on cite les cas où il l'a voulu.

Voilà ce qu'est le Conseil des Indes. On objectera peut-être au ministre des Colonies, s'il songe à créer un Conseil indo-chinois, qu'il ne trouvera pas le personnel désirable pour le composer. Je me permets de lui faire observer que les plus hautes institutions ont eu les commencemens les plus humbles, et qu'à l'École polytechnique, par exemple, dont les examens sont aujourd'hui de si redoutables épreuves, on entrait, dans les premiers temps, sans savoir l'analytique, comme Monge, ou seulement en promettant de l'apprendre, comme Arago.

Voilà, en peu de mots, comment nous concevons l'organisation du ministère des Colonies. Elle repose sur quelques principes essentiels :

Assurer aux colonies un personnel de choix;

(1) *India*, un vol. in-8°, Kegan Paul, Londres 1888, pages 48 à 51. Consulter aussi sur les attributions respectives du ministre des Indes, du ministre assisté de son Conseil, et enfin du Conseil de l'Inde, un document administratif confidentiel, émané de l'*India office* et daté de 1887.

Entourer le ministre de renseignemens sûrs;
Permettre l'expédition rapide des affaires;
Décharger le ministère de besognes qui ne lui conviennent pas.

Les moyens que nous suggérons ne sont pas sortis de notre cerveau. Ils sont empruntés à l'expérience de peuples à qui la colonisation a valu les plus éclatans succès, et accommodés à nos institutions et à nos besoins. Les gens à imagination auraient peut-être préféré quelque beau système logique; les patriotes à outrance auraient peut-être souhaité autre chose qu'une imitation de l'étranger. Aux esprits réfléchis, il semblera d'une plus sage méthode scientifique de consulter les résultats de l'expérience, et d'un patriotisme plus haut de profiter des leçons mêmes de nos rivaux.

Ces leçons, d'ailleurs, prêtent à des interprétations diverses. Notre interprétation peut être discutée; mais les réformes, des réformes profondes, ne peuvent pas être ajournées. Le pays, depuis vingt ans, s'impose de grands sacrifices pour la politique coloniale. Il attend avec une patience admirable l'heure de la moisson. Si cette moisson devait avorter ou être indéfiniment retardée, ses désillusions seraient terribles dans leurs conséquences. Il n'aurait plus foi dans ces Frances nouvelles, fondées avec l'espoir de rajeunir et de perpétuer la nation. Le domaine colonial, si chèrement acquis, le laisserait indifférent : il ne tenterait plus rien pour l'étendre, pour le féconder, peut-être même pour le garder.

Mais que demain, au contraire, le ministre décide d'entreprendre les réformes nécessaires; qu'il les aborde avec le désir perspicace du bien et les applique avec un ferme vouloir, les colonies prospèrent, l'idée coloniale triomphe, et l'avenir est réservé.

JOSEPH CHAILLEY-BERT.

REVUE LITTÉRAIRE

UNE ÉDITION NOUVELLE DE *L'INTRODUCTION A LA VIE DÉVOTE*

Pieusement les religieuses de la Visitation du premier monastère d'Annecy ont entrepris de publier les œuvres du fondateur de leur ordre d'après les manuscrits et les éditions originales. On ne manquera pas de les en féliciter, pour peu qu'on sache dans quel état sont un grand nombre encore de nos textes littéraires et le dédain que nous semblons faire des richesses que nous ont léguées nos écrivains. Les trois volumes déjà parus contiennent le texte presque entièrement nouveau des *Controverses*, l'*Étendard de la Croix* et enfin l'*Introduction à la vie dévote*, dont on a eu l'excellente idée de nous donner les deux textes : celui de l'édition définitive publiée à Paris en 1619 par les soins de saint François, et celui de l'édition originale parue à Lyon en 1608 et datée de 1609. Nous souhaitons pour notre part que le travail de publication si bien commencé s'achève de même, et non seulement qu'il « jette quelque ombre sur les éditions antérieures », comme s'en excuse la charité des filles de saint François, mais qu'il les annule tout à fait. — Peut-être alors quelque historien des lettres sera-t-il tenté d'étudier la vie et l'œuvre de François de Sales; le sujet lui appartiendra par droit de premier occupant. C'est un chapitre qui manque, avec plusieurs autres, à notre histoire littéraire. Aux environs de 1610 ce n'est pas à la cour de France que s'écrivait la meilleure prose française. La Savoie, qui est la patrie de Vaugelas, voyait dans le même temps, unis par les liens de l'amitié, le père du grammairien, le président Favre, François de Sales et Honoré d'Urfé, et leur admirateur à tous les deux, le bon Camus, évêque de Belley, qui allait, mêlant dans d'étranges

(1) *Œuvres de saint François de Sales*, édition complète, d'après les autographes et les éditions originales, publiée par les soins des Religieuses de la Visitation du premier monastère d'Annecy. Tomes I, II, III, 3 vol. in-8°, chez Lecoffre.

petits livres le romanesque de l'un au mysticisme de l'autre, en donner l'innocente et parfois bouffonne parodie. Avec d'Urfé commence l'étude des problèmes de l'amour et des mouvemens du cœur ; c'est la veine qu'on retrouvera dans toute la littérature profane du siècle et qui aboutira à la tragédie de Racine. Avec saint François, la matière théologique entre dans la littérature ; c'est la veine qui se continuera par les écrits des jansénistes, pour aboutir aux traités de Bossuet et aux lettres spirituelles de Fénelon. La littérature classique en deux de ses principales manifestations s'annonce et se prépare dans ce coin de Savoie.

C'est par l'*Introduction à la vie dévote* que saint François nous appartient. Non certes que le *Traité de l'amour de Dieu* soit une œuvre moindre. Il est au contraire d'une plus grande importance pour l'étude de la doctrine du saint. Mais c'est justement parce qu'il a plus de valeur comme traité spécial qu'il en a moins comme œuvre littéraire, l'objet de la littérature étant de dégager de chaque science particulière ce qu'elle contient d'élémens généraux et humains. C'est un traité de dévotion transcendante ; et en France on ne s'adresse qu'à peu de gens, quand on traite du « ruminement mystique » et de « l'écoulement ou liquéfaction de l'âme en Dieu ». L'*Introduction à la vie dévote* est un livre de vulgarisation ; c'en est le caractère, celui qu'aussi bien les circonstances où il est né lui imposaient.

On était au lendemain des guerres de religion : partout se faisait sentir un besoin d'apaisement. Les âmes avaient soif de se ressaisir et de se recueillir afin de travailler hors du bruit des disputes à l'œuvre intime et silencieuse de leur salut. Le siècle qui venait de s'achever avait été témoin d'un grand déchirement dans la chrétienté. Encore s'il ne se fût agi que d'une querelle de moines et si l'affaire fût restée entre croyans ! Mais l'esprit de l'antiquité, que depuis tant de siècles on croyait mort s'était mis à revivre, et on avait assisté à une formidable poussée de paganisme. On avait beaucoup à expier. On le comprenait. Il se faisait dans l'Église catholique de France un grand mouvement de réformation et d'épuration. Des ordres nouveaux se fondaient. Les cloîtres s'emplissaient d'hommes, de femmes, de toute une élite ambitieuse de sainteté. On ne se contentait pas d'une dévotion médiocre, et on n'était pas d'humeur à s'arrêter à mi-côte dans la montée vers la perfection. Les méthodes les plus difficiles plaisaient davantage. Les vies de sainte Brigitte et de sainte Catherine de Sienne, celles de sainte Thérèse et de Jean de la Croix servaient de modèles. Cela même était le danger. Une idée tendait à se répandre, c'est qu'à moins d'être exquise et très raffinée la piété ne vaut pas qu'on la recherche, et c'est qu'à moins de rompre violemment avec le monde, on n'a pas d'espoir d'être sauvé. « On reléguait dans les cloîtres la vie intérieure et spirituelle et on la croyait trop sauvage pour paraître dans la cour et dans le grand monde. » Ce sont les propres expressions de Bossuet

dans son *Panégyrique de saint François de Sales*. Il fallait réagir contre cette « créance pernicieuse » et, sous peine de laisser ou se décourager les simples ou se dérober les tièdes, il fallait rappeler que la dévotion n'est pas réservée à quelques-uns, mais qu'elle est accessible à tous et que les exercices en sont compatibles avec toutes les obligations de la vie mondaine. — D'autre part le christianisme de l'Église réformée, suivant les principes de l'*Institution chrétienne*, était d'une terrible austérité. Ne pouvait-on tirer parti contre Calvin de l'âpreté de sa doctrine? Et n'était-ce pas le bon moyen pour détourner les gens d'aller à lui que de les attirer par l'image d'une piété plus aimable? On allait « dépeignant les personnes dévotes avec un visage fâcheux, triste et chagrin et publiant que la dévotion donne des humeurs mélancoliques et insupportables (1) ». Il y avait lieu de montrer que la dévotion n'est pas un monstre à effrayer les gens. Il fallait présenter une apologie de la religion, prise par un certain biais en conformité avec les besoins du moment; comme plus tard, après l'œuvre des philosophes du XVIIIe siècle, il sera nécessaire de montrer que le christianisme n'est pas l'ennemi des progrès de l'esprit humain, et il faudra le réconcilier avec l'art et la littérature. — Tirer la dévotion de l'atmosphère des couvens et l'amener à l'air libre, au portrait d'une piété morose en opposer un qui fût plus souriant, telle était l'œuvre à faire. C'était une œuvre sociale et presque une œuvre de gouvernement. Henri IV la souhaitait, et la tradition veut qu'il en ait lui-même tracé le dessin. Mais nul n'était plus capable de la mener à bonne fin que l'évêque de Genève.

Il avait le prestige que lui donnait sa réputation d'être un grand convertisseur. De fait il avait ramené à la foi catholique tout le pays qui avoisine Genève. Sa mission du Chablais avait eu des airs de conquête, rapide et brillante. Il avait l'autorité que donne une doctrine très sûre; homme de tradition il n'aspirait qu'à répandre le plus pur enseignement de l'Église; homme de bon sens et de mesure, on n'avait à craindre de lui ni excès ni nouveautés. Avec cela, politique habile, plein de ressources et d'une souplesse éprouvée : c'était lui qu'on avait choisi pour faire une tentative auprès de Théodore de Bèze; il avait échoué, mais sans déshonneur. Ancien élève des jésuites, il avait appris chez eux les façons insinuantes. Ou plutôt il avait un don naturel de persuasion qui lui venait de douceur et bonté naturelles. Ce gentilhomme « aux yeux colombins et au regard amoureux » était de complexion tendre, et, comme il disait, le plus affectif du monde. Il aimait les âmes. Et dans la religion comme ailleurs, c'est l'amour qui nous fait trouver le chemin des cœurs. Il exerçait une grande action sur les femmes, ayant dans son esprit quelque chose de féminin. Et en religion plus qu'ailleurs, on n'a rien si on n'a pas pour soi les femmes.

(1) *Introduction à la vie dévote*, p. 17 de la nouvelle édition.

Il était très fin, très clairvoyant : il savait l'âme humaine et il savait le monde. Il savait écrire. Il avait étudié les lettres profanes. Il avait passé par l'Italie, qui était alors la maîtresse de toutes les élégances. Il était plein de l'antiquité. C'est plus qu'il n'en faut pour expliquer que ce livre, venu à son heure, ait eu un si prodigieux succès. « Nous l'avons tous entre les mains », disait plus tard Bourdaloue. Ç'avait été vraiment le manuel et le bréviaire de la dévotion.

Ce qui frappe d'abord quand on ouvre l'*Introduction à la vie dévote*, c'est la qualité de la langue. François de Sales parle la plus pure langue française et la plus moderne. A peine est-ce si on y relève quelques mots qui ne sont plus en usage et quelques tournures qui datent. Encore ces tournures semblent-elles être anciennes plutôt qu'être vieillies. Ce jeune langage a conservé sa jeunesse avec sa fraîcheur. M[lle] de Gournay, à quelques années de là, rééditant les *Essais* de Montaigne était obligée d'en rajeunir quelques expressions. On peut aujourd'hui réimprimer l'*Introduction* sans y faire aucun changement et sans être forcé d'y ajouter des commentaires. Avec ce livre quelque chose est né, qui est la langue du XVII[e] siècle et aussi bien la nôtre. — C'est la langue la plus claire, la plus aisée, la plus coulante, et je dirais c'est le style le plus simple, si ce style n'était orné plus qu'aucun autre et continûment fleuri. Mais c'est dès les premières lignes de la préface qu'on nous fait respirer le bouquet de la bouquetière Glycéra. Et depuis ce ne sont que comparaisons, similitudes, métaphores, une variété, un luxe, une profusion d'images. Une étude de ce style est encore le meilleur moyen que nous ayons pour nous renseigner sur le caractère même, sur le tour d'esprit et sur la sensibilité de François de Sales.

Plusieurs parmi ces comparaisons se développent dans toute l'ampleur de leurs deux termes. C'est la grande comparaison épique venue de Virgile et que Lamartine reprendra. Véritablement saint François est de la famille de ces poètes : c'est plus qu'une analogie superficielle. Et encore il nous plaît de nous souvenir que l'idylle de *Jocelyn* s'est déroulée dans les mêmes sites sur lesquels sa vue se reposait habituellement. Quoi qu'il dise, l'expression chez François de Sales revêt un tour pittoresque, la pensée se présente en image. Il en est de singulièrement vives et saisissantes. Ces images sont empruntées pour la plupart à la nature. Le spectacle des saisons en fournit quelques-unes. Le vol des abeilles, leurs mœurs, leur miel en a fourni le plus grand nombre. L'imagination de François de Sales est attirée vers ce qui est ailé et vers ce qui est doux. Elle se plaît encore aux objets familiers, aux aspects de la vie domestique, à ce qui est intime et tout près de nous. Ce n'est pas une imagination puissante,

(1) *Introd.*, p. 231.

hardie et de large envergure : elle ne hante pas les sommets; elle séjourne à ras de terre, ne s'élevant qu'à peine et tout juste à la hauteur où fleurissent les fleurs de Dieu.

Gracieuses le plus souvent, les images chez François de Sales ne sont pas toujours d'un goût irréprochable. Il y a de l'afféterie déjà à tenir les bons livres pour « des lettres missives que les saints vous eussent envoyées du Ciel pour vous montrer le chemin (1). » Il y a de la mièvrerie dans ce conseil : « Avant votre souper il vous faut faire un petit souper, au moins une collation dévote et spirituelle (2). » Mais quelle étrange comparaison lui inspirent les sécheresses de cœur : « Ne pouvant présenter à notre cher Époux des confitures liquides, présentons-lui-en de sèches (3) ! » Et que dire de ceci : « Il y a des fruits comme le coing qui pour l'âpreté de leur suc ne sont guère agréables qu'en confiture... Ainsi les femmes doivent souhaiter que leurs maris soient confits au sucre de la dévotion, car l'homme sans dévotion est un animal sévère, âpre et rude (4) » ? Toutes ces gentillesses nous choquent plus qu'elles ne nous étonnent ; nous ne les connaissons que trop pour les avoir retrouvées dans la littérature spéciale des confréries et des Sacrés-Cœurs. — Il est surtout un répertoire de comparaisons où il nous fâche bien que François de Sales ait tant puisé : ce sont les livres de Pline l'Ancien. Qu'il acceptât les données fantaisistes de l'histoire naturelle de son temps, nous ne saurions lui en vouloir. Mais il semble qu'il ait collectionné les singularités les plus bizarres et les particularités les plus saugrenues pour en faire comme autant d'argumens en faveur de l'excellence de la dévotion. On est surpris d'entendre comme il se peut que la nécessité de la vertu soit prouvée par l'herbe *aproxis*, qui reçoit et conçoit le feu aussitôt qu'elle le voit; par le miel d'Héraclée, qui est vénéneux ; par la salamandre, qui éteint le feu dans lequel elle se couche, et par les perdrix de Paphlagonie, qui ont deux cœurs. Les curiosités de l'histoire naturelle jouent dans l'œuvre de François de Sales le même rôle que dans celle de Bernardin de Saint-Pierre la préoccupation des causes finales. On entre en défiance ; on est mis en garde contre un auteur qui, malgré tout, accepte avec trop de complaisance tant d'histoires extraordinaires. Comme il arrive, ce premier scrupule en amène d'autres. On se demande s'il n'y a pas dans tout cela bien de la mignardise et bien de la coquetterie, s'il convient de charger de tant d'ornemens la parole sacrée, s'il n'y a pas désaccord entre l'ordre des idées et l'expression, et si la morale évangélique ne réclame pas un style plus dépouillé, plus sévère, et plus grave.

Or, autant l'objection porte contre tous ceux qui, venus après

(1) *Introd.*, p. 107.
(2) *Introd.*, p. 90.
(3) *Introd.*, p. 329.
(4) *Introd.*, p. 38.

saint François, se sont fait de sa manière un procédé, autant elle est vaine quand il s'agit de l'auteur de l'*Introduction à la vie dévote*. Car chez lui il n'y a pas même l'apparence d'un procédé : il se laisse aller à sa pente naturelle, il s'y abandonne ; et c'est tout ce qu'on peut lui reprocher. Il déclare qu'il ne fait pas profession d'être écrivain, et il est vrai que nul n'eut moins que lui de vanité littéraire. Il sait quel est le défaut qu'un goût sévère pourrait reprendre dans son style : c'est ce surcroît d'images ; au moment qu'il l'avoue il y ajoute une image nouvelle, et non pas la moins charmante : « Ce sont des surcroissances qu'il n'est presque pas possible d'éviter à celui qui, comme moi, écrit entre plusieurs distractions. Mais je crois bien pourtant que rien ne sera sans quelque sorte d'utilité. La nature même, qui est une si sage ouvrière, projetant la production des raisins, produit quant et quant, comme par une prudente inadvertance, tant de feuilles et de pampres qu'il y a peu de vignes qui n'aient besoin en leur saison d'être effeuillées et esbourgeonnées (1). » Pour lui il n'a jamais effeuillé ni esbourgeonné ses phrases. Il ne s'est pas soucié de réformer son imagination ; il l'a acceptée telle qu'elle était en lui. C'est celle même de tous les mystiques, qui aperçoivent entre le monde extérieur et le monde spirituel d'intimes correspondances et une mystérieuse harmonie. Son ami l'évêque de Belley nous conte qu'il avait coutume, à propos de tous les spectacles de la nature, de se reporter vers les choses de l'âme et de la religion. Dans le livre de la nature, ce qu'il lisait c'était la pensée du Créateur : à vrai dire, le monde matériel n'était pour lui qu'un symbole de l'autre. C'est pourquoi par un semblable retour il passait sans effort des sentimens à leur transcription imagée. Le merveilleux ne lui était pas suspect, et il ne s'étonnait pas de rencontrer des miracles dans cette création qui n'est elle-même qu'un grand miracle sans cesse renouvelé. Il découvrait partout le miracle, comme font les enfans et les véritables croyans. C'était chez lui un effet de « cette incomparable candeur et simplicité qui fait un de ses plus beaux caractères (2). » Et c'est par là que se retrouve l'exacte convenance entre le caractère de son style et celui de sa foi, entre son imagination et son cœur.

Par un autre côté, et par là plus encore que par son style, François de Sales est un écrivain du XVIIe siècle : c'est par son tour d'esprit de moraliste. Il avait lu Montaigne ; il établit la transition entre lui et ceux qui plus tard écriront des *Pensées*, des *Maximes* et des *Caractères*. Il a d'abord le goût de l'observation mondaine. Il observe les figures et les attitudes, le train des conversations et des usages. Il sait à quelles frivolités s'attache l'honneur du monde : « Il y en a qui se rendent fiers et

(1) Préface du Traité *de l'Amour de Dieu*.
(2) Bossuet, *Instruction sur les états d'oraison*, VIII, 1.

morgans pour être sur un bon cheval, pour avoir un panache en leur chapeau, pour être habillés somptueusement... Les autres se prisent et regardent pour des moustaches relevées, pour une barbe bien peignée, pour des cheveux crespés, pour des mains douillettes, pour savoir danser, jouer, chanter... Les autres se pavonnent sur la considération de leur beauté, et croyent que tout le monde les muguette (1). » Il s'amuse à noter comme on pare ses défauts de prétextes généreux et qu'on s'excuse, par exemple, de l'avarice ou de l'âpreté au gain, sur la charge des enfans ou sur une légitime prévoyance. Il surveille les manèges de la médisance, ces protestations et ces « préfaces d'honneur » par où on prélude aux pires sévérités et aux trahisons elles-mêmes. Il considère, non sans effroi, l'inhumaine physionomie de ceux qui sont absorbés dans le jeu : « Y a-t-il attention plus triste, plus sombre et mélancolique que celle des joueurs ? C'est pourquoi il ne faut pas parler sur le jeu, il ne faut pas rire, il ne faut pas tousser, autrement les voilà à disputer (2). » De l'extérieur, du costume et de la mine, il passe aux caractères, et il définit en des termes dont il semble que se soient souvenus ceux qui les ont dépeints après lui « ces cœurs aigres, amers et âpres de leur nature qui rendent pareillement aigre et amer tout ce qu'ils reçoivent, » et ces « esprits arrogans et présomptueux qui, s'admirant eux-mêmes, se colloquent si haut en leur propre estime qu'ils voient tout le reste comme chose petite et basse. (3) » L'un des offices les plus ordinaires d'un moraliste consiste à déjouer les artifices de l'amour-propre et à le découvrir sous tous les déguisemens dont il s'affuble. François de Sales n'y manque pas : il retrouve l'orgueil jusque dans l'humilité même. Il y a en ce sens dans l'*Introduction* quelques maximes qui, si elles étaient plus courtes et plus ramassées, auraient leur place à côté de celles que nous lisons chez La Rochefoucauld, et parmi les plus pénétrantes. Un moraliste doit ensuite distinguer les sentimens, séparer ceux qui s'avoisinent et parfois se confondent ; puisqu'en effet c'est du jour où on se rend compte de l'infinie complexité de nos cœurs qu'on commence à être renseigné sur la vie morale. Il reste enfin à analyser chacun des sentimens. Nul n'est plus fertile en nuances que l'amour ; mais celui-là ne doit rien ignorer de l'amour humain qui entreprend de nous guider dans l'amour divin. Il est dans l'*Introduction* telles descriptions minutieuses des manèges de la galanterie, des progrès de l'amour, des commencemens d'une passion qu'on ne s'étonnerait pas de trouver dans le livre sur « l'honneste amitié. » Par là Philothée est sœur d'Astrée. — C'est cette expérience du monde, et

(1) *Introd.*, p. 140.
(2) *Introd.*, p. 249.
(3) *Introd.*, p. 233.

c'est cette connaissance du cœur qui vont faire de saint François un admirable directeur de conscience.

La méthode de l'*Introduction à la vie dévote* est essentiellement pratique. François de Sales n'oublie jamais qu'il ne doit pas tendre à l'idéal de la piété du cloître. Sa Philothée est du monde; il ne lui interdit rien de ce qui dans la vie du monde peut s'accorder avec l'honnêteté. Il ne proscrit pas les amitiés particulières, et il recommande même les conversations. Il autorise les divertissemens et les amusemens, non pas sans doute les jeux de hasard et d'argent, mais les fêtes, les spectacles et le bal. D'autre part, il se déclare nettement l'ennemi des austérités corporelles, jeûnes immodérés, haires et disciplines. Il redoute tous les excès et l'excès d'abord de la dévotion. Il ne veut pas d'une piété ambitieuse et signale le danger des voies extraordinaires. Ces prétentions si hautes et si relevées lui semblent grandement sujettes aux illusions, tromperies et déceptions; et il n'ignore pas à quoi on s'expose pour avoir voulu faire l'ange. Quelques-uns pensent qu'il n'est pas de piété sans les extases et les ravissemens en Dieu. Or, ce ne sont pas là des vertus, mais bien plutôt des récompenses, qu'à peine peut-on souhaiter et auxquelles en tout cas on ne doit pas prétendre. « Laissons les suréminences aux âmes surélevées (1). » Cherchons les moyens sans plus d'être gens de dévotion, hommes pieux, femmes pieuses. Ces moyens sont tout près de nous, et comme à portée de la main. Au lieu d'aspirer aux vertus sublimes et sans usage, contentons-nous des vertus moindres qui sont d'un emploi journalier. Soyons humbles, patiens et serviables; acceptons avec résignation les menues épreuves et les ennuis quotidiens. Cela même est déjà la dévotion. Encore cette dévotion varie-t-elle suivant les individus. Elle suit le rang que nous tenons dans le monde, s'accommode aux devoirs de notre profession, différente pour le soldat, pour l'avocat, pour le médecin. Elle varie d'après le degré de perfection où nous sommes arrivés. Ce qui est mauvais chez l'un peut être bon chez l'autre. François de Sales est très persuadé de ce que nous appellerions la relativité de la dévotion. Il ne veut pas tomber dans l'erreur de saint Bernard qui « sollicitait tellement les pauvres apprentis à la perfection qu'à force de les y pousser il les en retirait. » (2) Il ne veut pas trop demander d'abord, afin d'obtenir tout ce qu'il demande, et afin de pouvoir chaque jour demander un peu davantage. Guidée par cette sage et cette prudente méthode, l'âme s'acheminera pas à pas et par progrès vers un état de plus en plus voisin de la perfection, pour arriver quelque jour à la complète union avec Dieu.

(1) *Introd.*, p. 132.
(2) *Introd.*, p. 129.

Ce qu'il y a à la base d'une pareille méthode de direction, c'est la croyance que nous avons une inclination naturelle à aimer Dieu, ou, pour tout dire, que la nature humaine est bonne. Certes François de Sales nous dit qu'il a fait choix d'une âme qui a déjà le désir de la dévotion. Mais qui ne voit combien serait diminuée la portée du livre s'il ne s'adressait qu'au pécheur déjà plus d'à moitié converti? Philothée nous intéresserait médiocrement si elle n'était qu'un pseudonyme de M[me] de Charmoisy. Elle ne nous intéresse complètement que si elle personnifie l'âme humaine tout entière, avec la diversité de ses instincts, avec son mélange de bonnes et de mauvaises inclinations. En fait, c'est bien de quoi il s'agit. L'auteur de l'*Introduction* est d'avis que dans notre nature les bonnes inclinations prédominent. La nature humaine de façon générale est bonne; elle l'est particulièrement en chacun de nous. Il arrive que nous soyons mécontens d'être tels que nous sommes, et que nous regrettions de n'avoir pas meilleur esprit et meilleur jugement. Ce sont vains regrets et désirs frivoles. Il n'est pour chacun que d'accepter le naturel qu'il a reçu et de « cultiver le sien tel qu'il est! (1) » Nous n'avons pas le droit d'être rudes à nous-mêmes; si nous avons mal fait, il ne faut pas nous courroucer et nous dépiter; mais la douceur est un devoir envers nous autant qu'envers les autres. Et enfin il ne faut jamais perdre courage. Il se peut qu'il y ait dans notre marche vers la perfection comme des temps d'arrêt. Parfois nous nous trouvons sans force et sans goût pour la vertu. Nous avons des sécheresses et des stérilités d'âme. N'ayons pour cela ni inquiétude ni tourment. Attendons en patience le retour des consolations. Suivons notre train... Aussi bien l'attrait par lequel la vertu nous séduit est l'attrait lui-même du plaisir. « Les vertus ont cela d'admirable qu'elles délectent l'âme d'une douceur et suavité nonpareille, après qu'on les a exercées... O vie dévote, que vous êtes belle, douce, agréable et souefve! Vous adoucissez les tribulations et rendez souefves les consolations. Sans vous, le bien est mal et les plaisirs pleins d'inquiétudes, troubles et défaillances (2). » La dévotion est une volupté comme les autres, différente seulement en ce qu'elle est plus complète et qu'elle n'est pas trompeuse. L'âme est bonne; c'est pourquoi elle trouve satisfaction dans le bien. Telle est la conclusion où aboutit François de Sales, et tel avait été pareillement son point de départ. C'est la doctrine elle-même de l'optimisme.

Cette considération d'un optimisme foncier, c'est par où tout s'explique chez François de Sales et jusqu'aux sourires de son style. Et c'est la source également des objections qu'on lui a adressées. Les jansénistes

(1) *Introd.*, p. 261.
(2) *Introd.*, p. 355.

s'émurent du succès d'un livre qui allait recommandant une dévotion aisée. Et on a pu dire qu'il y avait une sorte de filiation de l'auteur de l'*Introduction* à Fénelon, et par delà jusqu'aux philosophes du XVIIIe siècle. La question est trop grave et elle va trop loin pour qu'on songe ici à l'examiner à fond. Je me borne à présenter quelques remarques, non certes pour justifier ce « docteur de l'Église », qui n'a pas besoin qu'on le défende, mais pour faire mieux entendre la véritable signification de son œuvre. Car d'abord on se tromperait étrangement si l'on croyait que pour avoir prêché la dévotion aux gens du monde il se soit résigné à leur recommander une dévotion mondaine. Il n'en est rien. François de Sales n'est pas de ceux qui diminuent, qui amoindrissent et qui abaissent la dévotion afin de la faire passer. Il n'est pas de ceux qui mettent des coussins sous les coudes des pécheurs. S'il tient compte de notre faiblesse, il ne lui fait pas de concessions. Il ne faudrait pas ici se laisser tromper par l'agrément de la forme et par la douceur insinuante du langage. En lisant les lettres de François de Sales à Mme de Chantal, on s'aperçoit aisément qu'il n'était pas un directeur indulgent. Mais d'ailleurs il suffit pour s'en convaincre de lire avec quelque attention l'*Introduction à la vie dévote*. Il n'admet sur aucun point de défaillance ; il ne compose pas avec nous, et, bien loin d'affaiblir le ressort de la volonté, ce qu'il demande et ce qu'il exige, c'est un effort de tous les instans et c'est une continuelle surveillance. Nul n'a vu mieux que lui les dangers de la contemplation. Nul n'a raillé d'une façon plus implacable je ne sais quel sentimentalisme religieux et quelle dévotion larmoyante. Nul ne s'est élevé avec plus de force contre les surprises de l'imagination et des sens. La piété qu'il recommande est une piété raisonnable, et saine, et bien portante. — Ce qu'il ne faut pas oublier c'est que l'auteur de l'*Introduction* s'adresse à tout le monde et qu'il désire amener à la pratique d'une vie religieuse le plus grand nombre de personnes possible. Cela même déterminait par avance le caractère de son enseignement. Ils ne sont pas nombreux ceux qu'attirent les rigueurs de l'ascétisme, et il faut s'attendre à ne réunir que peu de gens quand on les invite à chercher Dieu en gémissant. Au lieu de désespérer le pécheur par le spectacle sans cesse renouvelé de son impuissance, peut-être le moyen est-il plus efficace qui consiste à lui faire prendre conscience des meilleures inclinations qui sont en lui, afin de les développer par là même et de les fortifier. — Sans doute il serait tout à fait à souhaiter qu'on pût parler aux hommes du devoir seulement et point de la récompense, de la vertu toute seule et point du bonheur. Hélas ! c'est l'infirmité de notre condition que nous ne rencontrions jamais le bonheur et que nous y aspirions toujours. En vain la religion a déplacé cet objet de tous nos rêves et elle l'a rejeté dans l'au-

delà d'une autre vie. L'âme humaine a gardé le désir d'un bonheur terrestre qui serait comme l'avant-goût des félicités qui l'attendent plus tard et ailleurs. Que faire donc? Et n'est-ce pas encore ce qu'on peut trouver de plus relevé que de placer le bonheur dans l'accomplissement du devoir et la volupté elle-même dans la dévotion?

Aussi bien est-ce sur ses effets que se juge un livre de morale. Peut-être n'est-il pas très difficile d'imaginer ce que serait la Philothée de saint François prenant visage et prenant corps, et de voir comme elle marcherait parmi les femmes de chair. Soit qu'il ait eu réellement devant les yeux l'image de celle à qui s'adressaient d'abord ses conseils, ou soit qu'à la manière des poètes il l'ait créée avec l'étoffe de ses rêves, on se la représente telle qu'elle fut ou telle qu'elle pourrait être. Ce n'est pas l'ignorante, l'ingénue aux yeux sans regard où rien des choses ne se reflète, ni ce n'est l'orgueilleuse dont la hautaine piété n'est qu'un nom qu'elle donne à son amour-propre et à la sécheresse de son cœur; et ce n'est pas davantage la mystique dont les ardeurs inquiétantes laissent à redouter le jour où, changeant de direction, elles s'égareraient vers la créature. On ne lui a pas enseigné que, pour aimer Dieu, il fallût d'abord mourir au monde. Elle s'occupe du train de ce monde, et parfois même elle s'en amuse. Elle sait que la santé est un bien, et qu'il est d'autres biens encore pour lesquels il serait puéril ou dangereux d'affecter un dédain trop complet. Certes elle met les perfections de l'âme fort au-dessus de celles du corps; mais elle ne croit pas qu'elle ait le devoir de travailler à se faire laide et malpropre. Elle est active et elle est gaie. Elle cause, et à l'occasion même elle plaisante. Seulement, tandis que pour les autres toute la vie tient dans ce mouvement ou dans cette agitation, elle ne fait que se prêter où les autres se donnent, et elle se retrouve, le moment venu, dans l'intime retraite où elle n'admet avec elle que les pensées sérieuses. Elle n'a pas renoncé aux attachemens humains; elle n'aurait pas les yeux secs en conduisant le deuil de son enfant, et elle déteste comme nous ce stoïcisme contre nature et ces scandaleuses bravades de résignation. Elle est mère aussi tendre. Elle est épouse non moins aimante. Mais elle sait aimer sans inquiétude. La piété qu'elle a ne fait que rendre plus aimables ses vertus; elle n'a garde d'ailleurs d'être sans défauts, et elle a conscience de sa faiblesse. Jusque dans sa piété elle est femme; elle met de la tendresse dans sa dévotion avec quelque ingéniosité. Et vraiment ce qu'elle aura eu de meilleur dans la vie, c'est de là qu'il lui sera venu. Car l'heure sonne pour toute créature, et un moment arrive dans les existences les plus unies où il semble que tout nous manque à la fois et où nous cherchons vainement une raison qui nous rattache à cette vie trop douloureuse. C'est alors qu'elle se réjouit de n'avoir pas laissé se perdre le seul bien qui ne trompe pas. Elle se trouve forte dans l'épreuve;

souffrante sans doute, mais non du moins sans recours contre la souffrance. Et qui sait? L'homme s'imagine longtemps qu'il fait œuvre d'esprit viril en faisant montre d'esprit fort : il ne se confie qu'à sa raison dont il est fier, et ne croit qu'à la science dont il est vain, jusqu'au jour où, frappé par beaucoup de ruines et surpris de s'être trouvé débile quand il se croyait sûr de son courage, il s'abandonne à celle qu'il a reconnue meilleure que lui afin qu'elle le ramène à Dieu...

L'*Introduction à la vie dévote* n'est pas seulement un livre du XVIIe siècle. C'est encore un livre d'aujourd'hui. Il n'a pas cessé d'être dans beaucoup de mains. Tandis que presque tous les livres de piété, dont peut être faut-il excepter un traité de Bossuet et quelques lettres de Fénelon, n'appartiennent plus qu'à l'histoire des lettres ou à l'histoire de la religion, le livre de saint François continue d'initier à la spiritualité celles qui y aspirent et qui en sont dignes. Il est encore efficace et salutaire. Il agit et il vit. Or on sait qu'à mesure qu'ils vivent les livres se transforment et s'enrichissent. Les œuvres de l'esprit reflètent les esprits par où elles passent. Nous ne les voyons plus seulement en elles-mêmes, mais aussi à travers les émotions et les sentimens qu'elles ont éveillés. C'est pourquoi peut-être était-il impossible de parler du livre de saint François sans quelque prévention favorable et sans une sorte de tendresse. C'est qu'à travers ses pages flotte un peu de l'âme de toutes ces femmes qui depuis trois siècles les ont méditées, — des plus distinguées d'entre nos femmes et des meilleures.

RENÉ DOUMIC.

LES

REVUES ÉTRANGÈRES

REVUES ANGLAISES

SCIENCES ET PHILOSOPHIE : JOHN TYNDALL; LE PROGRAMME DES DÉCOUVERTES PROCHAINES; UN ARTICLE DU COMTE TOLSTOI SUR LA RELIGION.

Les revues russes de ces mois derniers ont été particulièrement riches en articles intéressans, et c'est d'elles que je me proposais de rendre compte aujourd'hui. Mais les revues russes, bien davantage encore que nos revues, s'adressent à un public qui a, pour les lire, beaucoup de loisir et beaucoup de patience : de sorte que la plupart de leurs articles forment série et s'étendent sur plusieurs livraisons. Tel est précisément le cas pour diverses études de biographie et d'histoire qui sont depuis quelques mois en cours de publication, et dont il me sera plus facile de parler quand elles auront fini de paraître.

C'est ce qui m'engage à revenir, plus tôt que je n'avais pensé, aux revues anglaises : sans compter que je me reproche d'avoir trop exclusivement rendu compte, jusqu'ici, d'études historiques ou littéraires, et qu'il m'aurait fallu m'en tenir encore à des sujets de ce genre dans mon examen des revues russes. Les mémoires, les souvenirs, les correspondances remplacent en effet, de plus en plus, dans les plus im-

portantes de ces revues, les articles de science et de philosophie, comme si les lecteurs russes s'étaient fatigués, depuis quelque temps, de leur insatiable curiosité d'autrefois pour les questions générales.

Les revues anglaises, au contraire, font toujours une très large part au mouvement scientifique, et il n'y a point question si générale que l'on n'y trouve traitée, pourvu qu'elle se rattache à l'actualité du moment. C'est que les revues anglaises sont, en toute manière, l'opposé des revues russes. Dans le sonnet qu'il publiait, il y a dix-sept ans, en tête du premier numéro de la *Nineteenth Century*, lord Tennyson comparait les rédacteurs des revues de son pays à des matelots, et ces revues elles-mêmes à des navires voyageant en quête de l'idéal sur l'océan de la pensée humaine. L'image était belle, mais il n'y en a pas qui puisse donner une idée plus fausse de la signification et du caractère essentiels des revues anglaises. Celles-ci ont précisément pour trait distinctif de se désintéresser tout à fait de la recherche de l'idéal. Elles ne prétendent ni à amuser le lecteur, ni à le persuader, mais seulement à le renseigner tout de suite sur l'actualité. Ni la vérité, ni la beauté n'ont rien à voir avec elles. Mais ce sont tout de même de solides et remarquables navires, de ces bons paquebots qui courent avec une égale vitesse sur les mers les plus diverses, indifférens à l'espèce des marchandises qu'ils transportent. Ils les transportent du moins sans danger de naufrage, au plus grand contentement des expéditeurs et des destinataires. Ou plutôt encore, pour parler simplement, les revues anglaises ne sont peut-être pas des *revues*, dans le sens que nous sommes accoutumés de donner à ce mot : et j'admets qu'il leur manque, à ce point de vue, un souci d'art et de style, une certaine tenue littéraire dont je sens très vivement l'absence. Mais il faut les prendre pour ce qu'elles sont : pour des journaux mensuels, mieux renseignés, plus sérieux, que les journaux ordinaires, et remplaçant ce qui leur manque au point de vue de l'idéal par l'abondance, la sûreté, la clarté de leurs renseignemens sur les aspects les plus variés de la réalité.

***

On ne saurait trouver de meilleur exemple de ce caractère spécial des revues anglaises que dans la comparaison des articles récemment publiés par les plus importantes d'entre elles sur un mort illustre, le physicien Tyndall. J'ai lu une dizaine au moins de ces articles : pas un seul n'était une étude complète et approfondie, comme celles que publieraient, après la mort d'un de nos savans, les grandes revues françaises ; elles supposaient toutes qu'on avait lu déjà dans les journaux quotidiens les détails de la biographie de Tyndall, et qu'on lirait bientôt l'analyse et l'examen définitifs de son œuvre dans un de

ces innombrables *essais* que fait germer chez les éditeurs, sitôt enterré, tout Anglais un peu célèbre. Ce qu'on attendait des revues, à l'occasion de cette mort de Tyndall, c'étaient seulement quelques pages signées des confrères les plus fameux du défunt, surtout de M. Herbert Spencer et de M. Huxley, qui formaient avec Tyndall, dans l'opinion du public, la grande trinité des savans anglais de ce temps.

Et de fait, c'est ce que l'on a eu. La *Fortnightly Review* a publié quelques pages de M. Spencer, la *Nineteenth Century*, de M. Huxley; les autres revues ont dû se rabattre sur des notabilités de moindre importance; quelques-unes se sont adressées à des députés, de sorte que leurs lecteurs, à ne lire qu'elles, pourraient s'imaginer que Tyndall, physicien par occasion, a été surtout un homme politique; mais il n'y en a pas si petite qui n'ait tenu à mettre sur son sommaire, en regard du nom de Tyndall, un autre nom connu du public.

Ni M. Spencer, ni M. Huxley n'ont pris la peine, naturellement, d'apprécier dans son ensemble l'œuvre de Tyndall : ce n'était pas ce qu'on leur demandait, mais seulement de dire, à propos du défunt, n'importe quoi qui leur plaisait à dire. Aussi l'un et l'autre n'ont-ils guère parlé que d'eux-mêmes. Ils l'ont fait chacun à sa manière, sans le moindre souci de se contraindre, en hommes qui ont ailleurs leurs ouvrages sérieux. De sorte que leurs articles nous renseignent aussi peu que possible sur Tyndall, mais nous donnent en revanche une très intéressante image du tempérament, de l'humeur, et des habitudes d'esprit de chacun d'eux.

M. Spencer est avant tout un théoricien : et c'est encore un vieil Anglais un peu bourru, qui ne voit rien au monde que ses théories, et considère le reste des choses comme spécialement destiné à l'importuner. Tel il se montre à nous dans ses quelques pages sur Tyndall.

Il commence par se plaindre de sa santé. « Parmi les inconvéniens de la mauvaise santé, dit-il, c'en est un que l'impossibilité où l'on est d'assister à l'enterrement d'un ami; et c'en est un autre de devoir ajourner l'honneur qu'on doit à la mémoire de cet ami. »

Et tout de suite, le voici engagé dans une théorie. « Tyndall, dit-il, a été un exemple de l'utilité de l'imagination dans les sciences. On se trompe toujours sur le sens de l'imagination. On attribue cette faculté aux peuples superstitieux, dont les traditions sont encombrées de contes de fées et autres choses du même genre; et l'on refuse de voir de l'imagination chez l'homme qui invente une machine nouvelle. En réalité, il faut plus d'imagination au savant qu'au plus inspiré des poètes. » Suit une page sur le véritable sens du mot imagination.

Les théories de la page suivante sont d'un intérêt plus haut. « Tyndall, dit M. Spencer, ne bornait point ses pensées à la physique, mais avan-

çait volontiers jusque vers la psychologie. Et naturellement il lui arrivait aussi de passer de la science de l'esprit à cette région indéterminée qui la sépare de la science de l'être : si l'on peut appeler science ce qui aboutit fatalement à l'inconnaissable. Il avait la conscience qu'une porte existe qui est ouverte, mais que la science pourtant ne saurait franchir. »

Et voici des souvenirs qui, fort peu caractéristiques de Tyndall, me paraissent l'être infiniment de M. Spencer. « A son retour de Suisse, dit-il, j'allai voir Tyndall à Folkestone avec l'intention de passer quelques jours près de lui. Dès le premier soir, après une journée toute employée à discuter, et au moment où je me préparais à prendre congé de lui pour la nuit : *Croyez-vous à la matière?* me demanda-t-il. La conversation me fatigue beaucoup, depuis 1855; je ne pouvais songer à supporter ce régime de discussion, et il me fallut abréger mon séjour à Folkestone. La même aventure m'arriva la seconde fois que je rencontrai Tyndall. La vivacité de son intelligence me fatiguait à un tel point qu'après deux nuits d'insomnie, je fus forcé de le quitter. » M. Spencer explique ensuite les motifs qui l'ont empêché de se lier jadis avec le grand ami de Tyndall, Thomas Carlyle : « Il fallait, ou bien l'écouter en silence, — et souvent il disait des absurdités, — ou bien discuter avec lui, ce qui me déplaisait au moins autant. »

A propos des opinions politiques de Tyndall, M. Spencer avoue que ses opinions à lui se sont sensiblement modifiées le long des années. « Ma croyance dans la possibilité d'un régime de liberté absolue, dit-il, si forte jadis, a beaucoup diminué à mesure que j'ai mieux vu que nul peuple ne possède, et probablement ne possédera de longtemps, le caractère qu'il faudrait pour qu'il s'accommode d'un pareil régime. Une nation dont les législateurs votent comme on leur ordonne de voter, une nation où les travailleurs renoncent à leur droit de vendre leur travail comme il leur convient, une telle nation n'a ni les idées ni les sentimens que réclame le maintien de la liberté. Nous marchons ainsi vers l'asservissement de notre pays sous le joug bureaucratique d'une organisation socialiste, et vers le régime de tyrannie militaire qui ne peut manquer de s'ensuivre : à moins qu'une crise sociale violente n'en hâte encore l'avènement. »

Il suffit à M. Spencer de dire que Tyndall était franc pour entrer aussitôt dans une théorie de la franchise, et de dire qu'il était généreux pour tenter une définition de la vraie générosité. Franc et généreux, Tyndall avait pourtant un défaut, que M. Spencer ne lui pardonne pas : il se surmenait, et dédaignait le soin de sa santé physique. Combien d'expériences de plus il aurait pu faire, combien de mémoires de plus il aurait pu écrire, s'il ne s'était point fatigué à courir les glaciers, à donner des conférences, surtout à discuter avec tous ses amis! M. Spencer,

du moins, ne s'est pas exposé aux mêmes inconvéniens. On sait qu'il a obstinément refusé toute sa vie d'appartenir à aucune société, de recevoir aucune distinction honorifique, simplement pour s'épargner l'ennui des lettres de remercîmens à écrire, des *toasts* à prononcer, et des visites à rendre.

M. Huxley est un tout autre homme. Ce n'est pas lui qui reculerait devant un discours ni une discussion. Aussi bien il aurait grand tort, car ses discours sont des modèles de clarté, de précision et de simplicité; et personne ne l'égale pour l'entrain et la verve de sa polémique. Mais si M. Spencer, dans son article, a peu parlé de Tyndall, il faut reconnaître que M. Huxley, dans le sien, en a parlé moins encore. J'y ai en vain cherché un seul mot qui définisse exactement la figure, ou le caractère, ou l'esprit de Tyndall, ou son rôle scientifique. M. Huxley nous raconte ses propres voyages, nous explique les raisons de son admiration pour Carlyle, nous initie aux règlemens secrets d'un cercle, l'*x Club*, dont Tyndall et lui avaient fait partie, et termine en disant que Tyndall était un homme d'une individualité très marquée. Il ajoute qu'il a dû écrire son article trop vite : je n'ai pas de peine à le croire.

Plus intéressant à beaucoup près est l'article de M. Grant Allen, dans la *Review of Reviews*. Il débute, précisément, par l'appréciation des traits particuliers qui caractérisent chacun des trois grands savans anglais, M. Spencer, M. Huxley et le défunt Tyndall.

« Herbert Spencer, le plus génial des trois, a été le théoricien et l'organisateur du mouvement évolutionniste : c'est à lui seul que nous devons le mot d'*évolution*, avec le système d'idées qui s'y joint. Huxley, lui, a été le biologiste; il a été aussi le vulgarisateur. D'un esprit moins philosophique et infiniment moins étendu que Spencer, il a reçu des dieux le don de l'exposition : au point qu'il n'y a pas de question si compliquée qu'il ne sache, d'un trait de plume, rendre claire aux passans de la rue. Tyndall enfin a été l'orateur de l'école. Il avait la faculté d'expliquer de vive voix ce que les deux autres se contentaient d'écrire. Et il ne faut pas oublier non plus que Tyndall est le premier physicien qui ait adhéré au mouvement évolutionniste, ce qui a été d'une importance énorme pour le succès de ce mouvement. »

M. Grant Allen insiste, ensuite, sur l'origine irlandaise de Tyndall. « C'était un Celte, dit-il, et l'influence de sa race a toujours été très manifeste en lui. Il prétendait bien descendre d'une famille anglaise; mais pour peu que l'on connaisse les protestans d'Irlande, on sait avec quelle obstination ces gens-là se cramponnent au moindre filon généalogique pouvant les rattacher à une famille anglo-saxonne. D'être Anglais en Irlande, c'est comme, en Angleterre, de descendre des Normands. Il suffit d'une seule alliance anglaise pour que, après dix géné-

rations, une famille protestante d'Irlande se pique encore de n'être pas irlandaise. Mais en fait John Tyndall était un véritable Irlandais, de figure et de tempérament. Il avait de ses compatriotes la constitution de fer, l'ardente vigueur, la passion indomptée du danger et de l'aventure, l'imagination fiévreuse, l'éloquence abondante et un peu fleurie, et aussi la tendresse de cœur et l'inépuisable générosité. Il est resté Irlandais même dans l'obstination farouche avec laquelle, dans ses dernières années, il a détesté et combattu l'idée de l'indépendance de sa patrie. Depuis que l'Irlande est une nation, toujours elle a été divisée en factions qui se haïssaient plus mortellement l'une l'autre qu'elle ne haïssaient l'ennemi commun. Jamais un Anglais n'a aussi passionnément lutté contre les projets du *home rule* que les Burke, les Lecky, les Hamilton, tous, comme Tyndall, d'origine irlandaise. »

« La part que prit Tyndall dans la question du *home rule*, dit encore M. Grant Allen, je suis persuadé qu'il l'a prise sous l'influence de Carlyle, le mauvais génie de notre temps. Libéral de nature, Tyndall avait eu le malheur de naître en Irlande et d'être protestant. Or le protestantisme en Irlande a été trop longtemps une secte agressive et exotique pour qu'il ne reste pas aujourd'hui à tout protestant irlandais un invincible sentiment de haine contre ses compatriotes catholiques. Mais je croirai toujours que, si Tyndall n'avait pas connu Carlyle, il aurait fini par se défaire de ses préjugés anti-irlandais...

« Il est curieux, en vérité, de remarquer que tous les anciens chefs du mouvement évolutionniste ont fini par devenir des réactionnaires en politique. Leurs élèves des générations suivantes sont allés aux doctrines extrêmes, au radicalisme, au socialisme ; mais eux, les aînés, d'année en année ils ont montré plus d'hostilité à tout projet de réforme, qu'il se soit agi du *home rule* ou du socialisme. »

M. Chalmers Mitchell, dans la *New Review*, est le seul qui ait tenté d'apprécier l'ensemble de l'œuvre scientifique de Tyndall. Encore M. Mitchell a-t-il jugé le savant défunt avec tant de sévérité que je le soupçonne d'avoir mis un peu de parti pris dans son appréciation. Tyndall, à l'en croire, est un de ces grands hommes qui perdent tout à mourir. « Son rôle dans la science se réduit à peu de chose. Il n'a point fondé d'école ni créé de grands mouvemens de recherches. Il ne s'est guère occupé que de trois sujets : le diamagnétisme, l'action de la glace, et l'influence des molécules de poussière dans l'air et dans les gaz. Mais dans chacun de ces trois sujets, il s'est borné à poursuivre les expériences de ses prédécesseurs, Faraday, Knoblauch et Pasteur.....

« Son énorme réputation lui est venue simplement de son application, de sa facilité de parole, et de son adhésion à la doctrine de Darwin, dans un temps où aucun physicien ne l'osait encore. Son œuvre nous

intéresse surtout comme le signe du changement qui s'est produit dans l'attitude du public à l'égard de la science ; et s'il reste de lui un souvenir, on se le rappellera comme un des plus hardis et des plus brillans défenseurs de l'esprit scientifique nouveau. »

***

J'ai signalé ici, il y a quelques mois, l'émotion produite dans le public anglais par les considérations pessimistes du docteur Pearson sur la décadence imminente des races européennes, et de la race anglaise en particulier. Cette émotion n'est pas près de finir, à en juger par le nombre des articles de revue où M. Pearson est encore pris à partie. C'est ainsi qu'un savant, le lieutenant-colonel Elsdale, lui reproche, dans la *Contemporary Review*, son peu de respect pour la science. Il ne peut lui pardonner, surtout, d'avoir osé affirmer que les grandes découvertes scientifiques étaient désormais faites, et que l'avenir aurait seulement à compléter, à vulgariser l'œuvre du passé. « Comment, s'écrie-t-il, vous assignez des limites à la force inventive de l'humanité ! » Et, sans plus tarder, il se met en position d'indiquer les principales découvertes qui ne peuvent manquer d'être faites dans un avenir très prochain.

Il y en a quatre, à son avis, dont la génération qui nous suit trouvera tous les élémens préparés d'avance : quatre découvertes si importantes qu'elles auront pour effet de transformer de fond en comble la vie de l'humanité.

D'abord, la conquête de l'air. Elle se réalisera non point par des ballons, mais par des machines volantes, et M. Elsdale voit déjà le temps où l'on pourra aller de Londres à Paris, par voie d'air, en vingt-cinq minutes. On le pourra même d'autant plus facilement qu'on n'aura pas à craindre de tomber à l'eau en traversant la Manche : car s'il nous promet la conquête de l'air, M. Elsdale nous autorise en outre à espérer la conquête de l'eau. Aussi bien, il est plus facile de nager que de voler.

Les deux autres problèmes dont parle M. Elsdale sont, suivant lui, plus importans encore, mais il n'en parle qu'en passant, et sans indiquer les moyens qui vont servir à les résoudre. Le premier, c'est l'utilisation directe de la chaleur emmagasinée dans le charbon. Le second, c'est la mise à la portée de l'estomac humain de toute la nourriture végétale dont s'alimentent les animaux. « Les élémens chimiques de cette nourriture, dit-il, sont pareils à ceux des végétaux que nous mangeons : le tout serait donc que nous arrivions à les digérer. Et à cela les progrès de la chimie et de la médecine ne sauraient manquer de nous faire bientôt parvenir. » Voilà donc quelle sera, d'après M. Elsdale, le

suprême résultat de la science moderne : de nous rendre capables de manger du foin !

*
* *

Depuis qu'il a renoncé à la littérature, l'activité littéraire du comte Léon Tolstoï est devenue prodigieuse. Elle en est arrivée à ce point que pas une semaine ne se passe sans que, sur un coin quelconque du globe, en Russie, ou en Angleterre, ou en France, nous voyions paraître un nouveau manifeste du plus fécond des moralistes. Mais en même temps que le plus fécond, il en est aussi le plus hardi, le plus libre, et le plus éloquent, de sorte qu'à mesure qu'il parle davantage il trouve davantage à se faire écouter.

Et il arrive malheureusement que, par un phénomène tout à fait extraordinaire, chacun de ses nouveaux écrits, destiné dans sa pensée à compléter les précédens, a plutôt pour effet de nous prouver que nous nous étions trompés sur leur vraie signification. Non pas que le comte Tolstoï se contredise d'un article à l'autre ; nous sentons tout de suite, au contraire, que l'explication nouvelle est la seule qui vaille, et que c'est nous qui, jusque-là, avions mal compris. Mais peut-être sommes-nous indéfiniment condamnés à mal comprendre l'ensemble d'une doctrine qui contient tant d'élémens divers, et que l'auteur s'obstine à nous présenter toujours par morceaux détachés. Je crains bien par exemple que, avec nos habitudes de clarté et de simplicité, nous n'arrivions jamais à deviner par quelle série de nuances insensibles le comte Tolstoï met d'accord sa morale et sa théologie. Tantôt nous voyons en lui un moraliste utilitaire, qui nous recommande le renoncement et la charité pour les avantages pratiques que nous en devons retirer : car il nous dit expressément que notre bonheur peut se réaliser dans ce monde, et que la seule preuve de la divinité de Jésus-Christ est dans l'excellence de ses préceptes moraux. Et nous découvrons ailleurs que le vrai fondement de la morale est dans la volonté de Dieu, et le vrai bien dans une aveugle obéissance à cette volonté surnaturelle. Il n'est pas douteux que, pour le comte Tolstoï, ces deux principes se concilient ; mais nous aimerions à saisir plus nettement le fil qui les rejoint.

Ce fil insaisissable, je l'ai vainement cherché encore dans un grand article de la *Contemporary Review* sur la religion et la morale. J'espérais que le comte Tolstoï allait enfin nous dire si c'est la morale du Christ qui prouve sa divinité ou si c'est sa divinité qui est la garantie de l'infaillibilité de sa morale. Mais le maître russe s'est borné une fois de plus à développer une seule de ces deux thèses, sans rien nous dire des liens qui la rattachent à l'autre. Il a défini, avec une admirable clarté, ce qu'il entendait par le mot de religion ; il a montré en-

suite qu'une morale sans religion ne saurait être une vraie morale. mais nous continuons à ne pas savoir à qui, de la morale ou de la religion, revient le rôle principal dans la conduite de la vie.

Ce n'est pas que le comte Tolstoï se refuse à nous renseigner. Il n'y a pas une question morale dont il ne parle, dans son article : et l'on sent qu'il essaie de bien nous expliquer toute sa pensée. Mais il nous l'explique par fragmens; chacune des idées qu'il développe l'intéresse si fort qu'il la traite comme si elle était seule; et ainsi la suite des idées risque de nous échapper. Au moment d'être convaincus, nous nous rappelons d'autres articles où nous avions cru distinguer des conclusions différentes. Nous sommes surpris d'entendre traiter comme la plus importante et nécessaire de toutes choses la religion, tandis que, l'autre mois encore, le comte Tolstoï nous était apparu si éloigné de toute théologie, et si violent à l'occasion contre tous les représentans des religions établies. Et c'est à grand'peine seulement que nous devinons que la contradiction n'est peut-être pas absolue, mais que le comte Tolstoï s'est seulement laissé entraîner à développer une pensée que nuancent et modifient dans son esprit une foule d'autres pensées voisines.

N'importe, il y a là un inconvénient réel; et on ne peut s'empêcher de le déplorer, soit qu'on voie dans le comte Tolstoï un littérateur, le plus grand de son pays, ou qu'on le vénère comme le fondateur d'une doctrine morale nouvelle. Le comte Tolstoï écrit trop, il écrit trop vite, et trop au hasard des occasions. De si graves matières ne se laissent pas traiter aussi couramment. Il les traite avec le plus étonnant génie de franchise et de clarté ; mais à mesure qu'il éclaire l'une de ses idées, ce sont les idées précédentes qui redeviennent obscures. Peut-être même n'est-ce point sa faute, mais celle des sujets dont il nous entretient. J'ai toujours pensé que, si les philosophes avaient mis plus de clarté dans l'exposition de leurs systèmes, on aurait tout à fait cessé de pouvoir les comprendre, car les contradictions d'une page à l'autre seraient alors manifestement apparues. Le comte Tolstoï aura du moins cet avantage sur les autres philosophes que les diverses parties de sa doctrine peuvent être admises séparément : chrétiens et libres penseurs, par exemple, s'accommoderont de sa morale, pour peu qu'ils aiment le repos, et ne soient pas enchaînés à la vie du monde par des liens trop forts. Et le comte Tolstoï a encore cet autre avantage sur les philosophes, qu'il n'est un philosophe que par occasion. L'abondance de ses articles théoriques aura beau obscurcir un moment pour nous l'ensemble de sa doctrine : nous retrouverons cette doctrine plus claire, plus fraîche, plus émouvante que jamais, dans les romans et les contes où l'a jadis exprimée son auteur. Car telle est la force de l'art, que ceux mêmes qui le dédaignent ne peuvent agir sur nous que par lui.

*
* *

Ah ! si le comte Tolstoï pouvait avoir, sur les rapports de la religion et de la morale, des idées aussi simples, aussi faciles à comprendre d'ensemble, que celles qu'exprime sur le même sujet M. Grant Allen, dans un récent article de la *Fortnightly Review!* Pour M. Grant Allen, la religion est proprement l'ennemie de la morale : c'est elle qui empêche les hommes d'être heureux, et il suffirait que les hommes fussent heureux pour qu'ils devinssent vertueux. La théorie n'est pas nouvelle, bien que M. Grant Allen lui donne le nom de *Nouvel Hédonisme ;* mais jamais encore on n'avait osé, en Angleterre du moins, l'exposer avec tant de franchise et en des termes si clairs. « C'est une folie de vouloir fonder la morale sur le sacrifice, dit M. Allen ; et rien n'est plus sage, au contraire, que de lui donner pour principe le libre développement de soi-même. Il est temps que naisse enfin parmi nous un Apôtre des Gentils qui prêche devant notre peuple la beauté et la pureté du *Nouvel Hédonisme,* les opposant à la laideur, à la mesquinerie, à l'influence déprimante de la morale chrétienne. » Frédéric Nietzsche, on le voit, a enfin trouvé en Angleterre un disciple digne de lui. Encore ce qui n'était pour Nietzsche qu'un jeu de sophiste devient-il pour M. Grant Allen un système complet de morale et de philosophie. Je vous recommande en particulier ses considérations sur l'instinct sexuel et le rôle de l'amour dans le *Nouvel Hédonisme :* elles vous conduiront aussi loin que possible des conclusions ascétiques de la *Sonate à Kreutzer.*

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril.

Il y a quinze jours, Paris était en plein vaudeville : on ne s'occupait que de la question de savoir où coucherait M. le préfet de la Seine. Chassé du pavillon de Flore par le nouveau ministre des Colonies, qui tenait naturellement à établir son domicile au bord d'un fleuve, M. Poubelle était repoussé de l'Hôtel de Ville par le Conseil municipal. On avait beau dire qu'au moment de la reconstruction de l'immeuble, des appartemens avaient été réservés au préfet de la Seine, décorés, installés et meublés spécialement pour lui, le Conseil municipal refusait à M. Poubelle le droit d'en prendre possession. Depuis de longues années déjà, ces appartemens attendent un locataire; on les ouvre certains jours de fête, on les montre aux étrangers; mais ils restent vides. Pourquoi? C'est parce que le Conseil municipal les réserve avec un soin jaloux au futur maire de Paris, personnage hypothétique et symbolique qui plaît à son imagination et embellit ses rêves, qui est dans le perpétuel devenir, qui peut-être ne se réalisera jamais, ce qui n'empêche pas de lui conserver intacts et vierges une chambre à coucher, un salon, un fumoir, enfin tout ce qui peut entretenir la pensée de sa venue prochaine et faire croire en lui. Ce tabernacle, qui semble désert, enferme une espérance, peut-être seulement une illusion, mais avec de la bonne volonté on peut prendre assez longtemps l'une pour l'autre, et le Conseil municipal en mettait beaucoup à faire durer cette confusion. Elle se dissipe bon gré mal gré au contact de M. Poubelle, qui prend la place. *Inde iræ!* Le président du Conseil municipal a sonné le tocsin d'alarme, et on a pu croire un moment que ses collègues et lui défendraient par la force l'entrée de l'édifice municipal. Le spectacle aurait été curieux. Toutefois M. Champoudry n'a pas mis longtemps à s'apercevoir que ses colères étaient incomprises, et qu'au lieu de soulever l'émotion qu'il en attendait, elles faisaient naître, jusque dans les faubourgs, cette ironie narquoise qui est propre à la population parisienne, et dont la pointe d'aiguille soutire l'électricité des orages les plus menaçans. Le Conseil municipal en voulant faire peur n'a

réussi qu'à faire rire. Et il ne s'occupait déjà plus qu'à battre en retraite le plus convenablement possible, lorsque la bombe du restaurant Foyot a couvert Paris du bruit strident de sa détonation. Alors, on n'a plus songé à M. Poubelle, ni au Conseil municipal. Le vaudeville s'est changé en drame, et les esprits qui étaient lancés dans la voie de la gaîté ont été brusquement rappelés à des réalités attristantes.

Matériellement, les bombes qui ont éclaté sur divers points de Paris n'ont pas fait jusqu'à ce jour beaucoup de dégâts ; le nombre des victimes est restreint ; encore faut-il y compter un anarchiste. Mais la multiplicité et la répétition de ces crimes révèlent une maladie morale d'un caractère grave. Est-ce une épidémie qui passera comme tant d'autres, après avoir épuisé ses germes malfaisans? Des précédens assez nombreux permettent de le croire. Sans remonter bien haut dans l'histoire, n'avons-nous pas vu, il y a quelques années, la Russie en proie au nihilisme? Et, certes, le choix des victimes, la précision et l'odieux succès des attentats, rendaient le nihilisme plus redoutable encore que ne l'est notre anarchisme. La crise, pourtant, paraît être passée. Sans doute passera-t-elle de même chez nous. L'anarchisme subsistera en tant que doctrine, mais le nombre de ceux qui mettent la théorie en pratique sous une forme violente est toujours restreint; la disparition des uns, la lassitude des autres, l'inutilité d'efforts aussi périlleux, l'horreur générale qu'ils inspirent, finiront par produire le découragement et l'abstention. L'épidémie passera, à la condition d'être sérieusement combattue, mais elle ne manquera pas de se reproduire si les causes qui l'ont engendrée subsistent et continuent d'agir comme autrefois.

Il faudrait faire une longue et patiente analyse des conditions dans lesquelles se meut la société actuelle pour déterminer chacune de ces causes. Qu'il y ait des défauts dans cette société, et surtout qu'il y ait des misères et des douleurs, nul ne le conteste; mais il en a été ainsi dans tous les temps, et, malgré le progrès presque ininterrompu qui atténue ces défauts et ces misères, la douleur ressentie reste toujours sensiblement égale à elle-même. A mesure que nous avons mieux, nous voulons mieux encore, et les besoins satisfaits en font naître de nouveaux. Gardons-nous de nous en plaindre : il n'y aurait plus de progrès s'il en était autrement. Ceux qui cherchent toujours à améliorer le sort de l'humanité ont toujours raison; mais où ils commencent à avoir tort, c'est lorsqu'ils méconnaissent le bien pour faire mieux ressortir le mal; c'est lorsqu'ils appuient cruellement sur ce dernier pour en rendre la sensation plus aiguë et pour arracher à ceux qui souffrent un cri de désespoir ou de fureur; c'est lorsqu'ils représentent la société actuelle comme la simple juxtaposition d'exploiteurs et d'exploités, et qu'ils empruntent des expressions au romantisme le plus farouche pour nous faire croire que nous vivons dans un bagne, où pres-

que tous travaillent pour un tout petit nombre sans pouvoir retirer eux-mêmes de leurs peines aucun avantage appréciable. Ils ont tort enfin lorsqu'ils déclarent que cet état de société ne subsiste que grâce à la volonté toute-puissante de la minorité qui en profite, et qu'il suffirait d'un effort énergique de la part du peuple, ou d'un élan généreux de la part du gouvernement, pour changer cet enfer en Eldorado.

Il faut bien dire pourtant que les propagateurs de ces dangereuses doctrines n'opèrent pas sans ménagemens ni sans adresse. L'ardeur de leurs convictions ne les empêche pas de les exprimer avec une certaine diplomatie. Ils sont opportunistes à leur manière et, si leur pensée est fixe, leur langage est varié. Ils ne tiennent pas le même à Paris et en province; ils déclarent fort bien l'adapter à leur auditoire. Tantôt, par exemple, ils disent hautement que les préoccupations de réforme sociale passent chez eux avant celles des intérêts nationaux, et l'idée de patrie ne tient qu'une place négligeable dans leurs discours, si même elle n'y est pas traitée comme un préjugé du vieux temps. Mais, s'ils s'aperçoivent qu'une aussi grande indépendance d'esprit n'est pas partagée par tout le monde, et qu'elle choque même quelques-uns de leurs adeptes, ils ne manquent pas de se donner aussitôt pour les meilleurs patriotes de France. Internationalistes à Paris, ils sont chauvins à Fleurance, petite ville du Gers, qui doit être charmante si on en juge par son joli nom, et où le socialisme vient de tenir ses assises. M. Jaurès s'y est rendu avec M. Guesde et il y a protesté avec véhémence contre le titre de « sans-patrie » que l'on applique volontiers aux socialistes. Les socialistes vibrent à l'unisson de l'âme nationale : M. Jaurès l'a prouvé en vibrant. Il a fait mieux. A Paris, dans les journaux, à la tribune même de la Chambre, il professe le collectivisme le plus pur. Si chacun, jusqu'à nouvel ordre, est admis à posséder les fruits, il est impitoyablement dépossédé des instrumens de son travail, et, de tous ces instrumens, le premier sans contredit est la terre. Plus de propriétaire terrien! Le sol doit rentrer dans la collectivité. Mais à Fleurance, devant les paysans du Midi, dont beaucoup sont déjà propriétaires et qui tous aspirent à le devenir, c'est une autre affaire. M. Jaurès abandonne la thèse de la « nationalisation du sol » pour développer celle du « morcellement de la propriété ». Il ne s'agit plus de supprimer les propriétaires, mais de les multiplier à l'infini. A vrai dire, il s'agit toujours, ici et là, par des moyens différens et des promesses contradictoires, de se faire une clientèle. C'est à ce but que tout est sacrifié. Trop peu nombreux à la Chambre pour y jouer un rôle important, les socialistes n'ont qu'une préoccupation, qui est d'y revenir en force aux élections prochaines. S'ils font de la doctrine dans leurs livres et dans quelques discours auxquels ils attachent de l'importance, partout ailleurs ils font de la tactique électorale, et tout leur est bon en vue du succès.

En dehors des journaux, des livres et des conférences des socialistes,

le gouvernement n'a-t-il aucune responsabilité dans la situation actuelle? Il en a une, à coup sûr. Nous ne parlons pas du ministère actuel, mais du gouvernement pris dans l'ensemble de sa conduite depuis un certain nombre d'années. Trop souvent il a favorisé des espérances, sachant parfaitement bien qu'elles n'étaient pas réalisables. Il renvoyait à l'avenir les difficultés qui devaient se produire le jour où les déceptions inévitables rempliraient les cœurs d'amertume. En attendant, il fallait vivre, et, pour vivre, réunir autour de soi le parti républicain tout entier. On avait besoin de tous les élémens de ce parti, depuis le centre jusqu'à l'extrême gauche, où l'on voyait figurer déjà M. Basly en veston élégant et M. Thivrier en grosse blouse bleue. Le socialisme, moins difficile à vivre qu'aujourd'hui, parce qu'il n'avait pas encore rallié des hommes de talent comme M. Jaurès et M. Millerand, commençait pourtant à étaler son programme. Lui répondait-on que ce programme était chimérique, et qu'un gouvernement honnête devait le déclarer au pays ? Point du tout ! On lui disait d'attendre, de patienter, de ne pas aller trop vite : chaque chose viendrait à son heure, il fallait préparer les voies avant de s'y engager. Si l'on ne promettait rien, on laissait tout espérer. Rendons justice au ministère actuel : il paraît, sur ce point encore, être animé d'un esprit différent de celui de ses devanciers. M. le ministre de la Justice, que ses origines rattachent pourtant à des opinions assez avancées, a prononcé il y a peu de jours à Grenoble un discours digne d'une pleine approbation. Plusieurs de nos ministres ont parlé pendant ces vacances, et ils ont dit généralement de bonnes choses : aucun n'en a dit de meilleures que M. Antonin Dubost. C'est à propos de l'inauguration d'un asile de vieillards qu'il a traité de ce qu'on appelait autrefois la question sociale. L'occasion importe peu. Les pauvres vieillards destinés à écouler le reste de leurs jours dans l'asile qu'on vient de leur ouvrir auront un médiocre profit à tirer des paroles qu'ils ont entendues, mais elles ne s'adressaient pas seulement à eux. M. le ministre de la Justice a affirmé sans ambages que ceux qui promettent aux hommes « l'entrée prochaine d'une sorte d'Éden terrestre, » et qui leur font croire qu'il dépend du gouvernement de les y introduire, les trompent ou se trompent sur la nature immuable des choses et sur les moyens d'action des pouvoirs publics. « Il n'y a pas, a-t-il dit, d'autre moyen pour les hommes d'améliorer leur sort que de subordonner leurs efforts et leurs initiatives aux conditions mêmes de la vie sociale. Mais ils sont assurés ainsi, si leur action s'exerce avec une suffisante énergie, d'une amélioration incessante et continue. » Quant au gouvernement, que peut-il et que doit-il? Il ne lui appartient pas de se substituer à l'initiative, à l'activité, à la prévoyance individuelles. Il doit assurer à tous la liberté de discuter et de défendre leurs intérêts. Il doit concourir à la création et au développement de toutes les institutions destinées à protéger les hommes contre la faiblesse de l'âge,

les maladies, les accidens, les risques de la vie; il doit enfin répandre, autant qu'il dépend de lui, l'instruction et la morale, « de manière à fournir à chacun le moyen de mettre en œuvre les facultés naturelles qui lui ont été départies. » Mais à cela se réduit sa tâche : encore son action a-t-elle pour « limite nécessaire les facultés contributives du pays, qui, dans l'intérêt même du développement général, doivent être soigneusement ménagées. » « Demander davantage aux gouvernemens, conclut M. Dubost, promettre davantage en leur nom, c'est, gratuitement, leur attribuer un pouvoir qu'ils n'ont pas, c'est préparer d'amères déceptions qui peuvent être pour le pays l'occasion de désordres et de troubles aussi contraires au progrès et à l'amélioration de la situation de ceux qui souffrent, que dangereux pour la patrie elle-même. » Ce langage tranche heureusement avec celui que nous avions l'habitude d'entendre, et si le gouvernement avait toujours parlé ainsi, nous n'aurions pas vu se produire quelques-uns des désordres et des troubles qui ont attristé ces derniers mois. Il y a eu un désaccord évident entre ce qu'on a laissé ou même fait attendre et ce qu'on a pu réaliser. De là le trouble qui s'est produit dans un certain nombre d'esprits et les attentats qui en ont été la conséquence. Sommes-nous à la fin, ou près de la fin de la crise? Nul ne peut le dire. Mais le gouvernement paraît résolu à défendre la société contre les actes criminels par une répression énergique, et contre les doctrines fausses par une contradiction sans complaisance : c'est là un esprit nouveau.

Si nous rappelons ce mot, c'est qu'il a fait fortune : il alimente les conversations, et on ne peut pas ouvrir un journal de quelque opinion que ce soit sans l'y retrouver, tantôt applaudi, tantôt condamné ou honni. Il a réveillé l'esprit public. M. Spuller, qui en est le père, ne paraît d'ailleurs pas disposé à se désintéresser de son sort, et tout récemment, à Versailles, à l'inauguration d'un lycée de jeunes filles, il en a fourni un commentaire éloquent. C'était l'occasion de parler du rôle de la femme dans la société. On raconte qu'autrefois, — il y a déjà longtemps, — Gambetta a exprimé le regret que la république manquât de femmes. Nous souhaitons que les lycées de jeunes filles lui en amènent beaucoup, mais nous souhaitons encore bien plus qu'elles restent vraiment femmes au sortir de ce mode d'enseignement. M. Spuller l'espère, et le fait n'est pas impossible. Toutefois son ambition est encore plus haute : « Il faut, dit-il, que les femmes viennent toutes à la république, à la démocratie; il faut les y appeler par la tolérance. » Voilà une excellente parole, et ce n'est pas la seule à relever dans le discours de M. Spuller. Le but qu'il se propose, « c'est l'apaisement, la concorde entre tous les Français, pour la grandeur de la France et la liberté de l'esprit. » Ce but, il dépend du parti républicain de l'atteindre, parce que, étant vainqueur, il peut être généreux et chercher ses inspirations non plus dans les nécessités d'une lutte qui a pris fin, mais

dans l'intelligence des intérêts permanens de ce grand et noble pays, « agent de justice et de progrès, » dit M. le ministre de l'instruction publique, qui connaît son histoire. Il déclare que « la pensée, la religion de la France l'obsède, » et il termine son allocution en demandant à son auditoire, « comme un apôtre, » de s'associer à lui. Il y a, en effet, de l'apôtre dans M. Spuller. Sa foi profonde jaillit en flammes subites et même imprévues. Ajoutons que, chez lui, cette foi est ancienne et n'a jamais varié. Elle ne s'est pourtant pas toujours exprimée avec le même abandon. Pourquoi? C'est que les circonstances étaient autres : on ne pouvait guère parler de pacification alors qu'on était en plein combat. Mais aujourd'hui : — « Il y a un esprit nouveau qui souffle sur la France! » — assure M. Spuller, et cet esprit souffle évidemment par sa bouche. Puisse-t-il souffler assez fort et assez constamment pour dissiper tous les nuages! Nous avons bien constaté jusqu'ici quelques manifestations de l'esprit nouveau; mais peut-être sont-elles un peu isolées, accidentelles, trop indépendantes les unes des autres. Pour devenir une vérité, l'esprit nouveau doit être un système de gouvernement et une méthode d'administration. Personne ne demande que l'on touche à certaines lois dont le parti républicain s'est particulièrement entiché et qu'il considère, à tort ou à raison, comme étant pour lui ce que le palladium était pour Troie, ou le zaïmph de Salammbô pour Carthage. Le gouvernement a déclaré à maintes reprises qu'il maintiendrait intégralement ces lois, et M. le ministre du commerce le répétait l'autre jour encore à Carcassonne avec l'énergie d'accent qui est particulière au Midi, ce qui a fait beaucoup de plaisir aux radicaux. Mais, tout en respectant les lois, on peut utilement modifier les mœurs politiques et administratives. Si M. Spuller veut ramener toutes les femmes à la république, il y a encore des progrès à faire dans cet esprit-là. Peut-être quelques conseils généraux en gémiront-ils. Une dizaine d'entre eux, pendant leur courte session de Pâques, ont manifesté de véritables alarmes sur les entraînemens auxquels le ministère paraissait obéir. Mais on ne peut pas contenter tout le monde, et ceux qui poursuivent ce but s'exposent à ne satisfaire personne. Le gouvernement ne doit songer qu'au pays.

La mort et les funérailles de Kossuth ont produit, dans toute la Hongrie, une impression profonde. Lorsque la nouvelle est arrivée à Buda-Pesth que le vieux tribun avait cessé de vivre, la ville a été troublée pendant quelques heures, et l'on s'est même demandé, un moment, si ces désordres ne prendraient pas des proportions plus grandes. Il n'en a rien été, heureusement. Kossuth appartient à une période de l'histoire de la Hongrie qui est désormais close. Il était devenu de son vivant un personnage historique, à moitié légendaire, qu'on n'avait pas vu depuis bien longtemps, que les générations nouvelles ne connaissaient

pas, et qui, par le recul du temps et de l'espace, avait pris dans l'imagination des contemporains des proportions presque épiques : *Major e longinquo reverentia.* Au reste, il méritait à beaucoup d'égards les hommages dont il a été l'objet. Kossuth n'a peut-être pas été un esprit politique de premier ordre, mais il a été une grande âme, et il a mis dans sa politique un désintéressement personnel absolu. Sa vie a été longue, son action politique a été courte : il a passé quarante-cinq ans dans l'exil, et, après avoir quitté le sol natal en proscrit, il n'a jamais consenti à y rentrer en amnistié. Il lui aurait fallu pour cela reconnaître l'ordre de choses qui s'était établi en son absence, et c'est à quoi il n'a jamais voulu consentir. Il a préféré s'immobiliser, et, faut-il le dire? s'inutiliser dans une attitude de protestation irréconciliable, attendant des événemens qui ne se sont pas produits, essayant parfois de les provoquer sans y réussir, et voyant peu à peu le courant des choses s'éloigner de lui au point de n'en plus espérer aucun retour. Épave solitaire des révolutions d'un autre âge, il est mort loin de la Hongrie qu'il aimait et dont il était aimé ardemment, — on vient de le voir, — bien qu'ils eussent cessé de vivre de la même vie.

Que représentait Kossuth? Il a été le dernier champion de la lutte séculaire de la Hongrie contre l'Autriche, et il l'a poussée hardiment jusqu'à la guerre pour l'indépendance et à la déchéance de la maison de Habsbourg. Tout porte à croire que lui-même, à l'origine, n'avait ni prévu, ni voulu les dernières conséquences de sa politique; mais, après y être arrivé, il s'y est cantonné avec une obstination intransigeante, et il n'a plus cherché que des raisons ou des prétextes de les justifier. Sa défaite n'a pourtant pas été un malheur pour la Hongrie. Que serait celle-ci séparée de l'Autriche? Une de ces petites principautés, un de ces petits royaumes comme il y en a plusieurs entre les grands États de l'Europe chrétienne et l'Empire ottoman. Kossuth a voulu en faire une république, ce qui aurait été pour elle une cause de plus d'isolement et d'impuissance. Seule de sa race, il est probable qu'un jour ou l'autre tous ses voisins se seraient ligués contre elle et l'auraient écrasée. La conception politique de Kossuth était chimérique et fausse; pourtant il suffit de son nom pour provoquer l'enthousiasme de ses compatriotes. L'imagination populaire s'attache de préférence aux hommes de lutte qui font des gestes héroïques sur la scène du monde et dont la vie ressemble à un roman; mais on doit aussi de l'estime à ceux qui terminent les révolutions par les transactions nécessaires, et, à ce titre, l'homme d'État de la Hongrie n'est pas Kossuth, mais bien Deak. C'est ce dernier qui a négocié le dualisme avec le comte de Beust et qui en a doté son pays. Mariage de raison! a-t-on dit. Soit! mais, dans ce ménage, c'est la Hongrie qui a joué le rôle principal. Elle le sait, elle le sent; elle compare, sans le dire, ce qu'elle est à ce qu'elle aurait été si la révolution et la guerre avaient définitivement

tranché le lien qui la rattache à l'Autriche. Elle est apaisée et fidèle, jalouse seulement de se réserver le bénéfice exclusif des avantages qui lui ont été concédés, et de ne pas permettre aux races slaves qui s'agitent dans l'Empire d'imiter son exemple et d'en obtenir le même succès. C'est ce qu'on appelle vulgairement tirer l'échelle après soi.

Comment donc expliquer l'élan passionné qui a soulevé la Hongrie tout entière et l'a précipitée au-devant de la dépouille mortelle de Kossuth ? C'est que l'atavisme agit sur les nations comme sur les individus. Kossuth, homme moderne, journaliste, conférencier et soldat, a mis des moyens nouveaux au service d'une cause très vieille dont l'évolution douloureuse et glorieuse se confond avec l'histoire même de la Hongrie. Il appartient à la famille des héros du temps passé, et, comme il en est le dernier, il les résume en sa personne : il en évoque le souvenir, il en est presque l'image. Qui pourrait dire, en somme, dans quelle mesure Kossuth et Deak, représentans de deux méthodes d'action si différentes, ont fait plus, sinon mieux, pour leur pays ? La fougueuse énergie du premier était sans doute indispensable pour corser la diplomatie sensée du second. C'est parce que la nationalité hongroise s'est montrée irréductible à travers tant de siècles, et toujours menaçante dans ses revendications jusqu'à l'époque actuelle, que l'empereur d'Autriche a fini par traiter. Vaincu sur les champs de bataille, Kossuth a donc vaincu à son tour, par d'autres mains que les siennes, il est vrai, et sous une forme qu'il n'a pas appréciée. Il n'a pas fait le dualisme, il l'a même condamné ; mais, sans lui, le dualisme aurait peut-être été impossible, et c'est pour cela que la reconnaissance populaire s'est manifestée avec tant d'éclat autour de son cercueil.

Kossuth a passé de longues années en Italie, et il y est mort. Dans toutes les périodes de sa carrière active, il a voulu lier la cause hongroise à la cause italienne : elles ont triomphé l'une et l'autre, toujours avec cette part inévitable de corrections imprévues que l'idée première subit quand elle se réalise et qu'elle devient un fait. Il a été l'ami et l'émule des grands révolutionnaires et des grands politiques italiens, bien qu'il n'ait pas eu leur souplesse à jouer sans effort les rôles les plus divers. Enfin, il a toujours aimé la France, dans laquelle il n'a pas cessé de voir, avec juste raison, la nation émancipatrice par excellence : n'a-t-elle pas, hélas ! compromis ses propres intérêts pour soutenir et faire triompher ceux des autres ? De toutes les choses qu'il n'a peut-être pas très bien comprises, il en est une, — et nous ne le lui reprochons pas, — qui a dû singulièrement l'étonner dans ses derniers jours. Il a vu la Hongrie et l'Italie étroitement réconciliées avec l'Autriche, et faisant partie, sous l'hégémonie prussienne, d'une ligue militaire tournée contre la France. Ce spectacle l'a surpris, tant il appartenait à un autre âge.

On nous dit, à la vérité, que nous ne devons pas nous inquiéter de la Triple-Alliance et qu'elle s'est formée pour assurer notre bonheur.

Son but est de nous empêcher de faire certaines folies dont nous nous repentirions ensuite, et de maintenir la paix, même contre nous, dans notre intérêt bien entendu. Le roi Humbert en personne vient de faire appeler un journaliste parisien pour lui donner ces explications et ces assurances, que M. Crispi ne manque certainement pas de prodiguer à notre ambassadeur. C'est un fait nouveau que celui d'un roi qui s'adresse directement à un peuple étranger par l'intermédiaire d'un journal; c'est le triomphe, l'apothéose de l'interview. Au surplus, tous les moyens sont bons pour dissiper de fâcheux malentendus, et ceux qui font le plus d'effet sont les meilleurs. La démarche du roi Humbert, dont la loyauté personnelle est bien connue, sera appréciée chez nous comme elle mérite de l'être. Le roi déclare qu'il veut la paix. La guerre ouvrirait de si redoutables éventualités, elle ferait couler tant de sang, ses résultats seraient d'ailleurs si difficiles à prévoir, qu'un souverain soucieux de sa responsabilité doit en repousser l'idée. Le roi Humbert la repousse, il le dit et nous le croyons ; mais est-il tout à fait maître de sa politique, et ne l'a-t-il pas liée à celle d'autres puissances dans des conditions qui nous semblent d'autant plus inquiétantes que nous ne les connaissons pas? Sans doute, le roi Humbert assure que l'empereur Guillaume et l'empereur François-Joseph veulent la paix aussi résolument que lui, et nous n'en doutons pas davantage. Il n'en est pas moins vrai que, pour les puissances qui font partie de la Triple-Alliance, les chances de guerre se compliquent de celles qui peuvent naître en dehors de chacune d'elles, et s'imposer à toutes en vertu des traités. A quoi l'Italie s'est-elle engagée, et pourquoi l'a-t-elle fait? Qui donc la menaçait? Quel besoin avait-elle d'alliances militaires qui devaient enchaîner sa liberté et peser lourdement sur ses finances, pour un résultat peut-être inavouable et, dans tous les cas, inavoué ? C'est la question qui pèse sur la conscience des deux pays; elle gêne l'expansion de leurs sympathies réciproques; aucune réponse n'y a été faite.

Depuis quelques semaines, il y a eu, du côté italien, un effort visible pour multiplier à notre égard les affirmations rassurantes. La presse a subitement modifié le ton habituel qu'elle employait en parlant de la France, et les journaux qui récemment encore nous étaient le plus hostiles sont devenus pour nous pleins de ménagemens et même d'avances. Notre propre presse, qui est très sensible aux bons procédés, a fait le plus souvent à ces avances un accueil bienveillant. Il est clair que, livrés à eux-mêmes, les deux nations ne demandent qu'à s'entendre et à vivre en bonnes voisines. Il ne faudrait pourtant pas se bercer d'illusions, car elles durent peu et le réveil en est maussade. Que veut-on de nous? La presse italienne ne cesse d'écrire que rien ne serait plus facile que d'amener un rapprochement économique entre les deux pays, et que rien aussi ne serait plus avantageux pour l'un et pour l'autre. A force de donner ce rapprochement comme possible, on en est venu à le pré-

senter comme probable, puis comme prochain, et nos journaux répètent à leur tour : Pourquoi pas ? C'est ne tenir aucun compte de l'esprit ultra-protectionniste de notre Chambre des députés. Quand même il le voudrait, le gouvernement n'aurait aucun moyen d'obtenir aujourd'hui de la Chambre le moindre abaissement de tarif : il se briserait contre cette barrière très inutilement. Nous ne jugeons pas cette situation, nous la constatons. Il n'est pas douteux que, sur plus d'un point, la Chambre a poussé l'esprit protectionniste beaucoup trop loin, et qu'elle a méconnu notre propre intérêt; mais ses sentimens ne sont pas changés. M. Méline est là, qui veille. Le roi Humbert, qui a parlé de lui, ne connaît ni son obstination laborieuse, ni son influence sur la majorité de ses collègues. C'est une erreur de croire que la politique douanière de la France soit à la veille de se modifier, et si c'est sur un fondement aussi frêle que l'on veut faire reposer un accord d'un genre quelconque entre l'Italie et nous, on marche tout droit à une déception. Ne vaut-il pas mieux le dire très franchement?

Pour être franc jusqu'au bout, l'opinion en France ne s'explique pas très bien ce qui se passe en ce moment en Italie. Ce n'est pas l'entrevue du roi Humbert et de l'empereur Guillaume à Venise qui est de nature à l'émouvoir. On nous répète que l'empereur Guillaume aime à voyager, et il a donné effectivement des preuves nombreuses de cette inclination. L'impératrice est à Abbazia, en Autriche : n'est-il pas naturel qu'il aille l'y voir, et que, en même temps, il désire rencontrer l'empereur François-Joseph? L'empereur François-Joseph est donc allé à Abbazia, en passant par le cap Martin, ce dont il faut lui savoir gré. Abbazia est presque en face de Venise : il n'y a que la mer Adriatique à traverser. Comment l'empereur Guillaume aurait-il pu résister au désir de revoir une ville où le rappellent de beaux souvenirs de jeunesse? Il est donc allé à Venise, et n'est-il pas tout simple qu'il ait désiré y rencontrer le roi Humbert? Le roi Humbert a donné aussitôt une audience bruyante à un journaliste français, après quoi, il est parti pour Venise. De sorte qu'en quelques jours l'empereur Guillaume a eu le plaisir de voir ses deux alliés et de causer intimement avec eux. S'il n'a pas pu les réunir, soit à Abbazia, soit à Venise, c'est que, comme personne ne l'ignore, depuis une visite qui n'a pas été rendue et qui ne le sera sans doute jamais, le roi d'Italie ne peut plus décemment remettre les pieds en Autriche, et que l'empereur d'Autriche a fait vœu de ne pas mettre les siens en Italie. Ce petit malentendu n'empêche pas la bonne amitié.

Tout cela n'a rien qui nous inquiète, et il ne faut pas exagérer l'importance de ces entrevues souveraines, bien qu'il ne faille pas non plus, par un excès contraire, s'imaginer qu'elles n'en aient absolument aucune. Mais ce qui frappe l'attention chez nous, c'est la lutte engagée à Rome entre le gouvernement et deux commissions de la Chambre, dont l'une

est chargée d'examiner les propositions financières de M. Sonnino, et l'autre la demande de pleins pouvoirs, ou de dictature provisoire, présentée par M. Crispi. Les deux commissions sont jusqu'ici également hostiles aux désirs du ministère; aussi parle-t-on déjà de dissolution et d'élections prochaines. Le désaccord, au point de vue financier, porte en même temps sur la nature et sur le chiffre des impôts nouveaux et des économies. M. Sonnino augmente les impôts de plus de 100 millions; il demande 12 millions à l'impôt sur le revenu et 37 millions et demi à l'augmentation de l'impôt sur la rente. Nous ne parlons pas du reste. Mais si ces propositions sont la préface d'un emprunt, il est à craindre que le crédit de l'Italie ne s'en ressente. La commission combat le système du gouvernement: elle réduit le montant des impôts nouveaux à 50 millions, et fait 50 millions d'économies, dont 20 millions sur la guerre et sur la marine. Les ministres spéciaux de la guerre et de la marine, accompagnés de M. Crispi, se sont rendus devant elle, et ils se sont opposés avec la dernière vigueur à toute diminution des crédits affectés à leurs services. M. Crispi a déclaré qu'il n'y consentirait à aucun prix. Les journaux italiens reproduisent leurs argumens dont on aurait tort d'être surpris : ce sont ceux dont se servent tous les ministres quand ils demandent l'augmentation, ou seulement le maintien des crédits militaires. Par la force des choses, on n'a parlé que de la guerre, soit sur terre, soit sur mer, et, comme les alliances de l'Italie ne lui permettent de concevoir la guerre qu'avec la France, il n'a été question que de la menace qui venait de ce côté. M. Crispi aurait affirmé que l'armée française pouvait être à Turin dans quatre jours. Ce langage du gouvernement a été d'abord atténué, puis démenti. Qu'importe? Il est bien clair que, si l'Italie s'épuise en armemens militaires, ce ne peut être que contre nous. Elle est la première à prévoir que, dans certaines éventualités, sa politique la mettrait, bon gré mal gré, en conflit avec la France. Certes, il n'y a pas de contradiction formelle entre le langage du roi Humbert et celui de M. Crispi. On peut vouloir la paix et se préparer à la guerre; mais le danger de guerre est-il si urgent que l'Italie ne puisse pas diminuer ses dépenses militaires? Que craint-elle donc? Non pas, assurément, que nous l'attaquions les premiers. Nous aurons toujours mieux à faire.

Pendant que le désaccord s'accentue entre le gouvernement et la Chambre en Italie, il semble s'être apaisé en Belgique. Le nouveau ministère a pris le parti de céder purement et simplement sur la question de la représentation des minorités; il a retiré le projet auquel M. Beernaert avait attaché son sort; dès lors, on ne prévoit plus de difficultés considérables, et il est à croire qu'après avoir présidé à l'élaboration d'une loi électorale quelconque, le cabinet actuel fera les élec-

tions en octobre. Sans doute il n'y survivra pas longtemps. Si les catholiques l'emportent, M. Woeste, qui a été le principal agent de la chute de M. Beernaert, demandera à recueillir sa succession, et si ce sont les libéraux, le changement sera plus profond encore et plus complet.

M. Beernaert a rendu à son parti des services dont celui-ci ne s'est pas montré fort reconnaissant. Il a duré dix ans, ce qui est toujours trop pour les impatiens, soit adversaires, soit même amis. On lui saura gré plus tard d'avoir aidé le pays à traverser tant bien que mal la crise toujours dangereuse d'une revision constitutionnelle. Il est arrivé au sujet de cette revision ce qui arrive le plus souvent, c'est que personne n'a réussi à faire exactement ce qu'il voulait faire. Les radicaux eux-mêmes ne demandaient pas, à l'origine, le suffrage universel; ils y ont été entraînés, et y ont ensuite entraîné les autres. Le gouvernement qui le repoussait d'abord, a été obligé de le subir. Les libéraux, qui le combattaient, ont été battus. L'influence de la rue s'est même exercée, un moment, d'une manière assez fâcheuse sur le parlement. Tous les calculs ont été déjoués, et le ministère a fini par laisser faire ce qu'il ne pouvait plus empêcher. M. Frère-Orban, l'éloquent et courageux patriarche du parti libéral, a raconté toutes ces péripéties dans une remarquable brochure intitulée : *La revision constitutionnelle en Belgique et ses conséquences*. Toutefois le moment est venu où M. Beernaert a mieux aimé se démettre que se soumettre. Il avait déjà obtenu de la Chambre le vote plural, qu'il regarde comme un premier palliatif du suffrage universel : l'expérience montrera s'il a raison. Il a voulu en ajouter un second, la représentation proportionnelle des minorités, qui a séduit tant d'esprits généreux et qui a été condamnée par tant d'esprits pratiques. M. Frère-Orban la repousse par des argumens très forts. Cependant M. Beernaert n'aurait pas succombé s'il n'avait eu que les libéraux contre lui : M. Woeste a entraîné dans l'opposition une partie des catholiques. Sans attendre le vote de la Chambre, M. Beernaert, voyant ses amis irrémédiablement désunis, a donné sa démission, et la représentation proportionnelle a disparu avec lui. M. de Burlet et ses collègues du nouveau cabinet, quoique celui-ci soit à peine modifié, ne se sont fait aucun scrupule de retirer un projet auquel ils avaient paru tenir presque autant que M. Beernaert. Ils ont bien fait, car ils n'avaient pas la moindre chance de le faire passer. La crise constitutionnelle se prolongera aussi longtemps que la discussion et le vote des lois organiques. Voilà plus de trois ans qu'elle s'est ouverte : n'est-il pas temps de la clore ?

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT VINGT-DEUXIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXIV[e] ANNÉE

MARS — AVRIL 1894

Livraison du 1er Mars.

Livraison du 15 Mars.

Livraison du 1er Avril.

Livraison du 15 Avril.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 31102.